



EXPLICATION

ÉLÉMENTAIRE ET LITTÉRALE

DU CATÉCHISME

Du Diocèse de Rodez

Par M. l'abbé FABRE

AUMONIER DES SŒURS DE LA SAINTE-FAMILLE

CHANOINE HONORAIRE DE RODEZ ET DE SAINT-FLOUR,

AUTEUR DU CATÉCHISME DE LA *Vie Religieuse*

APPROUVÉ

Par NN. SS. les Évêques de Rodez, de Mende et de Saint-Flour.



VILLEFRANCHE

IMPRIMERIES DE Ve CESTAN ET PROSPER DUFOUR

1879

EXPLICATION

ÉLÉMENTAIRE ET LITTÉRALE

DU CATÉCHISME

Du Diocèse de Rodez

APPROBATION

de Monseigneur l'Evêque de Mende.

Mende, le 15 novembre 1878.

CHER MONSIEUR L'AUMÔNIER,

Vous avez déjà consacré au Catéchisme du diocèse de Rodez un premier travail que Dieu a béni ; votre *Explication élémentaire et littérale* le complète, et vous donne un nouveau titre à la reconnaissance de ceux qui ont à cœur l'enseignement religieux.

Une doctrine toujours exacte, des réponses précises, des explications à la fois substantielles et intéressantes, feront de votre nouvel ouvrage un précieux auxiliaire pour les catéchistes, et un guide sûr pour les enfants.

Je suis donc tout heureux, cher Monsieur l'Aumônier, de bénir votre livre, et de vous renouveler l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

† JULIEN,

Évêque de Mende.

APPROBATION

de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour.

St-Flour, le 1er novembre 1878.

BIEN CHER MONSIEUR L'AUMÔNIER,

Je vous remercie de l'aimable attention que vous avez eue de me communiquer votre excellent livre, intitulé : *Explication élémentaire et littérale du Catéchisme du diocèse de Rodez*. Ce travail sera d'une très-grande utilité, non seulement aux Instituteurs et aux Institutrices, mais encore aux Catéchistes eux-mêmes. Il trace à tous la bonne méthode à suivre pour faire le Catéchisme d'une manière solide et profitable, et pour fixer dans la mémoire des enfants l'enseignement des vérités fondamentales de la religion. Il a sa place marquée à côté de vos autres ouvrages, si justement appréciés, tels que le *Catéchisme de la vie religieuse*, le *Catéchisme du Catéchiste*. Je désirerais bien qu'une plume aussi bien inspirée que la vôtre pût faire un travail semblable pour le Catéchisme du diocèse de St-Flour.

Veuillez bien agréer, cher Monsieur l'Aumônier et vénérable ami, la nouvelle assurance de mon dévouement respectueux et tout cordial en Notre-Seigneur.

† F.-M. BENJAMIN,

Évêque de St-Flour.

LETTRE DE M. L'ABBÉ J. TOUZERY

Rodez, le 28 mai 1878.

MON CHER MONSIEUR L'AUMÔNIER,

Votre livre était vraiment désiré. La nouvelle de cette publication sera accueillie de tous avec plaisir. Bien que les explications de Catéchisme soient nombreuses, il n'y en avait pas encore de littérale et de précise comme celle que vous venez de faire. Vous rendez un grand service à tous les Instituteurs et à toutes les Institutrices. Leur principal travail incontestablement doit consister à expliquer la lettre du Catéchisme diocésain. Vous leur offrez ce travail tout prêt, et qui plus est, rédigé avec une parfaite concision et une rigoureuse exactitude théologique. En enseignant le Catéchisme à l'aide de votre livre, non seulement les Instituteurs pénètreront bien l'âme des enfants des vérités de la doctrine chrétienne, mais ils les formeront à la réflexion, et leur apprendront à se rendre compte du sens des mots.

A la fin de l'explication de chaque leçon, vous avez ajouté un avis pratique qui s'y rattache, afin que le cœur aussi y trouve son profit. C'est ainsi que je comprends un Catéchisme bien fait, et je vous félicite de tout cœur de votre excellent travail.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur l'Aumônier, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

J. TOUZERY.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément au décret du pape Urbain VIII, je déclare que les faits rapportés dans ce livre n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté en ce qui a pu être confirmé par le Saint-Siége, au jugement duquel je soumets, sans aucune réserve, ma personne et mes écrits.

Je déclare pareillement, que si, dans cet ouvrage, le nom de *Saint*, ou de *Bienheureux*, ou de *Vénérable* est donné à quelque personnage auquel le Saint-Siége n'ait pas encore attribué cette qualification, je n'entends nullement prévenir le jugement du Souverain Pontife, et que je n'emploie ces termes que dans le sens du langage ordinaire, qui les applique aux âmes d'une vertu éminente.

AVANT-PROPOS

La fonction la plus importante des Instituteurs et des Institutrices catholiques est, sans contredit, d'enseigner à leurs élèves le Catéchisme.

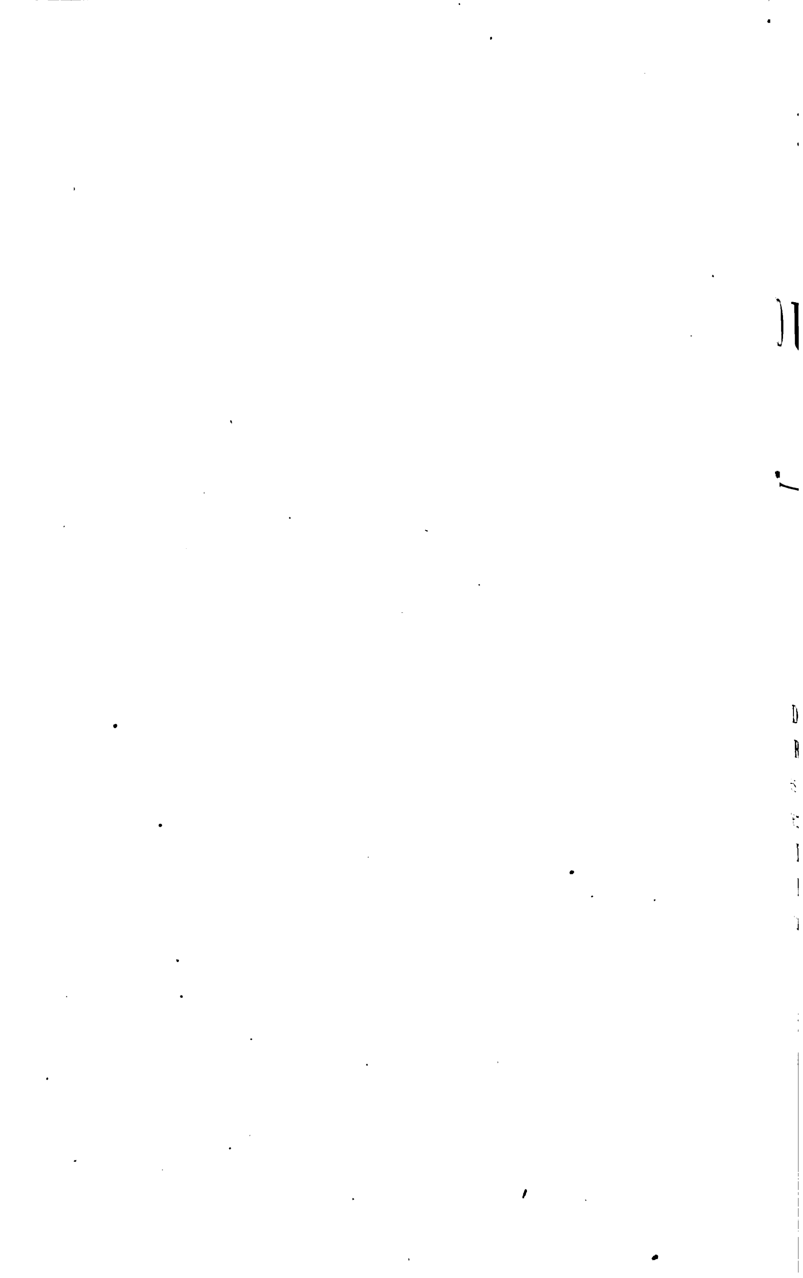
L'admirable lettre de Sa Sainteté Léon XIII à son Éminence le Cardinal Vicaire pour le diocèse de Rome (1), constate cette vérité dans les termes les plus expressifs. La supériorité de l'enseignement catéchistique dans les écoles primaires, surtout à l'époque où nous vivons, y est démontrée avec cette

(1) Publiée dans la *Revue religieuse* de Rodez et de Mende, nº du 5 juillet 1878.

hauteur de vue, cette force de raison, cette autorité magistrale, qui font le grand caractère de tout ce qui émane du Siége Apostolique. Cette lettre fait ressortir l'importance exceptionnelle de cet enseignement, par rapport surtout à la volonté de l'enfant, qu'il est indispensable d'amener à l'acquisition des habitudes vertueuses et au but final de la vie présente. La culture de l'intelligence, sans cette formation du cœur, serait impuissante contre les mauvais penchants; elle pourrait même servir à les encourager par de vains prétextes et de fausses excuses.

L'auteur de ce petit ouvrage ose donc espérer que les Instituteurs et les Institutrices, surtout ceux du diocèse de Rodez, accueilleront favorablement une Explication simple et littérale du Catéchisme diocésain, au moyen de laquelle ils pourront facilement accomplir le devoir de faire bien comprendre à leurs élèves le texte de ce Catéchisme; car, qu'ils ne le perdent pas de vue, leur principale charge est d'obtenir que les enfants possèdent suffisamment par l'intelligence ce qu'ils possèdent par la mémoire, en sorte que le prêtre n'ait ensuite qu'à compléter leur première instruction religieuse par des développements théologiques.

Il ose d'autant plus l'espérer, que l'éminent examinateur auquel Monseigneur l'Évêque de Rodez avait confié le soin de porter un jugement officiel sur ce livre, l'a honoré d'une lettre où il a cru pouvoir appeler cette publication « un grand service rendu à tous les Instituteurs et à toutes les Institutrices. » Fasse le Ciel que l'expérience vienne justifier de si encourageantes paroles, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien le plus désirable de l'enfance et de la jeunesse !



EXPLICATION

ÉLÉMENTAIRE ET LITTÉRALE

DU CATÉCHISME

DU DIOCÈSE DE RODEZ

LEÇON PRÉLIMINAIRE

DU CATÉCHISME CHRÉTIEN EN GÉNÉRAL

D. Qu'est-ce que le catéchisme chrétien?

R. C'est une instruction élémentaire, familière, sur les vérités et sur les devoirs de la religion révélée, par demandes et par réponses.

D. Qu'est-ce qu'instruire quelqu'un ?

R. C'est lui enseigner ce qu'il ne sait pas ou ce qu'il ne sait qu'imparfaitement.

D. Que signifie le mot *élémentaire?*

R. Le mot *élémentaire* signifie : qui renferme les idées principales de la doctrine qu'on se propose d'enseigner.

D. Qu'est-ce qu'une vérité ?

R. C'est une chose certaine qu'il faut toujours croire.

D. Qu'est-ce qu'un devoir ?

R. Un devoir est ce qu'on est obligé de remplir.

D. Où apprend-on les vérités qu'on doit croire, et les devoirs qu'on doit remplir ?

R. Dans le catéchisme, où se trouve renfermée en abrégé la doctrine que Dieu nous a enseignée.

D. La connaissance de cette doctrine est-elle bien nécessaire ?

R. Oui, absolument nécessaire, puisque, sans elle, il est impossible de se sauver.

D. Que devez-vous donc faire pour acquérir cette connaissance indispensable ?

R. Etudier avec le plus grand soin la leçon du catéchisme qui est marquée, la réciter posément, avec respect, et écouter attentivement l'explication qui en est donnée.

D. L'Église n'accorde-t-elle pas des indulgences à ceux qui font le catéchisme, qui y conduisent les autres, ou qui en écoutent l'explication ?

R. Oui, elle en accorde aux uns et aux autres de plénières et de partielles. (1)

(1) Il y en a de plénières et de partielles : 1° pour tous ceux qui ont la louable habitude de faire le Catéchisme ou d'y assister, *indulgence plénière* qu'ils peuvent gagner les jours de Noël, de Pâques, et de la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, sous la condition de se confesser et de communier ; — 2° *sept ans et sept quarantaines*, chaque fois que tout fidèle, après s'être confessé et avoir communié, explique la doctrine chrétienne, ou assiste à l'explication qui en est faite ; — 3° pour les fidèles de tout âge qui ont l'habitude de se réunir dans les écoles ou dans l'église, afin d'apprendre le Catéchisme, *sept ans* qu'ils peuvent gagner tous les jours de fête de la sainte Vierge, s'ils communient ces jours-là ; et *trois ans*, les mêmes jours de fête, pour

Un illustre écrivain du XVIIIe siècle qui, après avoir vécu longtemps sans penser à l'éternité, consacra les dernières années de sa vie à l'étude de la religion, se plaisait à répéter : « O science de la religion, que tu es belle ! tu es belle comme le Ciel dont tu es descendue, grande comme Dieu dont tu es émanée, douce comme le Cœur de Jésus-Christ qui t'a apportée à la terre. »

Mes enfants, prenez la résolution de bien étudier la leçon du catéchisme qui vous sera indiquée.

DIVISION DU CATÉCHISME DE RODEZ

D. En combien de parties se divise le catéchisme du diocèse de Rodez ?

R. En quatre parties.

D. De quoi est-il question dans chaque partie ?

R. Dans la première, il est question de la Foi et du Symbole ; — dans la seconde, de l'Espérance et de la Prière ; — dans la troisième, des Commandements de Dieu et de l'Église ; — dans la quatrième, de la Grâce et des Sacrements.

ceux qui ne sont pas encore admis à la communion, pourvu qu'ils se confessent ; — 4° *sept ans*, chaque fois que les maîtres d'école, aux jours de dimanche ou de fête, conduisent leurs élèves au Catéchisme, et le leur apprennent ; et *cent jours*, chaque fois qu'ils le font dans les classes, les jours ouvrables ; — 5° *cent jours*, pour les pères et les mères, chaque fois qu'ils instruisent ainsi leurs enfants ou leurs domestiques ; — 6° enfin, *cent jours*, chaque fois que, pendant une demi-heure, on étudie la doctrine chrétienne, ou qu'on l'enseigne aux autres, ou qu'on s'en instruit soi-même.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA FOI ET DU SYMBOLE

LEÇON PREMIÈRE

De la Foi et du Symbole en général

1re *D. Qui nous a créés et mis au monde?*

R. C'est Dieu qui nous a créés et mis au monde.

D. Que veut dire le mot *créer?*

R. Le mot *créer* veut dire faire une chose sans rien, sans avoir besoin d'une matière existante sur laquelle on travaille et de laquelle on tire son ouvrage.

D. Quelle différence y a-t-il entre créer et faire?

R. Créer, c'est faire quelque chose de rien, sans matière première, et faire, c'est employer des matières existantes.

D. De qui tenons-nous l'existence?

R. De Dieu: nous lui appartenons, nous sommes son ouvrage.

D. Qui vous a donné l'esprit ou la faculté de connaître et de raisonner?

R. C'est Dieu.

D. Qui vous a donné le cœur ?

R. C'est Dieu.

D. Qui vous a donné le corps avec tous ses organes ?

R. C'est Dieu.

2e *D. Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ?*

R. Pour le connaître, l'aimer et le servir dans cette vie, et le glorifier dans l'autre.

D. Comment pouvons-nous connaître Dieu, puisque nous ne le voyons pas ?

R. Nous pouvons le connaître par ses ouvrages et par la révélation, c'est-à-dire, par sa parole.

D. Quels sont les ouvrages de Dieu ?

R. Le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment.

D. Où se trouve la parole de Dieu ?

R. Dans la Sainte Écriture et dans la Tradition.

D. Qu'est-ce que la Sainte Écriture ?

R. C'est la parole de Dieu écrite par des hommes inspirés.

D. Qu'est-ce que la Tradition ?

R. C'est la doctrine révélée, contenue ou non dans l'Écriture Sainte, enseignée partout et toujours par l'Église catholique infaillible.

D. Que doit-on faire pour connaître Dieu ?

R. Bien étudier le catéchisme, où se trouve la doctrine chrétienne.

D. Sommes-nous tenus d'aimer Dieu ?

R. Oui, puisque Dieu nous le commande et qu'il a toutes sortes de droits à nos affections.

D. Qu'est-ce que servir Dieu ?

R. C'est faire sa volonté, employer à son service

tous les sens de notre corps, comme toutes les facultés de notre âme.

D. Comment faisons-nous la volonté de Dieu ?

R. En observant ses commandements et ceux de son Église.

D. Connaître, aimer et servir Dieu sur la terre, est-ce là la fin de l'homme ?

R. Non, ce n'est que le moyen de l'atteindre.

D. Quelle est donc cette fin ?

R. C'est le bonheur du ciel.

D. En quoi consiste ce bonheur ?

R. A connaître Dieu, à l'aimer, à le louer, à jouir de sa sainte présence pendant toute l'éternité.

3e. *D. Dieu nous a-t-il créés pour nous rendre éternellement heureux ?*

R. Oui, Dieu nous a créés pour nous rendre éternellement heureux.

D. D'où vient donc qu'au lieu d'être éternellement heureux, les réprouvés sont éternellement malheureux ?

R. S'ils sont éternellement malheureux, c'est par leur faute, puisqu'ils ont eu les grâces nécessaires pour éviter ce malheur.

4e *D. Qu'est-ce que Dieu demande de nous pour nous rendre éternellement heureux ?*

R. Il veut que nous ayons la Foi, l'Espérance et la Charité, et que nous nous trouvions dans cet état à l'heure de la mort.

5e *D. Qu'est-ce que la Foi ?*

R. La Foi est une vertu surnaturelle, par laquelle nous

croyons avec une parfaite soumission tout ce que Dieu a révélé, et qu'il nous enseigne par son Église.

D. Pourquoi dites-vous que c'est une vertu surnaturelle ?

R. Parce que c'est Dieu qui nous la donne directement, et que nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes.

D. Expliquez-nous ce que vous entendez par ces mots : *avec une parfaite soumission?*

R. Ces mots signifient que nous devons croire sans la moindre hésitation, sans le moindre doute volontaire.

D. Que signifient ces mots : *tout ce que Dieu a révélé?*

R. Ils signifient toutes les vérités que Dieu nous a manifestées et enseignées par son Église.

6e *D. Pourquoi devons-nous croire tout ce que Dieu a révélé?*

R. Nous devons croire tout ce que Dieu a révélé, parce qu'il est la vérité même et qu'il ne peut se tromper ni nous tromper.

D. Qu'est-ce que se tromper ?

R. C'est tenir pour fausse une chose qui est vraie, et pour vraie, une chose qui est fausse.

D. Pourquoi Dieu ne peut-il pas se tromper ?

R. Parce que sa science est infinie ; il sait tout, il connaît tout.

D. Qu'est-ce que tromper les autres ?

R. C'est leur dire une chose fausse.

D. Dieu peut-il mentir ?

R. Non, parce que la moindre imperfection, le moindre défaut, sont opposés à sa sainteté infinie.

D. Comment divise-t-on la Foi ?

R. On la divise : 1° en Foi humaine et en Foi divine ; 2° la Foi divine se subdivise en Foi habituelle et en Foi actuelle ; 3° en Foi vive et en Foi morte ; 5° en Foi explicite et en Foi implicite.

D. Qu'est-ce que la Foi humaine ?

R. C'est la croyance, sur le témoignage des hommes, à une chose qu'on n'a pas vue.

D. La Foi humaine peut-elle se tromper ?

R. Oui quelquefois, parce que tout homme est sujet à erreur.

D. En est-il de même de la Foi divine que le catéchisme vient de définir ?

R. Non jamais, parce qu'elle est fondée sur le témoignage de Dieu, qui est infaillible.

D. Qu'est-ce que la Foi habituelle et la Foi actuelle ?

R. La Foi habituelle est celle qui est permanente dans l'âme : telle est la Foi des enfants immédiatement après le baptême ; et la Foi actuelle est celle qui se trouve dans l'acte qu'en produit un adulte.

D. Qu'est-ce que la Foi vive et la Foi morte ?

R. La Foi vive est celle qui est accompagnée de la charité, ou grâce sanctifiante. La Foi morte est celle qui se trouve dans une âme avec le péché mortel.

D. Qu'est-ce que la Foi explicite et la Foi implicite ?

R. La Foi explicite est la croyance particulière de quelques vérités révélées que l'on connaît d'une ma-

nière distincte ; et la Foi implicite est la croyance en général de toutes les vérités révélées.

D. La Foi à toutes les vérités révélées est-elle nécessaire au salut ?

R. Oui : « Quiconque ne croira pas, dit le saint Évangile, sera condamné. » « Sans la Foi, il est im- « possible de plaire à Dieu, » dit Saint Paul.

D. Cette Foi à toutes les vérités révélées suffit-elle toujours, sans la croyance en particulier à certaines vérités révélées ?

R. Non, puisqu'il est nécessaire de croire en particulier et de savoir les principaux mystères de notre religion.

7° *D. Faites un acte de Foi ?*

R. Mon Dieu, je crois avec une parfaite soumission tout ce que votre sainte Église m'oblige de croire, parce que vous, qui êtes la vérité même, l'avez révélé.

8e *D. Où sont contenues les principales choses que nous devons croire ?*

R. Les principales choses que nous devons croire sont contenues dans le Symbole des Apôtres.

D. Que signifie le mot *Symbole ?*

R. Ce mot signifie : 1° signe d'une chose ; 2° profession de foi, c'est-à-dire, déclaration abrégée d'une croyance religieuse : c'est en ce dernier sens qu'il est ici employé.

D. Qui a composé le Symbole ?

R. Ce sont les Apôtres.

D. Qu'étaient les Apôtres ?

R. Des hommes que Jésus-Christ choisit, qu'il ins-

truisit et qu'il chargea de répandre sa doctrine sur toute la terre.

D. Que renferme le Symbole ?

R. Les principales vérités qu'un chrétien doit croire.

D. En combien d'articles ou parties se divise le Symbole des Apôtres ?

R. En douze articles ou parties.

D. Quand les Apôtres composèrent-ils le Symbole ?

R. Après avoir reçu le Saint-Esprit, avant de quitter Jérusalem, pour aller prêcher l'Évangile par toute la terre.

D. Pourquoi l'ont-ils composé ?

R. 1° Pour exprimer en peu de mots les vérités les plus importantes de notre sainte religion ; 2° pour donner aux fidèles la même manière de penser, de parler, et les empêcher de tomber dans l'erreur ; 3° pour que les chrétiens fussent distingués des païens et se reconnussent entre eux.

D. Pourquoi les Apôtres composèrent-ils cette profession de Foi si abrégée ?

R. Afin, dit saint Augustin, qu'elle pût éclairer l'esprit sans charger la mémoire.

D. A quoi se rapportent les douze articles du Symbole ?

R. Le premier au Père, les six suivants au Fils, et les cinq derniers au Saint-Esprit.

9e *D. Dites le Symbole des Apôtres ?*

R. 1. Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ;

2. *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur ;*

3. *Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;*

4. *A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ;*

5. *Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts ;*

6. *Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ;*

7. *D'où il viendra juger les vivants et les morts.*

8. *Je crois au Saint-Esprit ;*

9. *La sainte Église catholique, la communion des Saints ;*

10. *La rémission des péchés ;*

11. *La résurrection de la chair ;*

12. *La vie éternelle. Ainsi soit-il.*

10e *D. Tous les chrétiens sont-ils obligés de savoir le Symbole des Apôtres ?*

R. Oui, ils sont obligés de connaître les vérités renfermées dans le Symbole des Apôtres.

D. Comment faut-il connaître ces vérités ?

R. Il faut, autant que possible, comprendre le sens en général de tous ces articles, et rigoureusement le sens de quelques-uns.

D. Quels sont les articles qu'on est obligé de savoir quant au sens, si on le peut ?

R. On est obligé rigoureusement de savoir, si on le peut, les articles où sont contenues les vérités qui sont de nécessité absolue pour le salut, c'est-à-dire sans

la connaissance desquelles on ne peut pas être sauvé.

D. Quelles sont ces vérités ?

R. 1° L'existence d'un Dieu qui punit les méchants et récompense les bons ; 2° le mystère de la Sainte Trinité ; 3° les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption.

D. Faut-il réciter souvent le Symbole des Apôtres ?

R. Oui, afin de ne pas perdre de vue les vérités importantes qu'il renferme.

D. Quand convient-il de le réciter ?

R. 1° A la prière du matin et à celle du soir, pour exprimer à Dieu le désir de vivre et de mourir dans la Foi catholique ; 2° dans les tentations contre la Foi, il est bon d'en réciter au moins ces premières paroles : « *Je crois.* »

D. Comment faut-il réciter le Symbole ?

R. Avec foi, avec respect, avec reconnaissance et avec amour.

D. Comment le récite-t-on avec foi ?

R. En faisant attention à chacune des vérités qu'il renferme, et en y donnant son assentiment.

D. Comment le récite-t-on avec respect ?

R. En pensant à la grandeur des vérités dont Jésus-Christ a daigné nous instruire, vérités que les martyrs ont scellées de leur sang.

D. A qui doit s'adresser notre reconnaissance ?

R. A Jésus-Christ. Que ne lui devons-nous pas pour un si grand don !

D. N'y a-t-il pas dans l'Église d'autres Symboles que celui des Apôtres ?

R. Il y a le Symbole de Nicée, que l'on chante ou récite à la messe ; et le Symbole de saint Athanase, que les prêtres récitent dans le bréviaire à certains jours de dimanche.

D. Y a-t-il quelque différence entre ces divers Symboles ?

R. Non, ces trois Symboles n'en forment réellement qu'un seul, avec certains développements nécessités par les erreurs qui dans la suite des temps se produisirent dans l'Église.

D. Quelles sont les erreurs combattues dans le Symbole de Nicée ?

R. L'erreur d'Arius, qui niait la divinité de Jésus-Christ, et celle de Macédonius, qui niait la divinité du Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce que le Symbole de saint Athanase ?

R. C'est, d'après les écrits de ce grand saint, l'exposé précis et spécial des mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation.

11e *D. Est-on obligé de faire souvent des actes de Foi ?*

R. Oui, on est obligé de faire souvent des actes de Foi.

D. Quand sommes-nous obligés de faire des actes de Foi ?

R. 1° Quand nous sommes arrivés à l'âge de raison ; 2° dans les tentations opiniâtres contre la Foi ; 3° souvent pendant la vie ; 4° à l'article de la mort.

12e *D. Suffit-il de faire des actes intérieurs de Foi ?*

R. Non, il faut aussi faire profession extérieure de la Foi.

D. Que dit saint Augustin à ce sujet ?

R. « La Foi nous impose un double devoir, celui « du cœur et celui de la langue. »

D. Quand est-on obligé de professer extérieurement sa Foi ?

R. Dans toutes les circonstances où ce serait la nier que de ne pas la professer ; par exemple, quand un devoir nous y oblige, ou qu'elle est attaquée devant nous.

13° *D. Celui qui refuserait de croire une seule vérité de la Foi, ou qui en douterait volontairement, pècherait-il grièvement?*

R. Oui, ce serait un péché mortel de refuser de croire une seule vérité de la Foi, ou d'en douter volontairement.

D. Pourquoi ce refus de croire et ce doute volontaire constituent-ils un péché mortel ?

R. Parce que ce refus et ce doute sont un indigne outrage envers Celui qui est la vérité même, un mépris criminel de l'infaillibilité de l'Église.

D. Si le doute n'est pas volontaire, est-il un péché ?

R. Quand il se trouve dans une âme timorée, il doit être regardé comme une pensée qui est plutôt dans l'imagination que dans la volonté ; il suffit de mépriser ce doute.

L'Église, pour nous faire comprendre l'importance qu'elle attache à la récitation des actes de Foi, d'Espérance et de Charité, accorde sept ans et sept quarantaines, ou sept fois quarante jours d'indulgences, chaque fois qu'on les dit ; une indulgence plénière par mois, et à l'article de la mort, si on les récite fréquemment. Vous les réciterez donc souvent, mes enfants, et avec attention.

LEÇON SECONDE

Premier article du Symbole

De Dieu

D. Récitez le premier article du Symbole.

R. « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur « du ciel et de la terre. »

D. Que veut dire ce mot : *Je crois ?*

R. *Je crois* veut dire : Je tiens pour plus assuré tout ce qui est contenu dans le *Credo*, que si je le voyais de mes yeux, ou que si je le touchais de mes mains, et je m'y soumets de tout mon esprit et de tout mon cœur.

D. Pourquoi devez-vous croire avec cette assurance ?

R. Parce que mes yeux et mes mains peuvent se tromper ou me tromper, et que Dieu, comme nous l'avons déjà dit, ne peut ni se tromper, étant infiniment savant, ni nous tromper, étant infiniment bon et véridique.

D. Pourquoi dites-vous *Je crois en Dieu* au singulier ?

R. Pour marquer qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et un seul Dieu véritable.

D. Pourquoi le Symbole nous fait-il dire *Je crois,* et non pas *Nous croyons ?*

R. Parce que si nous pouvons prier pour le prochain, nous ne pouvons pas croire pour lui.

D. Qu'est-ce que croire Dieu ?

R. C'est croire qu'il y a un Dieu.

D. Qu'est-ce que croire à Dieu ?

R. C'est croire à toutes les vérités qu'il nous a révélées.

D. Qu'est-ce que croire en Dieu ?

R. C'est mettre toute notre confiance en lui, comme étant notre souverain et unique bien, notre dernière fin, dont la possession peut seule nous rendre heureux.

D. Y a-t-il un Dieu ?

R. Oui, cette vérité est incontestable.

D. Comment savons-nous qu'il y a un Dieu ?

R. Nous le savons parce que la raison le prouve, et que Dieu nous l'a révélé lui-même.

D. Que dit la raison sur l'existence de Dieu ?

R. Elle nous dit que si un tableau suppose un peintre, une maison un architecte, à plus forte raison a-t-il fallu un créateur pour faire de rien cet univers si beau, si grand, si bien ordonné dans son ensemble comme dans toutes ses parties. (Voyez *Catéchisme du Catéchiste* pour les autres preuves de l'existence de Dieu, chapitre II, § II.)

D. Quand Dieu a-t-il révélé son existence ?

R. D'abord, au commencement du monde, à Adam et Ève ; plus tard, aux Patriarches et aux Prophètes ; et enfin à tout le genre humain par Jésus-Christ son Fils.

D. Comment appelle-t-on ceux qui nient l'existence de Dieu ?

R. On les appelle *Athées*. La Sainte Écriture leur donne le nom de *fous*.

1re *D. Qu'est-ce que Dieu?*

R. Dieu est le créateur du ciel et de la terre et le maître absolu de toutes choses.

D. Que veut dire le mot *créateur?*

R. Il veut dire que Dieu, par un seul acte de sa volonté, sans aucune matière première, a créé tout ce qui existe en dehors de lui.

D. Qu'entendez-vous par ciel et par terre?

R. Par ciel, j'entends le firmament, les astres; par terre, non seulement cette terre qui nous porte, mais tout ce qu'elle renferme.

D. Que veulent dire ces mots : *maître absolu de toutes choses?*

R. Ils signifient que Dieu est le plus grand de tous les maîtres : maître de droit, puisqu'il peut, sans que nous ayons droit de nous plaindre, ordonner ce qu'il veut; maître de fait, puisqu'il exécute réellement ce qu'il veut, malgré nos résistances; seul indépendant, tandis que tout dépend de lui.

2e *D. Pourquoi dites-vous que Dieu est le créateur du ciel et de la terre?*

R. Parce qu'il a fait toutes choses de rien.

D. De quoi Dieu a-t-il donc fait le ciel et la terre?

R. Dieu les a faits avec rien, par un seul acte de sa volonté, ce qu'on appelle créer, ou tirer du néant.

D. Dieu n'a donc pas agi comme un quvrier qui ne peut rien faire, s'il n'a du bois, de la pierre ou quelque autre matière sur laquelle il puisse travailler?

R. Non, Dieu a dit, et tout a été fait; il a parlé, et tout a été créé.

3e *D. Dieu a-t-il un corps?*

R. Non, Dieu est un pur esprit.

D. Qu'est-ce qu'un esprit?

R. C'est un être qui n'a ni forme, ni figure, ni couleur, et qui par conséquent ne peut tomber sous nos sens, et que nous ne pouvons concevoir que par la pensée.

D. Comment savons-nous que Dieu est un esprit?

R. Par le saint Évangile, qui nous dit que Dieu est un esprit.

D. La raison ne nous démontre-t-elle pas que Dieu est esprit?

R. La raison nous dit que si Dieu avait un corps, il serait divisible; s'il était divisible, il pourrait être mesuré; s'il pouvait être mesuré, il ne serait pas parfait, il ne serait pas infini, il ne serait pas Dieu.

D. Puisque Dieu est esprit, pourquoi la Sainte Écriture lui attribue-t-elle des qualités corporelles?

R. Si elle emploie ce langage, c'est pour se mettre mieux à la portée de notre intelligence.

D. Que veut dire la Sainte Écriture quand elle parle du bras de Dieu?

R. Elle veut exprimer sa puissance, sa justice ou sa providence.

D. Que veut-elle nous apprendre quand elle parle des yeux, des oreilles, de la face, de la bouche et du cœur de Dieu?

R. Les yeux indiquent son immensité qui voit tout; ses oreilles, la condescendance avec laquelle il écoute

nos prières ; la face, sa majesté ; la bouche, sa parole ; le cœur, sa bonté.

4e *D. Dieu a-t-il toujours été?*

R. Oui, Dieu a toujours été ; il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin.

D. S'il n'était pas éternel, serait-il Dieu?

R. Non, car celui qui lui aurait donné l'existence serait plus parfait que lui : Dieu est donc éternel.

D. Y a-t-il des créatures qui soient éternelles?

R. Il n'y a que Dieu seul ; toutes les créatures ont eu un commencement.

5e *D. Où est Dieu?*

R. Dieu est partout.

D. Pourquoi Dieu est-il partout?

R. Parce qu'il est immense ; il est au ciel, sur la terre, partout ; et s'il y avait un lieu où il ne fut pas, il ne serait pas Dieu.

6e *D. Dieu est-il dans les enfers?*

R. Oui, la puissance de Dieu est aussi dans les enfers, mais c'est pour y punir les démons et les méchants.

D. Que fait Dieu dans l'enfer.

R. Il y exerce sa justice, en punissant les démons et les réprouvés.

7e *D. Dieu nous voit-il?*

R. Oui, Dieu voit jusqu'à nos plus secrètes pensées.

D. Qu'est-ce à dire que Dieu voit tout?

R. Cela signifie que Dieu connaît et voit toutes choses : le passé, le présent, l'avenir ; il embrasse tous les temps et tous les lieux par sa science infinie.

D. Qu'entendez-vous par pensées secrètes ?

R. Par pensées secrètes, j'entends celles que nous n'avons jamais fait connaître à personne. Ces pensées, Dieu les voit aussi clairement que nous voyons le soleil.

8e *D. Dieu prend-il soin de ses créatures ?*

R. Oui, Dieu prend soin de ses créatures, et de l'homme en particulier, et ce soin s'appelle la Providence.

D. Qu'est-ce donc que la Providence ?

R. C'est Dieu conservant, prenant soin de ses créatures, et fournissant à chacune les moyens d'arriver à leurs fins particulières.

D. La Providence dirige donc tout ?

R. Oui, tout ce qui arrive en ce monde arrive par l'ordre ou la permission de Dieu.

D. Qu'est-ce qui arrive par l'ordre de Dieu ?

R. Le bien qu'il veut et qu'il nous aide à faire.

D. En est-il de même du mal ?

R. Non, Dieu permet le mal en ce sens qu'il le laisse faire, quoiqu'il le défende et qu'il nous aide à l'éviter.

O mes enfants, Dieu est si beau, que si vous pouviez le voir, vous mourriez à l'instant même de joie et de bonheur Aimez donc de tout votre cœur ce Dieu si bon et si aimable, ayez la plus grande crainte de lui déplaire, de lui désobéir. Quand vous aurez eu le malheur de l'offenser, demandez-lui aussitôt pardon ; car il est bien amer d'avoir déplu au plus tendre des pères.

Ne jamais murmurer à cause des évènements fâcheux et des peines de cette vie.

LEÇON TROISIÈME

De la Sainte Trinité

1re *D. Y a-t-il plus d'un Dieu ?*

R. Non, il n'y a qu'un seul Dieu.

D. Comment savons-nous qu'il n'y a qu'un seul Dieu ?

R. Nous le savons : 1° parce que Dieu nous l'a dit ; 2° par le Symbole ; 3° par la raison.

D. Où cette vérité se trouve-t-elle enseignée ?

R. Dans la Sainte Écriture : Moïse s'adressant au peuple d'Israël, lui disait : « Votre Dieu est unique. »

D. Comment s'expriment sur cette vérité le Symbole des Apôtres et celui de Nicée ?

R. Le Symbole des Apôtres dit : « Je crois en « Dieu ; » et celui de Nicée : « Je crois en un seul Dieu. »

D. Que nous dit la raison ?

R. Elle nous dit que s'il y avait plusieurs Dieux, ils ne pourraient pas être infiniment parfaits, puisqu'on pourrait en concevoir un encore plus parfait, celui qui serait sans égal sous tous les rapports.

2e *D. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?*

R. Il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, que nous appelons la Sainte Trinité.

D. Qu'est-ce qu'une personne ?

R. Une personne, c'est un être intelligent, maître de ses actes, qui peut dire : *Je, moi.*

D. Comment se nomment ces trois personnes ?

R. La première se nomme Père ; la seconde, Fils ; et la troisième, Saint-Esprit.

D. Sont-ce trois personnes divines ou trois personnes humaines ?

R. Ce sont trois personnes divines, parce que chacune d'elles est Dieu.

D. En vous y a-t-il plus d'une personne ?

R. Non, il n'y a en moi qu'une seule personne, et cette personne n'est pas divine, mais humaine.

D. Pourquoi donne-t-on le nom de Trinité à ces trois personnes ?

R. Parce qu'il y a trois personnes distinctes.

3e *D. Ces trois personnes sont-elles distinguées entre elles ?*

R. Oui, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils.

D. Quelle est la chose qui distingue le Père du Fils et du Saint-Esprit ?

R. Ce qui distingue le Père, c'est qu'il engendre le Fils et n'est pas lui-même engendré.

D. Quelle est la chose qui distingue le Fils ?

R. Ce qui distingue le Fils, c'est qu'il est engendré et qu'il n'engendre pas.

D. Quelle est la chose qui distingue le Saint-Esprit ?

R. C'est qu'il n'est pas engendré et qu'il n'engendre pas, mais que de toute éternité il procède du Père et du Fils.

D. Pourquoi la première personne est-elle appelée Père ?

R. Parce que de toute éternité elle engendre le Fils, qui lui est égal en tout.

D. Pourquoi la seconde est-elle appelée Fils ?

R. Parce que de toute éternité elle est engendrée du Père.

D. Pourquoi la troisième personne est-elle appelée Saint-Esprit ?

R. Parce que de toute éternité elle procède du Père et du Fils.

D. De quelle manière procède-t-elle du Père et du Fils ?

R. Elle procède, non par génération comme la seconde personne, mais par spiration ou amour mutuel du Père et du Fils.

D. La seconde personne n'a-t-elle pas un autre nom ?

R. Outre le nom de Fils qu'elle porte, elle se nomme encore le Verbe Éternel, d'un mot latin qui signifie *parole*, qui n'est autre chose que la pensée intime du Père.

4e *D. Chacune de ces trois personnes est-elle Dieu ?*

R. Oui, le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu.

5e *D. Sont-ce trois Dieux ?*

R. Non, ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu, parce qu'elles n'ont toutes trois qu'une même nature et une même divinité.

D. Puisque ces trois personnes sont divines, ne font-elles pas trois Dieux ?

R. Non, elles ne sont qu'un seul et même Dieu, parce que toutes les trois n'ont qu'une seule et même nature, une seule et même divinité.

D. Qu'est-ce que la nature divine ?

R. C'est la réunion de toutes les perfections qui font que Dieu est Dieu, c'est-à-dire, qu'il est un esprit éternel, indépendant, immuable et infini.

6e *D. Le Père n'est-il pas plus grand, plus puissant que le Fils et le Saint-Esprit ?*

R. Non, ils sont égaux en toutes choses.

D. Ainsi, il n'y a aucune des trois personnes qui soit plus ancienne, plus grande, plus sage, plus puissante, plus parfaite que les autres ?

R. Non, elles ont la même éternité, la même grandeur, la même sagesse, la même puissance, les mêmes perfections.

7e *D. Comment s'appelle le mystère d'un seul Dieu en trois personnes ?*

R. Le mystère de la Sainte Trinité.

D. Qu'est-ce qu'un mystère ?

R. Un mystère en général est une chose dont nous connaissons l'existence, mais que nous ne pouvons comprendre ni expliquer.

D. Y a-t-il des mystères dans l'homme et dans la nature ?

R. Assurément, puisqu'il y a des vérités qu'on n'a jamais comprises ni expliquées. Voilà pourquoi on les appelle mystères de l'homme et de la nature. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, tome Ier, chapitre Ier, article III.)

D. Qu'est-ce qu'un mystère de notre sainte Religion?

R. C'est une vérité que Dieu nous a révélée, et que nous devons croire, quoique nous ne puissions pas la comprendre ni l'expliquer.

D. Mais est-il raisonnable de croire des mystères qu'on ne comprend pas?

R. Oui, car rien n'est plus raisonnable que de croire ce que Dieu nous a révélé, sachant qu'il ne peut ni se tromper, ni nous tromper.

D. N'y a-t-il pas dans la nature une foule de choses que nous croyons sans les comprendre?

R. Certainement : ainsi je crois qu'un grain de blé jeté en terre devient un épi, un gland un chêne, le morceau de pain que je mange soutient la vie du corps, et je ne puis comprendre ni expliquer comment cela se fait.

D. Qu'est-ce qu'on entend ici par la nature?

R. On entend ici par la nature l'ensemble des choses créées. Ainsi le ciel, le soleil, les arbres, les plantes, les animaux, les hommes, forment la nature.

D. Puisqu'il y a des mystères dans la nature, est-il étonnant qu'il y en ait dans la Religion?

R. Non certainement, car Dieu est plus que la nature, puisqu'il l'a créée; il doit par conséquent être plus incompréhensible, étant un être infini.

D. Dieu nous a-t-il révélé le mystère de la Sainte Trinité?

R. Oui, et deux passages du Nouveau Testament suffisent pour prouver cette vérité.

D. Citez ces deux passages.

R. Dans le baptême de saint Jean-Baptiste, le Fils est manifesté par ces paroles du Père : « Celui-ci est « mon Fils bien-aimé ; » le Père, par les paroles que l'on entend ; et le Saint-Esprit, par sa descente sous forme de colombe ; et avant de monter au ciel, Jésus-Christ dit à ses Apôtres : « Allez, enseignez toutes les « nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, « et du Saint-Esprit. »

D. Ce passage du saint Évangile exprime-t-il le mystère de la Sainte Trinité ?

R. Oui, ce mot *au nom* prouve l'unité de nature, puisqu'on ne dit pas *aux noms,* et la trinité des personnes s'y trouve aussi.

D. Mais n'y a-t-il pas contradiction à dire que trois ne font qu'un ?

R. Nous ne disons pas que trois personnes ne font qu'une personne, ni qu'une nature fait trois natures ; mais nous disons qu'il y a trois personnes, lesquelles n'ont qu'une seule et même nature divine.

D. Ne trouve-t-on pas quelque part une image de ce mystère ?

R. On en trouve une en notre âme, et une autre dans une figure de géométrie.

D. En quoi notre âme est-elle l'image de la Sainte Trinité ?

R. En ce qu'il y a en elle l'intelligence, la pensée et l'amour ; l'intelligence représente le Père ; la pensée le Fils, et l'amour le Saint-Esprit.

D. Quelle est la figure de géométrie employée pour représenter le mystère de la Sainte Trinité ?

R. C'est le triangle à angles égaux qui est un emblème admirable de la Sainte Trinité.

D. Qu'y a-t-il dans cette figure qui représente la Sainte Trinité ?

R. Il y a trois angles distincts, mais parfaitement égaux, qui ne font qu'un seul et même triangle, comme il y a en Dieu trois personnes distinctes, mais égales, qui ne font qu'un seul et même Dieu.

D. Peut-on comprendre le mystère de la Sainte Trinité ?

R. Non assurément, autrement ce ne serait pas un mystère.

Saint Augustin se promenant un jour sur le bord de la mer, cherchait à approfondir le mystère de la Sainte Trinité, lorsqu'il aperçut près de lui un petit enfant qui ne cessait d'aller prendre de l'eau dans une coquille, et de mettre cette eau dans un creux qui était dans le sable. « Que prétendez-vous faire, mon enfant, lui dit cet homme de génie, en mettant dans ce creux l'eau que vous allez chercher ? — Je prétends, répondit-il, y mettre toute l'eau de la mer. » Il ne put s'empêcher de rire de sa simplicité. Cet enfant, ou plutôt l'Ange qui en avait pris la forme, lui dit alors : « Vous pensez donc que je ne réussirai pas ? Je vous assure que je viendrai plutôt à bout de mettre toute l'eau de la mer dans ce creux, que vous de comprendre le mystère de la Sainte Trinité. » L'esprit de l'homme, qui est si borné, pourrait-il comprendre Dieu, qui est infini ?

Saint François Xavier prononçait sans cesse avec un très profond respect et un très grand amour les noms adorables du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Inspirer aux enfants le plus profond respect pour la Sainte Trinité, leur faire connaître les indulgences

attachées à la récitation du *Gloria Patri*. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, tome II, chapitre V, appendice, § II.)

LEÇON QUATRIÈME

De la Création du Monde et des Anges

1re *D. Qui a fait le monde?*

R. Dieu.

D. Qu'entend-on ici par *monde?*

R. On entend le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment.

D. Le monde a-t-il eu un commencement?

R. Oui, Dieu seul est éternel.

D. Combien y a-t-il de temps que le monde existe?

R. Environ six mille ans depuis la création de l'homme.

D. Avant que Dieu créât le ciel et la terre, qu'y avait-il?

R. Il n'y avait que Dieu seul, qui était en lui-même, contemplant ses perfections infinies.

2e *D. De quoi a-t-il fait le monde?*

R. De rien.

D. Que veut dire le mot *créateur?*

R. Il signifie que Dieu a tiré toutes choses du néant, par un seul acte de sa volonté.

D. Combien de temps Dieu mit-il pour créer le monde?

R. Dieu aurait pu créer le monde en un instant, s'il l'eût voulu; mais la Sainte Écriture nous apprend qu'il le créa en six jours, ou en six époques.

3e *D. Quels sont les principaux ouvrages de Dieu?*

R. Ce sont les Anges et les Hommes.

D. Pourquoi les Anges tiennent-ils le premier rang?

R. Pour deux raisons : 1o parce qu'étant de purs esprits, ils ont plus de ressemblance avec Dieu, qui est un pur esprit; 2o parce qu'étant d'une nature supérieure à celle des âmes humaines, ils connaissent plus de choses, et d'une manière plus parfaite.

4e *D. Qu'est-ce que les Anges?*

R. Les Anges sont de purs esprits, dont Dieu se sert pour conduire les autres créatures et exécuter ses volontés.

D. Qu'est-ce qu'un esprit?

R. C'est un être qui n'a pas de corps et qui ne peut tomber sous nos sens.

D. Qui a créé les Anges?

R. Dieu, d'après l'apôtre saint Paul et les conciles de Latran et du Vatican.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur la création des Anges?

R. Que Dieu, qui est pur esprit, a voulu créer de purs esprits comme lui, qui comme lui vivent d'intelligence et d'amour, qui le connaissent et l'aiment; et comme il a fait de purs esprits, séparés des corps, il a voulu faire des esprits unis à des corps, et des corps qui n'ont aucun esprit.

D. Peut-on voir les Anges?

R. Non, puisqu'ils n'ont pas de corps.

D. Vous dites que les Anges n'ont pas de corps, et cependant la Sainte Écriture les représente avec des figures humaines?

R. Si on les représente ainsi, c'est qu'ils ont apparu sous cette forme, pour se rendre visibles.

D. Pourquoi représente-t-on les Anges sous la figure de jeunes hommes?

R. Pour nous montrer qu'ils jouissent d'une jeunesse immortelle.

D. Pourquoi représente-t-on les Anges avec des ailes?

R. Pour marquer la hauteur de leurs pensées, le zèle et la promptitude avec lesquels ils accomplissent les différentes missions dont ils sont chargés par le Seigneur.

D. Pour quelle fin Dieu a-t-il créé les Anges?

R. Pour la même fin que les hommes : pour le connaître, l'aimer, lui obéir, et, par ce moyen, participer à sa vie, à sa sainteté et à son bonheur.

5e *D. En quel état Dieu a-t-il créé les Anges?*

R. Il les a créés dans la justice et la sainteté.

D. Que faut-il entendre par cet état de justice et de sainteté?

R. Il faut entendre que dès le commencement de leur création, les Anges étaient purs, ornés de la grâce sanctifiante, des vertus théologales, de dons admirables et dans un état de bonheur.

D. Ce bonheur était-il parfait?

R. Non, puisqu'ils pouvaient le perdre, ayant été créés dans un état d'épreuve, avec la liberté, pendant quelque temps, de faire le bien ou le mal.

6e *D. Sont-ils tous demeurés dans cet état?*

R. Non, il y en a un grand nombre qui ont péché en se révoltant contre Dieu.

D. Quel fut le péché des mauvais Anges?

R. Un péché d'orgueil. « C'est par l'orgueil, » dit Tobie, « que tout mal a commencé. »

D. En quoi consiste leur orgueil?

R. Parmi les docteurs, les uns le font consister dans leur folle prétention de s'arroger les honneurs dûs à Dieu seul, le souverain domaine sur toutes les créatures; les autres, dans leur rébellion contre le mystère de l'Incarnation que Dieu leur révéla; ils furent blessés de la préférence donnée à la nature humaine.

D. Comment s'appelle l'Ange qui se mit à la tête des révoltés?

R. Lucifer.

D. Quelle est la signification de ce mot?

R. Lucifer signifie porte-lumière, tout brillant de lumière, parce que primitivement cet Ange était doué des qualités les plus brillantes; et c'est pour cette raison qu'il entraîna dans la rébellion un si grand nombre d'Anges.

D. Quel fut l'Ange qui combattit contre Lucifer, en se plaçant à la tête des bons Anges?

R. Ce fut l'Archange saint Michel, qui s'écria :

« Qui est semblable à Dieu ! » C'est par ce cri qu'il fut vainqueur.

D. Quelle fut la punition que Dieu infligea aux Anges révoltés ?

R. Ce fut : 1° la perte du ciel ; 2° le supplice de l'enfer où ils ont été précipités ; 3° la privation d'une partie de la science qui leur avait été donnée.

D. Le péché des Anges fut-il plus inexcusable que celui de l'homme ?

R. Oui : 1° parce qu'ils connaissaient plus parfaitement Dieu, sa bonté, sa puissance, ses perfections ; 2° parce qu'ils n'avaient point de corps comme l'homme.

D. Tous les mauvais Anges sont-ils en enfer ?

R. D'après les Apôtres saint Pierre et saint Paul, il est certain que tous les démons ne sont pas continuellement dans l'enfer, quoique tous portent l'enfer avec eux. Il y en a dans les régions de l'air, selon les expressions de saint Paul, et selon le témoignage de saint Augustin.

D. Quelle est leur occupation ?

R. Leur occupation est de tenter les hommes et de les porter à faire le mal.

D. Quel est le motif qui les porte à nous tenter ?

R. La jalousie et la haine : ils sont jaloux du bonheur que Dieu nous a promis ; ils voudraient nous l'enlever et nous entraîner avec eux dans l'enfer. Ils ont contre Dieu une haine implacable, et ils cherchent à le faire offenser par les hommes.

D. Comment nous tentent-ils ?

R. Par des pensées mauvaises, des conseils perfides, par des scandales et des exemples pernicieux.

D. Les démons peuvent-ils nous faire pécher malgré nous?

R. Non : nous pouvons toujours leur résister; nous avons, pour les vaincre, des armes que Dieu a mises en notre pouvoir.

D. Quelles sont ces armes?

R. Les principales sont : la vigilance, la prière, le jeûne, les sacrements, le signe de la croix, et l'eau bénite employée avec foi.

D. Pourquoi Dieu permet-il au démon de nous tenter?

R. Pour tirer le bien du mal, dit saint Augustin.

D. Quel est le bien qui résulte des tentations?

R. 1° Les tentations procurent la gloire de Dieu en cette vie et en l'autre; 2° elles nous procurent les plus grands avantages spirituels pour le temps et pour l'éternité.

D. Comment les tentations procurent-elles la gloire de Dieu en ce monde?

R. Par les résistances et les victoires des âmes fidèles, avec le secours des mérites de Jésus-Christ, victoires qui couvrent de honte le tentateur.

D. Comment la procurent-elles en l'autre vie?

R. En ce que dans le ciel nous glorifierons d'autant plus Dieu, que nous aurons remporté ici-bas de plus grandes, de plus nombreuses, de plus difficiles victoires.

D. Comment les tentations procurent-elles l'avantage spirituel des âmes dans le temps?

R. Les tentations nous portent à prier; elles remédient à l'orgueil, en nous humiliant; elles nous purifient des fautes passées, nous fortifient par les luttes que nous soutenons, et augmentent la grâce sanctifiante par une foule d'actes de vertu qu'elles nous font produire.

D. Comment les tentations procurent-elles l'avantage spirituel de nos âmes pour l'éternité?

R. En ce qu'elles nous font acquérir tous les jours de nouveaux mérites pour le ciel, où nous jouirons d'une félicité d'autant plus grande, que nous aurons plus longtemps et plus vaillamment combattu sur la terre.

7e *D. Quelle a été la récompense des bons Anges?*

R. La gloire éternelle.

D. En quoi consiste cette gloire éternelle?

R En un état fixe de sainteté et de bonheur parfait.

D. Expliquez-nous cette double récompense.

R. 1o Les Anges sont fixés dans un état de sainteté, confirmés en grâce, de manière qu'ils ne peuvent plus pécher; ils ne peuvent plus perdre l'amitié de Dieu, et toute erreur leur est devenue impossible; 2o ils ne peuvent plus cesser d'être heureux.

D. Quels sont les différents noms qu'on donne aux Anges qui sont restés fidèles?

R. On les appelle les bons Anges, les saints Anges, les Esprits bienheureux, les Princes de la cour céleste, les Ministres de la volonté de Dieu.

8e *D. Quels offices les bons Anges exercent-ils particulièrement envers les hommes?*

R. Il y en a qui sont nos gardiens et nos protecteurs, et qui offrent à Dieu nos prières.

Le nombre des bons Anges est-il bien grand?

R. Il est innombrable. Le prophète Daniel, qui représente Dieu assis sur son trône, dit : « Qu'un million d'Anges le servent et que mille millions sont « présents devant lui. »

D. Tous les Anges sont-ils égaux en dignité?

R. Non : ils diffèrent entre eux par les rangs qu'ils occupent dans le ciel.

D. Y a-t-il des degrés parmi les bons Anges?

R. D'après la Sainte Écriture, les bons Anges se divisent en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie se divise en trois chœurs.

D. Nommez les neuf chœurs des Anges?

R. Les Séraphins, les Chérubins, les Trônes, les Dominations, les Principautés, les Puissances, les Vertus, les Archanges et les Anges.

D. Quels sont ceux qui composent la première hiérarchie?

R. Ce sont les Séraphins, les Chérubins et les Trônes.

D. Quels sont ceux qui forment la seconde?

R. Les Dominations, les Principautés et les Puissances.

D. Quels sont ceux qui composent la troisième?

R. Les Vertus, les Archanges et les Anges.

D. A quoi est spécialement destiné chaque chœur d'Anges?

R. A nous faire connaître, admirer et honorer quelque perfection divine.

D. A quoi sont destinés les Séraphins, les Chérubins et les Trônes, qui composent la première hiérarchie?

R. Les Séraphins, à représenter et honorer l'amour du Saint-Esprit; les Chérubins, la science et la sagesse du Fils; les Trônes, la sainteté et la majesté du Père.

D. A quoi sont destinés les Dominations, les Principautés et les Puissances, qui forment la seconde hiérarchie?

R. Les Dominations, à représenter le souverain domaine de Dieu; les Principautés, son autorité de législateur suprême; et les Puissances, son pouvoir sans bornes.

D. A quoi sont destinés les Vertus, les Archanges et les Anges?

R. Les Vertus, à représenter la force inébranlable dans les opérations divines; les Archanges, la Providence divine relativement à l'Église, aux royaumes et aux œuvres d'une grande importance; les Anges, la Providence relativement à tout le reste.

D. L'Écriture Sainte nous fait-elle connaître le nom de quelques Anges?

R. Elle ne nous fait connaître que le nom de trois: saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël.

D. Quelle est la signification de chacun de ces noms?

R. Michel signifie : « Qui est semblable à Dieu ? » Gabriel : « Force de Dieu. » Raphaël : « Remède ou médecine de Dieu. » La signification des noms de ces trois Anges est prise des fonctions que chacun d'eux eut à remplir sur la terre.

D. Pourquoi saint Michel est-il ainsi appelé ?

R. Parce qu'il se mit à la tête des Anges fidèles contre Lucifer, par ce cri de ralliement : « Qui est semblable à Dieu ? »

D. Pourquoi saint Gabriel est-il ainsi appelé ?

R. Parce que c'est lui qui vint annoncer le mystère de l'Incarnation divine, qui est le chef-d'œuvre de la Toute-Puissance de Dieu.

D. Pourquoi saint Raphaël est-il ainsi nommé ?

R. Parce qu'il délivra de l'influence diabolique l'épouse du jeune Tobie, et qu'au moyen du fiel d'un poisson, il guérit Tobie le père de la cécité dont il était atteint.

D. Outre les fonctions d'aimer, d'adorer et de bénir Dieu, les Anges n'en ont-ils pas d'autres ?

R. Il y en a qui sont, en outre, chargés d'exercer dans l'univers un ministère d'ambassade, de vigilance ou de protection sur les états, sur les provinces, sur les villes et sur chaque homme en particulier.

D. Comment s'appelle l'Ange qui est chargé de chaque homme en particulier ?

R. Il s'appelle Ange Gardien.

D. Est-il certain que chacun de nous a un Ange Gardien ?

R. Oui : la Sainte Écriture nous apprend que Dieu

a donné à chacun de nous un Ange Gardien : « Dieu, » dit Daniel, « a commandé à ses Anges de vous garder dans toutes vos voies. »

D. Quand est-ce que Dieu nous donne un Ange Gardien ?

R. Dès notre conception, puisque Jésus-Christ nous enseigne que les petits enfants ont un Ange. « Elle est si grande, la dignité des âmes, » dit saint Jérôme, « que chacune d'elles est confiée à la garde d'un Ange dès le moment de la naissance, » avant même le baptême.

D. Quels services nous rend l'Ange Gardien ?

R. Il prie pour nous, il offre à Dieu nos prières et nos bonnes actions, il nous inspire de bonnes pensées, nous défend contre le démon et nous protége dans les périls.

D. Est-il bien vrai que nos Anges Gardiens présentent à Dieu nos prières ?

R. Oui : c'est ce que l'Ange Raphaël dit à Tobie. Ainsi l'Ange Gardien offre à Dieu nos bonnes œuvres, nos larmes de repentir, de résignation et d'amour.

D. Qu'entendez-vous lorsque vous dites que l'Ange Gardien nous inspire de bonnes pensées ?

R. J'entends qu'il dirige nos pensées vers Dieu par de saintes inspirations, par d'utiles souvenirs, par de secrètes impressions qui nous pressent de faire ou d'éviter telle ou telle chose.

D. Comment nous défend-il des attaques du démon ?

R. En diminuant son influence, en découvrant les

piéges qu'il nous tend, en nous inspirant l'horreur du péché qu'il nous propose, en nous invitant à recourir à la prière.

D. Comment l'Ange Gardien nous protége-t-il pour le corps?

R. Par des préservations étonnantes, par des craintes inexplicables qui nous arrêtent subitement en présence d'un danger dont nous n'avions pas le moindre soupçon, par des secours inattendus. « Les « Anges vous porteront dans leurs mains, » dit David, « pour vous préserver de heurter votre pied contre la « pierre. »

D. Les Anges Gardiens ne nous rendent-ils pas leurs bons offices même après notre mort?

R. Ils présentent notre âme à Dieu après la mort; ils nous continuent leurs bons offices dans le Purgatoire.

9e *D. Quels sont nos devoirs envers notre Ange Gardien?*

R. Nous devons aimer notre Ange Gardien, respecter sa présence, l'invoquer et être fidèle à ses inspirations.

D. Pourquoi devons-nous aimer notre Ange Gardien?

R. 1° Parce qu'il est doué des qualités les plus aimables; 2° parce qu'il a pour nous une tendresse plus que fraternelle; 3° parce qu'il est le compagnon le plus fidèle de notre pélerinage sur la terre; 4° parce qu'il nous délivre de bien des maux et nous comble de toutes sortes de biens.

D. Que faut-il faire pour respecter sa présence?

R. Eviter tout ce qui peut lui déplaire : le péché. « Où que vous soyez , » dit saint Bernard, « dans « quelque endroit solitaire que vous vous trouviez , « respectez votre Ange, gardez-vous d'oser faire de- « vant lui ce que vous n'oseriez faire devant moi. »

D. Qu'est-ce qu'invoquer l'Ange Gardien ?

R. C'est recourir à lui avec une confiance sans bornes, le matin, le soir, ainsi que dans nos dangers , dans nos tentations et dans nos peines.

D. Qu'est-ce qu'être docile aux bonnes inspirations de l'Ange Gardien ?

R. C'est éviter le mal qu'il nous engage à fuir, et faire avec la plus grande docilité tout le bien qu'il nous suggère.

10e *D. Comment appelle-t-on les mauvais Anges qui ont été précipités dans l'enfer ?*

R. On les appelle les Démons.

D. Ne désigne-t-on pas le démon sous d'autres noms ?

R. On le nomme encore : 1° l'Ange prévaricateur ; 2° l'Ange déchu ; 3° l'Esprit malin ; 4° l'Esprit du mal ; 5° le Tentateur ; 6° le Diable ; 7° Satan ; 8° l'Ancien Serpent ; 9° le Père du mensonge ; 10° le Prince du monde.

D. Pourquoi l'appelle-t-on l'Ange prévaricateur , l'Ange déchu , l'Esprit du mal , l'Esprit malin ?

R. Parce que ces Esprits rebelles ont introduit le mal dans le monde ; qu'ils sont tombés du haut rang où les avait placés le Créateur dans un état de dégra-

dation et de malheur inexprimable ; Esprits du mal, parce que leur malice est absolue et incomparable.

D. Pourquoi l'appelle-t-on Tentateur, Diable, Satan?

R. Parce qu'il ne cesse de tenter les hommes; Diable signifie accusateur, calomniateur, parce qu'il a osé accuser Dieu d'avoir trompé nos premiers parents par la menace de mort; Satan signifie ennemi, parce qu'il s'est fait le grand ennemi de Dieu et du genre humain.

D. Pourquoi l'appelle-t-on l'Ancien Serpent, le Père du mensonge, le Prince du monde?

R. On l'appelle l'Ancien Serpent, parce qu'il prit cette forme pour séduire nos premiers parents; Père du mensonge, parce qu'il emploie toutes sortes de ruses, de tromperies pour perdre les hommes; Prince du monde, parce qu'il est le roi du monde profane que Dieu a maudit à cause de ses scandales; il est le roi des pécheurs qui se séparent de Dieu.

D. Devons-nous craindre le démon?

R. Oui, parce qu'il est un ennemi acharné et dangereux par les piéges qu'il nous tend.

Un Indien disait : « Quand je voyage, je pense que « mon Ange Gardien passe devant moi, et je le suis. » Faites de même, mes enfants; ne dites jamais que vous êtes seuls, car votre Ange Gardien est toujours auprès de vous. Rappelez-vous que c'est un prince du ciel, et ne faites pas en sa présence ce que vous n'oseriez pas faire devant moi. Votre Ange Gardien est votre meilleur ami, ne le contristez pas par votre mauvaise conduite; ne le forcez pas à vous accuser un jour devant Dieu; mais réjouissez-le par votre

sagesse et conservez toujours votre âme pure, afin qu'il la présente lui-même au Seigneur après votre mort.

Quand vous serez tentés, rappelez-vous la présence de votre Ange Gardien; récitez souvent la prière : « Ange de Dieu qui êtes mon gardien, etc.... », à laquelle l'Eglise a attaché des indulgences.

LEÇON CINQUIÈME

Du premier Homme et de son Péché

1re *D. Qui a été le premier homme?*

R. Adam.

2e *D. Et la première femme?*

R. Ève.

D. Que signifie le mot *Adam?*

R. Il signifie *terre*, parce qu'il fut formé du limon de la terre.

D. Que signifie le mot *Ève?*

R. *Vie* ou *source de la vie*, parce qu'elle était destinée à être la mère de tous les hommes.

D. Comment savons-nous que Dieu a créé l'homme et la femme?

R. Par la Sainte Écriture, qui nous raconte ce fait dans la Bible, au livre de la Genèse.

D. Dieu, au commencement, créa-t-il plusieurs hommes?

R. Non : la Sainte Écriture nous apprend que Dieu créa un seul homme et une seule femme.

D. Dieu créa-t-il la femme en même temps que l'homme ?

R. Non : Dieu créa d'abord l'homme seul, et puis la femme, en formant son corps d'une des côtes d'Adam, pendant un sommeil qu'il lui envoya.

3e *D. Qu'est-ce que l'homme ?*

R. L'homme est une créature raisonnable, composée d'un corps et d'une âme.

D. Pourquoi dites-vous que l'homme est une créature ?

R. Pour montrer qu'il ne tient pas l'existence de lui-même, mais qu'il l'a reçue de Dieu.

D. Dieu a-t-il créé le corps du premier homme ?

R. Non : Dieu ne le tira point du néant, mais il le façonna avec une sorte de boue qu'on appelle limon de la terre.

D. Et son âme ?

R. Dieu la créa et l'unit au corps de l'homme.

D. Il y a donc dans l'homme un corps et une âme ?

R. Oui : il y a dans l'homme un corps que nous voyons, et une âme raisonnable que nous ne voyons pas.

D. Comment savons-nous que l'homme est composé d'un corps et d'une âme ?

R. La Sainte Écriture dit que Dieu, après avoir formé le corps de l'homme. « inspira sur sa face un « souffle de vie, » et que l'homme devint « une âme « vivante ; » et dans le saint Évangile, il est dit : « Ne

« craignez pas ceux qui ne peuvent que tuer le corps, « mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et « le corps dans l'enfer. »

D. Dieu crée-t-il l'âme de chacun de nous comme il a créé les âmes de nos premiers parents?

R. Oui, Dieu les crée de la même manière.

4e *D. Qu'est-ce que l'âme de l'homme?*

R. Notre âme est un esprit immortel qui a été fait à l'image de Dieu, capable de le connaître, de l'aimer et de le posséder.

D. Qu'est-ce qu'un esprit?

R. C'est un être qui n'a pas de corps et qui ne peut tomber sous nos sens.

D. Qu'est-ce à dire que notre âme est immortelle?

R. Cela veut dire qu'elle ne mourra pas : elle n'aura point de fin.

D. Pourquoi dit-on que notre âme est immortelle, et non pas qu'elle est éternelle?

R. Parce que Dieu seul est éternel. Lui seul n'a pas eu de commencement et n'aura jamais de fin; tandis que l'âme de l'homme n'aura pas de fin, quoiqu'elle ait eu un commencement.

D. Comment savons-nous que notre âme est immortelle?

R. Par la Sainte Écriture, par le Symbole des Apôtres, qui affirme la vie éternelle.

D. De quelle manière notre âme est-elle l'image de Dieu?

R. Comme Dieu, notre âme est esprit; comme Dieu elle pense, elle connaît, elle comprend, elle

aime, elle agit librement ; et enfin comme Dieu elle vivra toujours.

D. Peut-on dire que l'âme est une entière ressemblance de Dieu ?

R. Il n'y a que le Fils de Dieu qui soit une image parfaite du Père ; il y aura toujours une distance infinie entre Dieu et notre âme.

D. Quelle conclusion faut-il tirer des avantages accordés à notre âme ?

R. Il faut remercier Dieu auteur de si beaux dons, nous en servir pour sa plus grande gloire, respecter son image, éviter avec le plus grand soin tout ce qui la dégraderait : le vice et le péché.

5e *D. Pourquoi appelle-t-on Adam et Eve nos premiers parents ?*

R. Parce que tous les hommes en sont descendus.

D. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que tous les hommes descendissent d'un seul père, d'une seule mère ?

R. Pour établir entre eux une intime union et une espèce de parenté.

6e *D. En quel état Dieu créa-t-il nos premiers parents ?*

R. Il les créa dans l'état d'innocence, c'est-à-dire, dans la justice et la sainteté.

D. Qu'entendez-vous en disant que nos premiers parents furent créés dans l'état d'innocence ?

R. Cela veut dire qu'au moment de leur création, Adam et Eve n'avaient aucun péché dans leur âme ; ils étaient purs devant Dieu, ils aimaient ce bon maître et en étaient aimés.

D. Qu'est-ce à dire que nos premiers parents furent créés en état de justice?

R. Cela veut dire qu'en arrivant au monde, leur esprit était droit, ainsi que leur cœur; l'esprit était éclairé des lumières de la vérité, sans aucun mélange d'erreur, et la volonté était portée au bien et n'avait aucun penchant pour le mal. Leur âme était de plus ornée de la grâce sanctifiante et de toutes les vertus infuses.

D. Leur corps était-il sujet aux maladies et à la mort?

R. Non: les maladies, les fatigues, les infirmités, le froid, la chaleur, la mort, leur étaient inconnus.

D. Où Dieu plaça-t-il Adam et Ève?

R. Dans un lieu de délices, appelé Paradis terrestre, pour le distinguer du Paradis céleste où vont les âmes des justes après leur mort.

D. Qu'est-ce à dire que le Paradis terrestre était un lieu de délices?

R. Cela veut dire que nos premiers parents jouissaient d'un bonheur pour l'âme comme pour le corps.

D. Devaient-ils toujours habiter ce séjour de délices?

R. Non: après avoir mené une vie douce et tranquille quelque temps sur la terre, ils auraient été transportés au Ciel sans mourir, pour y être éternellement heureux.

7e *D. Demeurèrent-ils longtemps dans cet état?*

R. Non: ils désobéirent à Dieu en mangeant du fruit dont il leur avait défendu de manger.

D. Pourquoi Dieu avait-il fait cette défense à nos premiers parents?

R. Pour leur faire sentir leur dépendance, pour éprouver leur fidélité, leur obéissance, et leur faire mériter le bonheur qu'il leur destinait.

D. Comment s'appelait l'arbre dont le fruit avait été défendu à nos premiers parents sous peine de mort.

R. Il s'appelait l'arbre de la science du bien et du mal.

D. Pourquoi était-il ainsi appelé ?

R. Parce qu'en transgressant la défense que Dieu leur avait faite, nos premiers parents devaient connaître le grand mal du péché, qu'ils ignoraient dans l'état d'innocence, et le prix du bonheur dont ils jouissaient auparavant.

D. Cette défense était-elle bien difficile à observer ?

R. Non certes, puisque nos premiers parents avaient le libre usage des autres fruits si divers et si abondants du Paradis terrestre.

D. Qui porta nos premiers parents à désobéir à Dieu ?

R. Le démon, caché sous la forme d'un serpent.

D. Quel motif porta le démon à tenter nos premiers parents ?

R. La jalousie qu'il avait de leur bonheur et sa haine pour Dieu.

D. A qui s'adressa d'abord le démon ?

R. A la femme : il savait que sa nature est plus faible que celle de l'homme, et il espérait s'en faire un aide pour la séduction d'Adam, ce qui ne fut que trop vrai.

D. Comment Eve ne fut-elle pas effrayée à la vue du serpent ?

R. Parce que, dans l'état d'innocence, tous les animaux étaient dociles à l'homme ; le lion, le tigre et l'ours étaient aussi doux que l'agneau ; le serpent n'avait rien que d'agréable aux yeux d'Ève, et le démon put même embellir cette forme par des prestiges.

D. Comment Adam se laissa-t-il si facilement séduire ?

R. Par une trop grande complaisance pour sa femme, qui par les charmes de son innocence lui avait inspiré une confiance d'autant plus illimitée, que cette manducation n'avait eu encore pour elle aucun mauvais résultat.

D. Le péché de nos premiers parents fut-il bien grave ?

R. Ce fut un crime énorme, dans lequel sont renfermés cinq caractères horribles : caractère d'orgueil, d'impiété, de révolte, d'ingratitude, de gourmandise.

D. Comment le péché d'Adam et d'Ève renferme-t-il un caractère d'orgueil ?

R. Parce qu'en le commettant, ils cédèrent à l'ambition de devenir semblables à Dieu.

D. Comment renferme-t-il un caractère d'impiété ?

R. Parce qu'en ajoutant foi aux paroles mensongères du démon, ils osèrent croire que Dieu les avait trompés en les menaçant de la mort ; il y avait encore un blasphème, puisque c'était nier la véracité de Dieu.

D. Comment renferme-t-il un caractère de révolte ?

R. Parce qu'ils ne craignirent pas les châtiments dont ils étaient menacés.

D. Comment renferme-t-il un caractère d'ingratitude ?

R. Parce que Dieu les avait comblés de toutes sortes de biens dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel.

D. Comment renferme-t-il un caractère de gourmandise ?

R. Parce que l'attrait du fruit défendu et le plaisir de contenter le goût contribuèrent à la violation de la défense que Dieu leur avait faite.

8e D. *Quelle fut la punition de leur péché ?*

R. *1° Ils devinrent ennemis de Dieu, esclaves du démon, et dignes de l'enfer; 2° ils furent assujettis à la mort et à toutes les misères du corps et de l'âme que nous souffrons maintenant; 3° ils transmirent leur péché et ses suites à leurs descendants.*

D. Quel fut donc le premier châtiment ?

R. La perte de l'état de la grâce sanctifiante, de l'amitié de Dieu.

D. Que veulent dire ces mots : *esclaves du démon ?*

R. Que nos premiers parents, par leur chute, tombèrent sous l'influence du démon, qui acquit le droit d'exercer sur leur âme et sur leur corps un pouvoir plus ou moins funeste.

D. Après leur chute, nos premiers parents demeurèrent-ils dans le Paradis terrestre ?

R. Non, ils en furent ignominieusement chassés comme des indignes, comme des ingrats.

D. Que faut-il entendre par la condamnation à l'enfer?

R. Il faut entendre qu'ils furent condamnés aux peines de l'enfer, à la privation éternelle de la vue de Dieu dans le ciel, et à l'affreux tourment du feu éternel.

D. Quelles sont les misères du corps?

R. Les maladies, les infirmités, la faim, la soif, le froid, la chaleur, la fatigue dans le travail, la mort, avec les angoisses qui la précèdent, et l'humiliante décomposition que lui réserve le tombeau.

D. Quelles sont les misères de l'âme?

R. Celles qui affectent l'esprit, la mémoire: l'ignorance, l'oubli; celles qui affectent le cœur, la volonté: la propension au mal, la difficulté de faire le bien; et la paix de l'âme fut altérée par l'ennui, la tristesse et le remords.

D. Sont-ce là les seuls châtiments du péché de nos premiers parents?

R. Il y a encore la perte d'une partie de l'empire que Dieu leur avait donné sur les animaux, qui fuient l'homme; et quelques-uns lui refusent non-seulement l'obéissance, mais se révoltent contre lui.

D. Adam et Ève ont-ils fait pénitence de leur péché, et croit-on qu'ils soient sauvés?

R. Adam a pleuré son péché pendant 930 ans, et l'on croit communément que l'un et l'autre sont sauvés.

D. Le péché d'Adam et d'Ève s'est-il communiqué à leurs descendants ?

R. Oui, et nous naissons tous coupables du péché de nos premiers parents, et sujets à tous les maux que ce péché causa dans leur âme et dans leur corps.

D. Comment savons-nous que le péché d'Adam a été transmis à tous ses descendants ?

R. Nous le savons par la Sainte Écriture : « Nul homme n'est exempt de souillure, pas même l'enfant. » Et l'Apôtre saint Paul affirme « que c'est par le péché d'un seul homme que la mort est entrée dans le monde, et qu'elle a passé en tous les hommes, parce qu'en lui tous ont péché. »

D. Comprenons-nous comment nous naissons tous coupables du péché qui fut commis par nos premiers parents ?

R. Non, mais nous le croyons cependant, parce que Dieu nous l'a révélé.

D. Les hommes, portés au mal par suite du péché originel, sont-ils nécessités à le faire ?

R. Non, puisqu'ils ont la liberté de faire le bien, et la grâce qui vient à leur secours pour les aider à éviter le mal.

D. Mais ne semble-t-il pas injuste que nous héritions du péché de nos premiers parents ?

R. Non, parce que Dieu ne nous impute pas l'acte personnel du péché d'Adam, mais seulement l'état de péché qui en est la suite inséparable, la privation de la grâce sanctifiante à laquelle nous n'avions aucun droit : il n'y a donc là aucune injustice. (Voir le

Catéchisme du Catéchiste, tome 1er, chapitre VI, article III.)

D. Pourquoi appelle-t-on ce péché *péché originel?*

R. Parce qu'il nous vient de notre premier père, et que nous naissons avec lui, et aussi parce qu'il est la source de tous nos maux.

Mes enfants, si Ève n'avait point écouté le démon, elle n'aurait pas péché; chassez donc le mauvais esprit toutes les fois qu'il vous suggérera la pensée de mal faire, car cet esprit jaloux et méchant ne cherche qu'à vous rendre malheureux.

LEÇON SIXIÈME

Second Article du Symbole

De la Promesse du Messie et de la nécessité de sa venue

1re *D. Adam et Ève se sont-ils perdus sans ressource avec leur postérité?*

R. Leur perte et leur malheur eussent été sans ressource, si Dieu ne leur eut fait miséricorde.

D. Dieu n'a donc pas abandonné l'homme après son péché?

R. Dieu aurait pu, sans manquer à sa justice, l'abandonner, puisqu'il s'était perdu par sa faute; mais dans son ineffable miséricorde il en a eu pitié.

2e *D. Quelle a été la miséricorde que Dieu a faite aux hommes après le péché d'Adam?*

R. Dieu promit de leur envoyer un Rédempteur.

D. Quand Dieu fit-il à l'homme la promesse consolante de Celui qui devait le sauver lui et toute sa postérité?

R. Ce fut aussitôt après sa chute, afin d'ouvrir le cœur de ces deux coupables à l'espérance du pardon, et de les consoler de l'état malheureux dans lequel ils étaient tombés par leur faute.

D. En quels termes cette promesse a-t-elle été faite?

R. Après avoir traité les deux coupables avec une juste sévérité, Dieu s'adressant au démon caché dans le serpent, lui dit : « Qu'une femme, ou le rejeton d'une femme, lui écraserait la tête. »

D. Que dit le concile du Vatican au sujet de ces paroles?

R. Que dans cet oracle divin fut montré clairement et manifestement le Rédempteur miséricordieux du genre humain, c'est-à-dire, le Fils unique de Dieu, Jésus-Christ, et fut désignée sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie.

D. Cette promesse a-t-elle été plusieurs fois renouvelée?

R. Oui, elle fut renouvelée plusieurs fois au peuple que Dieu s'était choisi dans la personne d'Abraham, neuvième descendant de Sem.

D. Pourquoi Dieu choisit-il ce saint Patriarche?

R. Il le choisit pour être la tige d'un peuple innombrable, destiné à conserver dans sa famille, avec l'his-

toire primitive du monde, le dépôt de la vraie Religion et le dogme fondamental de la promesse du Messie.

D. De quels noms ce peuple est-il appelé ?

R. On l'appelle peuple de Dieu, le peuple choisi ; — le peuple Israélite, à cause du Patriarche Jacob, qui avait été surnommé Israël ; — le peuple Juif, à cause de Juda, chef de la première tribu.

D. Quels sont ceux que Dieu chargea d'annoncer à son peuple la venue du Sauveur ?

R. Ce furent les Patriarches et les Prophètes.

D. Qu'étaient les Patriarches ?

R. Les Patriarches étaient les chefs des familles demeurées fidèles à Dieu.

D. Quels étaient les plus anciens et les plus illustres des Patriarches ?

R. Adam, Enoch, Noé ; Abraham, le plus grand de tous ; Isaac, son fils ; Jacob, père et chef des douze tribus d'Israël.

D. Qu'étaient les Prophètes ?

R. Des hommes inspirés de Dieu, qui parlaient en son nom et qui avaient reçu le don de faire connaître certains évènements, dont la réalisation dépendait uniquement de la volonté de Dieu.

D. Quelle était leur mission ?

R. La principale était d'annoncer d'une manière de plus en plus détaillée et précise l'avènement du Messie, les circonstances qui devaient le précéder et le suivre.

D. Combien y a-t-il eu de Prophètes ?

R. Quatre grands Prophètes, et douze petits Prophètes.

D. Nommez les quatre grands Prophètes.

R. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

D. Pourquoi leur donne-t-on le nom de grands Prophètes ?

R. A cause de la haute importance, de l'étendue et de la sublimité de leurs prophéties.

D. Quels sont les douze petits Prophètes ?

R. Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie.

D. Outre les promesses et les prophéties, Dieu n'a-t-il pas employé d'autres moyens pour faire connaître le Messie ?

R. Dieu a voulu nous le représenter avant sa venue par la vie et les actions de certains personnages, et aussi par des figures.

D. Quelles sont les principales personnes qui ont figuré le Messie ?

R. Adam, Abel, Noé, Melchisédech, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Josué, Gédéon, Samson, David, Salomon, Jonas.

D. Quels sont les objets emblématiques du Messie ?

R. L'agneau pascal, le serpent d'airain, les quatre espèces de sacrifices.

D. Quel était l'objet de ces sacrifices ?

R. L'adoration, l'action de grâces, l'expiation et la demande.

3e *D. Qu'entendez-vous par ce Rédempteur ?*

R. J'entends un Médiateur entre Dieu et les hommes,

qui devait satisfaire pour leurs péchés, les réconcilier avec Dieu et leur ouvrir le ciel.

D. Que signifie le mot *Médiateur*, donné au Messie?

R. Il signifie quelqu'un qui s'interpose entre deux personnes ennemies l'une de l'autre, pour les réconcilier. Par le péché originel, l'homme avait encouru l'inimitié de Dieu; il fallait un médiateur qui le réconciliât avec cette divine majesté, et lui rendît le droit au céleste héritage qu'il avait perdu.

4e *D. Que serions-nous devenus si Dieu n'avait pas envoyé sur la terre ce Rédempteur?*

R. Sans ce Rédempteur, tous les hommes auraient été perdus à jamais.

D. Que signifie ce mot *Rédempteur?*

R. Il signifie quelqu'un qui achète de nouveau ce qui avait été vendu. Nous avions été vendus au démon et à l'enfer par le péché d'Adam; il fallait nous racheter, sans quoi nous fussions restés sa propriété pendant toute l'éternité.

5e *D. Que devait être ce Rédempteur?*

R. Il devait être Dieu et homme tout ensemble, pour satisfaire à Dieu d'une manière convenable pour les péchés des hommes.

D. Pourquoi était-il nécessaire que ce Rédempteur fût Dieu?

R. Pour que sa mort eût un mérite infini, seul capable de satisfaire à la justice divine.

D. Pourquoi fallait-il qu'il fût homme?

R. Parce que, pour prier, souffrir, s'humilier et

mourir, il fallait avoir un corps; car un Dieu ne pouvait ni prier, ni s'humilier, ni souffrir, ni mourir.

6e *D. Dieu a-t-il envoyé ce Rédempteur sur la terre aussitôt après le péché d'Adam?*

R. Non: Dieu le promit aussitôt après le péché d'Adam; mais il ne l'a envoyé qu'environ quatre mille ans après.

D. Pourquoi a-t-il attendu quatre mille ans avant d'envoyer le Messie promis?

R. Pour que les hommes comprissent mieux l'excès des misères où le péché les avait conduits, le besoin qu'ils avaient d'un Sauveur qui les en délivrât, et pour leur faire mieux apprécier le prix du bienfait de la Rédemption.

D. Les hommes firent-ils pendant ces quatre mille ans l'expérience de leur misère?

R. Ils en firent l'expérience la plus déplorable: ils perdirent peu à peu la connaissance des vérités les plus nécessaires, leur cœur succomba aux plus mauvaises passions, la famille et la société tombèrent dans le désordre, la terre fut le théâtre des crimes les plus affreux.

D. Par combien d'états Dieu a-t-il fait passer les hommes pendant ces quatre mille ans?

R. Par l'état de nature ou de loi orale, et par l'état de loi écrite.

D. Qu'entendez-vous par l'état de nature ou de loi orale?

R. Celui pendant lequel les hommes n'avaient, pour se conduire, que la révélation primitive et surnatu-

relle que les parents enseignaient oralement aux enfants : c'était là un moyen sûr et facile de conservation, à cause de l'extrême longévité des Patriarches.

D. Combien de temps a duré ce premier état ?

R. Environ deux mille-cinquante ans.

D. Qu'entendez-vous par l'état de loi écrite ?

R. J'entends le temps qui s'écoula depuis que Dieu donna par écrit à Moïse le Décalogue, primitivement révélé, les cérémonies qui devaient être observées et les sacrifices qui devaient être offerts.

D. Combien de temps a duré le second état de la loi écrite ?

R. Quinze cents ans, après lesquels Dieu envoya enfin le Messie si souvent promis et si longtemps désiré.

7e *D. Sous quel nom ce Rédempteur était-il connu avant sa venue ?*

R. On le nommait ordinairement le Messie.

D. Que veut dire le mot *Messie* ?

R. Il signifie qui doit être envoyé.

8e *D. Tous les hommes qui sont morts avant la venue du Messie sont-ils damnés ?*

R. Non : ils ont pu être sauvés par les mérites du Messie qui devait un jour venir sur la terre.

D. Que fallait-il à tous les hommes, pour être sauvés, pendant le temps qui a précédé la venue du Messie ?

R. Il leur fallait : 1o la foi surnaturelle en un seul Dieu rémunérateur et vengeur ; 2o l'observation de tous les préceptes graves de la loi naturelle et de tous ceux

qu'ils connaissaient avoir été révélés par Dieu à Adam; 3° la contrition parfaite après avoir péché mortellement; 4° pour les Juifs, il fallait de plus observer les lois cérémoniales et judiciaires données par Moïse.

D. Quelles lois Dieu avait-il données au peuple Juif par le ministère de Moïse?

R. Des lois judiciaires, des lois cérémoniales et des lois morales.

D. Qu'étaient les lois judiciaires?

R. C'étaient celles qui réglaient comment le peuple devait être jugé et gouverné.

D. Qu'étaient les lois cérémoniales?

R. C'étaient celles qui réglaient le culte extérieur que l'on rendait à Dieu.

D. Qu'étaient les lois morales?

R. C'étaient celles qui réglaient les actions, afin qu'elles fussent honnêtes et bonnes. Ces lois, qui ne sont autres que le Décalogue, nous obligent encore nous chrétiens; les autres ont été abrogées par la venue du Messie.

D. Les hommes furent-ils fidèles à employer ces moyens sous l'une et l'autre loi?

R. Nous voyons chez le peuple de Dieu un certain nombre d'hommes qui y furent fidèles.

D. Quels sont les principaux justes de la loi orale?

R. Adam et Eve, qui ont fait pénitence; Abel, Seth, qui naquit après la mort d'Abel; Enoch, père de Mathusalem, qui fut enlevé de la terre sans mourir; Noé, que Dieu sauva du déluge avec toute sa fa-

mille ; Sem, fils de Noé ; Abraham, que Dieu sauva de l'idolâtrie, et choisit, comme nous l'avons dit, pour en faire le père de son peuple ; Isaac, Jacob et Joseph.

D. Y a-t-il eu des justes parmi les Gentils sous la loi orale ?

R. La Sainte Écriture mentionne Job, de la terre de Hus, et Melchisédech, roi de Salem.

D. Y en a-t-il eu sous la loi écrite ?

R. La Sainte Écriture mentionne comme justes des prophètes, des prêtres, des rois, des hommes et des femmes qu'il serait trop long d'énumérer, et elle donne assez à entendre qu'il y en a eu une foule d'autres qu'elle ne nomme pas.

Les quatre semaines de l'Avent qui précèdent la fête de Noël, nous rappellent le temps pendant lequel fut attendu le Messie promis. Pendant ce saint temps, il faut reconnaître le besoin que nous avons que Jésus-Christ vienne nous sauver. En nous unissant aux Patriarches et aux prophètes, sollicitons comme eux, par de ferventes prières, la venue de notre Sauveur en nos âmes, préparons-nous par le recueillement et la pénitence à le bien recevoir.

LEÇON SEPTIÈME

Du Mystère de l'Incarnation et de la Rédemption

1re *D. Dieu a-t-il envoyé sur la terre le Messie promis ?*

R. Oui : le Messie est venu sur la terre, au temps marqué par les Prophètes.

D. Quels sont les prophètes qui avaient fixé la venue du Messie ?

R. Le patriarche Jacob, le prophète Daniel, les prophètes Aggée et Malachie. Or, à l'époque marquée par eux, le Messie est venu sur la terre, comme on pourra s'en convaincre en lisant ce qui est dit au *Catéchisme du Catéchiste*, tome 1er, chapitre VIII.

D. Toutes les autres prophéties et figures de l'Ancien Testament se sont-elles accomplies ?

R. Oui. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, tome Ier, chapitre VIII).

2e *D. Quel est le Messie qui est venu sur la terre ?*

R. C'est Jésus-Christ.

3e *D. Qu'est-ce que Jésus-Christ ?*

R. C'est la seconde personne de la Sainte Trinité, le Fils de Dieu fait homme.

D. Le Père et le Saint-Esprit se sont-ils faits hommes ?

R. Non : le Fils seul, Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'est fait homme.

D. Qu'est-ce que se faire homme ?

R. C'est prendre la nature humaine, c'est-à-dire, un corps et une âme. Jésus-Christ a pris comme nous un corps humain et une âme humaine.

4e *D. Que signifie ce nom de Jésus-Christ ?*

R. Jésus veut dire sauveur ; Christ signifie oint ou sacré, ou qui a reçu une onction sainte.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il appelé Sauveur ?

R. Parce qu'il nous a sauvés du péché et de l'enfer.

En lui seul, par lui seul, de lui seul nous pouvons obtenir le salut.

D. D'où est venu le nom de Jésus?

R. Du ciel : l'Ange avait commandé d'abord à Marie, ensuite à Joseph, de donner au divin Enfant le nom de Jésus.

D. Ce titre d'oint ou sacré convient-il à Jésus-Christ?

R. Oui, puisque son humanité a été sanctifiée, déifiée par son union avec la personne du Verbe fait chair; Jésus, Fils de Dieu, Roi du ciel et de la terre, Pontife éternel, Prophète et inspirateur de tous les Prophètes, a bien plus que qui que ce soit le droit de porter le titre d'*oint*.

D. Par qui le surnom de Christ a-t-il été donné au divin Sauveur?

R. Il lui fut donné par l'Ange qui apparut aux bergers de Bethléem.

D. Y a-t-il quelque différence entre la signification des noms : *Jésus-Christ* et *Verbe incarné?*

R. Non, chacun de ces nons désigne également le Fils, seconde personne de la Sainte Trinité.

D. Pourquoi au nom de Jésus se découvre-t-on et incline-t-on la tête?

R. Parce que Dieu a voulu que toute créature intelligente s'abaissât devant son Fils, qui, par amour pour les hommes, s'est humilié jusqu'à la mort de la croix.

5e *D. Comment s'appelle le mystère du Fils de Dieu fait homme?*

R. Le mystère de l'Incarnation.

D. Que veut dire le mot *Incarnation?*

R. Il signifie que le Fils de Dieu, ou le Verbe, a pris une nature humaine.

6e *D. Jésus-Christ est-il Dieu?*

R. Oui, Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble.

D. Comment savons-nous que Jésus-Christ est Dieu et homme?

R. Nous le savons : 1° par la Sainte Écriture, où Jésus-Christ s'est souvent appelé Fils de Dieu et Fils de l'homme, c'est-à-dire, descendant d'Adam par sa mère; 2° par tous les symboles, qui enseignent que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme.

Troisième article du Symbole

D. Récitez le troisième article du Symbole.

R. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

7e *D. Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme?*

R. En prenant une âme et un corps semblables aux nôtres.

D. Que signifie un corps semblable au nôtre?

R. Cela signifie un corps soumis, comme le nôtre, à la faim, à la soif, à la souffrance et à la mort.

D. Qu'entendez-vous par une âme semblable à notre âme?

R. J'entends une âme sujette à toutes les misères, l'ignorance et le péché exceptés; car, par son union

à la divinité, cette âme possédait des trésors de grâce, de science et de sagesse au-dessus de toute conception humaine.

8e *D. Où le Fils de Dieu a-t-il pris ce corps et cette âme?*

R. Dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, sa Mère.

9e *D. Comment cela s'est-il fait?*

R. Par l'opération du Saint-Esprit.

D. Que signifient ces paroles : par l'opération du Saint-Esprit?

R. Elles signifient que le Saint-Esprit forma un corps humain dans le sein de Marie, tira du néant une âme semblable à la nôtre, mais sainte, et non souillée du péché originel; et à l'instant même, le Fils de Dieu, seconde personne de la Sainte Trinité, s'unit à ce corps et à cette âme; et ce corps et cette âme devinrent le corps et l'âme du Fils de Dieu pour toute l'éternité.

D. Pourquoi attribue-t-on au Saint-Esprit la formation du corps de Jésus-Christ?

R. Parce que, quoique ce mystère d'amour soit l'œuvre des trois personnes, on l'attribue au Saint-Esprit, comme étant produit par un amour incompréhensible du Créateur pour sa créature, et qu'il convient à la personne divine qui procède de l'amour mutuel du Père et du Fils.

10e *D. Quel est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ?*

R. C'est le Père Eternel, la première personne de la Sainte Trinité.

D. Notre-Seigneur Jésus-Christ a donc un Père?

R. Oui : comme Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ a un Père qui l'engendre de toute éternité; mais comme homme, il n'a point de père.

D. Il n'y a donc pas de personne humaine en Jésus-Christ?

R. Non : de même que notre corps et notre âme ne forment qu'une seule personne, en deux substances, l'une matérielle, le corps, l'autre spirituelle, l'âme, ainsi la nature humaine et la nature divine ne forment en Jésus-Christ qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu.

D. Comment appelle-t-on cette union de deux natures en une seule personne?

R. Union hypostatique, mot grec qui signifie union personnelle des deux natures en Jésus-Christ; en sorte que les deux natures et les deux volontés divine et humaine appartiennent au Fils de Dieu, qui les régit et les gouverne.

11e *D. Saint Joseph n'a-t-il pas été le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon la chair?*

R. Non : il était seulement l'époux de la Sainte Vierge et le gardien de sa virginité.

D. Qu'a donc été saint Joseph par rapport à Jésus?

R. Saint Joseph a été le confident privilégié de l'Incarnation. « Il a été le gardien, le tuteur, » dit saint Bernard, « le père nourricier de cet adorable Enfant, « qui voulait agir et être traité comme les autres en-

« fants des hommes, afin de ne montrer ce qu'il était « que lorsque l'heure marquée par le décret divin « serait arrivée. »

D. Qu'était saint Joseph par rapport à Marie?

R. Il était son époux, et par ce titre, il sauvegardait l'honneur de Marie aux yeux des Juifs; il était encore le protecteur de sa virginité, l'aide fidèle de sa très-chaste épouse.

• D. Ces divers titres élèvent-ils bien haut saint Joseph?

R. Ils l'élèvent si haut, qu'on peut dire qu'il n'y a pas de mortel aussi grand, après la divine Marie.

D. Cependant Jésus-Christ ne dit-il pas dans l'Evangile que Jean-Baptiste est le plus grand de tous les hommes?

R. Il n'est pas question dans ces paroles de la sainteté de saint Jean-Baptiste, mais de la grandeur du ministère public de précurseur et de prophète. « Parmi les enfants des hommes, » dit saint Luc, « il n'y a pas de plus grand prophète que Jean-Baptiste. »

12e *D. Quelle est la mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ?*

R. C'est la Sainte Vierge.

D. De qui la Sainte Vierge était-elle fille?

R. Le père de la Sainte Vierge se nommait Joachim, et sa mère, Anne.

D. Quel est le premier qui osa contester à la Sainte Vierge le titre de Mère de Dieu?

R. Ce fut Nestorius, patriarche de Constantinople,

qui vivait au cinquième siècle, et qui fut condamné comme hérétique au concile d'Ephèse.

D. Dans quel sens la Sainte Vierge est-elle Mère de Dieu?

R. Bien qu'elle n'ait pas engendré la personne du Fils de Dieu, qui est engendré du Père de toute éternité, elle a engendré dans le temps Jésus-Christ, qui est Dieu.

D. Cela veut-il dire qu'elle est la mère de la divinité?

R. Nullement, mais seulement de l'humanité de Jésus-Christ.

D. Pourriez-vous nous donner un exemple qui nous fit bien comprendre cette vérité?

R. Quoique notre mère ne nous ait pas donné l'âme, elle est néanmoins mère d'un homme; de même la Sainte Vierge, Mère de Jésus-Christ, est Mère d'un Dieu, quoiqu'elle n'ait pas produit la divinité.

D. Jésus-Christ n'a donc pas de mère comme Dieu?

R. Non : comme Dieu, il n'a qu'un Père, et comme homme, il n'a qu'une Mère.

D. Pourquoi le Fils de Dieu a-t-il voulu avoir une Mère?

R. Comme une femme nous avait tous perdus, il a voulu qu'une fille d'Adam réparât notre perte, afin de nous donner la consolation de pouvoir appeler sa divine Mère notre mère, et de nous adresser à elle dans tous nos besoins.

D. Pourquoi a-t-il voulu avoir pour Mère une vierge?

R. Pour relever le mérite de la virginité, et pour

montrer qu'il était homme, quoiqu'il eût été conçu du Saint-Esprit.

D. Pourquoi a-t-il voulu qu'elle fût immaculée ?

R. Pour montrer sa sainteté, qui a horreur de la moindre souillure ; il ne convenait pas d'ailleurs que la mère de Celui qui venait renverser l'empire de Satan fût un seul instant sous l'empire de cet ennemi de Dieu et des hommes.

13e *D. La Sainte Vierge a-t-elle participé au péché d'Adam ?*

R. Non : par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils, sa conception a été immaculée, c'est-à-dire, qu'elle a été préservée de la tâche du péché originel.

D. Est-il de foi que la Sainte Vierge a été préservée du péché originel ?

R. Oui, c'est un article de foi défini par Pie IX, qui dit dans la bulle, en parlant de Marie : « que, « préservée entièrement et toujours de toute souillure « de péché, toute belle et parfaite, elle a été ornée « d'une plénitude d'innocence et de sainteté qui, après « Dieu, est absolument sans égale, et dont personne, « excepté Dieu, ne peut atteindre la mesure par la « pensée. »

D. Où et quand Pie IX a-t-il proclamé ce dogme ?

R. Dans la basilique de Saint Pierre, à Rome, le 8 décembre 1854, en présence des cardinaux et d'un grand nombre d'évêques du monde entier.

14e *D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?*

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous rache-

ter et nous délivrer du péché et de l'enfer, et nous mériter la vie éternelle.

D. Qui nous a rendus esclaves du démon?

R. Le péché originel, qui nous a assujettis à l'empire du démon, ce cruel tyran des âmes.

15e *D. Les hommes ne pouvaient-ils pas se racheter eux-mêmes?*

R. Non, parce qu'étant tous pécheurs, ils ne pouvaient rien faire qui fût méritoire devant Dieu.

D. Comment se fait-il que tous les hommes soient pécheurs?

R. Parce que tous naissent souillés du péché originel, que, comme tels, ils ne peuvent offrir une satisfaction qui ait quelque valeur aux yeux du Dieu de toute sainteté, et que, le péché originel s'attaquant à une majesté infinie, il n'y avait qu'une victime d'un prix infini qui pût le réparer.

16e *D. Dieu était-il obligé d'envoyer son Fils pour racheter les hommes?*

R. Non : il nous a accordé cette grâce par un pur effet de sa bonté.

D. Que dit à ce sujet le Pape saint Léon?

R. « La cause de notre réparation n'est autre que la « miséricorde de Dieu, que nous n'aimerions point, « s'il ne nous avait aimés le premier, et s'il n'avait « dissipé les ténèbres de notre ignorance par la lu- « mière de la vérité. »

17e *D. Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ?*

R. Il y a deux natures en Jésus-Christ : la nature

divine, puisqu'il est Dieu, et la nature humaine, puisqu'il est homme.

D. Combien y a-t-il de natures dans les anges et dans les hommes ?

R. Il n'y a dans les anges qu'une nature, la nature angélique, et dans l'homme, la seule nature humaine.

D. Pourquoi y a-t-il deux natures en Jésus-Christ ?

R. Parce que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble.

D. Qu'y a-t-il donc en Jésus-Christ de plus qu'en nous ?

R. Il y a de plus la nature divine : il est Dieu.

D. Combien y a-t-il de volontés en Jésus-Christ ?

R. Deux, qui sont clairement démontrées par ces paroles de Jésus-Christ au Jardin des Olives : « Mon « Père, que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre ! »

18e *D. Combien y a-t-il de personnes en Jésus-Christ ?*

R. Il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu.

D. Pourquoi n'y a-t-il qu'une seule personne en Jésus-Christ ?

R. Il n'y a qu'une seule personne en Jésus-Christ, la seconde personne de la Sainte Trinité, parce que la nature divine est si étroitement unie à la nature humaine, qu'il n'y a pas de personne humaine.

D. Comprenez-vous comment cela peut se faire ?

R. Non assurément, et c'est là le fond du mystère que nous croyons sur la parole de Dieu.

19e *D. La Sainte Vierge est donc véritablement Mère de Dieu ?*

R. Oui, la Sainte Vierge est véritablement Mère de Dieu, puisqu'elle est la la Mère de Jésus-Christ, qui est Dieu.

Nestorius avait osé dire que Marie n'était pas Mère de Dieu. Il fut condamné au concile d'Ephèse, et Dieu le punit d'une manière terrible : il se forma sous sa langue un mal affreux ; les vers s'y mirent bientôt et la rongèrent jusqu'à la racine. Il mourut dans d'horribles douleurs.

LEÇON HUITIÈME

Suite des Mystères de l'Incarnation et de la Rédemption

1re *D. Où Jésus-Christ est-il né?*

R. A Bethléem, ville de la tribu de Juda, dans une étable.

D. Jésus-Christ est-il né comme Dieu?

R. Comme Dieu, Jésus-Christ est éternel comme son Père : ce n'est que comme homme qu'il est né.

2e *D. Quel jour est-il né?*

R. Le vingt-cinquième jour de décembre, que nous appelons le jour de Noël.

D. Que veut dire Noël ?

R. Ce mot veut dire jour de naissance.

D. Que signifie le mot Bethléem ?

R. Il signifie maison de pain.

D. Quel est ce pain ?

R. Le pain de la vérité, le pain de la divine Eucharistie, qu'apportait aux âmes Celui qui venait de naître.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il né à Bethléem ?

R. C'est pour accomplir la prophétie qui avait annoncé que le Messie naîtrait dans cette ville.

D. Saint Joseph et la Sainte Vierge habitaient-ils Bethléem ?

R. Non : ils habitaient Nazareth.

D. Comment se fait-il donc qu'ils se soient trouvés à Bethléem pour la naissance de Jésus ?

R. Ils s'y trouvaient pour se conformer à l'édit d'Auguste, empereur romain, d'après lequel tous les chefs de famille devaient se rendre dans la tribu et dans la ville d'où ils étaient originaires, pour se faire inscrire sur le registre public.

D. Pourquoi l'Empereur ordonnait-il cette inscription ?

R. Pour le dénombrement de ses sujets.

D. Que se passa-t-il à l'arrivée de saint Joseph et de la Sainte Vierge à Bethléem ?

R. N'ayant trouvé aucun logement, ils furent obligés de se réfugier dans une grotte voisine qui servait de retraite à des animaux ; c'est là que Jésus-Christ vint au monde.

D. Quand eut lieu cette heureuse naissance?

R. A minuit.

D. Pour quel motif Jésus-Christ a-t-il voulu naître pendant la nuit ?

R. Pour marquer que, comme soleil de justice, il venait chasser les ténèbres du péché.

D. Que fit la Sainte Vierge après la naissance de son Fils?

R. Elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche qui devint le berceau du Roi des rois.

D. Que fit-elle ensuite?

R. Avec son saint époux, elle lui offrit les plus purs et les plus saints hommages que la terre lui ait rendus.

3e *D. Comment Jésus-Christ fit-il connaître sa naissance aux hommes?*

R. Les Anges l'annoncèrent en Judée à de pauvres bergers, et une étoile nouvelle la fit connaître en Orient aux Mages, qui étaient Gentils.

D. A quel moment les Anges annoncèrent-ils aux bergers juifs la naissance de l'Enfant-Dieu?

R. Au moment où elle eut lieu, un Ange leur apparut, tout resplendissant de lumière, et leur dit : « Il vous est né aujourd'hui, à Bethléem, un Sauveur, « qui est le Christ. »

D. Quels furent les signes qu'il leur indiqua, et au moyen desquels ils devaient le reconnaître ?

R. « Vous trouverez un Enfant enveloppé de langes « et couché dans une crèche. »

D. Pourquoi les bergers sont-ils appelés les premiers?

R. Dieu voulait manifester par là son estime pour l'innocence, la simplicité et la pauvreté, et montrer qu'il venait faire particulièrement du bien à la classe la plus nombreuse de la société, aux ignorants, aux petits.

D. Que firent les bergers après la disparition de l'Ange?

R. Ils s'empressèrent de se rendre à Bethléem, où ils trouvèrent ce que l'Ange leur avait annoncé; après avoir rendu leurs humbles hommages au divin Enfant, ils s'en retournèrent en louant et bénissant Dieu.

D. Pourquoi la naissance de Jésus-Christ fut-elle annoncée aux Mages?

R. Parce que Jésus-Christ, qui était venu sur la terre pour sauver tous les hommes, après avoir appelé les Juifs dans la personne des bergers, voulut aussi appeler les Gentils dans la personne des Mages.

D. Qu'étaient les Mages?

R. Des sages, des savants, qui s'appliquaient à l'étude du mouvement des astres, et qui habitaient à l'orient de Jérusalem.

D. D'où vient qu'on les appelle communément les Rois Mages?

R. Parce que dans leur pays ils avaient réellement le titre et le rang de princes.

D. Que firent les Mages lorsqu'ils aperçurent l'étoile?

R. Ils se mirent aussitôt en marche, la prirent pour guide, et arrivèrent à Jérusalem.

D. Que se passa-t-il lorsque les Mages furent arrivés à Jérusalem?

R. L'étoile disparut à leurs yeux.

D. Que firent alors les Mages?

R. Ils demandèrent le lieu où devait naître le nouveau roi des Juifs.

D. Que répondit Hérode?

R. Après avoir consulté les Prêtres et les Scribes, il leur indiqua Bethléem, cité de David, en leur recommandant de venir ensuite le trouver, afin qu'il pût aller lui-même adorer l'Enfant.

D. Quelle était l'intention d'Hérode, en parlant de la sorte?

R. De faire périr l'Enfant, qu'il regardait comme un rival.

D. Qu'arriva-t-il lorsque les Mages eurent quitté Jérusalem?

R. Aussitôt l'étoile reparut à leurs yeux, ce qui leur causa une joie extrême, et elle les conduisit jusqu'au lieu où se trouvait l'Enfant, et elle s'y arrêta.

D. Que firent alors les Mages?

R. Ils entrèrent et se prosternèrent pour adorer le divin Enfant : ils ouvrirent leurs trésors et lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

D. Quelle est la signification de ces trois présents?

R. L'or est l'emblème de la royauté de Celui dont le royaume devait s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre.

D. Que signifiait l'encens?

R. L'encens, que l'on faisait brûler dans les sacrifices, était la figure du sacerdoce éternel de Jésus-Christ.

D. Que signifiait la myrrhe?

R. La myrrhe, que l'on employait pour l'embaumement des corps, était l'emblème de la sépulture de Jésus-Christ.

D. N'y a-t-il pas d'autres significations dans ces trois présents?

R. D'après saint Grégoire-le-Grand, l'encens est un hommage rendu à la divinité, la myrrhe à l'humanité, et l'or à la royauté de l'Homme-Dieu. Et encore, d'après saint Thomas, l'or est l'emblème de l'amour pur, l'encens, de la prière, et la myrrhe, de la mortification.

4e *D. Qu'y a-t-il eu de remarquable dans l'enfance de Jésus-Christ?*

R. Sa Circoncision, sa Présentation au temple, sa fuite en Egypte, et son voyage à Jérusalem à l'âge de douze ans.

D. Quel jour célèbre-t-on l'adoration des Mages?

R. Le jour de l'Épiphanie.

D. Quel jour Jésus-Christ a-t-il été circoncis?

R. Le huitième jour après sa naissance, premier jour de janvier, et ce fut dans cette cérémonie qu'il reçut le nom de Jésus et commença à en exercer l'office, en versant les premières gouttes de son sang.

D. Jésus-Christ était-il obligé de se soumettre à la loi de la circoncision?

R. Non : mais il s'y est soumis : 1o parce qu'il a voulu montrer qu'il était descendant d'Abraham, à qui Dieu avait donné ce signe de son alliance avec lui

et sa postérité; 2° pour donner l'exemple de son obéissance à une loi divine, jusqu'à ce qu'elle serait abrogée.

D. Quels sont les sentiments que doit nous inspirer le nom de Jésus?

R. Les sentiments du plus profond respect, de la plus vive reconnaissance et d'une confiance sans bornes.

D. Quel jour Jésus-Christ fut-il présenté au temple?

R. Quarante jours après sa naissance, selon la loi de Moïse.

D. Qu'ordonnait cette loi?

R. Que la mère du premier-né mâle le présenterait au temple, quarante jours après sa naissance, pour le consacrer au Seigneur, en mémoire de la conservation des premiers-nés en Egypte.

D. Qu'ordonnait encore cette loi?

R. L'offrande d'un agneau d'un an en holocauste et d'une petite colombe; en cas de pauvreté, on remplaçait ce double sacrifice par l'offrande de deux pigeonneaux ou de deux tourterelles.

D. Cette fête ne porte-t-elle que le nom de Présentation?

R. Elle porte encore le nom de Purification de la Sainte Vierge.

D. Est-ce que la très-Sainte Vierge avait besoin d'être purifiée?

R. Non, assurément, car il n'y avait rien à purifier en celle qui était devenue plus pure et plus sainte après la maternité divine.

D. Pourquoi donc se soumit-elle à une loi qui ne la regardait pas ?

R. Pour imiter son Fils et donner comme lui l'exemple de l'humilité la plus profonde et de l'obéissance la plus parfaite.

D. Que fit Hérode, voyant que les Mages ne revenaient pas ?

R. Sa jalousie et sa haine ne connurent plus de bornes ; il ordonna, dans Bethléem et les alentours, le massacre de tous les enfants mâles âgés de deux ans et au-dessous.

D. Comment l'Enfant Jésus échappa-t-il à cet ordre cruel ?

R. Par l'avertissement d'un Ange, qui ordonna à Joseph de prendre l'Enfant et sa Mère, et de fuir en Egypte.

D. Que fit Joseph ?

R. Joseph se leva aussitôt, prit l'Enfant et sa Mère, et, à la faveur des ténèbres de la nuit, ils parvinrent à le soustraire à la fureur de ce roi barbare.

D. Combien de temps dura l'exil de la Sainte Famille ?

R. Jusqu'à la mort d'Hérode. On ne sait pas avec certitude le temps que dura le séjour en Egypte ; les uns disent deux ans, d'autres vont jusqu'à environ six ou sept ans.

D. Par qui la Sainte Famille fut-elle avertie de la mort d'Hérode ?

R. Par un Ange qui, ayant donné l'ordre du départ, vint donner, comme il l'avait promis, l'ordre du retour.

D. Où la Sainte Famille alla-t-elle se fixer à son retour d'Egypte ?

R. A Nazareth, dans la Galilée, pour éviter les poursuites d'Archélaüs, fils d'Hérode, qui régnait à la place de son père.

D. Les enfants qu'Hérode fit mourir étaient-ils bien à plaindre ?

R. Non, puisque la mort qu'ils souffrirent leur a procuré la vie éternelle, au lieu d'une vie temporelle.

D. Quel honneur leur a rendu l'Église ?

R. L'honneur du martyre ; elle célèbre leur fête le 28 décembre.

D. Comment appelle-t-on cette fête ?

R. On l'appelle fête des Saints Innocents.

D. Que fit Jésus à l'âge de douze ans ?

R. A l'âge de douze ans, Jésus se rendit à Jérusalem avec ses parents.

D. Que se passa-t-il dans ce voyage ?

R. La fête étant passée, Joseph et Marie reprirent le chemin de Nazareth, et ne s'aperçurent de l'absence de Jésus qu'après trois jours de marche.

D. Que firent alors Marie et Joseph ?

R. Ils le cherchèrent avec le plus vif empressement parmi leurs parents et leurs connaissances, et ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem.

D. Où le trouvèrent-ils ?

R. Dans le Temple, assis au milieu des Docteurs, qu'il écoutait et interrogeait, les ravissant d'admiration par la sagesse de ses réponses et de ses discours.

D. Qu'était-ce que Jérusalem ?

R. La capitale de la Judée.

D. Qu'étaient les Docteurs ?

R. Des savants chargés d'interpréter les Saintes Écritures.

D. Jésus-Christ était-il plus savant qu'eux ?

R. Oui, puisqu'il était Fils de Dieu, Dieu lui-même, par conséquent ayant une science infinie.

D. Quelles sont les paroles que Marie adressa à Jésus ?

R. « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers « nous ? Voilà que votre père et moi nous vous cher- « chions, pleins d'angoisses. »

D. Que répondit Jésus ?

R. « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne savez-vous « pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le « service de mon Père ? »

D. Dans ces paroles de Marie à Jésus, et de Jésus à Marie, n'y a-t-il pas une plainte, un reproche ?

R. Assurément non. Du côté de Marie, il n'y a qu'un épanchement d'une douleur profonde, accompagné d'un air aussi doux que respectueux ; et du côté de Jésus : une réponse pleine d'une divine douceur.

D. N'y a-t-il pas quelque instruction pratique pour les enfants dans ces paroles de Jésus ?

R. Ces paroles leur apprennent que la volonté de leurs parents, venant de Dieu, doit être subordonnée à la sienne, et qu'ils ne sont pas tenus de leur obéir, quand ils s'opposent à une vocation véritable.

D. N'y a-t-il pas un autre enseignement qu'il leur donne aussi ?

R. Il leur apprend l'assistance au catéchisme, le zèle qu'ils doivent montrer pour s'instruire de la loi de Dieu.

On va visiter avec beaucoup de respect et de dévotion le lieu où Jésus-Christ est né, et l'on conserve à Rome la crèche dans laquelle il fut couché.

Jésus est venu donner la paix et le bonheur aux hommes; mais, comprenez-le bien, et ne l'oubliez pas : cette paix et ce bonheur ne sont que pour les hommes de bonne volonté, c'est-à-dire, pour les âmes courageuses et fortes qui veulent véritablement faire la volonté de Dieu, et qui ont la résolution ferme de ne jamais suivre les mauvais exemples ni leurs mauvais penchants. Soyez donc pleins de courage, et la paix sera pour vous.

Quatrième Article du Symbole

5e *D. Combien de temps Jésus-Christ a-t-il vécu sur la terre?*

R. Jésus-Christ a vécu sur la terre environ trente-trois ans et trois mois.

6e *D. Que fit Jésus-Christ pendant tout le temps de sa vie?*

R. Il passa les trente premières années de sa vie dans le travail et l'obéissance, auprès de la Sainte Vierge et de saint Joseph, auxquels il fut toujours soumis.

D. Combien d'années Jésus-Christ passa-t-il à Nazareth, après son retour du Temple?

R. Dix-huit années; c'est ce qu'on appelle sa vie cachée.

D. Que dit le saint Evangile en parlant de Jésus vivant à Nazareth?

R. « Il leur était soumis. » C'est-à-dire, qu'il faisait toujours la volonté de Joseph et de Marie.

D. Quelle est la leçon renfermée dans ces paroles?

R. C'est une leçon d'obéissance envers les parents, envers l'autorité religieuse et civile, quels qu'en soient les dépositaires.

D. N'y a-t-il pas d'autres paroles sur la vie cachée de Jésus-Christ?

R. L'Évangile dit encore que « le divin Enfant croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. »

D. Ces paroles signifient-elles que la sagesse du divin Enfant pût être augmentée?

R. Non, mais elles signifient qu'à mesure que l'Enfant divin avançait en âge, il manifestait progressivement au dehors la science, la sagesse et la sainteté dont son âme possédait tous les trésors dès le premier instant de l'Incarnation.

D. A quoi servait cette manifestation progressive de la sagesse de l'Enfant Jésus?

R. A la gloire de Dieu et à l'édification des hommes.

D. Que nous enseigne Jésus à Nazareth?

R. A aimer la pauvreté, le travail, le silence, la vie humble, obscure et retirée du monde, les progrès qu'on doit faire dans les vertus chrétiennes et religieuses.

Notre divin Sauveur travailla pendant sa jeunesse: ce n'est donc pas pour nous amuser que nous sommes sur la terre; sans doute, on peut se délasser honnê-

tement ; mais, mes enfants, ceux qui vous disent de vous amuser au lieu d'aller à l'église et de faire vos devoirs, il faut les regarder comme des ennemis que vous devez fuir comme on fuit un serpent.

D. Combien de temps ont duré la vie cachée et la vie publique de Jésus-Christ ?

R. La vie cachée de Jésus-Christ a duré trente ans, et sa vie publique trois ans et trois mois.

D. Pourquoi l'appelle-t-on vie publique ?

R. Parce que Jésus-Christ, qui jusque-là avait vécu dans l'obscurité, se manifesta publiquement aux hommes.

D. Comment fut annoncée la vie publique de Jésus-Christ ?

R. Par la prédication de saint Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain.

D. Qu'était saint Jean-Baptiste ?

R. Il était fils de Zacharie et d'Elisabeth. Rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère, il mena dans le désert une vie de solitude, de prière et d'austérité. Il fut le plus grand et le dernier des prophètes de l'ancienne loi.

D. Quelle était sa mission ?

R. De préparer et d'annoncer la venue du Messie.

D. Comment s'acquitta-t-il de ce devoir ?

R. En exhortant les Juifs à faire pénitence, en leur révélant la présence du Messie par ces paroles : « Voilà l'Agneau de Dieu, voilà Celui qui efface les péchés du monde. »

7° *D. Que fit-il ensuite ?*

R. A l'âge de trente ans, il fut baptisé par saint Jean-Baptiste ; il jeûna ensuite, pendant quarante jours et quarante nuits, dans un désert, et employa le reste de sa vie à prêcher l'Evangile.

D. Combien y a-t-il donc de faits principaux qui se sont passés dans la vie publique de Jésus-Christ?

R. Il y en a neuf qui ont précédé sa passion.

D. Quel est le premier fait de la vie publique de Jésus-Christ?

R. Son baptême, donné par saint Jean.

D. Qu'était ce baptême?

R. Une simple cérémonie qui figurait le sacrement que Jésus-Christ devait établir, et une sorte de profession solennelle de pénitence.

D. Pourquoi Jésus-Christ voulut-il recevoir le baptême figuratif de saint Jean?

R. 1° Pour nous donner un grand exemple d'humilité, vertu qui devait être le fondement de son Evangile; 2° un grand exemple de pénitence, et montrer ainsi qu'il était venu expier tous les péchés de la terre; 3° sanctifier l'eau, qui devait être la matière du sacrement de baptême.

D. Dans quel lieu Jésus-Christ fut-il baptisé?

R. Sur les bords du Jourdain, fleuve de la Judée.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable pendant le baptême de Notre-Seigneur?

R. Les cieux s'ouvrirent, le Saint-Esprit descendit visiblement sur Jésus-Christ sous la forme d'une colombe, et une voix se fit entendre qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. »

D. Etait-ce une colombe véritable ?

R. Non, mais une apparence destinée à rendre sensible la présence du Saint-Esprit.

D. Quel est le second fait de la vie publique de Jésus-Christ ?

R. Le jeûne dans le désert.

D. Que fit Jésus-Christ après son baptême ?

R. Il se retira dans le désert où le conduisit l'Esprit de Dieu, et y passa quarante jours et quarante nuits en prières, sans rien manger, après quoi il fut tenté par le démon.

D. Qu'est-ce qu'un désert ?

R. Un lieu solitaire, un endroit inhabité.

D. Pourquoi le démon tenta-t-il Jésus-Christ ?

R. Pour savoir s'il était le Fils de Dieu. La sainteté de ses œuvres et ses vertus lui faisaient soupçonner qu'il était peut-être le Messie.

D. De quelle manière le démon tenta-t-il J.-C?

R. Il le tenta successivement d'orgueil, de sensualité et de cupidité, en citant les textes de la Sainte Écriture d'une manière trompeuse et captieuse.

D. Le démon réussit-il dans son projet?

R. Non : Jésus-Christ éluda toutes ses ruses et le laissa dans l'ignorance au sujet de sa divine personne.

D. Pourquoi Jésus-Christ permit-il au démon de le tenter ?

R. Pour nous apprendre que la tentation n'est pas un péché, pour nous enseigner la manière de la combattre et nous mériter la grâce d'en triompher.

D. Que fit Jésus-Christ en sortant du désert?

R. Il commença à prêcher l'Évangile.

D. Qu'est-ce que le saint Évangile?

R. C'est toute la doctrine de Jésus-Christ, dont une partie a été écrite sous l'inspiration divine, et cette écriture s'appelle *Livre des Évangiles*. L'autre partie non écrite est aussi *Doctrine évangélique*.

D. Par qui a été écrit le saint Évangile?

R. Il a été écrit par deux Apôtres, saint Matthieu et saint Jean, par saint Marc, disciple de saint Pierre, et par saint Luc, disciple de saint Paul.

D. Quelles furent les premières paroles de la prédication de Jésus-Christ?

R. « Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu est proche. » Il rattachait ainsi sa prédication à celle de saint Jean-Baptiste, qui avait dit les mêmes paroles.

D. Dans quels lieux Jésus-Christ prêchait-il?

R. Dans la Judée, dans la Galilée, dans les synagogues, sur le bord de la mer, dans les maisons, dans les déserts, c'est-à-dire, partout où le peuple s'assemblait pour l'entendre.

D. Comment prêchait-il?

R. Avec autorité, disant, en termes les plus simples et les plus clairs, les choses les plus élevées et les plus sublimes.

D. Que disaient les Juifs, ceux même qui étaient ses ennemis, en entendant ces prédications?

R. « Jamais homme ne parla comme cet homme. »

D. Quelle était la forme que le divin Maître employait le plus souvent dans ses prédications?

R. La forme des paraboles, des similitudes.

D. Pourquoi employait-il les paraboles ?

R. Pour mettre les vérités qu'il enseignait à la portée de toutes les intelligences.

D. Qu'entend-on par paraboles ?

R. C'est le récit d'un fait vrai ou supposé, dont le sens littéral a pour but de faire entendre une vérité de la doctrine chrétienne. Par exemple, Jésus-Christ se sert de la semence que le laboureur jette en différentes terres, pour expliquer les effets produits par la parole de Dieu reçue dans une âme bien ou mal disposée.

Jésus-Christ dépeint d'une manière frappante dans la parabole de l'Enfant prodigue, les égarements et le triste état du pécheur, et la miséricorde infinie de Dieu par la tendresse du père au retour de son fils.

D. Combien y a-t-il de paraboles ?

R. On en compte trente-et-une. Trois sont empruntées à l'idée de la royauté, huit à celle de la famille, deux au détail de la vie domestique, huit aux relations de la vie sociale, neuf à l'agriculture, une à la pêche. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, tome Ier, chapitre IX.)

D. Qu'est-ce qu'une similitude ?

R. C'est la comparaison d'une chose avec une autre, pour en rendre le sens plus clair, plus intelligible. Par exemple, Notre-Seigneur se sert d'un grain de sénevé pour montrer l'établissement et le développement progressif et universel de son Église ; il en est de même de la similitude du levain.

D. Qu'entendez-vous par béatitudes évangéliques ?

R. J'entends l'état de ceux que l'Évangile proclame heureux, tandis que le monde les regarde comme malheureux. Ce sont des promesses de bonheur que Jésus-Christ a faites.

D. Combien y a-t-il de béatitudes ?

R. D'après saint Matthieu, il y en a huit :

Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.

Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume de Dieu est à eux.

D. Qu'y a-t-il à remarquer par rapport aux huit béatitudes ?

R. Qu'elles contiennent en résumé toute la morale évangélique.

D. Où se trouvent les huit béatitudes ?

R. Dans le sermon sur la montagne.

D. Pourquoi ce sermon est-il ainsi appelé ?

R. Parce que Jésus-Christ l'adressa du haut d'une montagne à ses disciples et à la foule qui l'environnait.

D. Dans ce discours n'y a-t-il que les béatitudes?

R. Il y a encore des préceptes et des conseils.

D. Qu'entend-on par préceptes ?

R. Les obligations imposées par le Décalogue, avec les développements et les rectifications contre les fausses interprétations des Juifs.

D. Qu'entend-on par conseils ?

R. On entend certains actes de vertu qui, sans être indispensables au salut, nous sont conseillés par Jésus-Christ comme des moyens de nous sauver plus sûrement et d'acquérir plus de mérites.

D. Que dit saint Ambroise à ce sujet?

R. « Le conseil invite, mais il laisse libre; le pré-« cepte commande et s'impose à la volonté. »

D. Quels sont les trois principaux conseils évangéliques ?

R. La pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle, et l'obéissance entière à laquelle on s'oblige en religion.

D. Jésus-Christ a-t-il recommandé ces conseils?

R. Oui, par ses leçons et ses exemples. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, tome Ier, chapitre IX).

D. Jésus-Christ devait-il faire connaître par lui-même ses enseignements à toute la terre?

R. Non, il s'adjoignit quelques hommes, auxquels il confia cette mission.

D. Que fit Jésus-Christ avant de les choisir?

R. Jésus-Christ se retira sur une montagne, y passa la nuit en prières, et le matin, il en choisit douze, et leur donna le nom d'Apôtres.

D. Que signifie le nom d'Apôtres?

R. Ce mot signifie *envoyé ;* Jésus-Christ le leur donna, parce qu'il voulait les envoyer pour convertir toute la terre.

D. Dites les noms des Apôtres?

R. Simon, auquel Jésus-Christ donna le nom de Pierre, et André son frère; Jacques et Jean; Philippe et Barthélémy; Mathieu et Thomas; Jacques, fils d'Alphée, et Simon, appelé le Zélé; Jude, frère de Jacques, et Judas, celui qui le trahit.

D. Qu'étaient les Apôtres?

R. Des hommes du peuple sans instruction, la plupart de simples pêcheurs de profession.

D. Comment se fait-il que Jésus-Christ n'ait pas choisi des grands du monde, des savants, des riches?

R. Pour qu'on ne pût pas leur attribuer sa doctrine, qui devait opérer la conversion de l'univers.

D. Pourquoi Jésus-Christ choisit-il ses Apôtres dès le commencement de sa prédication?

R. Afin d'avoir le temps de les instruire et de former ainsi son Église.

D. Outre les douze Apôtres, Jésus-Christ ne choisit-il pas des disciples?

R. Il en choisit soixante-et-douze, qu'il envoya devant lui deux à deux dans les villes et autres lieux où il devait aller lui-même.

D. Pourquoi ce nombre de douze Apôtres et de soixante-douze disciples?

R. Pour deux raisons.

D. Quelle est la première ?

R. Le nombre douze répondait à celui des douze tribus, et celui de soixante-douze disciples, aux soixante-douze hommes choisis par Moïse, cinq par chaque tribu.

D. Quelle est la seconde raison ?

R. Ce choix désignait les deux branches de la hiérarchie sacerdotale que Jésus-Christ voulait établir dans son Église.

D. Quelle est cette hiérarchie ?

R. Les évêques, les prêtres et les ministres qui leur sont subordonnés.

D. Comment le nombre de douze apôtres fut-il maintenu après la mort du traître Judas ?

R. Par l'élection de saint Mathias, qui eut lieu sur la proposition de saint Pierre, prince des Apôtres.

D. D'où vient que l'on nomme saint Paul apôtre, quoiqu'il ne soit pas du nombre des douze ?

R. Parce que Jésus-Christ lui-même l'a appelé à l'apostolat.

D. Comment saint Paul fut-il appelé à l'apostolat ?

R. D'une manière toute miraculeuse sur le chemin de Damas, où il se rendait pour persécuter les disciples de Jésus-Christ.

D. Jésus-Christ a-t-il fait des miracles ?

R. Oui, et il en a fait un très-grand nombre et des plus éclatants.

D. Qu'est-ce qu'un miracle ?

R. Un miracle est un fait divin et sensible qui

déroge, dans un cas particulier, aux lois constantes de la nature. Par exemple : le changement de l'eau en vin, la résurrection d'un mort, etc., etc.

D. Quelles sont ces lois ?

R. Celles que Dieu a établies en créant le monde, et qui produisent toujours le même effet dans les mêmes circonstances.

D. Combien l'Évangile rapporte-t-il de miracles opérés par Jésus-Christ ?

R. L'Évangile n'en rapporte individuellement que cinquante-cinq. Mais Jésus-Christ en a fait un si grand nombre, qu'il serait impossible de les énumérer tous.

D. Quel fut le premier miracle de Jésus-Christ ?

R. Ce fut de changer l'eau en vin aux noces de Cana.

D. Combien Jésus-Christ a-t-il opéré de guérisons ?

R. On en compte vingt-sept.

D. Combien a-t-il délivré de possédés du démon ?

R. Il en a délivré sept.

D. Combien a-t-il ressuscité de morts ?

R. Trois : la fille de Jaïre, le fils de la veuve de Naïm, Lazare, et il s'est ressuscité lui-même.

D. Combien y a-t-il eu de pêches miraculeuses ?

R. Deux : une pendant la vie publique de Jésus-Christ, l'autre après sa résurrection.

D. Combien Jésus-Christ a-t-il apaisé de tempêtes ?

R. Une.

D. Combien a-t-il fait de multiplications ?

R. L'Évangile en rapporte deux : une de cinq pains et de deux poissons, l'autre de sept pains et de quelques poissons.

D. Quel miracle fit Jésus-Christ le soir du jour où avait eu lieu la multiplication des pains?

R. Il marcha sur les eaux comme sur la terre ferme, et y fit marcher saint Pierre.

D. Quel fait merveilleux eut lieu sur le Thabor?

R. La transfiguration de Notre-Seigneur.

D. Quel miracle opéra Jésus-Christ pour se procurer de quoi payer l'impôt?

R. Il fit trouver dans la bouche d'un poisson la pièce de monnaie qui lui était nécessaire.

D. Quel miracle fit-il par rapport au figuier?

R. Il le fit sécher subitement à cause de sa stérilité.

D. Combien Jésus-Christ opéra-t-il de miracles au Jardin des Olives?

R. Deux : le renversement des soldats et la guérison instantanée de l'oreille de Malchus.

D. Quel miracle fit-il sur le Calvaire?

R. Le grand cri qu'il poussa, malgré l'épuisement de toutes les forces de la nature humaine.

D. Quels miracles fit-il après sa résurrection?

R. 1° A Emmaüs, il disparut subitement en présence des deux disciples auxquels il avait apparu; 2° au cénacle, il entra tandis que les portes étaient fermées; 3° au jour de l'Ascension, il monta au ciel par sa propre vertu.

D. Qu'est-ce qu'une prophétie?

R. C'est la prédiction ferme et certaine d'un évènement futur, dont la réalisation et l'accomplissement dépendent uniquement de Dieu ou des volontés libres

des créatures, et qui, par conséquent, ne peut être connu avec certitude que de Dieu seul.

D. Jésus-Christ a-t-il fait des prophéties, et combien en a-t-il fait?

R. Oui, Jésus-Christ a fait des prophéties, et il en a fait seize principales.

D. Quelles sont les quatre premières?

R. Celles qui concernent les circonstances de sa passion et de sa mort; celle de sa résurrection; celle de l'envoi du Saint-Esprit; celle de la ruine de Jérusalem et du Temple.

D. Quelles sont les quatre suivantes?

R. Celle de l'amour qu'il devait inspirer après sa mort; celle de l'établissement de son Église, malgré les obstacles humainement insurmontables et les moyens humainement inefficaces; celle de la perpétuité de son Église; celle du retour du prophète Élie avant le jugement dernier.

D. Quelles sont les quatre autres?

R. Celle de la résurrection de Lazare; celle qu'il fit dans la maison de Simon, le lépreux, en prédisant, « que dans le monde entier serait racontée l'action de « la femme qui venait de répandre sur ses pieds un « parfum précieux, » et en même temps, « qu'il y « aurait toujours des pauvres; » celle qui annonçait à deux de ses disciples, envoyés par lui dans un village, « qu'ils trouveraient en entrant une ânesse at- « tachée, et avec elle un ânon sur lequel personne « n'était encore monté; » celle qui annonçait à Pierre et à Jean, chargés de préparer la Pâque, et qui lui de-

mandaient en quel lieu, « qu'à l'entrée de la ville ils « trouveraient un homme portant une cruche d'eau, « qu'ils n'auraient qu'à le suivre, et que le père de fa- « mille leur montrerait une grande salle ornée. »

D. Quelles sont les quatre dernières?

R. Celle de la trahison de Judas et de sa réprobation ; celle du triple reniement de Pierre ; celle de la fuite de ses disciples et de la joie qu'ils auraient de le revoir ; celle de l'entrée du bon larron dans les Limbes.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur la doctrine de J.-C?

R. Qu'elle est divine, pure, sans erreur, sublime, simple, à la portée de toutes les intelligences, complète de tout point, renfermant tout ce qu'il nous importe de savoir : tout ce que les philosophes ont dit n'est rien en comparaison de cette doctrine.

D. Quelles sont les vertus dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple?

R. Il nous a donné l'exemple de toutes les vertus, et il les a pratiquées à un degré héroïque.

D. Comment J.-C. a-t-il prouvé qu'il était Dieu?

R. Jésus-Christ a affirmé plusieurs fois et de la manière la plus solennelle qu'il était Dieu, Fils unique de Dieu, consubstantiel au Père, et il l'a prouvé : 1° en accomplissant en sa personne toutes les prophéties qui concernaient le Messie ; 2° en faisant de nombreux et d'éclatants miracles ; 3° en prêchant une doctrine qui est la règle de toutes les vertus, et en les pratiquant lui-même toutes à un degré de perfection auquel nul homme n'est parvenu ni ne parviendra jamais.

Quatrième Article du Symbole

D. Récitez le quatrième article du Symbole.

R. « A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, « est mort et a été enseveli. »

D. Que se passa-t-il immédiatement avant la passion?

R. Jésus-Christ entra en triomphe dans Jérusalem.

D. Qu'y eut-il de remarquable dans cette circonstance?

R. Jésus, monté sur une ânesse, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem au milieu des acclamations de la foule, selon la prophétie de Zacharie.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur la dernière cène?

R. La manducation de l'agneau pascal, le lavement des pieds et la trahison de Judas, qui précédèrent l'institution du sacrement de l'Eucharistie.

D. Que fit Jésus-Christ après avoir institué ce sacrement?

R. Il donna à saint Pierre le privilége de l'infaillibilité et lui prédit son triple reniement; il fit un discours sublime, avec une prière suivie de la récitation de l'hymne d'action de grâces, en usage chez les Juifs, après avoir mangé l'agneau pascal.

8e *D. Que veut dire ce mot* Évangile?

R. Il signifie bonne nouvelle.

9e *D. Quelle est donc cette bonne nouvelle que Jésus-Christ est venu apporter aux hommes?*

R. C'est qu'il venait satisfaire pour eux et les réconcilier avec Dieu.

D. Que veut dire le mot *satisfaire?*

R. Il signifie faire assez, payer la dette contractée par le péché, donner un prix égal à celui qui était dû.

D. Que veut dire le mot *réconcilier?*

R. Rendre ami de Dieu, alors que nous étions devenus ses ennemis.

10e *D. Comment Jésus-Christ a-t-il satisfait à Dieu pour nos péchés, et comment nous a-t-il réconciliés avec Dieu?*

R. En souffrant volontairement, comme homme, la mort que nos péchés méritaient, et en donnant, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances.

D. Que veut dire le mot *volontairement?*

R. Il veut dire que Notre-Seigneur a bien voulu mourir; car, étant Dieu, il aurait pu se soustraire à la mort.

D. Quelle est la signification de ces mots : *en souffrant comme homme?*

R. Ces mots signifient que Jésus-Christ n'a pu souffrir que comme homme, car comme Dieu, il est nécessairement heureux, par conséquent impassible et immortel.

D. Comment les souffrances de Jésus-Christ ont-elles acquis un prix infini?

R. Parce que son humanité, c'est-à-dire, son corps et son âme, était tellement unie à la personne divine, qu'on a pu dire : un Dieu a souffert, un Dieu est mort. Ces souffrances et cette mort ont produit une réparation infinie.

D. Comprenez-vous ces choses ?

R. Non : c'est un mystère que nous croyons sur la parole de Dieu, qui nous l'a révélé.

11e *D. Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ souffrant et mort pour nous ?*

R. Le mystère de la Rédemption.

D. Que signifient ces mots : *mystère de la Rédemption ?*

R. Le mot *mystère* signifie une vérité qui est au-dessus de notre intelligence, et le mot *Rédemption* veut dire rachat, délivrance du péché et de l'esclavage du démon.

D. Que signifient ces mots : *a souffert ?*

R. Ils signifient que Jésus-Christ a enduré des souffrances aussi atroces que multipliées.

D. Où Jésus-Christ a-t-il souffert ?

R. Il a souffert au Jardin des Olives, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, sur le chemin du Calvaire et sur le Calvaire.

D. Qu'a souffert Jésus-Christ au Jardin des Olives ?

R. Une agonie si douloureuse, que de son corps sortait une sueur de sang, dont les gouttes tombaient sur la terre.

D. Quelle a été la cause de ses incomparables douleurs ?

R. La vue des péchés des hommes pour lesquels il allait mourir.

D. Qu'appelez-vous Jardin des Olives ?

R. Un lieu solitaire et tout près de Jérusalem, planté d'oliviers, où Notre-Seigneur se retirait habituellement pour prier.

D. Que souffrit-il encore dans le même jardin?

R. La trahison de Judas, l'abandon de tous ses disciples, et la honte de se voir lié et garrotté comme un malfaiteur par les satellites de la Synagogue.

D. Qu'a souffert Jésus-Christ chez Caïphe?

R. Chez Caïphe, grand-prêtre, Jésus-Christ fut accusé, interrogé, souffleté, couvert de crachats, outragé et maltraité de toutes manières.

D Que souffrit-il encore chez Caïphe?

R. Le triple reniement de Pierre, qui lui fut si sensible.

D. Que souffrit-il chez Pilate?

R. De nouvelles et fausses accusations, la flagellation, le couronnement d'épines, l'injuste préférence donnée à Barrabas, et enfin sa condamnation, malgré son innocence bien reconnue.

D. Que souffrit-il chez Hérode?

R. Chez Hérode, il fut revêtu par dérision d'une robe blanche, en signe de folie.

D. Qu'a souffert J.-C. sur le chemin du Calvaire?

R. Il a souffert en portant la croix sur ses épaules, sous le poids de laquelle il a succombé plusieurs fois, par suite de l'épuisement des forces de la nature humaine.

D. Que firent les soldats pour l'aider à monter au Calvaire?

R. Ils contraignirent un homme de Cyrène, nommé Simon, à l'aider à porter sa croix.

D. Jésus-Christ n'eut-il pas encore à souffrir sur le chemin du Calvaire?

R. Il fut pénétré d'une grande douleur à la vue de l'affliction des filles de Jérusalem, auxquelles il adressa ces paroles : « Ne pleurez pas sur moi, mais « pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. »

D. Que signifient ces mots : *a souffert sous Ponce-Pilate ?*

R. Ils signifient que Jésus-Christ a été condamné par un juge nommé Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains.

D. Que veut dire ce mot : *crucifié ?*

R. Il veut dire que Jésus-Christ fut attaché à la croix par de gros clous, qui lui percèrent les mains et les pieds.

D. Dans quel lieu Jésus-Christ a-t-il subi le supplice de la croix ?

R. Il l'a subi sur le Calvaire, distant du prétoire d'environ sept cent-cinquante pas.

D. Que signifie le mot *Calvaire ?*

R. Il signifie *crâne :* c'était là que se trouvaient les crânes de ceux qui avaient été suppliciés.

D. Pourquoi Jésus-Christ choisit-il le Calvaire pour le lieu de son supplice ?

R. Parce que Jésus-Christ voulait épuiser le calice de ses humiliations, en se laissant crucifier dans un lieu destiné au supplice des scélérats.

D. Qu'y a-t-il eu de plus ignominieux dans son supplice ?

R. C'est d'avoir été placé entre deux voleurs, comme le plus criminel.

D. A quelle heure Jésus-Christ fut-il crucifié ?

R. Jésus-Christ fut crucifié vers midi.

D. Que se passa-t-il pendant que Jésus-Christ était sur la croix?

R. Jésus-Christ, au milieu des insultes et des blasphèmes du peuple, des prêtres juifs et des soldats, fit entendre du haut de la croix sept paroles que nous devons pieusement recueillir, comme le testament de notre divin Père mourant.

D. Quelle est la première?

R. « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent « ce qu'ils font. »

D. Quelle est la deuxième?

R. « Aujourd'hui, » s'adressant au bon larron, « vous « serez avec moi dans le paradis, » c'est-à-dire, dans les limbes.

D. Quelle est la troisième?

R. A Marie : « Femme, voilà votre fils; » et à Jean : « voilà votre mère. »

D. Quelle est la quatrième?

R. « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous « délaissé? »

D. Quelle est la cinquième?

R. « J'ai soif. »

D. Quelle est la sixième?

R. « Tout est consommé. »

D. Quelle est la septième?

R. « Mon Père, je remets mon âme entre vos « mains. »

D. Combien de temps Jésus-Christ resta-t-il sur la croix?

R. Trois heures environ ; il fut crucifié vers midi, et il expira vers trois heures.

12e *D. Quel a été le fruit de la mort de Jésus-Christ?*

R. Le fruit de la mort de Jésus-Christ a été la réconciliation des hommes avec Dieu.

13e *D. Jésus-Christ est-il mort pour quelques hommes seulement?*

R. Jésus-Christ est mort et a satisfait pour tous les hommes ; ils ont tous été rachetés par Jésus-Christ.

D. Comment savons-nous que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes?

R. Saint Paul dit expressément que « Jésus-Christ « est mort pour tous les hommes. »

D. Puisque Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, d'où vient qu'il y en a un si grand nombre qui se perdent?

R. S'ils se perdent, c'est par leur faute ; car Jésus-Christ, en leur laissant la liberté, a mis à leur disposition tous les moyens de salut.

14e *D. Suffit-il, pour être sauvé, que Jésus-Christ ait satisfait pour nous?*

R. Non : il faut, outre cela, que le fruit de la mort de Jésus-Christ nous soit appliqué.

15e *D. Comment le fruit de la mort de Jésus-Christ nous est-il appliqué?*

R. Le fruit de la mort de Jésus-Christ nous est appliqué par le baptême, par les autres sacrements et par la grâce de Dieu, si nous y sommes fidèles.

D. Qu'entendez-vous par ces mots : *il faut que le fruit de la mort de Jésus-Christ nous soit appliqué?*

R. J'entends qu'il faut nous les rendre propres, en faire notre bien, les prendre pour nous, en profiter.

D. Qu'avons-nous donc à faire pour en profiter?

R. Avec la grâce que Jésus-Christ nous a méritée par sa passion et sa mort, nous devons croire, recevoir les sacrements par lesquels les mérites de Jésus-Christ nous sont communiqués, faire ce qui nous est commandé, nous abstenir de ce qui est défendu.

16e *D. Quel jour Jésus-Christ est-il mort?*

R. Le Vendredi-Saint.

D. Avant la mort de Jésus-Christ, ce jour s'appelait-il Vendredi-Saint?

R. Non : ce jour s'appelait seulement vendredi; on lui donne le nom de Saint depuis la mort de Jésus-Christ.

D. Comment Jésus-Christ, étant Dieu, a-t-il pu mourir?

R. Jésus-Christ n'est pas mort comme Dieu : il ne le pouvait pas; mais il est mort comme homme.

D. Que se passa-t-il d'extraordinaire à la mort de Jésus-Christ?

R. Le soleil s'obscurcit, la terre trembla et fut couverte de ténèbres, le rocher du Calvaire se fendit, le voile du temple se déchira, et les tombeaux s'ouvrirent.

17e *D. Comment Jésus-Christ est-il mort?*

R. Par le supplice de la croix, le plus douloureux et le plus infâme qu'il y eût alors.

D. Pourquoi le supplice de la croix était-il si douloureux?

R. Parce que les pieds et les mains du divin Sauveur furent percés par de gros clous, et qu'il resta trois heures ainsi suspendu entre le ciel et la terre ; il était infâme, parce que ce supplice était réservé aux plus grands scélérats.

18e *D. Pourquoi appelle-t-on le signe de la croix le signe du chrétien?*

R. Parce qu'en le faisant, nous montrons que nous sommes les disciples de Jésus crucifié pour notre salut.

D. Que veut dire le mot *disciple?*

R. Il veut dire : qui écoute et suit les leçons d'un maître.

19e *D. Faites le signe de la croix.*

R. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

D. Est-il avantageux de faire le signe de la croix?

R. Oui, puisque c'est une profession publique de notre foi ; le signe de la croix chasse le démon et nous attire des grâces.

D. Quand est-il à propos de faire le signe de la croix ?

R. Le matin, en se réveillant, le soir, en se couchant, au commencement et à la fin des principales actions, quand on est en quelque danger, ou quand on est tenté d'offenser Dieu.

Saint François d'Assise fondait en larmes lorsqu'il pensait à la mort ou aux souffrances de Jésus-Christ. Oh ! que nos cœurs seraient durs et insensibles, si nous n'étions pas émus et attendris en voyant le Fils

de Dieu mourir pour nous sur une croix ! Disons-lui donc de tout notre cœur : « Divin Sauveur, puisque vous êtes mort pour nous et pour chacun de nous, nous ne voulons vivre que pour vous plaire, et faire toujours ce que vous nous commanderez, tout ce que vous désirerez de nous. »

LEÇON NEUVIÈME

Suite du Mystère de la Rédemption

1re *D. Qu'entendez-vous lorsque vous dites que Jésus-Christ est mort?*

R. J'entends que son âme a été séparée de son corps.

D. Qu'est-ce donc que la mort ?

R. C'est la séparation de l'âme d'avec le corps.

2e *D. Son corps et son âme ont-ils été séparés de la Divinité?*

R. Non : son corps et son âme ont toujours été unis à la Divinité; ils ont toujours été le corps et l'âme du Fils de Dieu.

3e *D. Où fut mis le corps de Jésus-Christ après sa mort?*

R. Il fut mis dans un sépulcre, après avoir été embaumé selon la coutume des Juifs.

D. Que se passa-t-il après que Jésus-Christ eut expiré ?

R. Son corps fut détaché de la croix, enveloppé

dans un linceul, et enfermé dans un sépulcre taillé dans le roc.

D. Qui est-ce qui détacha de la croix le corps de Jésus-Christ ?

R. Joseph d'Arimathie, magistrat distingué, et Nicodème, l'un des principaux membres de la Synagogue.

D. Que fit Joseph d'Arimathie après avoir déposé le corps de Jésus-Christ dans le tombeau ?

R. Il en ferma l'entrée avec une grosse pierre et il se retira.

D. Que firent les Princes des Prêtres et les Juifs ?

R. Ils apposèrent le sceau public sur la pierre, et placèrent des gardes pour veiller nuit et jour, afin de rendre impossible l'enlèvement du corps de J.-C. ?

D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu être enseveli ?

R. Pour assurer à toute la terre la vérité de sa mort ; car on n'ensevelit, on n'enterre que ceux qui sont réellement morts.

D. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que le corps de Jésus-Christ fut enseveli dans un sépulcre taillé dans le roc ?

R. Pour rendre impossible l'enlèvement du corps au moyen d'une mine, qui n'aurait pu être pratiquée sans bruit et sans laisser des traces.

D. Pourquoi dans un tombeau tout neuf, où personne n'aurait été mis ?

R. Pour isoler son corps adorable, et aussi par respect pour la personne divine qui lui restait inséparablement unie.

D. Pourquoi dans un tombeau d'emprunt?

R. Pour renouveler encore l'exemple de la pauvreté que Jésus-Christ avait si admirablement pratiquée pendant toute sa vie.

Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, fit construire une belle église sur le tombeau dans lequel Jésus-Christ avait été déposé après sa mort. Depuis ce moment, on n'a pas cessé d'aller visiter le Saint Sépulcre, et il devint extrêmement célèbre par les merveilles qui s'y opérèrent en grand nombre. Les peuples les plus différents les uns des autres, les Grecs, les Syriens, les Arméniens, les Cophtes, les Musulmans, y venaient en foule pour y prier; encore aujourd'hui on y va en pèlerinage de toutes les parties du monde.

Cinquième Article du Symbole

D. Récitez le cinquième article du Symbole.

R. « Est descendu aux enfers, le troisième jour « est ressuscité des morts. »

4e *D. Où alla son âme?*

R. Elle descendit aux enfers, c'est-à-dire, aux limbes.

D. Comment savons-nous que l'âme de Jésus-Christ descendit dans les limbes?

R. Nous le savons par ces paroles de saint Pierre : « L'âme de Jésus-Christ alla annoncer la rédemption « aux âmes captives. »

D. Que faut-il entendre ici par enfers?

R. Il ne faut entendre, ni l'enfer, demeure des réprouvés, ni le purgatoire, demeure des âmes qui ne

sont pas assez pures pour entrer dans le ciel immédiatement après la mort, mais un lieu appelé limbes.

5e *D. Qu'entendez-vous par ces limbes?*

R. Un lieu où les âmes des justes décédés dans la paix de Dieu attendaient la venue de Jésus-Christ.

D. Quel était l'état de ces âmes justes?

R. Elles jouissaient du bonheur qui se trouve dans l'amour de Dieu et dans l'espérance certaine de la gloire du ciel, après laquelle elles soupiraient.

D. Pourquoi ces âmes étaient-elles privées du bonheur du ciel, qu'elles avaient mérité?

R. Parce que le ciel avait été fermé par le péché d'Adam, et que Jésus-Christ devait y entrer le premier.

D. Ces âmes entrèrent-elles dans le ciel après la visite de Jésus-Christ.

R. Non : ce ne fut que le jour de l'Ascension; mais elles jouirent immédiatement du bonheur du ciel.

D. Comment le savons-nous?

R. Par ces paroles de Jésus-Christ au bon larron : « Tu seras avec moi dans le paradis. »

6e *D. Pourquoi Notre-Seigneur est-il descendu aux limbes?*

R. Pour en tirer ces saintes âmes, et les faire entrer avec lui dans le ciel.

7e *D. Le corps de Jésus-Christ demeura-t-il longtemps dans le sépulcre?*

R. Non : il ressuscita le troisième jour après sa mort.

D. Combien de temps l'âme de Jésus-Christ resta-t-elle dans les limbes?

R. Elle y resta depuis le soir du vendredi jusqu'au dimanche matin : ce qui suffit pour justifier l'accomplissement de la prophétie : « Il ressuscitera le troisième « jour. »

8e *D. Qu'entendez-vous lorsque vous dites que Jésus-Christ ressuscita?*

R. J'entends que son âme fut réunie à son corps, et qu'il sortit vivant et glorieux de son tombeau.

D. Quelles furent les principales circonstances de la résurrection de Jésus-Christ ?

R. Il sortit de lui-même vivant et glorieux du tombeau, sans rompre les sceaux que les Juifs y avaient apposés ; un ange apparut, et les gardes tombèrent comme morts de frayeur.

D. Qu'appelle-t-on circonstances?

R. Les particularités, les choses remarquables d'un fait.

D. Que signifie le mot *vivant?*

R. Il signifie que l'âme de Jésus-Christ avait repris son corps.

D. Quelle est la signification du mot *glorieux?*

R. Il signifie que le corps de Jésus-Christ n'était plus dans le même état.

D. Dans quel état se trouvait-il ?

R. Il avait quatre qualités : l'impassibilité, la clarté, la subtilité et l'agilité.

D. Qu'est-ce que l'impassibilité ?

R. C'est la faculté de ne pouvoir plus souffrir ni mourir.

D. Qu'est-ce que la clarté ?

R. C'est la faculté d'être tout brillant d'une gloire mille fois plus éclatante que la lumière du soleil.

D. Qu'est-ce que la subtilité ?

R. C'est la faculté de pénétrer, comme les esprits, les corps les plus durs ; ainsi Jésus-Christ entra dans le cénacle, les portes étant fermées.

D. Qu'est-ce que l'agilité ?

R. C'est la faculté de se transporter d'un lieu dans un autre avec la rapidité de l'éclair.

D. De quelle manière Jésus-Christ sortit-il du tombeau ?

R. Il passa à travers la pierre, comme la lumière passe à travers le verre, sans renverser la pierre ni toucher aux sceaux.

D. Qui donc enleva la pierre ?

R. Ce fut un ange qui apparut aux gardes, le visage brillant comme un éclair, et son vêtement blanc comme la neige.

D. Comment s'appelle le jour où Jésus-Christ ressuscita ?

R. Le jour de Pâques, le premier jour de la semaine.

D. Que signifie le mot *Pâques ?*

R. Il signifie *passage :* ce fut en ce jour que Jésus-Christ passa de la mort à la vie.

Mes enfants, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, en pensant que Jésus-Christ est ressuscité, et en vous rappelant qu'il ne peut plus souffrir ni mourir ; et pour imiter la résurrection glorieuse de votre

aimable Sauveur, ah! ne vous laissez jamais aller au péché mortel, qui rendrait votre âme horrible, affreuse et comme morte devant Dieu.

Sixième Article du Symbole

D. Récitez le sixième article du Symbole.

R. « Est monté aux cieux, est assis à la droite de « Dieu le Père tout-puissant. »

9° *D. Que fit Notre-Seigneur après sa résurrection?*

R. Il demeura quarante jours sur la terre, conversant familièrement avec ses disciples, puis il monta au ciel en leur présence.

D. Comment savons-nous que Jésus-Christ demeura quarante jours sur la terre, après sa résurrection?

R. Nous le savons par le témoignage de saint Luc, qui dit que les Apôtres reçurent de Jésus-Christ plusieurs instructions relatives à l'établissement et au gouvernement de l'Église.

D. Notre-Seigneur se fit-il voir après sa résurrection?

R. Oui, et plusieurs fois.

D. Combien le Nouveau Testament énumère-t-il d'apparitions de Jésus-Christ ressuscité?

R. Il en énumère dix.

D. Quelle fut la première?

R. La première fut à Marie-Magdeleine, qui prit d'abord Jésus pour le jardinier, et qui le reconnut au son de sa voix.

D. Quelle est la deuxième apparition ?

R. Jésus-Christ apparut aux saintes femmes qui revenaient du tombeau, et les salua.

D. Quelle fut la troisième ?

R. Il apparut à saint Pierre , comme chef des Apôtres, et aussi pour le consoler , le rassurer dans son repentir.

D. Quelle fut la quatrième apparition ?

R. Celle de Jésus-Christ aux disciples d'Emmaüs.

D. Quelle fut la cinquième ?

R. Celle qui eut lieu au cénacle où les Apôtres se trouvaient réunis , à l'exception de Thomas.

D. Quelle fut la sixième apparition de Jésus-Christ?

R. Il apparut aux mêmes Apôtres huit jours après, et obligea Thomas à se repentir de son incrédulité.

D. Quelle fut la septième apparition ?

R. Il apparut à Pierre, à Thomas , à Nathanaël , aux deux fils de Zébédée , Jean et Jacques, et à deux autres de ses disciples qui pêchaient dans le lac de Tibériade.

D. Ne se passa-t-il pas quelque chose de remarquable en cette occasion ?

R. Jésus-Christ établit saint Pierre chef suprême de toute l'Église, après avoir reçu de lui une triple protestation d'amour.

D. Quelle est la huitième?

R. Il apparut aux onze Apôtres et à cinq cents autres disciples de Galilée, pays où Jésus leur avait dit de se rendre. C'est dans cette apparition qu'il leur donna le pouvoir d'enseigner toutes les nations.

D. Quelle fut la neuvième?

R. Il apparut, d'après saint Paul, à Jacques le Mineur, fils de Cléophas et de Marie, parente de la Sainte Vierge.

D. Quelle est la dixième?

R. Il apparut enfin à ses Apôtres réunis au moment de son Ascension.

D. N'y a-t-il pas eu d'autres apparitions?

R. Quoique la Sainte Écriture n'en parle pas, tous les docteurs, en particulier saint Bonaventure, enseignent que Notre-Seigneur apparut à la très-Sainte Vierge avant d'apparaître à Marie-Magdeleine.

D. Les Apôtres et les disciples ont-ils attesté la résurrection de Jésus-Christ?

R. Oui, et ils ont souffert toutes sortes de tourments et sont même morts pour attester cette vérité.

D. Leur témoignage est donc certain?

R. Il est incontestable, car des témoins qui se laissent supplicier et égorger pour la vérité d'un fait sont absolument dignes de foi.

10e *D. Quel jour monta-t-il au ciel?*

R. Il monta au ciel le jour de l'Ascension.

D. Comment Jésus-Christ monta-t-il au ciel?

R. Il y monta lui-même par la puissance de sa Divinité.

D. De quelle manière y monta-t-il?

R. Jésus-Christ ne disparut point en un instant, mais il s'éleva peu à peu vers le ciel, comme l'indique ce regard prolongé des Apôtres qui le suivit dans son Ascension.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur l'Ascension de Jésus-Christ ?

R. Qu'il bénit ses disciples et sous leurs yeux monta au ciel ; et tandis qu'ils le regardaient montant ainsi, deux anges, sous forme humaine, vêtus de blanc, leur apparurent.

D. Que leur dirent-ils ?

R. « Hommes de Galilée, pourquoi regardez-vous « en haut ? Ce Jésus qui vient de s'élever au milieu de « vous dans le ciel, en reviendra de la même manière « que vous l'y avez vu monter. »

D. Quel fut le lieu que Jésus-Christ choisit pour monter au ciel ?

R. La montagne des Oliviers, au pied de laquelle se trouvait la bourgade de Béthanie, distante de Jérusalem d'environ une demi-lieue.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il monté aux cieux ?

R. Pour prendre possession d'une gloire si bien méritée, pour nous y préparer une place, et pour envoyer le Saint-Esprit à ses Apôtres.

D. Que signifie le mot : *est assis*, en parlant de Jésus-Christ dans le ciel ?

R. Que Jésus-Christ est dans un parfait repos, ne travaille plus, ne souffre plus, ne meurt plus, et qu'il est infiniment heureux.

D. Quel est le sens de ces paroles : *à la droite du Père* ?

R. Elles signifient que Jésus-Christ, comme Dieu, est égal au Père éternel, et comme homme, il est élevé au-dessus de toutes les créatures.

Septième Article du Symbole

D. Récitez le septième article du Symbole.

R. « D'où il viendra juger les vivants et les morts. »

11e *D. Notre-Seigneur ne reviendra-t-il pas sur la terre d'une manière visible?*

R. Oui : à la fin du monde, Jésus-Christ reviendra sur la terre, visiblement et avec gloire, pour juger les vivants et les morts.

D. Que signifient ces paroles : *D'où il viendra juger les vivants et les morts?*

R. Elles signifient qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement pour juger solennellement tous les hommes, et rendre à chacun selon ses œuvres.

D Quel est le sens de ces mots : *vivants et morts?*

R. Le mot *vivants* signifie les justes ; eux seuls méritent ce nom, parce qu'ils possèdent la vie surnaturelle de la grâce sanctifiante, et les pécheurs en étant privés, méritent le nom de *morts*.

D. Ces paroles n'ont-elles pas un autre sens ?

R. Elles signifient encore que Jésus-Christ viendra juger non-seulement les hommes morts avant la fin du monde, mais ceux qui seront encore vivants, et qui mourront pour ressusciter bientôt.

D. Que dit la Sainte Écriture en parlant du pécheur ?

R. Dans l'Apocalypse il est dit : « Tu portes le nom « de vivant, mais tu es mort. »

D. Comment savons-nous qu'il y aura un jugement général à la fin du monde ?

R. Jésus-Christ nous l'affirme très-expressément dans le saint Évangile ; il nous en décrit les circonstances et nous en donne les détails.

12e *D. Qu'arrivera-t-il à la fin du monde ?*

R. Tous les hommes ressusciteront et paraîtront en corps et en âme au jugement de Dieu.

D. Cette résurrection est-elle certaine ?

R. C'est une vérité incontestable : « Nous ressus-« citerons, » dit l'Apôtre saint Paul.

D. Qu'est-ce à dire que « nous ressusciterons ? »

R. Que notre âme reprendra son corps, le corps auquel elle fut unie sur la terre, afin qu'il soit jugé comme l'âme l'a été au moment de la mort.

13e *D. Que fera Notre-Seigneur Jésus-Christ au jour du jugement ?*

R. Il mènera les bons avec lui dans le ciel, pour jouir de la gloire éternelle, et condamnera les méchants au feu de l'enfer, où ils brûleront éternellement.

D. Qu'appelez-vous ici les bons ?

R. Par les bons, j'entends ici les élus, ceux qui seront morts en état de grâce, les Saints.

D. Quels sont ceux qu'on désigne ici comme méchants ?

R. Ceux qui sont morts en état de péché mortel, les damnés.

D. En quoi consiste cette gloire éternelle dont jouiront les élus ?

R. Elle consiste dans la vision, dans l'union et dans la possession de Dieu pendant toute l'éternité.

D. Est-il bien vrai qu'il y a du feu dans l'enfer?

R. Oui, et cette vérité se trouve dans cette terrible sentence que Jésus-Christ adressera aux réprouvés : « Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé « pour le démon et pour ses anges. »

14e *D. Chaque homme est-il jugé à l'heure de la mort?*

R. Oui, chaque homme est jugé à l'heure de la mort; mais, outre ce jugement particulier, il y aura un jugement général où tous les hommes comparaîtront.

D. Combien y a-t-il de jugements pour chaque homme?

R. Deux : le jugement particulier et le jugement général.

D. Comment savons-nous qu'il y a un jugement particulier?

R. L'Apôtre saint Paul dit : « Il est décrété que « tous les hommes meurent une fois, et sont jugés aus-« sitôt après. »

D. Quand se fera le dernier jugement?

R. Au dernier jour du monde.

D. Savons-nous ce dernier jour?

R. Non : « Nul, » dit Jésus-Christ, « ne sait ni le « jour ni l'heure. »

D. Le jugement dernier changera-t-il quelque chose à la sentence rendue dans le jugement particulier?

R. Non : il n'en sera que la manifestation et la confirmation; seulement, le corps, qui ne se trouvait pas présent au premier, sera présent à celui-ci, pour re-

cevoir sa part de peine ou de récompense, de gloire ou de confusion.

Saint Étienne, avant de mourir, vit le ciel ouvert, et Jésus-Christ qui était assis à la droite de son Père.

Dans le ciel, Jésus, notre Sauveur, prie sans cesse pour nous, et sans cesse il offre pour nous à son Père le sang qu'il a répandu sur la croix.

Courage donc, chers enfants, ayez une volonté ferme de toujours rester fidèles à tous vos devoirs, et puisque Jésus-Christ est pour vous, si vous êtes fidèles à sa grâce, votre salut est assuré.

LEÇON DIXIÈME

Huitième Article du Symbole

Du Saint Esprit

D. Récitez le huitième article du Symbole.

R. « Je crois au Saint-Esprit. »

1re *D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit?*

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la très-Sainte Trinité.

D. Comment savons-nous qu'il y a en Dieu une troisième personne qu'on appelle le Saint-Esprit ?

R. Nous le savons par Jésus-Christ qui, après avoir promis à ses Apôtres, la veille de sa mort, de leur envoyer l'Esprit consolateur, leur dit, avant de monter au ciel : « Allez, enseignez toutes les na-

« tions, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et « du Saint-Esprit. »

D. Pourquoi cette troisième personne est-elle appelée Esprit ?

R. Parce que le mot Esprit, en grec, signifie souffle, aspiration ; le Saint-Esprit, procédant du Père et du Fils, en est comme le souffle éternel d'amour.

D. Pourquoi l'appelle-t-on Saint ?

R. Parce que, étant Dieu, il possède une sainteté infinie.

D. Le Saint-Esprit n'est donc pas Saint de la même manière que saint Pierre et saint Paul, et les autres Saints que nous honorons ?

R. Non, parce que le Saint-Esprit est Saint par lui-même ; il est la source de toute sainteté ; il n'est pas possible qu'il ne soit pas Saint, et il est infiniment Saint.

D. En est-il de même des hommes ?

R. Non : les hommes qui sont saints ne le sont que parce que le Saint-Esprit les a sanctifiés, et leur sainteté a des bornes.

D. Pourquoi l'appelle-t-on Consolateur ?

R. Parce que Jésus-Christ lui a donné ce nom, qu'il a été chargé de consoler les Apôtres, et qu'il console les âmes éprouvées.

D. Pourquoi l'appelle-t-on Esprit Vivificateur ?

R. Parce que c'est lui qui répand la grâce sanctifiante, qui est la vie surnaturelle de nos âmes.

D. Par quel moyen Jésus-Christ communique-t-il aux chrétiens la vie de la grâce ?

R. Principalement par les sacrements, et d'une manière plus particulière par le sacrement de Confirmation, dans lequel il nous donne l'abondance de ses dons et de ses fruits.

2e *D. De qui procède le Saint-Esprit?*

R. Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

3e *D. Que fait en nous le Saint-Esprit?*

R. Le Saint-Esprit nous sanctifie et nous fait vivre de la vie spirituelle.

D. Qu'est-ce que sanctifier?

R. C'est faire passer de l'état de péché à l'état de grâce, et maintenir cette vie quand elle existe déjà.

4e *D. Comment est-ce que le Saint-Esprit nous sanctifie?*

R. En nous purifiant de nos péchés, et en répandant dans nos cœurs la charité, qui nous rend agréables à Dieu.

5e *D. Comment nous fait-il vivre de la vie spirituelle?*

R. Il nous fait vivre de la vie spirituelle par les grâces qu'il nous accorde.

D. Qu'est-ce que vivre de la vie spirituelle?

R. C'est vivre de la vie surnaturelle de la grâce; c'est le Saint-Esprit qui l'entretient en nous et l'augmente.

6e *D. Quel jour le Saint-Esprit est-il descendu sur les Apôtres?*

R. Le jour de la Pentecôte, cinquante jours après la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dix jours après son Ascension.

D. Le Saint-Esprit n'est-il visiblement descendu sur la terre que le jour de la Pentecôte?

R. Le Saint-Esprit était descendu sous la figure d'une colombe, le jour du Baptême de Notre-Seigneur.

D. Pourquoi le Saint-Esprit descendit-il sous la forme d'une colombe ?

R. Pour rendre sa présence visible, étant un pur esprit.

D. Pourquoi prit-il la forme d'une colombe?

R. Pour montrer qu'il est un esprit de pureté, de douceur, de simplicité, dont la colombe est le symbole.

D. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres avait-elle été annoncée?

R. Jésus-Christ lui-même avait prédit à ses Apôtres que, peu de jours après son Ascension, il leur enverrait le Saint-Esprit.

D. Sur qui descendit le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte ?

R. Sur la Sainte Vierge, sur les Apôtres et sur les Disciples.

D. Où étaient les Apôtres quand le Saint-Esprit descendit sur eux ?

R. Dans le cénacle, où, pendant dix jours, ils s'étaient préparés à sa venue par la prière, avec Marie, Mère de Jésus.

D. Sous quelle forme le Saint-Esprit descendit-il sur eux ?

R. Sous la forme de langues de feu.

D. Pourquoi sous cette forme ?

R. Parce qu'il venait les embraser du feu de son amour, et les rendre propres à la prédication de l'Évangile.

7° *D. Quel effet produisit le Saint-Esprit sur les Apôtres?*

R. Il leur donna le don des langues, et les remplit de sagesse et de force, pour annoncer l'Évangile à toutes les nations de la terre.

D. Que signifiaient les langues de feu?

R. Elles signifiaient que l'Esprit Saint donnait aux Apôtres la connaissance des diverses langues que l'on parlait dans le monde, et le pouvoir de les parler sans les avoir apprises.

D. Quels furent donc les effets produits par le Saint Esprit sur les Apôtres?

R. Outre le don des langues, le Saint-Esprit les remplit de lumière sur toutes les vérités de la religion; de courage et de zèle pour les annoncer; il leur donna aussi le don des miracles et de prophétie.

D. Le Saint-Esprit se communique-t-il aussi à nous?

R. Oui : il se communique à chacun de nous par sa grâce; il habite d'une manière permanente dans l'âme des justes.

D. Pourquoi dites-vous que le Saint-Esprit habite dans l'âme des justes d'une manière permanente?

R. Parce que, selon la doctrine de saint Paul, il en fait son temple, y établit son règne et la remplit de ses grâces et de ses bénédictions.

D. A quoi nous oblige cette glorieuse qualité de temple du Saint-Esprit?

R. 1° A ne jamais souiller ce temple vivant par le péché; 2° à l'orner sans cesse par la pratique de tou-

tes les vertus, et, en particulier, par la pratique de la chasteté.

D. Le Saint-Esprit habite-t-il toujours en nous?

R. Oui, tant que nous sommes en état de grâce; mais le péché mortel le chasse de nos âmes, et alors le démon prend sa place.

D. Devons-nous prier le Saint-Esprit?

R. Oui, nous devons prier souvent le Saint-Esprit, parce que, sans lui, nous ne pouvons faire aucun bien digne de récompense : « Personne, » dit saint Paul, « ne peut dire Jésus, sinon par le Saint-Esprit. »

D. Quelles prières devons-nous adresser de préférence au Saint-Esprit?

R. Celles de la sainte Église : la prose *Veni, Sancte*, de la messe de la Pentecôte, et le *Veni, Creator*. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, pour les indulgences attachées à ces prières, tome II, chap. V, appendice, § II).

D. Quand devons-nous principalement invoquer le Saint-Esprit?

R. Dans les tentations, dans les peines, dans les affaires ou entreprises importantes.

D. Suffit-il de prier le Saint-Esprit?

R. Non : nous devons encore écouter avec respect la voix de ce divin Esprit, qui se fait entendre par les bons mouvements, par les saintes pensées qui viennent de lui, dit saint Paul, et suivre fidèlement ses inspirations.

Prions le Saint-Esprit de descendre dans notre âme et de rester ave nous ; chaque jour, demandons-lui ses grâces, parce que chaque jour nous en avons le plus grand besoin.

LEÇON ONZIÈME

Neuvième Article du Symbole

De l'Église

D. Récitez le neuvième article du Symbole.

R. « La sainte Église catholique, la communion des Saints. »

1re *D. Qu'est-ce que l'Église?*

R. L'Église est la société des fidèles, dont Jésus-Christ est le chef invisible, et Notre Saint Père le Pape le chef visible.

D. Combien de significations renferme le mot *Église?*

R. Deux : 1° il signifie les temples matériels où se réunissent les fidèles ; 2° la société de ces mêmes fidèles.

D. Qu'est-ce qu'une société?

R. C'est une collection de personnes dirigées vers une fin commune par un pouvoir souverain et indépendant.

D. L'Église est donc une société?

R. Oui, puisqu'elle se compose d'une collection d'hommes dirigés vers une fin commune par un pouvoir souverain et indépendant.

2e *D. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est le chef invisible de l'Église?*

R. Parce que c'est lui-même qui la gouverne invisiblement par le Saint-Esprit, et visiblement par les ministres qu'il a établis pour la conduite des fidèles.

D. Qui a institué l'Église?

R. Jésus-Christ, en choisissant les Apôtres et en établissant Pierre leur chef.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Église?

R. D'une manière invisible par le Saint-Esprit, dont l'action reste cachée.

D. Comment Jésus-Christ la gouverne-t-il visiblement?

R. Par les ministres qu'il a choisis pour gouverner, diriger les fidèles, sous la conduite de Notre Saint Père le Pape, son vicaire et son représentant sur la terre.

3e *Qui sont les fidèles?*

R. Ceux qui, ayant été faits chrétiens par le Baptême, professent la Religion catholique.

D. Combien de conditions sont requises pour être fidèle ou membre de l'Église?

R. Deux : il faut être baptisé, professer la Religion telle que Jésus-Christ l'a établie, et qu'il nous la fait connaître par le Pape, son représentant infaillible.

4e *D. Quels sont les pasteurs de l'Église?*

R. Ce sont les Curés dans leurs paroisses, les Évêques dans leurs diocèses, et Nôtre Saint Père le Pape dans toute l'Église.

D. Qu'appelle-t-on paroisse ?

R. On appelle paroisse une partie d'un diocèse qui a pour pasteur un curé.

D. Quel nom donne-t-on aux curés?

R. On les appelle pasteurs du second ordre, parce qu'ils n'enseignent et ne gouvernent pas en leur nom, mais au nom de leur Évêque et du Souverain Pontife.

D. Comment s'appellent les prêtres qui aident les curés ?

R. On les appelle vicaires, parce qu'ils sont chargés de les remplacer dans certaines circonstances.

D. Qu'est-ce qu'un diocèse ?

R. Une étendue de pays ayant un Évêque pour chef spirituel.

D. Quel est celui qui est chargé de gouverner l'Église universelle ?

R. C'est Notre Saint Père le Pape.

5e *D. Quelle est la vraie Religion?*

R. C'est celle que Jésus-Christ a lui-même révélée et enseignée.

6e *D. Qui sont ceux que Jésus-Christ a établis pour continuer d'enseigner aux hommes cette vraie Religion?*

R. Les Apôtres.

7e *D. Qu'entendez-vous par les Apôtres?*

R. J'entends les douze principaux disciples que Jésus-Christ avait choisis pour convertir les hommes et les rendre chrétiens.

D. Que signifient ces mots : *convertir les hommes et les rendre chrétiens?*

R. Ces mots signifient les changer, leur faire quitter leur religion, pour leur faire embrasser celle de Jésus-Christ.

8e *D. Qui sont ceux qui tiennent aujourd'hui la place des Apôtres?*

R. Ce sont les Évêques, unis au Pape.

9e *D. Quel est celui que Jésus-Christ choisit pour être le chef des Apôtres?*

R. C'est saint Pierre qui fut choisi pour être le chef des Apôtres.

D. Est-il bien certain que saint Pierre a été choisi pour être le chef des Apôtres?

R. Oui, c'est une vérité de foi.

D. Quand Jésus-Christ a-t-il établi saint Pierre chef des Apôtres?

R. Lorsqu'il lui adressa ces paroles : « Tu es « Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Et encore, lorsqu'il l'a établi le Pasteur des pasteurs, et qu'il lui a imposé le devoir d'affermir ses frères.

10e *D. Quel est le successeur de saint Pierre?*

R. C'est Notre Saint Père le Pape.

D. Qu'entendez-vous en disant que le Pape est le successeur de saint Pierre?

R. J'entends dire que le Pape, occupant la place tenue par saint Pierre, a le même pouvoir que le chef des Apôtres.

11e *D. Qu'entendez-vous par Notre Saint Père le Pape?*

R. J'entends l'Évêque de Rome, qui est le chef visible de l'Église.

D. Que signifie le nom de Pape?

R. Pape signifie père par excellence.

D. Si Notre Saint Père le Pape est le chef visible de l'Église, quel est le chef invisible?

R. C'est Jésus-Christ.

12e *D. Pourquoi dites-vous que Notre Saint Père le Pape est le chef visible de l'Église?*

R. Parce qu'il est le successeur de saint Pierre, que Jésus-Christ avait établi le Prince des Apôtres et le premier Pasteur de l'Église.

D. Qu'est-ce qu'un successeur?

R. Un successeur est celui qui vient après un autre et prend sa place avec le même pouvoir.

D. Qu'est-ce à dire avec le même pouvoir?

R. C'est-à-dire que chaque Pape devient comme saint Pierre, Prince des Évêques et premier Pasteur de l'Église.

D. Combien y a-t-il eu de Papes depuis saint Pierre jusqu'à nous?

R. Depuis saint Pierre jusqu'au Pape régnant, il y a eu deux cent-soixante Papes.

D. Combien y en a-t-il eu qui aient été mis au rang des Saints?

R. Soixante-dix-sept.

13e *D. Notre Saint Père le Pape peut-il se tromper lorsqu'il parle à l'Église universelle avec sa suprême autorité?*

R. Non, il ne peut pas se tromper lorsqu'il parle

avec sa suprême autorité, en vertu du privilége de l'infaillibilité, que Notre-Seigneur a promise à saint Pierre et à ses successeurs.

D. Est-il de foi que le Pape est infaillible?

R. Oui, d'après la Sainte Écriture et la décision portée par le concile du Vatican.

D. Quand est-ce que le Pape est infaillible?

R. Quand il parle comme Pasteur et Docteur à l'Église universelle, et qu'il enseigne une vérité que tous les chrétiens doivent croire, ou qu'il ordonne une chose que tous les chrétiens doivent faire.

D. En quoi consiste cette infaillibilité?

R. Cette infaillibilité ne consiste pas dans une inspiration, mais dans l'assistance du Saint-Esprit, qui le préserve d'errer, de se tromper, toutes les fois qu'il donne à l'Église universelle, en sa qualité de chef et de docteur suprême de tous les chrétiens, une décision relative à la foi ou aux mœurs.

14e *D. Peut-on être sauvé hors de l'Église?*

R. Non : hors de l'Église, point de salut. On n'a pas Dieu pour Père, quand on ne veut pas reconnaître l'Église pour Mère.

D. Qu'est-ce qu'être sauvé ?

R. C'est aller au ciel après sa mort.

D. Pourquoi faut-il appartenir à l'Église pour être sauvé?

R. Parce que l'Église catholique est seule l'Église de Jésus-Christ, et qu'il n'y a de salut que par Jésus-Christ; c'est-à-dire, que nul homme ne peut être admis

au ciel, s'il ne croit en Jésus-Christ et ne professe sa doctrine.

D. Comment expliquer cette maxime : **Hors de l'Eglise, point de salut ?**

R. Il est à remarquer que l'Église constitue une personne morale, composée d'un corps et d'une âme.

D. Qui sont ceux qui appartiennent au corps de l'Église ?

R. Ceux qui professent la doctrine de Jésus-Christ, qui participent aux mêmes sacrements, et qui sont soumis à l'autorité et au gouvernement de l'Église Romaine.

D. Qui sont ceux qui appartiennent à l'âme de l'Église ?

R. Ceux qui ont la foi et la charité surnaturelles.

D. Que faut-il donc pour être sauvé ?

R. Il faut appartenir à l'âme de l'Église, et quand on le peut, appartenir aussi au corps.

D. Mais si ce n'était pas par sa faute qu'on ne connût pas la véritable Église, et qu'on fût disposé à y entrer si on la connaissait, serait-on damné ?

R. Non, car il peut se faire qu'un infidèle qui suit la lumière de la raison, arrive à ce qui est requis pour le salut.

D. Quels sont ceux qui sont hors de l'Église ?

R. Les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés. Mais quoiqu'ils n'appartiennent pas au corps de l'Église, ils peuvent appartenir à l'âme de l'Église, au moins dans certains cas, par leur bonne foi.

D. Qu'est-ce qu'un infidèle ?

R. Un infidèle est celui qui n'a pas été baptisé, les païens, par exemple, les Juifs, les Musulmans.

D. Qu'est-ce qu'un hérétique ?

R. C'est celui qui, ayant été baptisé, refuse avec opiniâtreté de croire une vérité révélée et enseignée par l'Église comme article de foi.

D. Qu'est-ce que refuser avec opiniâtreté ?

R. C'est refuser avec réflexion et connaissance de cause.

D. Pourquoi ce mot *opiniâtreté* ?

R. Pour faire comprendre qu'un homme qui nierait un article de foi par simplicité ou par ignorance, ne serait pas hérétique.

D. Qu'est-ce qu'un schismatique ?

R. C'est celui qui, tout en conservant la profession de la vraie Foi, se sépare des Pasteurs légitimes et refuse de leur obéir.

D. En quoi pèche le schismatique ?

R. En refusant de se soumettre au commandement que Notre-Seigneur nous a fait d'obéir aux Pasteurs qu'il a établis lui-même.

D. Qu'est-ce qu'un apostat ?

R. Un apostat est celui qui renie la Foi de Jésus-Christ après en avoir fait profession.

D. Que signifie le mot *renier?*

R. Il signifie renoncer à la Religion, qu'on avait embrassée d'abord : c'est faire à Dieu la plus grande injure.

D. Qu'est-ce qu'un excommunié ?

R. C'est celui que l'Église a chassé de sa communion, a retranché de son sein, à cause de ses crimes et de sa désobéissance.

D. Les excommuniés sont-ils retranchés pour toujours du corps de l'Église ?

R. Non, mais seulement jusqu'à ce qu'ils se repentent ; l'Église ne leur inflige ce châtiment, que pour les ramener à résipiscence.

D. Les pécheurs qui sont en état de péché mortel appartiennent-ils à l'Église ?

R. Oui, sans doute, mais d'une manière imparfaite : ayant perdu la vie de la grâce par le péché mortel, ce sont des membres qui tiennent encore au corps, mais des membres morts, des branches sèches qui ne sont pas encore coupées.

LEÇON DOUZIÈME

Des Caractères de l'Eglise

1re *D. Jésus-Christ a-t-il établi plusieurs Églises ?*

R. Non, il n'y a qu'une seule véritable Église de Jésus-Christ.

D. Comment savons-nous qu'il n'y a qu'une Eglise?

R. Nous le savons par Jésus-Christ lui-même, qui a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai « mon Église : » donc une seule Église. Ailleurs, le

divin Maître compare l'Église à un bercail qui ne doit avoir qu'un pasteur, à un royaume, à une ville.

2e *D. Ne dit-on pas qu'il y a l'Église militante, l'Église souffrante et l'Église triomphante?*

R. Oui, mais c'est la même Église en trois différents états : on l'appelle militante sur la terre, souffrante dans le purgatoire, triomphante dans le ciel.

D. Que signifie le mot *état?*

R. Ce mot veut dire situation, position.

D. L'Église n'est donc pas seulement composée des fidèles qui sont sur la terre ?

R. Non, puisque les Saints qui sont dans le ciel et les âmes qui sont en purgatoire en font partie.

D. Pourquoi est-elle appelée militante sur la terre?

R. Parce que les fidèles qui la composent sont obligés de militer, de combattre contre des ennemis aussi nombreux qu'acharnés à sa perte.

D. Quels sont les ennemis contre lesquels les membres de l'Église militante ont à combattre ?

R. Ce sont : 1o la nature corrompue par le péché originel et actuel ; 2o le monde avec ses maximes et ses scandales ; 3o le démon avec ses ruses et ses tentations.

D. Qu'entendez-vous par l'Eglise souffrante ?

R. J'entends les âmes justes qui souffrent dans le purgatoire en expiation de leurs fautes.

D. Qu'est-ce qui expose une âme aux peines du purgatoire ?

R. Ce sont : 1o le péché véniel ; 2o la peine due au

péché mortel ou véniel qu'on n'a pas suffisamment expiés ici-bas.

D. Qu'entendez-vous par Eglise triomphante ?

R. J'entends la société des Saints qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel.

D. Pourquoi est-elle appelée triomphante?

R. Parce que ceux qui sont dans le séjour de la gloire ont triomphé de leurs ennemis, du démon, du monde et de la chair.

D. Comment se fait-il que ces trois états ne fassent qu'une Église?

R. Parce que les membres qui habitent la terre, le ciel et le purgatoire sont sous le même chef, qui est Jésus-Christ.

D. Comme il y a sur la terre plusieurs sociétés qui se disent l'Église de Jésus-Christ, n'y a-t-il pas quelques signes qui puissent nous la faire connaître?

R. Dieu nous ordonnant, sous peine de damnation, d'entrer dans l'Église qu'il a établie, a dû nous donner des marques au moyen desquelles nous puissions la distinguer de toutes les autres sectes.

3e *D. Quelles sont les marques de la véritable Église?*

R. Il y a quatre marques de la véritable Église : elle doit être Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

D. Où se trouvent ces quatre notes ou marques de la véritable Église ?

R. Dans le Symbole de Constantinople.

D. Pourquoi ce Symbole est-il ainsi appelé ?

R. Parce qu'il a été dressé par le concile général tenu dans cette ville en 381.

4e *D. Pourquoi dites-vous que l'Église est Une?*

R. Je dis que l'Église est Une, parce que ceux qui la composent professent la même foi, participent aux mêmes sacrements, et sont soumis aux mêmes pasteurs légitimes, sous la conduite du même chef visible, qui est Notre Saint Père le Pape.

D. Pourquoi ceux qui composent la véritable Église doivent-ils professer la même foi?

R. Parce que Jésus-Christ n'a enseigné qu'une seule doctrine, que tous ceux qui veulent appartenir à son Église doivent croire.

D. Que signifient ces mots : *participent aux mêmes sacrements?*

R. Qu'ils reçoivent ou ont le droit de recevoir les sacrements que Jésus-Christ a établis dans son Église.

D. Quels sont les pasteurs légitimes?

R. Ceux qui ont été établis par Jésus-Christ lui-même, ou par ceux qui ont reçu le pouvoir de les instituer.

D. Pourquoi dites-vous : *sous la conduite de Notre Saint Père le Pape?*

R. Parce que le Souverain Pontife est le chef visible de toute l'Église, ce qui fait qu'il n'y a qu'un bercail sous un même pasteur.

5e *D. Pourquoi dites-vous que l'Église est Sainte?*

R. Parce que Jésus-Christ, son chef invisible, est saint; que sa doctrine et ses sacrements sont saints; que ses membres sont tous appelés à la sainteté, et qu'il y en a toujours un grand nombre qui sont véritablement saints.

D. Quel est le fondateur de l'Église?

R. C'est Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, Dieu lui-même, et par conséquent infiniment saint.

D. Qu'est-ce à dire que sa doctrine est sainte?

R. Cela veut dire que la doctrine de Jésus-Christ enseigne à faire le bien et à éviter le mal. Rien de plus pur, de plus sublime et de plus admiré, même des impies, que la doctrine de Jésus-Christ.

D. Comment les sacrements sont-ils saints?

R. Ils sont saints parce qu'ils sont des moyens de sainteté, conférant les grâces les plus abondantes à ceux qui les reçoivent avec de saintes dispositions.

D. Y a-t-il beaucoup de saints dans l'Église?

R. Oui, et supposé, ce qui est contestable, que les autres sectes puissent en produire, leur nombre ne saurait être comparé à celui de l'Église catholique.

D. Comment se manifeste cette sainteté?

R. Elle se manifeste : 1° par sa doctrine; 2° par son culte ou le sacrifice, les sacrements et la prière publique; 3° par son sacerdoce; 4° par son apostolat; 5° par ses miracles; 6° par le martyre; 7° par l'héroïcité de ses vertus.

D. Mais pourquoi tous les membres de la vraie Église ne sont-ils pas saints?

R. Tous sont appelés à la sainteté; mais Dieu laissant la liberté à l'homme, il est moralement impossible, vu le défaut de correspondance à la grâce, que tous soient saints.

6e *D. Pourquoi l'appelle-t-on Catholique ou Universelle?*

R. Parce qu'elle est répandue par toute la terre, et

qu'elle aura toujours une plus grande étendue et un plus grand nombre de membres qu'aucune secte hérétique.

D. Pourquoi l'Église doit-elle être Catholique ?

R. Parce que l'Église étant le seul moyen de salut pour tous les hommes, il fallait qu'elle se trouvât dans tous les temps et dans tous les lieux, pour que tous pussent se sauver.

D. Jésus-Christ n'avait-il pas établi lui-même la catholicité de l'Église ?

R. Il avait établi la catholicité des lieux par ces paroles : « Allez, enseignez toutes les nations ; » et la catholicité des temps, par celles-ci : « Je serai avec « vous jusqu'à la consommation des siècles. »

7e *D. Pourquoi l'appelle-t-on Apostolique?*

R. Parce qu'elle a été fondée par les Apôtres, et que, depuis les Apôtres, elle a toujours subsisté et subsistera jusqu'à la fin du monde, avec une succession continuelle et non interrompue de Pasteurs légitimes, sous un seul et même chef visible, qui est Notre Saint Père le Pape.

D. Par ordre de qui les Apôtres ont-ils fondé l'Église ?

R. Par l'ordre de Jésus-Christ, qui leur a dit : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au « nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Voilà « que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. »

D. Les Apôtres ont-ils transmis à leurs successeurs le pouvoir qui leur avait été donné ?

R. Oui, et leurs successeurs l'ont fait passer de main en main, en sorte que, sans aucune interruption, les Évêques se sont ordonnés et consacrés successive-

ment les uns les autres jusqu'à nous, et se sont transmis de siècle en siècle la doctrine de Jésus-Christ.

D. La succession du Pape s'est-elle toujours conservée ?

R. Oui, et à partir du Pape actuellement régnant, nous pouvons remonter jusqu'à saint Pierre. Il en est de même des Évêques, dont la succession remonte aussi à saint Pierre, par le Pape, qui seul peut leur donner l'institution canonique.

8e *D. Pourquoi l'appelle-t-on encore l'Église Romaine ?*

R. Parce que l'Église de Rome est la mère et la maîtresse de toutes les Églises.

9e *D. Pourquoi l'Église de Rome est-elle la mère et la maîtresse de toutes les Églises ?*

R. Parce que saint Pierre, prince des Apôtres et chef de l'Église, a établi son siége à Rome, et que le Pape, Évêque de Rome, est le légitime successeur de saint Pierre.

D. Pourquoi saint Pierre ayant gouverné les Églises de Jérusalem et d'Antioche, les évêques de ces deux villes ne sont-ils pas les successeurs de saint Pierre ?

R. Parce que celui-là seul est le véritable successeur de saint Pierre, qui l'a remplacé dans le siége où il est mort.

D. Quelle est l'Église qui possède les quatre caractères d'Unité, de Sainteté, de Catholicité et d'Apostolicité ?

R. C'est la seule Église Romaine.

D. L'Église Romaine possède donc l'Unité ?

R. Oui, parce qu'elle n'a qu'un même chef, qui est le Pape, successeur de saint Pierre, une même foi, les mêmes sacrements, le même culte.

D. Pourquoi dites-vous que l'Église Romaine est seule Sainte ?

R. Parce que seule elle a un fondateur infiniment saint, que seule elle a une doctrine sainte, et que seule elle a été prouvée par des miracles certains et éclatants.

D. Que prouvent les miracles ?

R. Ils prouvent la sainteté de la doctrine et la sainteté de ceux qui la prêchent ; car s'il en était autrement, Dieu nous induirait en erreur, attendu que nous sommes invinciblement portés à croire à la vérité comme à la sainteté qui sont prouvées par des miracles.

D. Pourquoi dites-vous que l'Église Romaine est seule Catholique ?

R. Parce que seule elle s'étend dans toutes les parties de l'univers, et qu'elle est plus nombreuse que toutes les autres Églises, puisque aujourd'hui même elle est composée de plus de deux cents millions d'hommes.

D. Pourquoi dites-vous que l'Église Romaine est seule Apostolique ?

R. Parce que seule elle tient des Apôtres ce qu'elle enseigne, et que seule elle remonte, en commençant par le Pape actuellement régnant, par une succession continue de Papes, jusqu'à saint Pierre, premier vicaire de Jésus-Christ.

D. De combien de manières l'Église rend-elle ses décisions d'une manière infaillible ?

R. De deux manières : par l'organe de son chef, Notre Saint Père le Pape, et par les conciles généraux approuvés et reconnus par le Pape.

D. Qu'est-ce qu'un concile général ?

R. C'est une assemblée d'Évêques légitimement convoqués de toutes les parties du monde catholique, pour y rendre témoignage de leur foi, et y juger les questions proposées, sous la direction de Notre Saint Père le Pape.

Dans tous les temps, la Religion Catholique a formé des âmes très saintes, et ces grands saints étaient tels, parce qu'ils obéissaient et faisaient un bon usage des moyens qu'elle leur fournissait pour être saints : ce qui achève de prouver que l'Église catholique est l'Église de Dieu, qui est lui-même le Dieu trois fois saint.

LEÇON TREIZIÈME

De la Communion des Saints et de la Rémission des Péchés

1re *D. Qu'entendez-vous par la communion des Saints?*

R. J'entends que les biens spirituels de l'Église sont communs entre les fidèles, et que nous participons aux prières et aux bonnes œuvres les uns des autres.

D. Que signifie ici le mot *communion?*

R. Il signifie union commune : c'est la communication mutuelle des biens spirituels de l'Église.

D. Que veut dire le mot *communication?*

R. Il veut dire que tous les membres de l'Église ont part à ses biens.

D. Quels sont les biens spirituels de l'Église?

R. Ce sont les mérites de Jésus-Christ, source de tous les autres mérites, les mérites de la Sainte Vierge et des Saints, les sacrements, le saint sacrifice de la messe, les indulgences, les prières et les bonnes œuvres.

D. Qu'entendez-vous par biens spirituels?

R. Les biens qui concernent l'âme.

2e *D. La communion des Saints s'étend-elle jusqu'au ciel et au purgatoire?*

R. Oui : les Saints qui sont dans le ciel peuvent nous aider par leurs prières, et nous pouvons aider les âmes du purgatoire par les nôtres.

D. Les pécheurs peuvent-ils participer à tous ces biens?

R. Oui, mais d'une manière imparfaite; on peut prier pour leur conversion, mais étant des membres morts, ils ne reçoivent pas ce grand courant de vie qui circule dans les membres vivants de l'Église, comme le sang dans les membres vivants du corps.

D. Les justes y participent-ils de la même manière?

R. Non, ils y participent selon le degré de leurs dispositions plus ou moins bonnes.

D. Quels sont ceux qui ne participent aucunement à ce même trésor?

R. Les infidèles, les Juifs, les apostats et les excommuniés, parce qu'ils ne sont pas membres de l'Église.

D. Comment sommes-nous en communion ou en rapport avec les Saints qui sont dans le ciel?

R. Par le culte que nous leur rendons, par les prières que nous leur adressons, et par les grâces qu'ils nous obtiennent.

D. Comment sommes-nous en communion ou en rapport avec les âmes du purgatoire?

R. Par les prières, les indulgences, les bonnes œuvres, et surtout par le saint sacrifice de la messe, que nous offrons ou faisons offrir pour leur soulagement.

D. Les âmes du purgatoire ne font-elles rien pour nous ?

R. Nul doute qu'elles ne s'intéressent ardemment auprès de Dieu pour les personnes qui prient pour elles et qui s'efforcent de les soulager.

Dixième Article du Symbole

D. Récitez le dixième article du Symbole.

R. « La rémission des péchés. »

3e *D. Qu'entendez-vous par la rémission des péchés ?*

R. J'entends qu'il y a dans l'Église un véritable pouvoir de remettre les péchés.

D. Qu'est-ce que remettre les péchés ?

R. C'est les effacer, les pardonner.

D. A qui le pouvoir de pardonner les péchés a-t-il été donné ?

R. Aux Apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce. Eux seuls ont reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre et de retenir les péchés quels qu'ils soient.

4e *D. Qui a donné ce pouvoir à l'Église ?*

R. Jésus-Christ, lorsqu'il a dit à ses Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux « à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux « à qui vous les retiendrez. »

5e *D. Comment l'Église accorde-t-elle la rémission des péchés ?*

R. L'Église accorde la rémission des péchés principa-

lement par le sacrement de Baptême et le sacrement de Pénitence.

D. Pourquoi dites-vous principalement?

R. Parce que, quoique la rémission du péché originel et du péché mortel ne s'obtienne directement que par la réception réelle ou par le désir des sacrements de Baptême et de Pénitence, néanmoins on peut obtenir indirectement la rémission des péchés mortels par d'autres sacrements, et celle des péchés véniels par d'autres moyens.

D. Comment l'Église retient-elle les péchés?

R. En refusant l'absolution aux coupables mal disposés; ce n'est donc pas la faute de l'Église, si les péchés ne sont pas toujours pardonnés.

Les péchés que nous avons eu le malheur de commettre peuvent être effacés de notre âme, si nous faisons ce qu'il faut faire pour en obtenir le pardon. Cette pensée est douce et consolante. Qu'elle est grande, mes enfants, la bonté du Dieu que nous servons! Mais plus cette bonté est grande, plus nous devons l'aimer, et plus nous devons craindre de lui désobéir.

LEÇON QUATORZIÈME

Onzième Article du Symbole

La Résurrection de la Chair

D. Récitez le onzième article du Symbole.

R. « La résurrection de la chair. »

1re *D. Qu'entendez-vous par la résurrection de la chair?*

R. J'entends qu'à la fin du monde, l'âme de chaque homme mort se réunira à son propre corps, pour n'en jamais être séparée.

D. Qu'est-ce que ressusciter?

R. C'est revivre, reprendre le corps qu'on avait quitté.

D. Pourquoi le Symbole dit-il « la résurrection de la chair? »

R. Parce que notre âme, étant immortelle, ne saurait être susceptible de résurrection; le corps seul est désigné dans la Sainte Écriture sous le nom de chair.

D. Est-il bien vrai que nous ressusciterons tous?

R. C'est une vérité de Foi, clairement consignée dans l'Ancien et le Nouveau Testament, enseignée par l'Église.

D. Quand aura lieu la résurrection générale?

R. Au dernier jour du monde, jour que Dieu n'a pas jugé à propos de nous révéler.

D. Chaque âme se réunira-t-elle avec le même corps qu'elle avait précédemment?

R. Oui, avec le même corps; la Sainte Écriture nous le dit en termes exprès : « Je sais que mon Ré- « dempteur est vivant, » dit le saint homme Job, « et que « je serai de nouveau revêtu de mon corps. »

D. Pourquoi le corps ressuscitera-t-il?

R. Afin que l'homme soit puni ou récompensé dans son corps aussi bien que dans son âme.

D. En quel état ressusciterons-nous, de jeunesse ou de vieillesse ?

R.. Dans l'état où l'on se trouve à l'âge de virilité, c'est-à-dire, à peu près à trente-trois ans.

2e *D. Y aura-t-il quelque différence entre les corps des Bienheureux et ceux des Damnés?*

R. Oui, il y aura une grande différence. Les corps des Bienheureux seront brillants de gloire et impassibles, au lieu que les corps des Damnés feront horreur et brûleront éternellement dans l'enfer.

D. Quelles seront les qualités des corps des justes après la résurrection ?

R. Ces qualités seront : l'impassibilité, la clarté, l'agilité et la subtilité, que nous avons expliquées en parlant de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Comment ressusciteront les méchants ?

R. Ils ressusciteront avec la difformité du tombeau, sans avoir aucune des qualités des corps des justes, avec la sujétion à la souffrance, avec leur pesante matérialité.

D. Quels doivent être nos sentiments par rapport aux cimetières ?

R. Nous devons les regarder comme des lieux saints, n'y entrer jamais qu'avec respect, prier pour ceux dont les corps reposent dans ce lieu bénit, et penser à nos fins dernières.

Dieu a tout fait de rien, il pourra bien ranimer les corps en poussière. Chaque année, à l'approche de

l'hiver, les arbres perdent leurs feuilles et deviennent comme morts; puis nous les voyons reverdir et comme se ranimer au printemps. Le blé qu'on jette dans la terre y pourrit et semble mourir; puis il pousse de l'herbe et des épis qui se remplissent de grains magnifiques. Il en sera de même de nos corps; ils pourrissent dans la terre, mais à la fin du monde, ils sortiront de la terre vivants et pleins de vigueur.

Douzième Article du Symbole

D. Récitez le douzième article du Symbole.

R. « La vie éternelle. »

3e *D. Qu'est-ce que la vie éternelle?*

R. C'est le bonheur dont les Saints jouissent dans le ciel.

D. Pourquoi le Symbole se termine-t-il par l'article qui a pour objet la vie éternelle?

R. Parce que la vie éternelle est le but final pour lequel Dieu a créé l'homme.

4e *D. Qu'est-ce qui fait le bonheur des Saints dans le ciel?*

R. C'est de voir, d'aimer et de posséder Dieu, et d'être assurés qu'ils le verront, l'aimeront et le possèderont toujours.

D. Le bonheur du ciel finira-t-il?

R. Non, puisqu'il est éternel.

D. Sera-t-il mêlé de peines et de douleurs?

R. Non, puisque c'est un bonheur parfait.

D. Qu'entendez-vous en disant qu'au ciel nous verrons Dieu?

R. J'entends que nous le verrons face à face, comme nos yeux voient le soleil, et en le voyant, nous l'aimerons.

D. Pourquoi, en voyant Dieu, l'aimerons-nous?

R. Parce qu'au ciel il nous sera impossible de voir ses admirables perfections sans l'aimer de tout notre cœur, et cet amour nous rendra pleinement heureux.

D. Pourquoi ce bonheur nous rendra-t-il pleinement heureux?

R. Parce que nous aurons tout ce que nous pourrons désirer et que ce bonheur ne finira jamais.

5e *D. Les méchants ne vivront-ils pas éternellement?*

R. Oui : ils seront toujours vivants, afin de souffrir éternellement.

D. Les réprouvés mourront-ils un jour?

R. Non, il est de foi que les supplices auxquels ils seront condamnés sont éternels : « Ils iront, » dit Jésus-Christ, en parlant des pécheurs, « au supplice « éternel. »

6e *D. Qu'entendez-vous par les quatre fins dernières de l'homme?*

R. Par les quatre fins dernières de l'homme, j'entends la mort, le jugement, le paradis et l'enfer.

D. Pourquoi les appelle-t-on fins dernières?

R. Parce qu'elles fixent définitivement le sort de l'homme.

D. Pourquoi le Purgatoire n'est-il pas compris dans les fins dernières de l'homme ?

R. Parce qu'il n'est que temporaire et un achemi-nement à la fin dernière du ciel.

D. Qu'est-ce que la mort ?

R. C'est la séparation temporelle de l'âme et du corps, que Dieu avait unis.

D. Tous les hommes sont-ils sujets à la mort ?

R. Oui, par suite de la faute originelle.

D. Que devons-nous faire pour bien mourir ?

R. Nous devons bien vivre, et pour cela nous con-server dans la grâce de Dieu, la recouvrer au plus tôt par la pénitence, si nous avons eu le malheur de la perdre ; c'est là la meilleure préparation à la mort.

D. Que devient l'âme aussitôt après la mort ?

R. Elle comparaît au tribunal de J.-C., pour y être jugée et y recevoir une sentence de salut ou de damna-tion pour l'éternité. Quant à celles qui auraient encore quelque chose à expier, elles vont en purgatoire.

D. Cette sentence s'exécute-t-elle immédiatement ?

R. Oui, pour les âmes des réprouvés, et aussi pour les âmes des justes qui sortent de ce monde assez pures pour entrer aussitôt dans le ciel.

D. Qu'est-ce que le ciel ou paradis ?

R. Un lieu de délices où l'on jouit du bonheur sur-naturel et parfait que donnent la vision et la pos-session éternelles de Dieu.

D. Comment savons-nous qu'au ciel on voit Dieu ?

R. Par ces paroles de Jésus-Christ : « Bienheureux « les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. »

D. Qu'est-ce que posséder Dieu ?

R. C'est lui être uni par l'amour d'une manière inséparable et parfaite.

D. Qu'est-ce que l'enfer ?

R. C'est un lieu d'horreur et de supplices, où les démons et les malheureux damnés sont pour toujours privés de la vue et de la possession de Dieu, et souffrent dans le feu des tourments qui ne finiront jamais.

D. Quels sont ceux qui vont en enfer ?

R. Ceux qui meurent en état de péché mortel.

D. Devons-nous penser souvent à nos fins dernières ?

R. Rien n'est plus utile pour éviter le péché. Nous devons penser souvent à la mort, pour nous y préparer, au jugement, pour le craindre, au ciel, pour le mériter, à l'enfer, pour l'éviter à quelque prix que ce soit.

D. Que veut dire le mot ainsi soit-il ?

R. Ce mot est une nouvelle protestation de notre ferme croyance à toutes les vérités contenues dans le Symbole des Apôtres.

Chers enfants, quel supplice que celui de l'enfer ! toujours souffrir horriblement, sans jamais voir Dieu, qui est si aimable et pour lequel nous avons été créés ! encore une fois, quel supplice ! et qu'ils sont malheureux et insensés ceux qui s'exposent à tomber dans l'enfer, par lâcheté ou pour quelques plaisirs qui ne durent qu'un moment ! Quel bonheur, au contraire, que le bonheur du ciel ! être toujours heureux, toujours vivre avec Dieu, toujours le voir, l'admirer, le louer, l'aimer et jouir de ses joies, sans jamais craindre de le perdre !

SECONDE PARTIE

DE L'ESPÉRANCE ET DE LA PRIÈRE

LEÇON PREMIÈRE

De l'Espérance et de la Prière

D. Quelle est la seconde vertu théologale?

R. C'est l'Espérance, qui a Dieu même pour objet; car le ciel, c'est Dieu vu et possédé.

1re *D. Qu'est-ce que l'Espérance?*

R. L'Espérance est une vertu surnaturelle, par laquelle nous attendons, avec une ferme confiance, la vie éternelle et les secours dont nous avons besoin pour y arriver.

D. Pourquoi dites-vous que l'Espérance est une vertu?

R. Parce que c'est une qualité, une bonne inclination, une bonne habitude de l'âme.

D. Pourquoi dites-vous que l'Espérance est une vertu surnaturelle?

R. Parce que nous ne saurions l'avoir de nous-

mêmes; elle nous vient de Dieu, qui l'a mise en nous au Baptême.

D. Qu'est-ce qu'attendre avec une ferme confiance?

R. C'est être sûr que Dieu nous donnera ce qu'il nous a promis, si nous faisons ce qu'il demande de nous pour l'obtenir.

D. Quelle est cette vie éternelle et les secours nécessaires pour y arriver?

R. Le ciel et la grâce de Dieu.

2e *D. Sur quoi est fondée notre espérance?*

R. Sur la promesse de Dieu qui ne peut nous tromper, sur sa toute-puissance, sur sa miséricorde infinie et sur les mérites de Jésus-Christ.

D. Dieu peut-il toujours nous donner ce qui nous est nécessaire?

R. Oui, puisqu'il est tout-puissant.

D. Mais le veut-il?

R. Oui, puisqu'il est infiniment bon.

D. Peut-il manquer à ses promesses?

R. Non, puisqu'il est infiniment parfait.

D. Qu'entendez-vous par les mérites de Jésus-Christ?

R. Tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a souffert; en répandant son sang pour nous, il a payé notre droit au ciel et aux grâces dont nous avons besoin pour y arriver.

3e *D. Faites un Acte d'Espérance.*

R. Mon Dieu, j'espère de votre infinie bonté, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde, et si

j'observe vos commandements, votre paradis en l'autre, parce que vous me l'avez promis. Ainsi soit-il.

4e *D. Qu'est-ce que la Prière?*

R. C'est une élévation de notre âme à Dieu, par laquelle nous lui rendons l'hommage qui lui est dû, et nous lui demandons les biens qui nous sont nécessaires.

D. Que signifie le mot *Prière?*

R. Il signifie demande, supplique.

D. Qu'est-ce qu'élever son âme vers Dieu?

R. C'est y penser avec son esprit et son cœur, qu'on détache des préoccupations de la terre.

D. Que se propose-t-on en s'élevant vers Dieu?

R. De lui rendre les hommages qui lui sont dus.

D. Quels sont ces hommages?

R. L'adoration, la reconnaissance, le repentir et la demande.

D. Qui peut nous accorder ce dont nous avons besoin?

R. Dieu, qui peut nous donner tout ce dont nous manquons, puisqu'il est infiniment riche.

5e *D. Est-il nécessaire de prier?*

R. Oui : c'est un devoir des plus indispensables de notre Religion.

D. La prière est donc absolument nécessaire?

R. Oui, elle est la vie de l'âme, comme les aliments sont la vie du corps.

D. Sur quoi est fondée la nécessité de la prière?

R. Sur le précepte de Jésus-Christ, qui a prescrit la prière en une multitude de passages du Saint Évan-

gile, et qui nous a donné lui-même l'exemple de la prière ; sur nos besoins incessants, qui réclament un secours que la prière seule peut nous obtenir.

6e *D. Est-ce de cœur ou de bouche qu'il faut prier?*

R. On peut prier de cœur sans remuer les lèvres, mais ce n'est pas prier comme il faut, que de réciter des prières où le cœur n'a point de part.

D. Pourquoi n'est-ce pas prier comme il faut, que de réciter des prières où le cœur n'a point de part?

R. Parce qu'il faut que l'âme s'unisse aux paroles que l'on prononce ; autrement la prière ne serait plus une élévation à Dieu, et l'on mériterait le reproche que Jésus-Christ adressait aux Juifs : « Ce peuple « m'honore du bout des lèvres, et son cœur est loin « de moi. »

D. Comment divise-t-on la prière ?

R. On la divise en prière vocale et en prière mentale.

D. Qu'est-ce que la prière vocale ?

R. C'est celle qui se fait en employant des paroles.

D. Qu'est-ce que la prière mentale ?

R. C'est celle qui se fait dans notre âme, sans parler.

D. Comment divise-t-on la prière vocale ?

R. En prière privée, qui est faite en particulier par un fidèle seul ; en prière commune, qui est faite en famille ; et en prière publique, qui est faite dans une église ou ailleurs.

D. Quand faut-il prier ?

R. Il faut prier souvent, mais surtout le matin et

le soir, avant et après les repas, les jours de dimanche et de fête, dans les dangers et dans les tentations.

D. A quel âge est-on obligé de prier ?

R. Dès qu'on est parvenu à l'âge de raison.

D. Comment faut-il prier ?

R. Il faut prier avec attention, avec humilité, avec confiance, avec persévérance et au nom de Jésus-Christ.

D. Quand prie-t-on avec attention ?

R. Quand on pense à Dieu et aux demandes qu'on lui adresse.

D. Quand prie-t-on avec humilité ?

R. Lorsqu'on s'anéantit à la vue de la divine Majesté, et par la considération de sa propre indigence.

D. Quand prie-t-on avec confiance ?

R. Lorsqu'on a une confiance inébranlable qu'on sera exaucé.

D. Qu'est-ce que prier avec persévérance ?

R. C'est ne pas se lasser, et continuer sa prière jusqu'à ce que l'on soit exaucé.

D. Pourquoi faut-il prier au nom de Jésus-Christ ?

R. Parce que nous ne pouvons rien obtenir que par ses mérites.

7e *D. Quels biens devons-nous demander à Dieu ?*

R. Nous devons demander à Dieu principalement les biens spirituels, mais nous devons lui demander aussi les biens temporels.

D. Quels sont les biens spirituels ?

R. Les biens qui regardent l'âme : les biens de la

grâce, ceux qui tendent à la gloire de Dieu, à notre salut et au salut du prochain.

D. Quels sont les biens temporels que nous pouvons demander à Dieu?

R. Les biens qui regardent le corps : la santé, les richesses, les honneurs, etc.

8e *D. Dans quelles dispositions devons-nous demander à Dieu les biens temporels?*

R. Nous devons les lui demander pour une bonne fin, avec résignation à sa volonté, aimant mieux en être privés que de les obtenir, s'ils doivent être nuisibles à notre salut.

D. Comment savons-nous qu'il est permis de demander les biens temporels?

R. Nous le savons par Notre-Seigneur, qui nous l'a appris dans le *Pater*, et par l'Église, qui fait des prières pour obtenir de Dieu les biens matériels.

D. Que faut-il faire quand nous n'obtenons pas les biens temporels que nous demandons?

R. Nous humilier sous la main de Dieu et nous soumettre à son adorable volonté.

D. Pour qui faut-il prier?

R. Pour tous les hommes vivants, soit justes, soit pécheurs, soit fidèles, soit infidèles, même pour nos ennemis, et pour les âmes du purgatoire.

9e *D. Est-il utile de prier la Sainte Vierge et les Saints?*

R. Oui, parce que la Sainte Vierge et les Saints peuvent nous aider beaucoup par leur intercession.

D. Pourquoi la Sainte Vierge et les Saints peuvent-ils nous aider beaucoup par leur intercession?

R. Parce que leur médiation, surtout celle de la Sainte Vierge, est toute-puissante auprès de Dieu, et qu'ils nous portent le plus grand intérêt.

Après que Job eut perdu tous ses biens et tous ses enfants, lorsqu'il se vit étendu sur un fumier, couvert d'ulcères, et réduit à racler avec un morceau de pot cassé l'humeur infecte qui sortait de ses plaies, ce saint homme s'écria : « Quand Dieu me tuerait, je « ne cesserais pas d'espérer en lui ; il sera lui-même « mon salut. »

Ne jamais se décourager au milieu des peines de la vie.

LEÇON SECONDE.

De l'Oraison Dominicale

1re *D. Quelle est la plus excellente de toutes les prières?*

R. C'est l'Oraison Dominicale.

2e *D. Dites-la en latin.*

R. Pater noster, etc.

3e *D. Dites-la en français.*

R. Notre Père, etc.

4e *D. Pourquoi appelez-vous cette prière l'Oraison* Dominicale?

R. Nous l'appelons Oraison Dominicale, ou Oraison du Seigneur, parce que c'est Notre-Seigneur qui l'a enseignée à ses Apôtres.

D. Que signifient ces mots : *Oraison Dominicale?*

R. Prière du Seigneur, parce qu'elle a été composée par Jésus-Christ.

D. Pourquoi est-elle la plus excellente de toutes les prières?

R. 1° Parce que, comme nous venons de le dire, c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous l'a enseignée ; 2° parce qu'elle renferme, en peu de mots, et dans l'ordre le plus parfait, tout ce que nous pouvons désirer et demander.

D. A quelle occasion Jésus-Christ a-t-il enseigné cette prière à ses Apôtres?

R. Les Apôtres dirent un jour à Jésus-Christ : « Seigneur, enseignez-nous à prier, ainsi que Jean « l'a appris à ses disciples. » Notre-Seigneur leur dit : « Quand vous voudrez prier, dites : *Notre Père*, *etc.*

D. De combien de parties se compose l'Oraison Dominicale?

R. De trois parties : d'un préambule ou d'une préface, de sept demandes et d'une conclusion.

D. Quelles sont les paroles dont se compose le préambule?

R. « Notre Père qui êtes aux cieux. »

5e *D. Pourquoi commençons-nous cette prière par ces paroles :* Notre Père?

R. Pour nous exciter à la confiance en Dieu, en nous souvenant que nous avons le bonheur d'être ses enfants.

6e *D. Comment sommes-nous les enfants de Dieu?*

R. Parce que Dieu nous a créés à son image, et surtout parce que, nous adoptant par sa grâce, il nous a rendus héritiers de son royaume.

D. Dieu a-t-il ainsi adopté tous les hommes?

R. Non : les chrétiens ont été seuls adoptés, en Jésus-Christ son Fils, par le saint Baptême, qui leur confère une vie toute divine, qui fait que « nous sommes, » dit saint Paul, « les héritiers de Dieu et les « cohéritiers de Jésus-Christ. »

D. Que veut dire adopter ?

R. Adopter quelqu'un, c'est le prendre pour son fils et lui en donner tous les droits.

7e *D. Pourquoi disons-nous* Notre Père, *et non pas* Mon Père?

R. Pour nous souvenir que nous sommes tous frères, et que nous devons prier les uns pour les autres.

D. Comment les chrétiens sont-ils devenus frères ?

R. Par leur adoption comme fils de Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Tous les hommes sont-ils également frères ?

R. Tous les hommes sont frères par origine, puisqu'ils descendent tous d'Adam et d'Eve, mais il n'y a que ceux qui sont baptisés qui soient frères en Jésus-Christ.

8e *D. Pourquoi disons-nous* Notre Père, qui êtes aux cieux, *puisque Dieu est partout?*

R. Parce que le ciel est le lieu où Dieu fait paraître sa gloire avec le plus d'éclat.

D. Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il dit : *Qui êtes aux cieux ?*

R. Pour exciter notre respect, notre attention sur la grandeur et la majesté de Celui à qui nous osons parler, et nous inviter à penser à cette patrie où ce bon Père nous attend, et où nous le possèderons éternellement.

LEÇON TROISIÈME

Suite de l'Oraison Dominicale

D. Comment se divise la seconde partie de l'Oraison Dominicale ?

R. En deux parties : la première comprend les trois demandes qui regardent Dieu, et la seconde les quatre qui regardent le prochain et nous-mêmes.

D. A quoi répond cette division du *Pater ?*

R. A celle des deux tables du Décalogue.

D. Comment répond-elle aux deux tables du Décalogue ?

R. En ce que, dans la première table, se trouvent renfermés les trois commandements qui prescrivent nos devoirs envers Dieu, et dans la seconde, les devoirs envers le prochain et envers nous-mêmes.

1re *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Que votre Nom soit sanctifié ?

R. Nous demandons que Dieu soit connu, honoré et servi par nous et par tous les hommes.

D. Que signifie ici le mot *Nom?*

R. Il signifie Dieu lui-même, tout ce qu'il est.

D. Que signifient ces paroles : *Soit sanctifié?*

R. Nous ne demandons pas que le nom de Dieu acquière un nouveau degré de sainteté, puisqu'il est infiniment saint, et que ce qui est infini ne peut être augmenté; mais nous demandons que le saint nom de Dieu soit connu, adoré et glorifié par les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les pécheürs, et par les justes eux-mêmes.

D. Quels sont ceux qui, parmi les chrétiens, ne sanctifient pas le nom de Dieu?

R. Ceux qui toujours et partout ne l'environnent pas du respect le plus profond, et n'évitent pas, dans leurs pensées, dans leurs paroles et leurs actions, tout ce qui blesserait l'honneur qui lui est dû.

2e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Que votre règne arrive?

R. Que Dieu règne, par sa grâce, dans nos cœurs et dans celui de tous les hommes, et qu'il nous fasse régner un jour avec lui dans sa gloire.

D. Combien de règnes sont renfermés dans cette demande?

R. Deux : le règne de la grâce dès la vie présente, et celui de la gloire dans la vie future.

D. Que faut-il pour que la grâce règne dans nos cœurs?

R. Il faut qu'ils soient sans péché mortel; car s'il

en était autrement, ce ne serait plus Dieu, mais le démon qui règnerait dans l'âme.

D. Quel est le second règne que nous demandons ?

R. Le bonheur d'aller un jour au ciel, où Dieu règnera sur nous et où nous règnerons avec lui.

3e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ?

R. Nous demandons la grâce de nous soumettre à la volonté de Dieu, et de l'accomplir sur la terre, avec autant de zèle et d'amour que les Anges et les Saints l'accomplissent dans le ciel.

D. Quand est-ce qu'on est soumis à la volonté de Dieu ?

R. Quand on obéit à ses commandements, à ceux de son Église, et qu'on se soumet à sa sainte volonté dans les évènements heureux ou malheureux de cette vie.

D. Comment les Anges accomplissent-ils la volonté de Dieu dans le ciel ?

R. Ils l'accomplissent promptement, ponctuellement, avec joie, avec courage, sans murmure, sans contrainte.

D. Que dit l'illustre Fénelon au sujet de l'accomplissement de la volonté de Dieu ?

R. « Aimons la volonté de Dieu, et nous ferons de « la terre un ciel, nous remercierons Dieu de tout, des « maux comme des biens, puisque les maux devien- « nent des biens quand il les donne. »

D. L'Église n'a-t-elle pas consacré la vérité de cette

belle maxime par une prière qu'elle a dotée d'indulgences ?

R. Oui, le Souverain Pontife Pie VII a accordé de précieuses indulgences, applicables aux défunts, à la récitation de cette courte prière : « Que la très-haute, « très-juste et très-aimable volonté de Dieu soit faite, « louée et éternellement exaltée en toutes choses. »

4e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ?

R. Qu'il daigne nous accorder chaque jour, pour la vie présente, les biens spirituels et corporels dont nous avons besoin.

D. Combien de sortes de pain demandons-nous à Dieu ?

R. Deux : le pain matériel qui nourrit nos corps, le pain spirituel qui nourrit nos âmes.

D. Ne demandons-nous que le pain matériel ?

R. Nous demandons encore toutes les choses nécessaires à la vie du corps : la nourriture, le vêtement et le logement.

D. Quel est le pain spirituel ?

R. La grâce, la parole de Dieu, les sacrements, et en particulier la divine Eucharistie.

D. Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il voulu que nous ne demandions le pain matériel que pour chaque jour.

R. Pour nous apprendre à être sans inquiétude pour l'avenir, qui ne nous appartient pas.

D. Dieu ne veut donc pas que nous nous occupions de notre avenir ?

R. Dieu ne le défend pas, mais il veut que ce soin soit modéré et que nous nous en reposions sur sa divine Providence.

D. Pourquoi veut-il que nous le demandions pour chaque jour?

R. Parce que chaque jour apporte ses besoins.

5e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?

R. Que Dieu ait la bonté de nous pardonner nos péchés, de la même manière que nous pardonnons les injures que nous avons reçues.

D. Qu'appelez-vous *nos offenses?*

R. Nos offenses sont nos fautes, nos péchés.

6e *D. Si nous ne pardonnons pas de bon cœur les injures que nous avons reçues, que nous arrivera-t-il?*

R. C'est que Dieu ne nous pardonnera pas non plus, puisque nous lui demandons qu'il nous traite comme nous traitons les autres.

D. Ceux qui ne veulent pas pardonner doivent-ils espérer que Dieu les pardonnera?

R. Non, ils se condamnent eux-mêmes en faisant cette prière, puisqu'ils demandent à Dieu de ne leur pardonner qu'à condition qu'ils pardonneront eux-mêmes.

7e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Et ne nous laissez point succomber à la tentation?

R. Nous demandons à Dieu qu'il nous soutienne dans le temps de la tentation, et nous préserve d'y succomber.

D. Qu'est-ce qu'une tentation ?

R. C'est une excitation au péché.

D. D'où viennent les tentations ?

R. Elles viennent du démon, du monde et de la chair.

D. Pourquoi Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : Ne permettez pas que nous soyons sujets à la tentation ?

R. Parce que la tentation, quand on la combat, n'est pas un mal, et qu'elle peut devenir même un bien.

D. Qu'est-ce que succomber à la tentation ?

R. C'est faire le mal auquel elle nous porte.

D. Que faut-il faire pour résister à la tentation ?

R. Recourir à la prière et à la pensée des grandes vérités de la foi.

8e *D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles :* Délivrez-nous du mal ?

R. Qu'il nous délivre du péché, des peines dues au péché, des tentations, et généralement de tout ce qui nous éloigne du salut.

D. Qu'entend-on par le mal ?

R. Tous les maux, soit de l'âme, soit du corps, temporels ou éternels.

D. Quel est le mal le plus redoutable ?

R. C'est le péché, le seul mal qui soit au monde, puisque tous les autres maux en sont la suite, l'expiation et le châtiment.

D. Qu'est-ce qui nous éloigne ordinairement du salut ?

R. Les prospérités, les richesses, quelquefois même la santé, dont on abuse pour pécher.

9e *D. Que veut dire ce mot :* Amen *ou Ainsi-soit-il?*

R. Ce mot exprime le consentement que nous donnons à tout ce qui est renfermé dans l'Oraison Dominicale.

D. Que faut-il conclure de là?

R. Qu'on doit prononcer le mot ainsi soit-il avec un grand esprit de foi, afin de suppléer au défaut de nos prières, que nous faisons avec si peu d'attention.

10e *D. Devons-nous réciter souvent l'Oraison Dominicale?*

R. Il faut la réciter souvent, et il est bon de la dire plusieurs fois le jour.

D. Est-on obligé de savoir l'Oraison Dominicale?

R. Oui, Jésus-Christ nous a ordonné expressément de la réciter; or, pour cela, il faut l'avoir apprise.

C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a enseigné l'Oraison Dominicale. Oh! mes enfants, combien doit être agréable à Dieu une prière qui est sortie de la bouche de son Fils bien-aimé! Et avec quel bonheur nous devons la réciter! On demandait à un jeune berger s'il ne s'ennuyait pas dans les champs, toujours seul; il répondit que son Oraison Dominicale lui suffisait pour rendre sa journée courte et agréable.

LEÇON QUATRIÈME

De la Salutation Angélique et du Confiteor

1re *D. Quelle prière faites-vous ordinairement à la Sainte Vierge?*

R. La Salutation Angélique.

2e *D. Dites-la en latin.*

R. Ave, Maria, etc.

3e *D. Dites-la en français.*

R. Je vous salue, etc.

D. Pourquoi appelle-t-on cette prière la *Salutation Angélique?*

R. Parce qu'elle commence par les paroles dont se servit l'Ange Gabriel quand il vint annoncer à la Sainte Vierge qu'elle serait Mère de Dieu.

D. Que signifient ces mots : *Salutation Angélique?*

R. Ces mots signifient Salut de l'Ange.

D. Où l'Ange Gabriel prit-il les paroles de la Salutation Angélique?

R. Dieu les lui inspira lui-même, car lui seul pouvait connaître les prérogatives, les vertus et les qualités de Marie.

D. De combien de parties se compose la Salutation Angélique?

R. Elle se compose de trois parties : des paroles de l'Ange Gabriel, de celles de sainte Élisabeth et de celles de l'Église.

D. Quelles sont les paroles de l'Ange Gabriel?

R. « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur « est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les « femmes. »

D. Quelles sont les paroles d'Élisabeth?

R. « Le fruit de vos entrailles est béni; » et elle répéta aussi ces paroles de l'Ange : « Vous êtes bénie « entre toutes les femmes. »

D. Quelles sont les paroles de l'Église ?

R. « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, « pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre « mort. Ainsi soit-il. »

D. Que veulent dire ces paroles : « Je vous salue ? »

R. Elles expriment le respect que l'Ange avait pour Marie, et celui que nous devons avoir pour elle.

D. Que signifient ces paroles : « pleine de grâce ? »

R. Elles signifient que Dieu a comblé la Sainte Vierge de toutes les grâces qu'il peut accorder à une créature.

D. Que signifient ces paroles : « le Seigneur est avec vous ? »

R. Elles signifient que Dieu l'a choisie pour être son sanctuaire de prédilection, et qu'elle s'est rendue digne de ce choix en lui demeurant toujours fidèle.

D. Que signifient ces mots : « Vous êtes bénie « entre toutes les femmes ? »

R. Ces mots signifient que la Sainte Vierge a été seule préservée de tout péché, seule vierge et mère, seule mère d'un fils qui est Dieu.

D. Que signifient ces paroles de sainte Élisabeth : « Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni ? »

R. Elles signifient que Jésus-Christ est la source de toutes les bénédictions, et que c'est par lui que tous les peuples de la terre doivent être bénis.

D. Pourquoi Marie est-elle appelée par l'Église Mère de Dieu ?

R. Parce qu'elle est Mère de Jésus-Christ, qui est vrai Dieu.

D. Pourquoi l'Église nous fait-elle demander à Marie de prier pour nous ?

R. Parce que, en sa qualité de Mère de Jésus-Christ, elle est toute-puissante sur le cœur de Dieu.

D. Pourquoi demandons-nous à la Sainte Vierge de prier pour nous maintenant ?

R. Parce que nous avons besoin du secours de Marie à chaque instant de notre vie.

D. Pourquoi demandons-nous à la Sainte Vierge de prier pour nous à l'heure de notre mort ?

R. Parce que nous aurons alors un plus grand besoin de son secours, et que la dévotion à la Sainte Vierge est un des moyens les plus efficaces pour obtenir une sainte mort.

D. Qu'était sainte Élisabeth ?

R. Elle était l'épouse de Zacharie, la mère de saint Jean-Baptiste, et la cousine de la Sainte Vierge.

D. Comment sainte Élisabeth sut-elle que la Sainte Vierge était Mère de Dieu ?

R. Par l'inspiration du Saint-Esprit, et par le tressaillement de saint Jean-Baptiste dans son sein.

D. Quelle grâce insigne reçut saint Jean-Baptiste quand Marie vint visiter sainte Élisabeth ?

R. Notre-Seigneur le délivra du péché originel et le prévint de sa grâce.

D. Quand fut composée la troisième partie de l'*Ave, Maria ?*

R. On croit que ce fut au concile d'Éphèse, par saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, contre les hérétiques qui niaient la maternité divine.

D. Pourquoi récitons-nous ordinairement la Salutation Angélique après l'Oraison Dominicale?

R. Afin que Marie offre notre prière à Dieu, Jésus-Christ ne pouvant rien refuser à sa divine Mère.

4e *D. Devons-nous avoir une grande dévotion à la Sainte Vierge?*

R. Oui, parce qu'elle est la Mère de Dieu, et qu'elle peut nous aider beaucoup par ses prières.

D. Que devons-nous faire pour nous assurer la protection de la Sainte Vierge?

R. Nous faire un devoir de célébrer ses fêtes, de la prier, et surtout d'imiter ses vertus.

5e *D. Est-ce prier que de réciter le* Confiteor, *ou* Je me confesse?

R. Oui, car en le récitant, nous confessons que nous avons péché, et nous en demandons pardon à Dieu.

6e *D. Dites le* Confiteor *en latin.*

R. Confiteor, etc

7e *D. Dites le* Confiteor *en français.*

R. Je me confesse, etc.

Mes enfants, vous prierez Marie avec la plus grande confiance, car elle désire vivement vous obtenir des grâces; elle a tout pouvoir sur le cœur de Jésus. Soyez donc fidèles à réciter chaque jour une petite prière en son honneur.

TROISIÈME PARTIE

DE LA CHARITÉ

ET DES COMMANDEMENTS DE DIEU ET DE L'ÉGLISE

LEÇON PREMIÈRE

De la Charité

1re *D. Qu'est-ce que la Charité ?*

R. La Charité est une vertu surnaturelle, par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

D. Pourquoi dites-vous que la Charité est une vertu surnaturelle ?

R. Parce que Dieu seul la donne ; nous ne pouvons l'avoir de nous-mêmes. « Elle est répandue dans nos « cœurs par le Saint-Esprit, » dit saint Paul.

D. En quoi consiste la Charité ?

R. Dans l'amour de Dieu et du prochain.

D. La charité envers Dieu est-elle une vertu bien excellente ?

R. Oui, elle est la plus parfaite de toutes les vertus.

D. Pourquoi?

R. 1° Parce qu'elle nous unit à Dieu, qui est le souverain bien; 2° parce que cette vertu, ainsi que nous l'enseigne l'apôtre saint Paul, subsistera éternellement dans le ciel, tandis que la foi et l'espérance finiront avec la vie.

2e *D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu par-dessus toutes choses?*

R. C'est l'aimer plus que nous-mêmes, plus que nos biens, plus que nos parents et nos amis, et vouloir plutôt mourir que de l'offenser.

D. Que signifient ces mots: « plus que nous-mêmes? »

R. Ils signifient que nous devons aimer Dieu plus que notre vie.

D. Comment montre-t-on à Dieu qu'on l'aime plus que sa vie?

R. En subissant volontairement la mort: les martyrs l'ont fait, plutôt que de cesser de l'aimer.

D. Pourquoi devons-nous préférer Dieu à nos parents?

R. Parce que Jésus-Christ a dit: « Celui qui aime « son père, ou sa mère, ou ses frères plus que moi, « n'est pas digne de moi. »

3e *D. Devons-nous aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces?*

R. Oui, nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces.

4e *D. Comment pouvons-nous aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces?*

R. En lui consacrant nos pensées, nos paroles et nos actions, et en renouvelant souvent cette offrande par des actes d'amour.

D. A quelle marque connaît-on qu'on aime Dieu véritablement?

R. Quand on est fidèle à observer ses commandements, et qu'on est disposé à tout sacrifier plutôt que de lui déplaire : « Celui qui m'aime, » dit Jésus-Christ, « garde mes commandements. »

5e *D. Qu'est-ce qu'aimer notre prochain comme nous-mêmes?*

R. C'est lui désirer et lui faire, autant qu'il est en nous, le bien que nous désirerions qu'on nous fît à nous-mêmes.

D. Quels sont les biens qu'on doit désirer et procurer au prochain?

R. Toute espèce de biens, mais principalement ceux de l'âme.

6e *D. Comment montrons-nous l'amour que nous avons pour notre prochain?*

R. En exerçant, selon notre pouvoir, les œuvres spirituelles et les œuvres corporelles de miséricorde.

D. Que signifient ces mots : « selon notre pouvoir ? »

R. Que nous ne sommes pas obligés à exercer les œuvres de charité au-delà de nos moyens, mais seulement autant que nous le pouvons.

D. Qu'entendez-vous par œuvres spirituelles de miséricorde ?

R. J'entends celles qui regardent l'âme.

D. Qu'entendez-vous par œuvres corporelles de miséricorde ?

R. J'entends celles qui s'appliquent spécialement au corps.

7e *D. Quelles sont les œuvres spirituelles de miséricorde ?*

R. 1° Enseigner les ignorants. 2° Corriger les pécheurs avec prudence et charité. 3° Donner des conseils à ceux qui en ont besoin. 4° Consoler les affligés. 5° Souffrir avec patience les injures et les défauts d'autrui. 6° Pardonner de bon cœur les offenses. 7° Prier pour les vivants et les morts, et pour nos ennemis.

8e *D. Quelles sont les œuvres corporelles de miséricorde ?*

R. 1° Donner à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif. 2° Exercer l'hospitalité. 3° Vêtir ceux qui sont nus. 4° Servir les malades. 5° Visiter les prisonniers. 6° Racheter les captifs. 7° Ensevelir les morts.

9e *D. Quels biens devons-nous principalement désirer pour nous ?*

R. Le salut éternel et tout ce qui peut y contribuer.

D. Pourquoi devons-nous désirer par-dessus tout notre salut ?

R. Parce que Notre-Seigneur a dit : « Que sert à « l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre « son âme ? »

10e *D. Qui est le prochain que nous devons aimer comme nous-mêmes ?*

R. Tous les hommes et même nos ennemis.

D. Devons-nous aimer tous les hommes également?

R. Non, la justice veut que nous ayons égard à la parenté, aux alliances, aux bienfaits, à l'amitié, à la patrie, aux diverses circonstances qui créent de légitimes affections.

D. Quels sont ceux qui sont nos ennemis?

R. Ceux qui nous haïssent, nous persécutent, qui nous font du mal ou qui cherchent à nous en faire.

D. Est-ce que nous sommes obligés d'aimer nos ennemis?

R. Oui, puisque Jésus-Christ nous ordonne expressément de les aimer, de leur pardonner, de prier pour eux, et d'être dans la disposition de leur faire du bien.

D. La répugnance qu'on pourrait éprouver à remplir ce devoir nous rendrait-elle coupable aux yeux de Dieu?

R. Non, il n'y a au contraire que plus de mérite à le remplir, malgré cette répugnance.

11e *D. Faites un acte de Charité.*

R. Mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

12e *D. Qu'est-ce qu'un chrétien doit faire pour conserver en lui la charité?*

R. Il doit éviter le péché et pratiquer la vertu.

D. Pourquoi doit-il éviter le péché?

R. Parce que le péché détruit, diminue ou refroidit

l'amour de Dieu, tandis que la pratique de la vertu aide à le conserver, à l'augmenter et à l'enflammer.

Obéir à Dieu et à l'Église, voilà mes enfants, la vraie charité, qui nous conduira au ciel.

Aimez tous les hommes, même vos ennemis, parce que c'est Dieu qui nous ordonne de les aimer, et que Jésus-Christ, son fils, nous en a donné l'exemple.

LEÇON SECONDE

Des Vertus Théologales et des Vertus Morales

1re *D. Qu'est-ce qu'une vertu?*

R. Une vertu est une habitude qui nous perfectionne et nous aide à pratiquer le bien.

D. Que signifie le mot *vertu?*

R. Ce mot signifie force et courage, parce qu'il faut se faire violence pour éviter le mal et pour contracter l'habitude du bien.

D. Comment s'appellent les saintes habitudes chrétiennes?

R. On les appelle vertus.

2e *D. Combien y a-t-il de sortes de vertus?*

R. Il y a deux sortes de vertus : les vertus théologales et les vertus morales.

3e *D. Qu'est-ce que les vertus théologales?*

R. Les vertus théologales sont celles qui regardent Dieu et les devoirs que nous avons à remplir envers lui.

4e *D. Quelles sont les vertus théologales?*

R. Les vertus théologales sont : la foi, l'espérance et la charité, dont nous avons parlé dans les leçons précédentes.

5e *D. Qu'est-ce que les vertus morales?*

R. Les vertus morales sont celles qui regardent l'homme et le portent à sa perfection personnelle.

6e *D. Quelles sont les principales vertus morales?*

R. Les principales vertus morales sont : la prudence, la justice, la force et la tempérance.

D. Quelle différence y a-t-il entre les vertus théologales et les vertus morales?

R. La différence est que les vertus théologales ont Dieu pour objet immédiat, tandis que les vertus morales ne nous élèvent vers lui qu'indirectement, médiatement ; ainsi Dieu n'est pas l'objet immédiat de la vertu de religion, mais le culte qui lui est dû.

D. Les vertus théologales et morales ne portent-elles pas un autre nom?

R. On les appelle aussi vertus infuses, parce que le Saint-Esprit les répand dans l'âme au baptême, en même temps que la grâce sanctifiante.

D. Qu'est-ce que la prudence?

R. C'est une vertu qui nous fait discerner et choisir les moyens les plus sûrs pour faire le bien et éviter le mal. « La prudence, » dit saint Bernard, « est

« la connaissance pratique de ce qu'il faut faire et de « ce qu'il faut éviter. »

D. Qu'est-ce que la justice?

R. C'est une vertu qui nous porte à nous acquitter fidèlement de ce que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes; elle protége les droits de tous.

D. Qu'est-ce que la force?

R. C'est une vertu qui nous donne le courage de pratiquer tous les devoirs que Dieu nous impose. Elle prend le nom de courage, de fermeté, de constance, de dévouement, de magnanimité et d'héroïsme, selon les circonstances et le degré où elle se montre.

D. Qu'est-ce que la tempérance?

R. La tempérance est une vertu qui nous fait éviter les excès, et user de toutes choses avec modération et pour la seule nécessité. Cette vertu nous apprend à modérer nos appétits et nos passions, et à les gouverner selon les règles de la sagesse.

7e *D. Comment appelle-t-on ces quatre vertus principales?*

R. On les appelle vertus cardinales, *parce qu'elles sont comme la source et le fondement des autres vertus morales.*

D. Que dit saint Ambroise en parlant des vertus morales?

R. Il dit : « C'est d'elles que naissent tous les de- « voirs de la vie commune particuliers à chacun, selon » les fonctions qu'il est appelé à remplir. »

8e *D. Quelles sont les autres vertus morales?*

R. Les autres vertus morales les plus importantes sont : la religion, l'humilité, la douceur, la patience, la chasteté et l'obéissance.

9e *D. Quels sont les principaux moyens d'acquérir les vertus?*

R. Les principaux moyens d'acquérir les vertus sont : 1° la prière; 2° la méditation de la vie de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints; 3° la fidélité à en faire les actes le plus souvent qu'on le peut.

D. Pourquoi dites-vous que, pour acquérir les vertus, la prière est un des principaux moyens?

R. Parce que, sans la prière, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut.

D. Pourquoi la méditation de la vie de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints est-elle encore un moyen pour acquérir les vertus?

R. Parce que c'est dans ces vies que se trouve l'exemple de toutes les vertus, et qu'il n'y a rien de plus propre à enflammer notre zèle.

D. Pourquoi indiquez-vous encore la fidélité dans les actes des vertus?

R. Parce que c'est surtout par les actes qu'on en fait que les vertus s'acquièrent. Voilà pourquoi saint Paul écrivait à Timothée : « Exercez-vous à la piété. »

Mes enfants, la sagesse, qui renferme toutes les autres vertus chrétiennes, est ce que vous devez désirer par-dessus tout : « J'aime la sagesse plus que ma « vie, » disait Salomon; « avec la sagesse, j'ai tous « les biens. » Demandez-la donc instamment à Dieu, mes enfants, et il vous la donnera.

LEÇON TROISIÈME

Du Péché

1re *D. Qu'est-ce que le péché?*

R. ***Le péché est une pensée, un désir, une parole, une action ou une omission contre quelqu'un des commandements de Dieu ou de l'Église.***

D. Qu'est-ce que faire un péché?

R. C'est faire ce que Dieu ou son Église défendent, ou omettre ce qu'ils commandent.

D. Pourquoi celui qui transgresse les commandements de l'Église se rend-il encore coupable de péché?

R. Parce que Dieu a donné à son Église le pouvoir de faire des commandements, et qu'il nous a ordonné de les observer.

D. N'y a-t-il que la violation des commandements de Dieu et de ceux de l'Église qui constituent un péché?

R. Il y a aussi la violation de la loi civile.

D. Celui qui transgresse les lois civiles désobéit-il à Dieu?

R. Oui, si les lois sont justes, parce que c'est Dieu qui a placé à la tête de la société les hommes qui les ont portées.

D. Quand est-ce qu'une loi civile est injuste ?

R. Quand elle est contraire à la loi de Dieu ou à celle de l'Église.

D. Qu'est-ce que pécher par pensées et par désirs ?

R. C'est s'arrêter volontairement et avec complaisance à des choses mauvaises, ou désirer de les faire.

D. Qu'est-ce que pécher par paroles ?

R. C'est tenir des conversations qui offensent Dieu.

D. Qu'est-ce que pécher par actions ?

R. C'est faire des actions défendues, par exemple, voler, manger de la viande aux jours défendus, etc.

D. Qu'est-ce que pécher par omission ?

R. C'est omettre de faire ce qui nous est commandé par la loi de Dieu ou par la loi de l'Église.

2e *D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?*

R. Il y a deux sortes de péchés, le péché originel et le péché actuel.

3e *D. Qu'est-ce que le péché originel ?*

R. C'est le péché que nous apportons en venant au monde, et que nous avons contracté en Adam, notre premier père.

D. Pourquoi l'appelle-t-on péché originel ?

R. Parce que nous le contractons dès notre origine. Dès le premier instant de notre existence, nous héritons de l'état de péché de nos premiers parents, de sorte que nous recevons d'eux cet état en même temps que la vie.

D. Tous les hommes naissent-ils coupables de ce péché ?

R. Oui, tous; mais Notre-Seigneur Jésus-Christ en est exempt par droit, étant Dieu, et la Sainte Vierge par privilége.

4e *D. Qu'est-ce que le péché actuel?*

R. C'est celui que nous commettons par le libre usage de notre propre volonté.

D. Que signifie le mot *actuel?*

R. Il signifie acte, action; en effet, le péché actuel est un acte de notre propre volonté; pour pécher, il faut le vouloir avec plus ou moins d'attention, ce qui ne peut arriver avant l'âge de raison.

5e *D. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels?*

R. Il y a deux sortes de péchés actuels, le péché mortel et le péché véniel.

6e *D. Qu'est-ce que le péché mortel?*

R. Le péché mortel est celui qui donne la mort à notre âme, en lui faisant perdre la grâce de Dieu, qui est sa véritable vie.

D. Que veut dire le mot *mortel?*

R. Mortel veut dire : qui donne la mort.

D. A qui ce péché donne-t-il la mort?

R. A l'âme qui a le malheur de le commettre.

D. Quel est l'effet de cette mort?

R. De rompre l'union de l'âme avec Dieu, comme la mort naturelle détruit l'union qui existe pendant la vie entre l'âme et le corps.

D. Combien de choses faut-il pour constituer un péché mortel?

R. Il en faut trois : 1o une matière grave; 2o une

pleine advertance de l'entendement, le savoir ; 3° un parfait consentement de la volonté, le vouloir.

7e *D. Combien faut-il de péchés mortels pour perdre la grâce de Dieu et mériter l'enfer?*

R. Il n'en faut qu'un seul, et si on meurt en ce malheureux état, on est perdu pour toujours.

D. Quels sont les effets du péché mortel ?

R. La mort spirituelle, la perte de tous les mérites acquis, l'incapacité d'en acquérir tant qu'on reste dans cet état, la dégradation, et la damnation éternelle.

D. Quelle conclusion devons-nous tirer de là ?

R. Qu'il faut craindre le péché mortel, n'en jamais commettre ; si on avait eu ce malheur, en sortir au plus tôt par une prompte et bonne confession.

8e *D. Qu'est-ce que le péché véniel?*

R. C'est celui qui ne nous fait pas perdre la grâce de Dieu, mais qui refroidit en nous la charité et nous dispose au péché mortel.

D. Comment le péché véniel nous dispose-t-il au péché mortel ?

R. En diminuant les lumières de notre esprit, en affaiblissant notre volonté, en nous familiarisant avec lui, le péché véniel nous conduit insensiblement au péché mortel, comme la maladie mène à la mort : « Celui, » dit Jésus-Christ, « qui est infidèle dans les « petites choses, le sera dans les grandes. »

9e *D. Quelle crainte et quelle horreur faut-il avoir du péché?*

R. Il faut le détester et le craindre plus que tous les maux de ce monde et que l'enfer même.

D. Pourquoi faut-il craindre le péché mortel plus que tous les maux de ce monde ?

R. Parce que les maux de ce monde finissent, tandis que les châtiments réservés au péché mortel dureront éternellement, et que le péché étant le mal de Dieu, rien ne saurait lui être comparé, pas même les châtiments de l'enfer, qui ne sont que le mal des créatures.

10e *D. Combien y a-t-il de péchés capitaux ?*

R. On en compte ordinairement sept, qui sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

11e *D. Pourquoi ces péchés sont-ils appelés capitaux?*

R. Parce qu'ils sont la source de plusieurs autres péchés.

LEÇON QUATRIÈME

Des Péchés Capitaux

1re *D. Qu'est-ce que l'orgueil ?*

R. L'orgueil est une estime déréglée de nous-même, qui nous porte à nous préférer aux autres, ou à nous attribuer ce qui vient de Dieu.

D. Toute estime de soi-même est-elle défendue ?

R. Non, il n'y a que l'estime qui n'est pas selon l'ordre.

D. Qu'est-ce que se préférer aux autres ?

R. C'est se croire meilleur et supérieur aux autres.

D. Qu'est-ce que s'attribuer à soi-même ce qui vient de Dieu ?

R. C'est rapporter à soi tout ce qu'on possède ou tout le bien qu'on fait, prétention injuste, puisque tout vient de Dieu, et que sans lui nous ne pouvons rien.

2e *D. Quelle est la vertu opposée à l'orgueil ?*

R. L'humilité.

D. Qu'est-ce que l'humilité ?

R. C'est une vertu qui, par la connaissance qu'elle nous donne de ce que nous sommes véritablement, fait que nous n'avons pour nous-même que du mépris. L'humilité consiste simplement à ne pas s'estimer plus qu'on ne vaut, et à ne pas vouloir être estimé davantage par les hommes. L'humilité chrétienne nous montre nos défauts, nos péchés, nous avilit à nos propres yeux et nous empêche de mépriser les autres.

3e *D. Qu'est-ce que l'avarice ?*

R. L'avarice est un amour déréglé des biens de la terre, et principalement de l'argent.

D. Tout amour des biens de la terre est-il avarice ?

R. Non, puisque ces biens viennent de Dieu, qu'ils sont nécessaires à la vie ; ce qu'il y a de condamnable, c'est l'excès, c'est de les aimer autant et plus que Dieu et que son âme.

D. Pourquoi dites-vous : « principalement de l'argent ? »

R. Parce que l'avare devient, selon la doctrine de saint Paul, idolâtre de son argent, de son or, qu'il aime à entasser et à contempler avec un plaisir inexprimable.

4e *D. Quelle est la vertu opposée à l'avarice?*

R. Le détachement.

D. Comment peut-on acquérir ce détachement?

R. En pensant à la fragilité, à la caducité des biens de ce monde, au mépris qu'en firent Jésus-Christ et les Saints, aux dangers et aux maux qui y sont inhérents.

5e *D. Qu'est-ce que la luxure?*

R. La luxure est un amour déréglé des plaisirs de la chair et des sens.

D. Quels sont les commandements qui défendent le péché de luxure?

R. Le sixième et le neuvième, dont l'explication sera donnée ci-après.

6e *D. Quelle est la vertu opposée à la luxure?*

R. La chasteté.

D. Qu'est-ce que la chasteté?

R. C'est une vertu qui éloigne des plaisirs déshonnêtes, nous en fait abstenir, et nous apprend à bien régler ceux qui sont permis.

D. Quelle différence y a-t-il entre la chasteté et la virginité?

R. La chasteté règle certains plaisirs permis, tandis que la virginité les interdit; la chasteté est rigoureusement commandée, tandis que la virginité n'est que conseillée.

D. La virginité est-elle bien excellente ?

R. Oui, puisqu'elle nous rend semblables à Dieu et aux anges ; supérieurs même à ces esprits bienheureux, d'après saint Ambroise, et qu'elle est honorée et estimée de ceux même qui n'ont pas le courage de la pratiquer.

7e *D. Qu'est-ce que l'envie ?*

R. L'envie est un déplaisir que nous ressentons des avantages spirituels et temporels du prochain, ou une joie coupable du mal qui lui arrive.

D. Comment pèche-t-on par envie ?

R. En s'attristant du bien du prochain, ou en se réjouissant des maux qui lui arrivent.

D. Y a-t-il toujours péché à éprouver ces sentiments de tristesse ou de joie ?

R. Non, on ne pèche que lorsqu'on y consent.

8e *D. Quelle est la vertu opposée à l'envie ?*

R. La charité fraternelle.

D. Que nous fait faire la charité fraternelle ?

R. Elle nous fait prendre part aux peines et aux joies du prochain comme si c'étaient les nôtres, et nous porte à lui vouloir les mêmes biens qu'à nous-mêmes.

9e *D. Qu'est-ce que la gourmandise ?*

R. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.

D. L'amour du boire et du manger est-il défendu ?

R. Non, ce n'est pas dans l'amour du boire et du manger que consiste la gourmandise, puisque l'homme doit manger pour vivre ; mais ce qui est défendu, c'est l'excès, le dérèglement.

10e *D. Quelle est la forme la plus dangereuse de ce péché?*

R. La forme la plus dangereuse de ce péché, c'est l'ivrognerie, qui fait perdre la raison et rend l'homme semblable à la bête.

D. En quoi consiste l'ivrognerie?

R. A boire avec excès.

11e *D. Quelle est la vertu opposée à la gourmandise?*

R. La sobriété.

D. Qu'est-ce que la sobriété?

R. C'est une vertu qui nous préserve de tout excès dans le boire et dans le manger, et nous fait régler sur nos besoins, et non sur notre goût, la qualité, la quantité de nos aliments et la manière de les prendre.

12e *D. Qu'est-ce que la colère?*

R. La colère est un mouvement déréglé de notre âme, qui nous porte à nous venger ou à rejeter avec violence ce qui nous déplaît.

D. Toute colère est-elle un péché?

R. La colère n'est pas un péché lorsque les choses qui l'excitent sont réellement condamnables, et quand elle n'a pour fin que de s'opposer au mal ou de procurer un bien, et qu'elle est contenue dans de justes bornes.

13e *D. Quelle est la vertu opposée à la colère?*

R. La douceur.

D. Qu'est-ce que la douceur?

R. C'est une vertu qui nous fait conserver le calme, la patience au milieu des peines et des contradictions de la vie.

14e *D. Qu'est-ce que la paresse ?*

R. La paresse est un amour déréglé du repos, qui fait que nous omettons nos devoirs, ou que nous nous en acquittons avec négligence.

D. Est-il permis d'aimer le repos?

R. Oui, quand on l'aime selon l'ordre de la Providence ; l'excès seul est condamnable : après le travail, le repos est nécessaire.

D. Qu'est-ce que négliger ses devoirs?

R. C'est les omettre, ou les accomplir, mais avec lenteur, avec lâcheté.

15e *D. Quelle est la vertu opposée à la paresse ?*

R. La vigilance chrétienne et l'exactitude à nos devoirs.

D. A quoi servent cette vigilance et cette exactitude?

R. A nous faire éviter les pertes d'un temps que Dieu nous a donné pour nous faire mériter le ciel.

16e *D. Quels sont les principaux moyens d'éviter le péché ?*

R. 1° La méditation fréquente des quatre fins dernières de l'homme. 2° La fuite des occasions prochaines. 3° La prière. 4° Le jeûne. 5° Le travail. 6° La fréquentation des sacrements. 7° La dévotion à la Sainte Vierge.

D. Que promet sainte Thérèse par rapport à la méditation?

R. Elle promet le ciel à quiconque sera exact à faire tous les jours un quart d'heure de méditation.

D. Que dit le Saint-Esprit au sujet des fins dernières de l'homme?

R. « Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous « ne pècherez jamais. »

Par les vertus opposées aux péchés capitaux, mes enfants, nous dominerons toutes nos inclinations mauvaises; le combat sera difficile, nous devons nous y attendre; mais la victoire qui doit le couronner sera glorieuse, et ne restera pas sans récompense Combattez donc énergiquement toutes vos passions, et surtout la passion dominante.

LEÇON CINQUIÈME

Du Premier Commandement de Dieu

1re *D. A quelle marque pouvons-nous connaître que nous aimons Dieu par-dessus toutes choses?*

R. La marque à laquelle nous pouvons le connaître, c'est la fidélité à observer les commandements de Dieu et de l'Église.

D. Qui nous a enseigné cette vérité?

R. Jésus-Christ, qui nous dit dans le saint Évangile : « On connaîtra que vous m'aimez, si vous obser- « vez mes commandements. »

D. Combien y a-t-il de commandements de Dieu?

R. Il y en a dix. Ce nombre est exprimé par le mot *Décalogue*, qui veut dire : les dix paroles, ou les dix commandements de Dieu.

2e *D. Dites les commandements de Dieu.*

R. 1. Un seul Dieu tu adoreras, etc.

D. A qui Dieu a-t-il donné ces dix commandements ?

R. Au peuple Juif, par le ministère de Moïse, sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs et des tonnerres.

D. Qu'était-ce que Moïse ?

R. Le chef du peuple de Dieu.

D. Quand Dieu a-t-il donné ces commandements ?

R. L'an du monde 2513, 1491 avant Jésus-Christ.

D. Dieu avait-il fait quelque commandement avant cette époque ?

R. Oui, d'abord à Adam et à Eve, et ensuite aux Patriarches.

D. Les hommes qui ont vécu avant la promulgation du Décalogue n'étaient-ils soumis à aucune loi ?

R. Ils étaient obligés d'observer la loi naturelle que Dieu a gravée dans l'âme de tous les hommes, et quelques autres préceptes que Dieu leur avait imposés.

D. Qu'est-ce que la loi naturelle ?

R. C'est le témoignage, l'enseignement de la conscience, de la raison, gravés par Dieu en notre cœur, pour nous faire distinguer le bien du mal.

D. Puisqu'il y avait des commandements imprimés dans l'âme, pourquoi Dieu les donna-t-il par écrit ?

R. Parce que, quoique ces commandements existassent dans l'âme de tous les hommes, ils s'étaient obscurcis par l'effet des passions ; Dieu écrivit sur la pierre ce que les hommes ne voulaient pas lire dans leur cœur.

D. Comment divise-t-on le Décalogue ?

R. En commandements de la première table et en commandements de la seconde table.

D. Combien de commandements contenait la première table?

R. Trois commandements, qui résument tous nos devoirs envers Dieu.

D. Combien de commandements contenait la seconde table?

R. Sept commandements, qui résument aussi nos devoirs envers le prochain et envers nous-mêmes.

D. Sommes-nous tenus d'observer les commandements de Dieu?

R. Oui, et ces commandements obligent les chrétiens encore plus que le peuple Juif; car Jésus-Christ dit expressément dans le saint Évangile : « Si vous voulez entrer dans le ciel, observez les commandements. »

D. Quel est l'abrégé de tous les commandements?

R. Tous se résument dans l'amour de Dieu et du prochain. « Dans ces deux préceptes, » ajoute Jésus-Christ, « sont renfermés toute la loi et les prophètes. »

D. Que penser du Décalogue?

R. Que c'est la loi la plus parfaite qui ait jamais été et qui puisse être jamais : droits et devoirs, tout y est; il n'y a rien à ajouter ni à retrancher pour la perfection de l'homme.

3e *D. Que nous ordonne le premier commandement de Dieu :* Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement?

R. Il nous ordonne de l'adorer, de ne servir que lui seul, et de l'aimer de tout notre cœur

4e *D. Pourquoi faut-il adorer Dieu, ne servir que lui seul, et l'aimer de tout notre cœur?*

R. Parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, qu'il est souverainement aimable, et qu'il prépare des biens éternels à ceux qui le servent.

5e *D. Qu'est-ce qu'adorer Dieu?*

R. C'est le reconnaître et l'honorer comme notre créateur et notre souverain maître.

D. Qu'est-ce que servir Dieu?

R. C'est faire en tout et partout la volonté du souverain maître.

D. Pourquoi faut-il l'aimer de tout notre cœur?

R. Parce qu'il est infiniment aimable et infiniment bon, qu'il nous commande de l'aimer, et qu'il nous a aimés le premier d'un amour infini et de toute éternité.

6e *D. Comment honorons-nous Dieu?*

R. Nous honorons Dieu par des actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Religion, soit intérieurs, soit extérieurs.

D. De combien de manières honorons-nous Dieu?

R. Nous l'honorons de deux manières : intérieurement et extérieurement.

D. Comment l'honorons-nous intérieurement?

R. Par l'hommage de l'intelligence, de la foi; du cœur, de l'espérance et de l'amour.

D. Comment l'honorons-nous extérieurement?

R. Par tous les actes de la vertu de Religion.

7e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre ce premier commandement?*

R. Ceux qui pèchent contre la Foi, l'Espérance, la Charité ou contre la vertu de Religion.

8e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre la Foi?*

R. Ceux qui ne croient pas tout ce que l'Église croit, ou qui en doutent volontairement, ou qui n'osent faire profession de leur foi dans l'occasion.

D. Qu'arriverait-il à celui qui nierait une seule vérité de la Foi?

R. Il perdrait la Foi à cause de l'injure qu'il ferait à Dieu, qui a proposé la vérité qu'il ose nier, comme il a proposé les autres.

D. Que penser des doutes contre la Foi?

R. Qu'ils sont un péché, s'ils sont volontaires; nullement coupables, s'ils sont involontaires.

D. Comment appelle-t-on le défaut de ceux qui n'osent pas remplir les devoirs de chrétien devant les autres hommes?

R. On l'appelle respect humain, péché injurieux à Notre-Seigneur, qui a déclaré qu'il rougirait devant son Père de ceux qui auraient rougi de lui devant les hommes.

D. N'y a-t-il pas une autre manière de pécher contre la Foi?

R. On pèche encore contre la Foi, en négligeant de s'instruire des vérités dont la connaissance est nécessaire au salut.

D. Que penser de ceux qui écoutent des discours ou qui lisent des écrits contre la Religion?

R. Qu'ils se rendent coupables, parce qu'ils s'exposent ainsi à perdre le don précieux de la Foi ?

D. Quels sont les péchés opposés à la Foi ?

R. L'infidélité, l'hérésie, l'apostasie et l'ignorance volontaire.

D. Qu'est-ce que l'infidélité ?

R. L'infidélité consiste à repousser les vérités de la Foi suffisamment connues : ce qui constitue un péché grave, puisque Jésus-Christ a dit : « Celui qui refu« sera de croire sera condamné. »

D. Qu'est-ce que l'hérésie ?

R. Une erreur opiniâtre contraire à une vérité révélée de Dieu et proposée comme telle par l'Église.

D. Qu'est-ce que l'apostasie ?

R. L'apostasie est le renoncement total à la Foi chrétienne reçue dans le baptême. On appelle apostat ou rénégat celui qui se rend coupable de ce crime énorme.

9e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre l'Espérance ?*

R. Ceux qui tombent dans le désespoir ou dans la présomption.

10e *D. Comment pèche-t-on par désespoir ?*

R. Quand on désespère d'obtenir le pardon de ses péchés, ou de pouvoir s'en corriger, et quand on manque de confiance ou de soumission envers la Providence divine.

D. En combien de manières pèche-t-on contre l'Espérance ?

R. En deux manières : en n'espérant pas assez, et en espérant trop.

D. Quelle injure fait-on à Dieu quand on désespère d'obtenir le pardon de ses péchés ou de pouvoir s'en corriger, ou qu'on manque de confiance ou de soumission à la Providence divine ?

R. On fait injure à sa puissance, à sa bonté infinies ; à ses promesses si souvent réitérées de pardonner au cœur repentant. Il n'est pas de mauvaises habitudes, aussi invétérées qu'elles soient, qui ne puissent, avec le secours de la grâce, être corrigées : « Je puis tout, » dit l'apôtre saint Paul, « en Celui « qui me fortifie. »

11e *D. Comment pèche-t-on par présomption?*

R. Quand on croit pouvoir, par soi-même et sans le secours de Dieu, faire le bien et arriver au salut, ou quand on offense Dieu dans l'espérance qu'il nous pardonnera.

D. Quelle injure fait à Dieu celui qui l'offense en s'appuyant sur sa bonté, ou qui, pour le même motif, diffère sa conversion?

R. Il offense particulièrement sa bonté infinie, qu'il voudrait faire dégénérer en faiblesse, faisant servir au péché ce qui devrait l'en détourner.

12e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre la Charité?*

R. Ceux qui manquent à l'amour qu'ils doivent à Dieu ou au prochain.

D. Qui sont ceux qui manquent à l'obligation d'aimer Dieu?

R. 1° Ceux qui aiment quelque chose autant ou plus que Dieu; 2° ceux qui n'ont pour lui que de l'indifférence ; 3° ceux qui le haïssent.

D. Quels sont ceux qui aiment quelque chose autant ou plus que Dieu ?

R. Ceux qui tombent en péché mortel, puisqu'ils préfèrent la créature au Créateur.

D. Quand est-on indifférent pour Dieu ?

R. Lorsqu'on vit dans l'oubli de Dieu, au point de passer sa vie comme s'il n'existait pas, sans le prier, sans faire aucun acte religieux.

D. Est-il bien vrai qu'il se trouve des hommes assez malheureux pour haïr le bon Dieu ?

R. Oui, et c'est, d'après saint Thomas, « le crime « le plus affreux que l'on puisse concevoir. »

D. Comment perd-on la Charité ?

R. Par le péché mortel.

D. Quand est-on obligé de faire des actes d'amour de Dieu ?

R. On doit en faire dès que l'on atteint l'âge de raison, quand on est violemment tenté, quand on s'approche des sacrements, souvent pendant la vie, et à l'article de la mort.

D. Comment manque-t-on à l'amour que l'on doit au prochain ?

R. En ne remplissant pas les devoirs qui seront expliqués dans les commandements de la seconde table.

Demandez à Dieu, mes chers enfants, l'intelligence, afin que vous compreniez sa sainte loi, et les grâces qui vous sont nécessaires pour que vous l'observiez fidèlement tous les jours de votre vie.

LEÇON SIXIÈME

Suite du Premier Commandement

1re *D. Qu'est-ce que la vertu de Religion?*

R. C'est une vertu par laquelle nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû.

D. D'où vient le mot Religion?

R. D'un mot latin qui signifie lier, parce que la vertu de Religion est un lien qui nous attache et nous unit à Dieu.

D. Que faut-il entendre par le mot *culte?*

R. Le mot *culte*, quand il s'agit de Dieu, signifie la soumission parfaite, l'anéantissement de la créature devant la majesté suprême du Créateur et souverain maître de toutes choses.

D. Quel nom donne-t-on au culte qui n'est dû qu'à Dieu seul?

R. On l'appelle culte de latrie ou d'adoration, culte qui n'appartient qu'à Dieu seul : « Vous n'aurez pas, » dit le Seigneur, « d'autres dieux étrangers devant moi. »

D. Quel nom donne-t-on aux autres cultes?

R. Celui que nous rendons aux Anges et aux Saints s'appelle dulie, c'est-à-dire, culte secondaire, relatif; et celui que nous rendons à la Sainte Vierge hyperdulie, qui signifie au-dessus du culte de dulie : la dignité de Mère de Dieu mérite cette distinction.

D. Quelles qualités doit avoir le culte de latrie ?

R. Trois : il doit être intérieur, extérieur et public.

D. Pourquoi doit-il être intérieur et extérieur ?

R. Parce que nous sommes composés d'une âme et d'un corps, et que nous devons faire à Dieu hommage de l'un et de l'autre.

D. Pourquoi ce culte doit-il être public ?

R. Parce que la société religieuse, comme telle, doit un hommage public à celui qui l'a créée et qui la conserve.

R. Quels sont les actes que prescrit la vertu de Religion ?

R. L'adoration dont nous avons parlé, le sacrifice, la prière, la fidélité à garder les serments et les vœux qu'on a faits, et la sanctification de certains jours.

2e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre la vertu de Religion ?*

R. Ceux qui tombent dans l'idolâtrie, dans le sacrilége ou dans la superstition.

3e *D. Qu'est-ce que l'idolâtrie ?*

R. C'est l'adoration qu'on rend à autre chose qu'à Dieu.

D. Qu'entend-on par idolâtres ?

R. On entend ceux qui adorent des idoles, des images, des statues, enfin tout ce qui n'est pas Dieu.

D. N'y a-t-il pas une autre sorte d'idolâtrie ?

R. Il y a l'idolâtrie de tous ceux qui aiment quelque chose autant et surtout plus que Dieu ; tels sont souvent les orgueilleux, les avares, les voluptueux, les ivrognes, qui font un Dieu de leurs passions.

4e *D. Qu'est-ce que le sacrilége?*

R. Le sacrilége est la profanation d'une chose sainte ou consacrée à Dieu.

D. Combien y a-t-il de sortes de sacriléges?

R. Il y en a de trois sortes : le sacrilége personnel, le sacrilége local, et le sacrilége réel.

D. Qu'est-ce que le sacrilége personnel?

R. C'est la profanation d'une personne consacrée à Dieu.

D. Quelles sont les personnes consacrées à Dieu?

R. Les personnes qui sont liées à Dieu d'une manière plus étroite que le commun des chrétiens, les ecclésiastiques, les religieux et les religieuses.

D. Qu'est-ce que le sacrilége local?

R. C'est la profanation d'un lieu consacré ou bénit, comme une église, une chapelle, un cimetière.

D. Qu'est-ce que le sacrilége réel?

R. C'est la profanation d'une chose sacrée, qui n'est ni un lieu, ni une personne, par exemple, la profanation des sacrements et des choses qui y ont rapport, des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, des reliques, etc.

D. Pourquoi se rend-on coupable en commettant ces divers sacriléges?

R. Parce que c'est sur Dieu même que retombent toutes ces profanations.

5e *D. Qu'est-ce que la superstition?*

R. La superstition est un culte ou une observance vaine ou dangereuse.

D. Quand est-ce qu'il y a observance vaine?

R. C'est lorsqu'on attribue certains effets à des causes incapables de les produire par elles-mêmes.

D. Pourquoi ces observances sont-elles dangereuses?

R. Parce que certaines de ces pratiques détournent quelquefois de Dieu, mettent en rapport plus ou moins direct avec le démon, donnent occasion à des mensonges, à des fourberies et même à des vols, et sont souvent dangereux pour les mœurs : voilà pourquoi ces pratiques sont condamnées par la sainte Ecriture et par l'Eglise.

6e *D. Donnez-nous quelques exemples de ceux qui tombent dans le péché de superstition.*

R. Ceux, par exemple, qui, pour découvrir l'avenir ou les choses cachées, ont recours aux devins; ceux qui, pour découvrir les bornes des propriétés ou les choses perdues, font tourner la baguette; ceux qui disent ou se font dire la bonne aventure; ceux qui prétendent guérir les maladies par certaines paroles, par certains billets; ceux qui observent les jours heureux ou malheureux; ceux qui, témérairement, expliquent les songes ou y ajoutent foi; toutes ces personnes tombent dans le péché de superstition.

D. Qu'entend-on par devin?

R. On entend un homme auquel on suppose le talent, l'art de découvrir les choses cachées, l'avenir que Dieu seul connaît.

D. Ceux qui consultent les devins ou qui prétendent deviner l'avenir pèchent-ils?

R. Oui, puisqu'ils transgressent les défenses de

l'Eglise, et qu'ils donnent occasion à des vols, et souvent à d'horribles profanations.

D. Pourquoi est-ce un mal d'attacher une guérison à certains billets, à certaines paroles?

R. Parce que c'est leur attribuer des effets que Dieu n'y a pas attachés; il en est de même de la croyance à certains jours heureux ou malheureux.

D. Est-il permis de faire tourner les tables ou autres objets pour les interroger?

R. Non, car cette pratique se rattache à la superstition.

7e *D. Ne péchons-nous pas contre le premier commandement, en honorant la Sainte Vierge et les Saints?*

R. Non, parce que nous ne les honorons pas comme Dieu.

8e *D. Quelle différence y a-t-il entre l'honneur que nous rendons à Dieu et celui que nous rendons à la Sainte Vierge et aux Saints?*

R. C'est que nous regardons Dieu comme le souverain Seigneur des Anges et des Saints, et de toutes les créatures, au lieu que nous ne regardons les Saints que comme les amis de Dieu.

D. Adorons-nous la Sainte Vierge, les Anges et les Saints?

R. Non : ainsi que nous l'avons dit, l'adoration n'est due qu'à Dieu seul ; mais nous honorons en eux Dieu, comme étant, par sa grâce, l'auteur de leurs mérites et de la récompense dont ils jouissent.

D. Pourquoi dites-vous que les Saints sont les amis de Dieu?

R. Parce qu'ils ont tout sacrifié au Seigneur, qu'ils l'ont aimé par-dessus toutes les choses d'ici-bas ; pour les récompenser, Dieu les a reçus dans le ciel, où ils intercèdent pour nous.

D. Est-ce que les Saints sont réellement nos intercesseurs ?

R. Oui, en vertu de la communion des Saints, expliquée dans le Symbole, ils prient pour nous, et leur intercession nous est très utile, comme nous l'avons déjà dit.

9e *D. Doit-on honorer les corps et les reliques des Saints?*

R. Oui, parce que les Saints sont les amis de Dieu, et que leurs corps ont été les temples du Saint-Esprit.

D. Qu'appelle-t-on reliques ?

R. On appelle reliques ce qui nous reste des Saints : le corps, les vêtements, les objets qui ont été à leur usage.

D. Qu'entendez-vous en disant que leurs corps ont été les temples du Saint-Esprit ?

R. J'entends que le Saint-Esprit habitait leurs corps, qui, d'après l'apôtre saint Paul, étaient devenus ses temples et les membres vivants de Jésus-Christ, et qui doivent ressusciter un jour pour la gloire éternelle.

D. Dieu a-t-il autorisé le culte des reliques ?

R. Oui, puisque le saint concile de Trente autorise ce culte, et que Dieu ne cesse de faire des miracles en faveur de ceux qui les vénèrent.

D. Citez quelques miracles opérés en faveur des reliques des Saints.

R. Nous lisons dans l'Ancien Testament qu'avec le manteau d'Élie, Élisée, son disciple, divisa les eaux du Jourdain. Dans le Nouveau Testament, nous lisons que l'attouchement du corps et des vêtements de saint Paul, encore vivant, et l'ombre même de saint Pierre opéraient des miracles; et Dieu les glorifiera encore d'une manière plus éclatante au jour de la résurrection générale.

10e *D. Quel honneur l'Église rend-elle aux images?*

R. Un honneur qui se rapporte à l'objet qu'elles représentent.

D. Qu'entendez-vous ici par images?

R. J'entends les représentations en peinture ou en sculpture de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints.

D. Quand nous honorons les images ou les statues des Saints, à qui s'adressent les hommages que nous leur rendons?

R. Ce n'est ni aux images, ni aux statues, mais au Saint ou à la Sainte qu'elles représentent.

11e *D. Qu'est-ce qu'on entend quand on dit qu'on adore la croix?*

R. Cela signifie qu'on adore Jésus-Christ souffrant et mourant sur la croix pour le salut des hommes.

D. Lorsque nous adorons la croix, qui adorons-nous?

R. Nous adorons, non le bois ni la matière dont la croix est formée, mais Jésus-Christ qui, étant Homme-

Dieu, a droit non-seulement à l'honneur et à la vénération, mais à l'adoration.

Ayez soin, mes enfants, de donner exactement votre cœur à Dieu soir et matin : vous recueillerez de cette pratique les grâces les plus précieuses.

Honorez surtout la croix, en supportant avec patience et résignation les croix, les tribulations qu'il plaira à la Providence de vous envoyer ; jetez souvent, au milieu de vos peines, les yeux sur le Crucifix.

LEÇON SEPTIÈME

Du Second Commandement de Dieu

1re *D. Que nous défend le second commandement de Dieu :* Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose également ?

R. Il nous défend de jurer en vain son saint Nom.

D. Que signifie le mot *en vain ?*

R. Il signifie inutilement.

D. Ce commandement défend-il absolument de prononcer le nom de Dieu ?

R. Non, mais de le prononcer en vain, sans attention, sans respect.

2e *D. Qu'est-ce que jurer ?*

R. C'est prendre Dieu à témoin de ce que nous disons ou promettons.

D. Quand prend-on Dieu à témoin ?

R. On prend Dieu à témoin quand on l'invoque

formellement en témoignage par paroles ou par signes connus, comme par exemple, quand on lève la main devant un juge, qu'on la place sur les saints Évangiles.

D. Combien y a-t-il de sortes de serments ?

R. Il y a le serment affirmatif et le serment promissoire. Le serment est affirmatif, s'il s'agit d'une chose passée ou présente, et promissoire, s'il a pour objet une chose future.

D. N'y a-t-il serment que quand on prend Dieu lui-même en témoignage ?

R. Il y aurait aussi serment si on prenait à témoin de la vérité qu'on affirme quelque créature dans laquelle éclatent spécialement la sainteté, la bonté de Dieu.

D. Quelles sont les créatures dans lesquelles éclatent spécialement les perfections divines ?

R. Ce sont, entre autres, le ciel, la terre, les Saints, les sacrements et les saints Évangiles.

D. Est-il permis de jurer, de faire un serment ?

R. Oui, le serment, quand il se fait dans certaines conditions, est non-seulement permis, mais c'est un acte qui honore Dieu.

D. Comment le serment honore-t-il Dieu ?

R. Parce qu'en le prenant en témoignage, on le reconnaît pour seul véridique, seul infaillible, seul garant certain de la vérité, seul juste.

3e *D. Quand est-ce qu'il est permis de jurer ?*

R. Quand la chose que nous jurons est véritable, juste, importante, et que nous jurons avec révérence.

D. Combien de conditions sont donc requises pour qu'un serment soit permis ?

R. Il y en a quatre, dont deux surtout méritent une attention particulière : la vérité et la justice.

4e *D. Qui sont ceux qui pèchent contre ce commandement ?*

R. Ceux qui jurent contre la vérité, ou contre la justice, ou sans une raison grave, ou sans respect.

5e *D. Qui sont ceux qui jurent contre la vérité ?*

R. Ceux qui assurent avec serment une chose qu'ils savent être fausse ou douteuse, et ceux qui promettent avec serment une chose qu'ils n'ont pas la volonté d'accomplir.

D. Dans combien de cas le serment est-il contre la vérité ?

R. Dans trois cas : 1o quand on assure avec serment une chose qu'on sait être fausse ; 2o quand on assure comme certaine une chose douteuse, ou une chose douteuse comme certaine ; 3o quand on fait une promesse qu'on n'a pas l'intention de tenir.

6e *D. Comment appelez-vous un jurement fait contre la vérité ?*

R. On l'appelle un parjure.

D. Le parjure est-il un grand péché ?

R. Oui, un très-grand péché, parce que c'est une très-grande injure envers la Majesté divine, que de l'invoquer en témoignage d'une fausseté quelconque, comme si Dieu ne connaissait pas la vérité ou qu'il pût être corrompu pour servir de faux témoin.

7e *D. Qui sont ceux qui jurent contre la justice?*

R. Ceux qui promettent avec serment de faire une chose défendue.

D. Pourquoi celui qui promet de faire une chose défendue pèche-t-il ?

R. Parce qu'il a l'insolence de prendre Dieu à témoin de la détestable volonté qu'il a de l'offenser.

D. Celui qui aurait fait un pareil serment serait-il tenu de l'accomplir ?

R. Assurément non : faire un pareil serment est déjà un énorme péché, l'accomplir en serait un autre. Le serment est un lien religieux et non un lien d'iniquité.

8e *D. Est-ce un péché que de jurer pour la vérité, lorsqu'on jure sans une raison grave?*

R. Oui, c'est toujours un péché de jurer sans une raison grave et sans nécessité.

D. Pourquoi le serment est-il toujours un péché, lorsqu'on le fait sans y être obligé?

R. Le serment étant un acte de religion, il est un acte grave : c'est un manque de respect envers la divine Majesté d'y recourir sans réflexion et en choses peu importantes.

D. Quel péché commet-on dans ce cas ?

R. D'après l'opinion la plus commune, la faute n'est que vénielle, à moins qu'il n'y ait danger de scandale, ou qu'on s'expose à jurer contre la vérité ou contre la justice.

D. Est-on tenu d'accomplir ce qu'on a promis avec serment ?

R. Oui, à moins qu'on n'ait promis une chose mauvaise, ou devenue telle, ou impossible.

9e *D. Que faut-il faire pour ne pas tomber dans ce péché?*

R. Il faut se contenter de dire, comme Notre-Seigneur l'ordonne : Cela est, ou cela n'est pas.

10e *D. Quels sont les autres péchés défendus par le second commandement?*

R. Ce sont les blasphèmes et les malédictions ou imprécations.

11e *D. Qu'est-ce que le blasphème?*

R. Le blasphème est une parole injurieuse contre Dieu, la Sainte Vierge ou les Saints.

D. Qu'entendez-vous par parole injurieuse contre Dieu?

R. J'entends une parole par laquelle on dénie à Dieu quelqu'une de ses perfections, ou on lui attribue quelques défauts, ou bien ce qui dans la réalité lui convient, mais par manière de dérision, de mépris.

D. Le blasphème se produit-il toujours par des paroles?

R. Il peut se produire encore par des gestes, par des signes; il peut être aussi purement intérieur, et il est coupable s'il est volontaire.

D. Qu'entendez-vous par une parole injurieuse à la Sainte Vierge ou aux Saints?

R. On entend une parole par laquelle on attaque ou on amoindrit leur sainteté, ou on leur prête des défauts qu'ils n'ont pas.

D. Le blasphème est-il un grand péché ?

R. C'est un péché énorme. Dieu l'avait défendu dans l'ancienne loi sous peine de mort, afin d'inspirer à son peuple l'horreur qu'il mérite.

D. Pourquoi ce péché est-il si grave ?

R. Parce qu'il s'attaque directement à Dieu lui-même, ce qui est le comble de l'audace, et qu'il est souvent le produit de la haine de Dieu, qu'il n'a pour excuse ni l'intérêt, ni le plaisir. Voilà pourquoi saint Jean-Chrysostôme dit : « Il n'y a rien de pire que le « blasphème. »

12e *D. Qu'entendez-vous par malédictions ou imprécations ?*

R. J'entends des paroles par lesquelles on dit ou l'on désire du mal au prochain ou à quelque créature.

D. Quelles sont les créatures contre lesquelles on peut faire des imprécations ?

R. On peut faire des imprécations contre le prochain et contre les créatures privées de raison, comme les animaux, les éléments, le froid, le chaud, le vent, etc., et même contre soi-même.

D. La malédiction est-elle un péché ?

R. Oui, parce qu'elle s'attaque indirectement à Dieu, en s'attaquant à ses créatures. Elle est opposée à l'esprit de Jésus-Christ, qui ne respire que douceur et bonté. La malédiction est plus ou moins grave, selon la gravité du mal que l'on désire, et le plus ou moins de consentement.

13e *D. Pèche-t-on contre ce commandement quand on n'accomplit pas les vœux que l'on a faits ?*

R. Oui, l'on pèche contre ce commandement.

D. Pourquoi le vœu oblige-t-il sous peine de péché?

R. Parce qu'il n'est pas permis de manquer aux promesses que l'on a faites à Dieu, avec l'intention expresse de s'obliger sous peine de péché.

14e *D. Qu'est-ce que le vœu?*

R. Le vœu est une promesse de faire quelque chose d'agréable à Dieu, avec l'intention de s'obliger rigoureusement.

D. Pourquoi dites-vous « une promesse? »

R. Pour faire comprendre que le vœu n'est pas une simple résolution qu'on peut prendre sans s'obliger sous peine de péché.

D. Pourquoi dites-vous que le vœu est fait à Dieu?

R. Parce que le vœu étant un acte de la vertu de Religion, appartenant au culte de latrie, ne peut s'adresser qu'à Dieu seul, comme souverain Maître et Seigneur.

D. Pourquoi dites-vous « de faire quelque chose « d'agréable à Dieu? »

R. Parce que ce serait diminuer le culte qui lui est dû, au lieu de l'augmenter, par conséquent lui manquer de respect, que de lui promettre de faire une chose qu'il serait mieux de ne pas faire, car alors elle ne lui serait pas agréable.

D. Pourquoi dites-vous « avec l'intention de s'obli-« ger rigoureusement? »

R. Parce que le vœu, étant un acte grave et sérieux, doit toujours être fait avec attention, liberté et

consentement ; s'il manquait une de ces trois conditions, ce ne serait plus un vœu.

15e *D. Doit-on faire témérairement des vœux?*

R. On ne doit faire des vœux qu'avec conseil et maturité, et il faut être fidèle à accomplir ceux qu'on a faits.

D. Qui doit-on consulter ?

R. Un confesseur sage et prudent, qui examinera si le vœu peut être accompli facilement.

D. Combien distingue-t-on d'espèces de vœux ?

R. On distingue huit espèces de vœux : le vœu absolu et le vœu conditionnel, le vœu personnel et réel ou mixte, le vœu temporaire et le vœu perpétuel, le vœu privé et le vœu de religion : ce dernier se divise en vœux simples et en vœux solennels.

D. Qu'est-ce que le vœu absolu et le vœu conditionnel ?

R. Le vœu absolu est celui que l'on fait sans condition, par exemple, faire vœu de réciter le chapelet.

Le vœu conditionnel est celui où l'on s'engage sous condition : promettre de faire un pèlerinage, si on guérit d'une maladie. Ce dernier vœu n'obligera qu'autant que l'on aura recouvré la santé.

D. Qu'est-ce que le vœu personnel et le vœu réel ?

R. Le vœu personnel est celui qui n'oblige que la personne qui le fait, par exemple, si on promet de jeûner.

Le vœu réel est celui qui a pour objet une chose que l'on promet de donner ; l'obligation contractée

passe aux héritiers, et ils sont tenus de donner la chose promise, à moins qu'elle n'existe plus.

D. Qu'est-ce que le vœu temporaire et le vœu perpétuel ?

R. Le vœu temporaire est celui par lequel on ne s'engage que pour un temps, et le vœu perpétuel est celui par lequel on s'engage pour toujours.

D. Qu'est-ce que le vœu privé et le vœu de religion ?

R. Le vœu privé est celui que l'on fait en son particulier ; le vœu de religion est celui que l'on fait dans une corporation religieuse, au jour de la profession.

D. Qui a le pouvoir de dispenser des vœux, ou de les commuer ?

R. Notre Saint Père le Pape dans toute l'Église, les évêques, et les prêtres qui y sont autorisés par qui de droit.

16e *D. Quels sont les trois principaux vœux que l'on fait dans l'état religieux ?*

R. Les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

D. Y a-t-il obligation d'accomplir un vœu ?

R. Oui. Nous lisons dans le livre des Psaumes : « Acquittez-vous de vos vœux envers le Très-Haut ; » « et si vous avez fait un vœu, » dit saint Augustin, « par-là même vous avez contracté une obligation « qu'il ne vous est pas permis de violer. »

Un enfant étant rentré trop tard chez ses parents, son père en colère le gronda en blasphémant. Le pauvre enfant fut vivement affligé de voir son père offenser Dieu; il lui dit : « Frappez-moi, papa, je vous

« prie, mais ne blasphémez pas. » Le père fut si touché, qu'il se corrigea entièrement de sa mauvaise habitude.

Mes chers enfants, gardez-vous de jamais blasphémer le saint Nom de Dieu, et si vous l'entendiez blasphémer, hâtez-vous de réparer l'outrage qui est fait à votre Dieu, par l'invocation : « Que Dieu soit béni ! « Béni soit son saint Nom ! »

LEÇON HUITIÈME

Du Troisième et du Quatrième Commandement

1re *D. Que nous ordonne le troisième commandement :* Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement ?

R. Il nous ordonne de sanctifier le dimanche, ou le jour du Seigneur.

D. Que signifie le mot *sanctifier ?*

R. Le mot sanctifier signifie retirer une chose d'un usage profane, pour l'appliquer à un usage saint. Sanctifier le dimanche, signifie que ce jour doit être employé à honorer Dieu, à lui rendre un culte non-seulement intérieur, mais extérieur et public.

D. Pourquoi appelez-vous le premier jour le jour du Seigneur ?

R. Parce que, quoique tous les jours lui appartiennent, il s'en est réservé un d'une manière toute spéciale pour son service.

D. Quel était le jour du Seigneur ou du repos avant la venue de Jésus-Christ ?

R. C'était le samedi, en mémoire de deux grands bienfaits : l'achèvement de la création, la délivrance du peuple Juif de la servitude d'Egypte, et le repos de Dieu après qu'il eut créé le monde, et ce jour s'appelait Sabbat.

D. Vous dites : « en mémoire du repos ; » est-ce que Dieu peut se fatiguer ?

R. Non : Dieu, qui est infiniment puissant, n'est pas sujet à la fatigue ; par-là il faut entendre qu'il cessa de créer, et que son ouvrage étant parfait, il n'y avait plus rien à y ajouter.

D. Quel est aujourd'hui le jour du Seigneur ?

R. Le dimanche, le premier jour de la semaine.

D. Qui a fait ce changement ?

R. Les Apôtres, en vertu de l'autorité qu'ils en avaient reçue de Jésus-Christ.

D. Pourquoi ce changement a-t-il été fait ?

R. En mémoire du premier jour de la création du monde, de la résurrection de Jésus-Christ, de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, arrivées le dimanche, jour où commença la prédication de l'Évangile, et pour montrer que toutes les cérémonies judaïques étaient abrogées.

D. Est-il bien important de sanctifier le dimanche ?

R. Oui, puisque Dieu l'ordonne, que l'Église le prescrit, que les intérêts de notre âme l'exigent. Par la négligence à sanctifier ce saint jour, on cesse de

vivre en chrétien, on tombe dans l'ignorance et l'oubli de Dieu.

2e *D. Qu'est-on obligé de faire pour sanctifier le dimanche?*

R. On est obligé de s'abstenir des œuvres serviles et d'assister dévotement à la messe.

D. Qu'est-ce que s'abstenir des œuvres serviles?

R. C'est cesser les travaux qui sont propres aux gens de service ou de métier, que l'on fait en vue d'un salaire, et où le corps a plus de part que l'esprit.

D. Quand est-ce que le travail du dimanche constitue une faute grave?

R. Les théologiens sont partagés à cet égard. On peut dire, dit le cardinal Gousset, que celui qui travaille le dimanche, sans nécessité aucune, pendant trois heures consécutives ou non, se rend certainement coupable de péché mortel, et qu'il s'expose au danger de pécher mortellement en ne travaillant même que deux heures.

D. Pourrait-on, par récréation, se livrer à des œuvres serviles, travailler pour les pauvres?

R. Non : dès qu'il s'agit d'œuvres serviles, elles sont absolument défendues, à moins qu'une raison grave n'excuse.

D. Ceux qui font travailler le dimanche sont-ils coupables?

R. Oui, aussi coupables que s'ils travaillaient eux-mêmes, et souvent plus coupables, à raison du grand nombre de personnes qu'ils font travailler et du scandale qui s'ensuit.

D. Quand on a fait travailler, doit-on dire en confession le nombre de personnes qu'on a employées?

R. Oui, à raison du scandale qui s'en est suivi.

D. Est-il permis de travailler ou de faire travailler le dimanche?

R. Non, si ce n'est en cas de nécessité, et après avoir demandé, autant qu'on le peut, la permission à son curé.

D. A quelle heure commence la loi qui interdit le travail du dimanche?

R. Cette loi commence le samedi soir à minuit, et dure jusqu'au dimanche au soir à minuit également. (Pour les cas où il est permis de travailler, voyez le *Catéchisme du Catéchiste*, troisième commandement).

D. Est-il nécessaire d'entendre la sainte messe le dimanche?

R. Oui. et cette obligation est grave; ce serait un péché mortel, si par sa faute on n'y assistait pas.

D. Suffit-il d'être de corps à la messe pour remplir le précepte?

R. Non assurément, car l'Église commande un acte de religion digne de Dieu.

D. Comment faut-il donc entendre la messe?

R. Il faut l'entendre entière, depuis le commencement jusqu'à la fin.

D. A quel moment faut-il arriver pour ne pas manquer la messe?

R. Tous les théologiens conviennent que si l'on est absent pendant une partie notable de la messe, on ne

remplit pas le précepte. Ils conviennent qu'il suffit d'être arrivé avant l'Évangile.

D. N'y a-t-il pas des raisons qui dispensent de l'assistance à la sainte messe ?

R. On en est dispensé lorsqu'on ne peut se rendre à l'église, ou qu'on ne peut s'y rendre que difficilement, avec danger pour la santé, pour l'honneur, pour les biens temporels ; lorsqu'on est obligé de garder un malade, des enfants en bas âge. La coutume peut être aussi une cause légitime de dispense.

3e *D. Quelles sont les autres œuvres auxquelles il faut employer le dimanche?*

R. Ce sont : l'assistance aux instructions de la paroisse et aux offices de l'Église, la prière, la lecture et les autres œuvres de piété.

D. Suffit-il, pour sanctifier le dimanche, d'assister au saint sacrifice de la messe et de s'abstenir des œuvres serviles ?

R. Quoique cela suffise à la rigueur, un vrai chrétien ne saurait s'en contenter ; il doit encore assister aux vêpres, aux instructions, au salut, visiter les malades, instruire les ignorants.

D. Les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses qui empêchent leurs enfants ou leurs domestiques d'entendre la sainte messe, ou qui négligent de les engager à y assister, se rendent-ils coupables ?

R. Oui, ils peuvent se rendre gravement coupables par cette prévarication.

Mes chers enfants, ne travaillez jamais le dimanche, ni ne faites travailler. Le travail du dimanche

n'a jamais enrichi. Les jours de dimanche seront les plus beaux jours de votre vie, parce que vous les donnerez tout entiers au Seigneur. Vous assisterez à tous les offices de votre paroisse, et vous reprendrez des forces nouvelles pour continuer votre voyage de la terre au ciel.

QUATRIÈME COMMANDEMENT

4e *D. Que nous ordonne le quatrième commandement :* Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement ?

R. Il nous ordonne de respecter notre père et notre mère, de les aimer, de leur obéir et de les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi Dieu s'est-il servi du terme *honorer*, plutôt que de tout autre ?

R. Parce que le terme d'*honorer*, dit le Catéchisme du concile de Trente, renferme tout.

D. Combien y a-t-il de devoirs qui sont dûs aux parents ?

R. Quatre : le respect, l'amour, l'obéissance et l'assistance.

D. Pourquoi sommes-nous obligés de respecter nos parents ?

R. Parce qu'ils sont, dans la famille, l'image et les représentants de Dieu, et que le respect est inséparable de l'honneur qui est prescrit ; et la sainte Écriture qualifie de blasphème l'irrévérence d'un fils envers son père.

D. Que doit être ce respect ?

R. Ce respect doit être intérieur, c'est-à-dire, dans le cœur ; et extérieur, c'est-à-dire, dans les manières.

D. En quoi consiste le respect intérieur ou du cœur ?

R. Il consiste dans les pensées : ne jamais mal penser de ses parents, ne jamais les mépriser, ni leur désirer du mal.

D. En quoi consiste le respect extérieur ?

R. Il consiste dans toutes sortes de marques d'égards, qui se manifestent dans l'air, le ton, les manières, les paroles, les actions et les prévenances.

D. Pourquoi devons-nous aimer notre père et notre mère ?

R. Parce que, après Dieu, c'est à eux que nous devons la vie, la conservation et l'éducation. La loi de l'amour des parents a été connue des peuples les plus sauvages. « Celui qui n'aime pas son père, » dit saint Pierre Chrysologue, « cesse en quelque sorte d'être son « enfant. »

D. Comment devons-nous les aimer ?

R. D'un amour qui parte du cœur et qui se produise au dehors par de douces et gracieuses paroles, par un air, un visage amical.

D. Pourquoi devons-nous obéir à notre père et à notre mère ?

R. Parce que Dieu nous le commande, et qu'il les a investis de l'autorité qu'ils ont sur nous. Jésus-Christ a obéi à sa Mère et à saint Joseph. La nature, les lois même humaines, nous imposent cette obligation.

D. En quoi les enfants sont-ils obligés d'obéir à leur père et à leur mère ?

R. En tout ce qui n'est pas contraire aux lois de Dieu et de l'Église ; leur autorité s'étend à tout ce qui intéresse le bon ordre et le gouvernement de la famille.

D. Que devrait-on faire si les parents commandaient quelque chose de contraire à la loi de Dieu ou à celle de l'Église?

R. Il ne faudrait pas obéir : c'est le cas d'appliquer cette maxime de l'Écriture : « Il vaut mieux obéir à « Dieu qu'aux hommes. » Mais, tout en refusant l'obéissance en pareil cas, on doit conserver le respect.

D. Comment faut-il obéir aux parents ?

R. Il faut obéir promptement, avec joie, avec persévérance, par un motif surnaturel.

D. Quels sont les défauts opposés à l'obéissance ?

R. Les lenteurs, les délais, les murmures, l'inconstance, la paresse, les vues humaines.

D. Pourquoi devons-nous assister notre père et notre mère ?

R. Parce que la reconnaissance nous en fait un devoir ; il est juste que nous leur rendions, dans leurs besoins, les soins, les services que nous en avons reçus.

D. En quoi devons-nous assister nos parents ?

R. Nous devons les assister dans leurs besoins spirituels et corporels.

D. Quels sont les secours spirituels que nous devons procurer à nos parents ?

R. Nous devons : 1° prier pour eux pendant leur vie et après leur mort ; 2° veiller à ce qu'ils reçoivent les derniers sacrements quand ils sont en danger de mort ; 3° acquitter exactement leurs dettes et leurs legs pieux.

D. Quels sont les secours corporels que les enfants doivent à leurs parents ?

R. Les aliments, le vêtement, le logement, les médicaments, et tous les soins que réclamerait leur état de pauvreté et d'infirmité.

5e *D. Ne sommes-nous obligés d'honorer que notre père et notre mère ?*

R. Nous devons encore honorer tous ceux qui sont au-dessus de nous, comme sont les pasteurs, les ministres de l'Eglise, les rois, les princes, les magistrats, les vieillards et nos maîtres.

D. Pourquoi devons-nous respecter tous nos supérieurs et leur obéir ?

R. Parce qu'ils sont à différents degrés les représentants de Dieu, qui les a placés au-dessus de nous.

D. Quels sont nos supérieurs dans l'ordre spirituel ?

R. Ce sont : Notre Saint Père le Pape, les évêques, et après eux, les curés et les prêtres, à qui le Pape ou les évêques ont donné autorité sur nos âmes.

D. Quels sont nos supérieurs dans l'ordre temporel ?

R. Le chef de l'état, tous les magistrats revêtus d'une autorité ; les maîtres et les maîtresses à l'égard de leurs serviteurs ou de leurs élèves.

6e *D. Les pères et les mères n'ont-ils pas aussi des devoirs à remplir envers leurs enfants ?*

R. Oui, ils doivent aimer leurs enfants, leur fournir les choses nécessaires à la vie, et les établir selon leur état.

D. Comment les parents doivent-ils aimer leurs enfants?

R. D'une manière chrétienne, par rapport à Dieu et à leur salut éternel, et non pas pour une satisfaction personnelle purement naturelle.

D. Quels sont les parents qui manquent à cet amour chrétien?

R. Ceux qui montrent une trop grande sympathie pour quelqu'un de leurs enfants, ou une antipathie volontaire; 2° ceux qui volontairement leur souhaitent un mal grave; 3° ceux qui les appellent de noms injurieux, ou qui, sans motif grave, révèlent leurs défauts.

D. Quelles sont les choses nécessaires aux enfants?

R. La conservation de la vie, de la santé, la nourriture, l'habitation, des vêtements convenables, et un état de vie qui les mette à même de vivre honnêtement, et qui soit conforme à leurs aptitudes et à leurs dispositions.

7e *D. Quels sont les autres principaux devoirs des pères et des mères?*

R. D'instruire leurs enfants sur la religion, science la plus importante, de les surveiller, de les corriger, de leur donner de bons exemples et de prier pour eux.

D. Comment les parents instruiront-ils leurs enfants?

R. En leur enseignant ou en leur faisant enseigner

la religion, en les envoyant à l'école, aux catéchismes.

D. En quoi consiste le devoir de la surveillance?

R. A étudier leur caractère, à suivre d'un œil attentif leurs inclinations, leur conduite, leur vie, leurs fréquentations, leurs lectures, afin de mettre leur innocence et leur vertu à l'abri de tout danger.

D. Pourquoi doivent-ils les corriger?

R. Parce que leur propre intérêt et l'intérêt de leurs enfants le demandent; car l'avenir temporel et même éternel de leurs enfants peut en dépendre, ainsi que le leur.

D. Comment doivent-ils corriger leurs enfants?

R. Avec douceur et fermeté; et quelquefois, pour couper court au mal, ils doivent employer une juste sévérité. « Celui qui épargne la verge, hait son fils, » dit la sainte Écriture, « et celui qui l'aime véritable- « ment s'applique à le corriger. »

D. Pourquoi les parents doivent-ils donner de bons exemples à leurs enfants?

R. Parce que le bon exemple est le moyen souverain et infaillible pour bien élever les enfants. L'exemple, particulièrement le mauvais, est plus persuasif que les paroles, surtout quand il vient des parents.

D. Les parents sont-ils obligés de prier pour leurs enfants?

R. Oui, afin d'obtenir pour eux les grâces dont ils ont besoin. Job priait chaque jour et offrait chaque matin des sacrifices pour ses enfants. David priait pour son fils Salomon.

8e *D. Quels sont les devoirs des supérieurs envers leurs inférieurs?*

R. Les supérieurs doivent aimer leurs inférieurs, et procurer leur bonheur spirituel et temporel autant qu'ils le peuvent.

D. Ces devoirs sont-ils les mêmes que ceux des pères et des mères à l'égard de leurs enfants?

R. Proportion gardée du plus ou du moins d'autorité, ils ont les mêmes devoirs à remplir envers leurs subordonnés.

D. Outre ces devoirs, les maîtres n'en ont-ils pas de particuliers à remplir envers leurs domestiques?

R. Ils doivent les traiter avec bonté, leur fournir les moyens d'accomplir leurs devoirs religieux, et leur payer exactement leur salaire.

9e *D. Quelle est la récompense que Dieu promet à ceux qui accompliront ce commandement?*

R. Cette récompense est la vie éternelle, et quelquefois même les bénédictions temporelles.

D. Quelle est cette vie éternelle?

R. C'est le bonheur éternel du ciel.

D. Quelles sont ces bénédictions temporelles?

R. Ce sont des bénédictions que Dieu répand dès cette vie sur les enfants qui accomplissent fidèlement tous les devoirs prescrits par ce commandement.

D. Pourquoi Dieu a-t-il attaché à l'accomplissement de ce commandement des récompenses particulières?

R. C'est pour montrer combien il en désire la fidèle observation.

Une jeune fille qui allait mourir, gémissait devant Dieu, parce que sa mère ne voulait pas se confesser; elle l'appelle et lui dit ; » Ma mère, c'est aujourd'hui que je dois vous faire mes derniers adieux.... Nous ne nous verrons plus jamais ; moi, en recevant les cacrements, j'espère arriver au ciel ; vous ne pourrez pas y venir avec moi, puisque vous ne voulez pas vous confesser. » En entendant ces paroles, la mère fut si touchée, qu'elle se confessa le jour même, et sa fille consolée mourut bientôt après, ne pensant plus qu'au bonheur du ciel.

LEÇON NEUVIÈME

Du Cinquième Commandement de Dieu

1re *D. Que nous défend le cinquième commandement :* Homicide point ne seras, de fait ni volontairement?

R. Il nous défend d'ôter la vie à notre prochain, ou de nous l'ôter à nous-mêmes.

D. Comment s'appelle le crime de celui qui enlève la vie à son semblable?

R. Il s'appelle homicide, mot latin qui signifie tuer un homme.

D. De combien de manières peut-on être homicide?

R. De deux manières : de fait, quand on tue réellement ; de volonté, quand on désire, qu'on a la volonté de donner la mort à quelqu'un.

D. L'homicide est-il un grand péché ?

R. Oui, c'est un acte de criminelle injustice envers

Dieu, seul maître de la vie humaine, et envers sa créature, qui a le droit de vivre tant que celui qui l'a créée ne le lui retire pas.

D. De quel droit ceux qui sont investis de l'autorité publique, et les soldats en temps de guerre, peuvent-ils ôter la vie ?

R. C'est en vertu d'un droit qui leur vient de Dieu, pour le maintien de la justice, et pour la conservation de la société, dont Dieu est l'auteur.

D. N'y a-t-il pas des cas où l'homicide peut être permis ?

R. Il est permis dans le cas d'une condamnation à mort par l'autorité publique, dans le cas de guerre, et dans celui de légitime défense, quand on ne peut sauver sa vie par aucun autre moyen.

D. Comment s'appelle le crime d'une personne qui s'ôte la vie à elle-même ?

R. Il s'appelle suicide.

D. Le suicide est-il un grand crime ?

R. Oui, puisque c'est une usurpation des droits de Dieu, qui l'a expressément défendu. C'est un acte d'injustice envers la société, envers la famille, qu'il prive d'un membre.

D. N'y a-t-il pas des cas où il est permis d'exposer sa vie ?

R. On le peut, quand il s'agit de la gloire de Dieu, du salut des âmes, de la vie du corps du prochain et du service de l'État.

D. Qu'est-ce que le duel ?

R. C'est un combat où deux hommes cherchent à se blesser ou à se donner la mort.

D. Le duel est-il défendu ?

R., L'Église l'a toujours condamné, et elle frappe d'excommunication les duellistes, et ceux qui, en qualité de témoins, prennent part au duel.

D. Est-il permis de se battre en duel ?

R. Non, puisque c'est commettre un double crime, en s'exposant soi-même à la mort, et en cherchant à la donner à un autre.

2e *D. Quelle est la vie que Dieu nous défend d'ôter au prochain ?*

R. C'est la vie du corps, et encore plus la vie de l'âme.

D. Combien y a-t-il de vies en chacun de nous ?

R. Deux : la vie naturelle et la vie surnaturelle. C'est au jour de notre baptême que nous avons reçu la vie surnaturelle de la grâce.

3e *D. Ne pèche-t-on contre ce commandement que quand on ôte la vie au prochain ?*

R. On pèche encore contre ce commandement quand on le frappe, quand on le blesse, quand on le maudit, quand on l'injurie, quand on le querelle, quand on se met en colère contre lui.

D. Pourquoi tous ces actes de violence sont-ils défendus ?

R. Parce qu'ils portent plus ou moins prochainement à l'homicide, qu'ils sont condamnés dans le saint Évangile, et que l'apôtre saint Paul défend les

colères, les rixes, comme excluant du royaume des cieux.

4e *D. Pourquoi, après avoir dit qu'il ne faut pas être homicide* de fait, *ajoute-t-on* ni volontairement?

R. Pour nous apprendre que la seule volonté de nuire au prochain nous rend criminels devant Dieu, quand même nous ne l'exécuterions pas.

D. Si on désirait volontairement de faire quelqu'un des actes de violence dont nous venons de parler, serait-on coupable?

R. Assurément, puisque Jésus-Christ a défendu jusqu'au désir du péché.

5e *D. La haine, l'envie, les désirs de vengeance, sont-ils défendus par ce commandement?*

R. Oui, Dieu nous défend par ce commandement la haine, l'envie et les désirs de vengeance.

D. Qu'est-ce que haïr quelqu'un?

R. C'est lui vouloir du mal : la haine est l'opposé de l'amour.

D. Qu'est-ce que se venger?

R. Rendre le mal pour le mal : faire du mal à ceux qui nous en ont fait, voilà ce qu'on appelle vengeance.

6e *D. Comment fait-on perdre au prochain la vie de l'âme?*

R Par le scandale, qui fait perdre au prochain la vie de la grâce, en le portant au péché.

D. Le scandale a donc quelque rapport avec l'homicide?

R. Oui, c'est un homicide spirituel, et ce péché est bien plus grave, puisqu'il donne la mort à l'âme, comme l'homicide la donne au corps, et qu'il lui enlève une vie toute divine.

7e *D. Qu'est-ce que le scandale ?*

R. Le scandale est une parole, une action, ou une omission, qui, étant mauvaise ou paraissant l'être, porte le prochain à offenser Dieu, ou, du moins, est capable de l'y porter.

D. Que signifie le mot *scandale?*

R. Il signifie pierre contre laquelle on se heurte, et qui peut occasionner une chûte.

D. Quand est-ce qu'on scandalise le prochain par paroles ?

R. Quand on tient devant lui des propos contraires à la foi, aux bonnes mœurs, ou qu'on lui donne de mauvais conseils.

D. Comment le scandalise-t-on par actions ?

R. Quand on fait le mal, ou qu'on omet le bien qu'on est tenu de faire, en présence du prochain.

D. Est-ce qu'il y aurait scandale si l'action ou l'omission n'était mauvaise qu'en apparence ?

R. Oui, parce que cette apparence est propre à porter les autres au péché.

D. Pour qu'il y ait scandale, est-il nécessaire qu'on ait l'intention de porter au mal ?

R. Non, mais il suffit qu'on prévoie ou qu'on ait pu prévoir que ce que l'on dit, ce que l'on fait, ou ce que l'on omet soit de nature à porter au mal.

8e *D. Est-ce un grand péché que de causer du scandale?*

R. Oui : le scandale est un si grand péché, que Notre-Seigneur a dit qu'il vaudrait mieux être jeté avec une pierre au cou au fond de la mer, que de scandaliser le moindre des fidèles.

D. Pourquoi le scandale est-il un si grand péché ?

R. Parce qu'il détruit la vie surnaturelle de l'âme, son union avec Dieu.

D. A quoi est-on tenu quand on a scandalisé le prochain?

R. On est tenu : 1° à se confesser de la circonstance du scandale, ajoutée au péché que l'on a commis ; 2° à réparer, autant que possible et au plus tôt, les suites du scandale.

Un pauvre vieillard étant allé ramasser du bois dans une forêt, aperçut un jeune homme qui voulait se tuer. Aussitôt le vieillard court sur lui pour lui arrêter le bras. Le jeune homme prend son épée et veut le frapper. Le vieillard lui dit tranquillement : « Je ne crains pas la mort, mais je suis plus courageux que vous ; il y a plus de vingt ans que je vis dans les peines et dans la pauvreté, et j'attends que Dieu me délivre lui-même. » A cette réponse, le jeune homme verse des larmes abondantes, et dans son admiration et sa reconnaissance pour le bon vieillard, il lui donne sa bourse.

Mes enfants, quand vous seriez les plus malheureux des hommes, n'oubliez pas que Dieu afflige ceux qu'il aime, et qu'il prépare d'immenses récompenses à ceux qui souffrent avec patience.

LEÇON DIXIÈME

Du Sixième Commandement de Dieu

1re *D. Que nous défend le sixième commandement :* Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement ?

R. Il nous défend le péché contraire à la pureté et tout ce qui peut nous porter à le commettre.

D. Pourquoi Dieu défend-il ce qui porte à ce péché?

R. Pour nous en inspirer une plus grande horreur et nous en éloigner autant que possible.

2e *D. Qu'est-ce que le péché contraire à la pureté?*

R. C'est un péché qui déshonore nos corps et nos âmes qui sont les temples du Saint-Esprit, et dont les chrétiens doivent avoir tant d'horreur, qu'ils ne devraient pas même le connaître.

D. Qu'enseigne saint Paul par rapport à ce vice?

R. Qu'il exclut du royaume des cieux, et qu'il ne devrait pas même être nommé parmi les chrétiens.

D. Comment l'impureté déshonore-t-elle et profane-t-elle l'âme et le corps d'un chrétien?

R. En ce qu'elle souille et avilit l'âme créée à l'image de Dieu, et le corps devenu, d'après l'apôtre saint Paul, par le baptême et par la confirmation, le

temple du Saint-Esprit, et ses membres, par la sainte communion, les membres de Jésus-Christ, ce qui faisait dire à saint Augustin : « Homme charnel, si « tu ne te respectes pas toi-même, respecte au moins « en toi Jésus-Christ. »

3e *D. En combien de manières peut-on pécher contre la pureté?*

R. On peut pécher ainsi par pensées, par désirs, par regards, par paroles et par actions.

4e *D. Comment tombe-t-on dans ce péché par actions?*

R. Quand on fait des actions déshonnêtes, étant seul ou avec d'autres.

D. Qu'appelez-vous actions contre la pureté?

R. J'appelle ainsi les actions qu'on aurait honte de faire devant une personne respectable.

5e *D. Comment y tombe-t-on par paroles?*

R. Quand on dit, quand on chante, quand on lit, quand on écoute des choses qui ne sont pas décentes.

D. Qu'entendez-vous par les paroles contre la pureté?

R. J'entends les paroles, les discours, les chansons déshonnêtes. « Un chrétien fidèle, » disent les Pères de l'Église, « doit s'interdire tout chant où l'amour « profane joue un rôle. »

D. Qu'y a-t-il à remarquer au sujet des paroles?

R. Qu'il faut s'abstenir non-seulement de celles qui sont mauvaises, mais de toutes celles qui sont équivoques ; s'interdire, à plus forte raison, les romances et les chansons mauvaises, parce que, en raison du

charme du rythme et du chant, la malice en est plus grande.

6e *D. Comment y tombe-t-on par regards?*

R. Quand on arrête sa vue, sans nécessité et avec plaisir, sur des personnes ou sur des choses qu'on ne peut regarder sans danger.

D. Qu'y a-t-il à remarquer au sujet des regards?

R. Que la vue est un de nos sens les plus dangereux : c'est par les yeux que le vice de l'impureté s'insinue dans l'âme; et nous ne saurions trop veiller sur nos yeux, afin d'éviter les malheurs qui sont arrivés à tant d'autres.

7e *D. Comment y tombe-t-on par désirs?*

R. Quand on souhaite de se procurer des jouissances défendues, quoiqu'on ne se les procure pas en effet.

D. Qu'appelez-vous désirs contre la pureté?

R. J'appelle ainsi l'intention, la volonté de dire ou de faire des choses déshonnêtes.

8e *D. Comment y tombe-t-on par pensées?*

R. Quand on s'arrête, avec réflexion et avec plaisir, à des choses déshonnêtes, au lieu d'y renoncer aussitôt qu'on s'en aperçoit.

D. Qu'entendez-vous par des pensées contre la pureté?

R. J'entends la représentation de quelque chose de déshonnête.

D. Que faut-il pour qu'une pensée ou un désir soit un péché?

R. Il faut une pleine advertance et un plein consentement, c'est-à-dire, qu'on s'aperçoive du mauvais désir et de la mauvaise pensée, qu'on s'y arrête volontairement et qu'on s'y complaise.

9e *D. Les personnes qui font, qui lisent, qui prêtent, qui vendent, qui gardent de mauvais livres, de mauvais tableaux, ou qui sont vêtues immodestement, se rendent-elles coupables de ce péché?*

R. Oui, parce que toutes ces personnes donnent occasion a un grand nombre de dérèglements.

D. Qu'entendez-vous par mauvais livres?

R. J'entends les romans, les comédies, les aventures fabuleuses, qui traitent d'amour profane.

D. A quoi s'exposent ceux qui lisent ces sortes de livres?

R. A la perte de leur innocence, puisqu'ils y apprennent ce qu'ils ne peuvent savoir sans danger.

D. Que faudrait-il faire si on avait des images, des statues, ou des tableaux indécents?

R. Il faudrait les détruire; car il n'est permis ni de les donner, ni de les vendre.

D. Qu'entend-on par mises immodestes?

R. On entend une manière peu décente de se vêtir, qui blesse la délicatesse du regard chrétien.

10e *D. Quelles sont les causes les plus ordinaires du péché contre la pureté?*

R. Ce sont principalement l'oisiveté, les lectures dangereuses, les excès dans le boire ou dans le manger, les

danses et la trop grande familiarité avec les personnes de différent sexe.

D. Qu'est-ce que l'oisiveté?

R. C'est la paresse, la fainéantise. Or, l'Esprit Saint nous enseigne que l'oisiveté est la mère de tous les vices.

D. Comment l'intempérance porte-t-elle au vice impur?

R. « L'impureté, » dit saint Grégoire-le-Grand, « est « essentiellement liée à la gourmandise ; » et le prophète Ezéchiel attribue à l'intempérance le péché de Sodome.

D. Pourquoi les danses sont-elles aussi une occasion de ce même vice?

R. C'est à cause des rapports entre les personnes de différent sexe qui s'y trouvent, des conversations qui s'y tiennent, des familiarités qu'on s'y permet, et des costumes si peu décents que la mode autorise. Un chrétien, une chrétienne ne doivent pas oublier qu'ils ont renoncé à ces plaisirs, souvent coupables, au baptême.

D. La fréquentation des personnes d'un sexe différent est-elle bien dangereuse?

R. Oui, car le Saint-Esprit nous enseigne que celui qui aime le danger, périra dans le danger.

11e *D. Quels sont les remèdes contre ce péché?*

R. La fuite des occasions, la prière, la mortification, la sobriété dans le boire et le manger, la dévotion à la Sainte Vierge et la fréquentation des sacrements.

D. Que disent les Pères de l'Église au sujet de ces occasions ?

R. « Fuyez l'occasion, » dit saint Augustin, « si vous « ne voulez pas périr. » « Ne pas pécher dans l'occasion « volontaire, » dit saint Bernardin, « est un plus « grand miracle que de ressusciter un mort. »

D. Pourquoi la prière et la mortification sont-elles un remède contre ce péché ?

R. Parce que Jésus-Christ a dit dans le saint Évangile, en parlant du vice impur : « Ce genre de démon « ne se chasse que par le jeûne et la prière. » « Si le « lin, » dit Yves de Saint-Victor, « ne se blanchit qu'à « force d'être lessivé et frappé, le corps ne devient « chaste qu'à force d'être maltraité et battu. »

D. Pourquoi la sobriété dans le boire et le manger est-elle un remède contre ce péché ?

R. « La gourmandise, » dit saint Jérôme, « est la « mère et la nourrice de la luxure. »

D. Pourquoi la dévotion à la Sainte Vierge est-elle un remède contre l'impureté ?

R. Parce qu'elle est la reine et la protectrice des vierges.

D. En quoi les sacrements sont-ils aussi un remède contre ce vice ?

R. Parce qu'ils sont une source où nous pouvons puiser abondamment les grâces sans lesquelles on ne peut se conserver chaste.

Mes enfants, travaillez sans relâche et par tous les moyens à conserver intacte cette robe virginale, dont les Anges du ciel seraient jaloux, si quelque chose sur la terre pouvait exciter leur envie.

LEÇON ONZIÈME

Du Septième Commandement de Dieu

1re *D. Que nous défend le septième commandement :* Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement?

R. Il nous défend de prendre ou de retenir injustement le bien d'autrui.

D. Qu'est-ce que prendre le bien d'autrui ?

R. C'est prendre ou retenir un bien auquel on n'a aucun droit, et c'est ce qu'on appelle vol.

D. Combien distingue-t-on de sortes de vols ?

R. Il y a le vol simple, la rapine, le vol sacrilége.

D. Qu'est-ce que le vol simple ?

R. C'est celui qui enlève la chose d'autrui en secret.

D. Qu'est-ce que la rapine ?

R. La rapine consiste à enlever le bien d'autrui, en présence du maître et malgré son opposition.

D. Qu'est-ce que le vol sacrilége ?

R. C'est le vol d'une chose sacrée, ou, d'après plusieurs théologiens, le vol d'une chose profane dans un lieu sacré.

D. Qu'est-ce que prendre ou retenir injustement le bien d'autrui ?

R. C'est le prendre ou le retenir en agissant contre

les droits d'autrui ; car il n'y a vol que quand le propriétaire d'un objet a raison de ne pas vouloir qu'on l'en prive.

D. Qui sont ceux qui prennent injustement le bien d'autrui ?

R. Ce sont les voleurs, les usuriers, les marchands sans probité, les plaideurs de mauvaise foi, les ouvriers, les domestiques qui ne travaillent pas comme ils le doivent, ou qui exigent ce qu'ils n'ont pas gagné.

D. Qu'entendez-vous par usuriers ?

R. On entend les prêteurs qui exigent un intérêt defendu par les lois.

D. Qu'entendez-vous par plaideurs de mauvaise foi ?

R. Ceux qui intentent ou soutiennent un procès, sachant que leur cause est injuste.

D. Quand est-ce que les ouvriers, les domestiques pèchent contre ce commandement ?

R. Lorsqu'ils ne travaillent pas, ou qu'ils ne font pas l'ouvrage qu'ils ont promis de faire ; en pareil cas, ils n'ont pas droit au salaire ; en le recevant, ils commettent une injustice.

D. Ne pèche-t-on contre ce commandement qu'en prenant le bien d'autrui ?

R. On pèche aussi en le retenant injustement.

D. Qui sont ceux qui retiennent injustement le bien d'autrui ?

R. Ce sont ceux : 1° qui refusent ou négligent sans motifs de payer leurs dettes ; 2° ceux qui ne rendent

pas un dépôt confié ; 3° ceux qui gardent une chose qu'ils savent volée ou trouvée ; 4° ceux qui refusent ou négligent de payer les gages aux domestiques et le salaire aux ouvriers ; 5° ceux qui ne paient pas les legs testamentaires ; 6° ceux qui profitent des erreurs commises dans les comptes.

D. N'y a-t-il pas des cas où on peut retenir le bien d'autrui ?

R. On le peut, si on a des raisons graves de le retenir, par exemple, pour se payer d'une dette certaine, n'ayant pas d'autres moyens de se faire payer ; mais on doit prendre des moyens pour ne pas être payé deux fois.

D. Est-ce un péché que de ne pas payer ses dettes ?

R. Oui, c'est une injustice quand c'est par sa faute et sa négligence, surtout quand les créanciers en souffrent ou en murmurent.

D. Qu'est-ce qu'un dépôt confié ?

R. C'est la garde temporaire d'un objet quelconque.

D. Que faut-il faire quand on a trouvé un objet ?

R. Il faut chercher celui qui en est le propriétaire ; si on ne peut le découvrir, le plus prudent est de consulter son confesseur et de s'en tenir à sa décision.

D. Est-il défendu de voler ?

R. Oui, Jésus-Christ, dans le saint Évangile, met les voleurs au même rang que les adultères et les blasphémateurs, qui n'entreront point dans le royaume des cieux, et l'apôtre saint Paul en exclut les voleurs.

D. N'y a-t-il que la loi divine positive qui défende le vol ?

R. Il y a aussi la loi naturelle, qui défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes, et aussi la loi civile, qui punit sévèrement le vol.

2e *D. A quoi sont obligés ceux qui ont pris ou qui retiennent injustement le bien d'autrui?*

R. Ils sont obligés de le restituer, de se confesser et de faire pénitence de leur péché.

D. Pourquoi faut-il restituer?

R. Parce que, « pour avoir part à la vie, » dit le prophète Ezéchiel, « il faut faire pénitence et rendre « au prochain ce qu'on lui a pris injustement. » « Le « péché ne peut être remis, » dit saint Augustin, « si « l'on ne restitue pas ce qu'on a pris. »

D. Suffit-il de restituer ce qu'on a volé?

R. Non, il faut se confesser encore du péché que l'on a commis en volant, et en faire pénitence.

D. A qui faut-il restituer?

R. A celui qui a été lésé ou à ses héritiers.

D. Que faut-il faire si on n'a pas le moyen de restituer tout ce qu'on a volé?

R. Il faut restituer ce que l'on peut, car on est obligé de remplir la partie de l'obligation qui est possible, et être dans la disposition de remplir au plus tôt la partie de l'obligation qui n'est pas encore possible.

3e *D. Est-il aussi défendu, par ce commandement, de causer quelque dommage à son prochain?*

R. Oui, il est défendu de causer aucun dommage à

son prochain, et si on lui en a causé quelqu'un, on est obligé de le réparer.

D. Comment peut-on causer des dommages au prochain ?

R. On peut porter préjudice au prochain dans les contrats, dans les ventes, dans les achats ; en trompant sur la quantité, le poids, la mesure, la qualité, la valeur des objets. On peut aussi porter préjudice au prochain en nuisant à sa santé, à son honneur.

4e *D. N'y a-t-il que ceux qui ont pris et qui retiennent injustement le bien d'autrui, ou qui lui ont causé eux-mêmes quelque dommage, qui soient obligés à restituer ou à réparer le dommage?*

R. Tous ceux qui ont coopéré à une injustice sont encore obligés a restituer ou a réparer le dommage causé au prochain, le plus tôt qu'ils le peuvent.

D. Qu'est-ce que coopérer à une injustice ?

R. C'est y concourir, y prendre part : par exemple, la commander, la conseiller, recéler l'objet volé, etc. (Voir au *Catéchisme du Catéchiste*, au septième commandement : *de la Restitution*.)

5e *D. Pourquoi devons-nous éviter de faire tort à notre prochain?*

R. Parce que Dieu nous le défend, et que nous ne devons pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous fassent.

Mes chers enfants, de même que nous ne voulons pas qu'on nous prenne ce qui nous appartient, de même nous ne devons pas prendre ce qui appartient aux autres. Si tous les hommes étaient bons chrétiens,

il n'y aurait plus de voleurs. Robert, duc de Normandie, se fit baptiser en 912; ses sujets suivirent son exemple, et l'on n'entendit plus parler de vol chez les Normands. Le duc avait laissé sa cravate suspendue à une branche d'arbre; il l'y retrouva trois ans après. Prenez tous la résolution de ne jamais rien voler, non, rien, pas même le plus petit objet.

LEÇON DOUZIÈME

Des Huitième, Neuvième et Dixième Commandements de Dieu

1re *D. Que nous défend le huitième commandement :* Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement ?

R. Il nous défend principalement le faux témoignage en justice.

D. Qu'est-ce qu'un faux témoignage?

R. Un faux témoignage est une déposition contraire à la vérité, faite devant le juge, après avoir prêté serment.

D. Le faux témoignage est-il bien coupable ?

R. Oui, parce que celui qui le fait pèche : 1° contre la vérité, puisque le témoignage est faux, et qu'il fait un parjure; 2° contre la justice, puisqu'il viole le droit du prochain; 3° contre la charité, qui nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; 4° contre la religion, appelant Dieu à témoin d'un mensonge et d'une injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a fait un faux témoignage?

R. Il est obligé à se rétracter et à réparer le dommage que son faux témoignage aurait causé.

D. Qu'est-ce que se rétracter?

R. C'est reconnaître qu'on s'était trompé, qu'on n'avait pas dit la vérité.

2e *D. Que nous défend encore ce commandement?*

R. Il nous défend le mensonge, les équivoques, la calomnie, la médisance, la flatterie et le jugement téméraire.

3e *D. Qu'est-ce que mentir?*

R. Mentir, c'est parler autrement qu'on ne pense, avec l'intention de tromper.

D. Ne peut-on pas mentir sans parler?

R. On peut mentir encore par signes, par gestes, par écrit, et même quelquefois en gardant le silence.

D. Serait-ce mentir que de dire une chose fausse, mais qu'on croit vraie?

R. Non, puisqu'on ne parle pas contre sa pensée; il y a erreur, mais pas mensonge, et par conséquent, il n'y a pas péché.

D. Serait-ce mentir de dire une chose vraie, mais que l'on croit fausse?

R. Oui, puisque l'on parle contre sa pensée, avec l'intention de tromper.

D. Combien distingue-t-on de sortes de mensonges?

R. On en distingue de trois sortes : le mensonge joyeux, le mensonge officieux et le mensonge pernicieux.

D. Qu'est-ce que le mensonge joyeux ?

R. C'est celui que l'on fait pour s'amuser ou pour amuser les autres, et qui ne porte aucun préjudice au prochain.

D. Qu'est-ce que le mensonge officieux ?

R. C'est celui que l'on fait pour rendre service au prochain ou à soi-même.

D. Qu'est-ce que le mensonge pernicieux ?

R. C'est celui qui porte préjudice aux autres.

D. Tout mensonge est-il un péché ?

R. Oui, tout mensonge est un péché.

D. Tout mensonge est-il un péché grave ?

R. Les mensonges joyeux et officieux ne le sont pas ; mais le mensonge pernicieux est de sa nature un péché grave contre la justice : « La bouche qui « ment donne la mort à l'âme, » dit l'Esprit Saint.

4e *D. N'est-il jamais permis de mentir ?*

R. Non, parce que tout mensonge est péché.

5e *D. Qu'entendez-vous par les équivoques ?*

R. Ce sont des paroles qui ont deux sens, et que l'on emploie pour tromper le prochain.

D. Les équivoques sont-elles toujours péché ?

R. Il y a des cas où elles le sont, et des cas où elles ne le sont pas. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, huitième commandement : *du Mensonge*).

D. Que penser de certaines équivoques que l'usage a introduites, comme celle-ci : Les maîtres n'y sont pas ?

R. Qu'elles peuvent être permises, parce que l'emploi qu'on fait habituellement de ces formules indique

assez qu'elles n'ont qu'une qu'une signification vague et tout-à-fait indéterminée.

D. Est-il toujours nécessaire de dire tout ce que l'on pense ?

R. Il faut dire la vérité, lorsque le devoir nous y oblige ; mais il y a une foule de circonstances où, sans employer le mensonge, il faut se montrer réservé et discret.

6e *D. Qui sont ceux qui se rendent coupables du péché de calomnie?*

R. Ceux qui imputent un faux crime à leur prochain, ou qui exagèrent un crime véritable.

D. Qu'est-ce qu'exagérer ?

R. C'est ajouter à une faute, à un défaut, des circonstances mensongères.

D. La calomnie est-elle bien coupable ?

R. Oui, parce qu'elle blesse la vérité, la charité et la justice en attaquant la réputation du prochain, laquelle, d'après la sainte Écriture, est un trésor préférable aux plus grandes richesses.

D. A quoi est tenu le calomniateur ?

R. Il est tenu à rétracter toutes les faussetés qu'il a dites contre le prochain, et à réparer les dommages qu'il a causés.

D. Qui sont ceux qui se rendent coupables du péché de médisance ?

R. Ceux qui découvrent, sans nécessité, les fautes ou les défauts de leur prochain.

D. Que signifie le mot *médlre ?*

R. Il signifie : dire du mal, parler mal de quelqu'un.

D. La médisance est-elle un péché ?

R. Oui, et un péché grave de sa nature, puisque, d'après l'apôtre saint Paul, « les médisants ne possè-« deront point le royaume de Dieu. »

D. Dire une chose tout-à-fait publique, est-ce médire ?

R. Non, car alors on ne fait pas connaître le mal, puisqu'il est public ; néanmoins, ce serait manquer à la charité de s'en entretenir avec malignité, par vengeance, par jalousie.

D. Pourquoi dites-vous « sans nécessité ? »

R. Parce qu'il n'y a plus de médisance coupable, quand il est nécessaire ou utile de faire connaître le mal.

D. Dans ce cas, peut-on en donner connaissance à tout le monde ?

R. Non, on ne doit faire cette révélation qu'aux personnes qui ont le devoir d'y porter remède, les supérieurs par exemple.

D. Peut-on écouter la médisance avec plaisir ?

R. Non, il n'est jamais permis d'écouter avec plaisir ce qui peut blesser ou affliger le prochain.

D. N'y a-t-il pas des cas où il est permis d'écouter la médisance ?

R. Il est permis d'écouter la médisance dans l'intérêt de celui qui en est l'objet, ou dans son propre intérêt, ou dans celui d'un tiers.

D. Que faut-il faire, quand on entend médire, pour ne pas se rendre coupable ?

R. Il faut : 1° imposer silence au médisant, si on a

autorité sur lui ; 2° se retirer, si on le peut, de la compagnie du médisant ; 3° détourner adroitement la conversation ; 4° montrer, par le silence ou par un air sérieux, qu'on désapprouve la médisance.

D. A quoi est tenu le médisant ?

R. A s'excuser auprès de la personne offensée, si elle a été instruite de la médisance ; à en dire du bien, et à réparer. autant que possible, les dommages qui ont résulté ou qui résulteront de sa médisance.

D. La réparation de la médisance est-elle aussi facile que celle de la calomnie ?

R. Non, parce qu'il est facile de dire qu'on a fait une fausse accusation, tandis que dans la médisance, on ne peut pas détruire la vérité de ce qu'on avait avancé.

8e *D. Qui sont ceux qui sont coupables du péché de flatterie ?*

R. Ceux qui approuvent par des louanges les mauvaises actions de leur prochain, ou qui exagèrent à dessein ses qualités ou ses bonnes actions.

D. Pourquoi la flatterie est-elle coupable dans ces cas ?

R. Parce qu'elle tend à éveiller, à nourrir et à augmenter la passion désordonnée de l'orgueil, et à entretenir les défauts du prochain. « Malheur à vous, » dit l'Esprit Saint, « qui appelez bien le mal, et mal « le bien ! »

9e *D. Qui sont ceux qui font des jugements téméraires ?*

R. Ceux qui, sur de légères apparences, jugent mal des actions de leur prochain.

D. Qu'est-ce que juger témérairement?

R. C'est se former une opinion désavantageuse du prochain, sans un motif suffisant.

D. Que faut-il pour qu'un jugement téméraire soit un péché grave?

R. Il faut : 1° que le mal qu'on pense du prochain soit de nature à blesser gravement sa réputation; 2° que ce jugement soit délibéré et pleinement consenti; 3° qu'il soit conçu sans un fondement suffisant.

D. Pourquoi le jugement téméraire est-il défendu?

R. Parce qu'il est injurieux à Dieu, dont il usurpe la juridiction : à lui seul appartient le droit de nous juger; au prochain, auquel il enlève notre estime et la charité que nous lui devons.

D. Que penser des jugements et des soupçons qui viennent souvent dans l'esprit et que l'on rejette?

R. Il faut penser qu'ils ne sont pas coupables, parce qu'ils ne sont pas volontaires.

D. A quoi est obligé celui qui a calomnié?

R. Il est obligé, comme celui qui a porté un faux témoignage en justice, à se rétracter et à réparer le dommage que sa calomnie aurait causé.

D. N'y a-t-il pas quelqu'autre péché qui se rattache à ce commandement?

R. Il y a les mauvais rapports et la violation du secret.

D. Qu'est-ce qu'un mauvais rapport?

R. C'est un récit de ce qu'on a vu ou entendu, et qu'on redit par méchanceté.

D. Un mauvais rapport est-il un péché?

R. Oui, puisqu'il sème la discorde entre les frères, ce que le Saint-Esprit condamne.

D. Qu'est-ce qu'un secret?

R. C'est une chose qui doit être tenue cachée.

D Combien distingue-t-on de sortes de secrets?

R. On distingue : le secret sacramentel, le secret naturel, le secret promis, le secret confié, le secret des lettres.

D. Qu'est-ce que le secret sacramentel?

R. C'est le secret relatif au sacrement de Pénitence, et qui oblige si gravement un confesseur, qu'il pècherait mortellement s'il révélait le moindre péché d'un pénitent, ou s'il faisait de la confession un usage quelconque, qui fût de nature à la rendre odieuse; car la violation d'un tel secret, dont grâce à Dieu il ne s'est jamais vu d'exemple, serait un crime sans égal contre la justice et la charité, contre la religion et le bien des âmes.

D. N'y a-t-il que le confesseur qui soit obligé au secret sacramentel?

R. Toutes les personnes auxquelles, par leur faute ou par accident, est arrivée la connaissance de ce qui fait la matière de la confession, y sont pareillement obligées, et cela pour des raisons analogues à celles qui imposent au confesseur la loi inviolable du secret.

D. Que faut-il entendre par secret naturel?

R. Le secret naturel a pour objet une chose qui n'est connue que d'une, de deux ou de trois personsonnes, ou, du moins, d'un si petit nombre, qu'on ne peut la regarder comme notoire, ni comme devant

très-probablement le devenir, et dont la divulgation serait de nature à nuire au prochain.

D. Que faut-il entendre par secret promis ?

R. Le secret promis a pour objet une chose que l'on savait, et au sujet de laquelle on a pris l'engagement de se taire. Si, en promettant le secret, on avait eu l'intention positive de s'obliger gravement à le garder, la violation en serait évidemment un péché grave ; elle ne serait qu'un péché véniel dans le cas contraire, à moins que la nature ou les circonstances de la chose ne fissent de cette violation une faute considérable.

D. Que faut-il entendre par secret confié ?

R. Le secret confié a pour objet une chose cachée et dont on nous fait la confidence, soit à raison de notre état, soit à raison de notre qualité de parent ou d'ami. Toutes choses égales, le secret confié et accepté d'une manière expresse ou tacite impose une obligation plus stricte que le secret naturel et le secret promis, et la violation d'un secret confié est un péché plus grave de sa nature que celle du secret promis ou du secret naturel.

D. Que faut-il penser du secret des lettres ?

R. Que celui qui décachète ou lit une lettre qui ne lui est pas adressée commet un péché grave de sa nature, parce qu'il importe au plus haut point au bien public et au maintien des relations sociales que le secret des lettres soit respecté ; la violation d'un tel secret peut avoir souvent les conséquences les plus funestes.

D. Dans quelles circonstances oblige le secret des lettres ?

R. Ce seeret oblige, que la lettre soit cachetée ou décachetée, même lacérée, sauf certains cas où ces mêmes lettres peuvent être lues par certaines personnes. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, huitième commandement.)

10e *D. Que nous défendent les deux derniers commandements ?*

R. Ils nous défendent de désirer les plaisirs défendus, et de convoiter injustement les biens du prochain.

D. Le neuvième commandement ne se rapporte-t-il pas au sixième ?

R. Il s'y rapporte en ce sens que l'un et l'autre défendent les fautes contraires à la pureté.

D. En quoi diffèrent-ils ?

R. Ils diffèrent en ce que le sixième défend tout péché extérieur de luxure : les regards, les paroles et les actions, tandis que le neuvième défend tout péché intérieur : les pensées et les désirs.

D. Que nous défend le dixième commandement de Dieu : *Biens d'autrui ne convoiteras, pour les avoir injustement ?*

R. Il nous défend de désirer, de convoiter injustement le bien d'autrui.

D. Qu'est-ce que convoiter injustement le bien d'autrui ?

R. C'est désirer d'en devenir possesseur par des moyens injustes.

D. Ce n'est donc pas toujours un péché de désirer le bien des autres?

R. Non : on pèche seulement quand on désire se les procurer par des moyens injustes, ce qui a lieu quand on les désire ou quand on les recherche d'une manière désordonnée.

Mentir, mes enfants, c'est une lacheté, une bassesse, une indignité. Les personnes qui mentent sont méprisées ; on ne les croit pas, lors même qu'elles disent la vérité Il vaut beaucoup mieux être puni que de mentir pour s'excuser. Lorsque saint François-de-Sales n'était encore qu'un enfant, il détestait le mensonge ; et s'il lui arrivait de commettre quelque faute, ce qui était bien rare, jamais il ne mentait pour la cacher ; il aimait mieux être puni que de mentir. Oh ! mes enfants, ne mentez jamais.

LEÇON TREIZIÈME

Des Commandements de l'Église

1re *D. Combien y a-t-il de commandements de l'Église?*

R. Il y a six principaux commandements de l'Église.

D. Il y a donc d'autres commandements de l'Église, puisque vous dites qu'il y en a six principaux?

R. Oui, il y a un grand nombre d'autres commandements de l'Église, mais ils sont particuliers à certains lieux ou à certaines classes de personnes, tandis que les six principaux s'adressent à tous les chrétiens.

2e *D. Dites les commandements de l'Église.*

R. Les fêtes tu sanctifieras, etc.

D. L'Église a-t-elle le pouvoir de nous faire des commandements?

R. Oui, l'Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de nous faire des commandements. Le divin Maître dit d'abord à Pierre seul', et ensuite à tous les Apôtres : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié « dans le ciel. »

D. Sommes-nous obligés d'observer les commandements de l'Église?

R. Oui, puisque Jésus-Christ nous ordonne d'obéir à l'Église comme à lui-même, et qu'il dit dans le saint Évangile : « Celui qui vous écoute m'écoute. » Le pouvoir qu'il a donné à l'Église serait inutile et caduc, si les chrétiens n'étaient pas obligés de s'y soumettre.

D. Qui sont ceux qui ont le droit de faire des commandements dans l'Église?

R. Ce sont les Papes et les Evêques, en vertu de l'autorité que Jésus-Christ leur a conférée pour gouverner l'Église.

D. Les commandements de l'Église obligent-ils de la même manière que les commandements de Dieu?

R. Oui, parce que c'est à Dieu qu'on désobéit en désobéissant à l'Église, qu'il a revêtue de son autorité.

D. N'y a-t-il pas une différence entre l'obligation imposée par les commandements de Dieu et l'obligation imposée par les commandements de l'Église?

R. Il y a cette différence, que l'obligation des commandements de Dieu est immuable, et n'admet pas de dispense proprement dite, tandis que celle des

commandements de l'Église peut être modifiée, changée, supprimée même, selon les besoins des temps, des lieux et des personnes.

D. Pourquoi les commandements de de la loi naturelle n'admettent-ils pas de dispense?

R. Parce que ce qu'ils ordonnent est essentiellement bon, et ce qu'ils défendent essentiellement mauvais, par exemple, respecter ou blasphémer le saint nom de Dieu.

D. Pourquoi l'Église nous a-t-elle fait des commandements?

R. Pour fixer, déterminer, régler l'observation des commandements de Dieu, et faciliter la pratique de l'Évangile.

D. Comment l'Église fixe-t-elle, dirige-t-elle par ses commandements dans l'observation des commandements de Dieu?

R. Les deux premiers commandements fixent le culte que nous devons à Dieu; le troisième et le quatrième, l'obligation de recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; le cinquième et le sixième prescrivent la mortification nécessaire pour conserver la chasteté et faire pénitence de nos péchés.

D. L'Église ne punit-elle pas les violateurs de ses lois?

R. Elle les punit quelquefois en les retranchant de son sein par l'excommunication, ou en les en menaçant.

D. Qu'est-ce que l'excommunication?

R. C'est une sentence ou censure ecclésiastique qui prive un fidèle, en punition de son péché. de tous

les biens communs au corps de l'Église, ou de quelques-uns seulement.

3e *D. A quoi nous oblige le premier commandement de l'Église :* Les fêtes tu sanctifieras commandées expressément ?

R. A sanctifier les fêtes commandées par l'Église, qui sont, en France : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.

D. Qu'appelez-vous fêtes ?

R. Certains jours consacrés au culte divin.

D. Qu'entendez-vous par fêtes commandées ?

R. J'entends les fêtes que l'Église nous oblige de célébrer sous peine de péché mortel

D. Pourquoi nomme-t-on quatre fêtes d'obligation pour la France ?

R. Parce qu'il y en a un plus grand nombre, qui sont célébrées dans les autres pays catholiques.

D. Comment devons-nous sanctifier ces grands jours de fête ?

R. Nous devons nous abstenir d'œuvres serviles, et assister aux offices de l'Église comme le dimanche.

D. Comment s'appellent les fêtes qui ne sont pas d'obligation ?

R. Elles s'appellent fêtes de dévotion, c'est-à-dire, des fêtes que l'Église propose à la libre dévotion des fidèles.

Le mot fête veut dire joie. Tous les peuples de la terre ont eu des fêtes dans l'année. L'Église a institué des fêtes pour que nous montrions notre amour et notre reconnaissance envers Jésus-Christ, qui nous

fait tant de grâces, et pour que nous nous réjouissions tous ensemble devant ses autels, en attendant que nous allions nous réjouir avec les Saints qui sont dans le ciel.

4e *D. A quoi nous oblige le second commandement de l'Église* : Les dimanches, messe ouïras, et les fêtes pareillement ?

R. A assister dévotement à la messe, les dimanches et les fêtes.

D. Que faut-il entendre par le mot « dévotement ? »

R. Il faut entendre la modestie, l'attention et la ferveur, qui doivent accompagner nos prières pour qu'elles soient agréables à Dieu.

5e *D. Quelle messe doit-on entendre ?*

R. Il est convenable d'entendre la messe de paroisse, à moins qu'on n'ait quelque cause juste et légitime pour s'en dispenser.

D. Pourquoi dit-on : « autant que possible entendre « la messe de paroisse ? »

R. Parce que cette messe est dite pour les paroissiens ; qu'ils doivent s'estimer heureux de se trouver présents pour en recueillir les précieux fruits ; et que c'est à cette messe que se fait le prône, et qu'on annonce les jours de jeûne et d'abstinence.

D. Que doivent faire ceux qui ne peuvent assister à la messe les jours de dimanches et de fêtes commandées ?

R. Ils doivent y suppléer par des prières ou par de bonnes œuvres.

6e *D. Ceux qui assistent à la sainte messe sans aucune attention satisfont-ils au précepte de l'Église?*

R. Non : car, pour satisfaire au précepte de l'Église, il faut prier et s'occuper de quelques salutaires pensées.

A Ribau, diocèse de Grenoble, un laboureur, quoique éloigné de l'église d'une heure et demie, y arrivait toujours un des premiers, pour assister à la messe de paroisse et à tous les offices, et pourtant la messe de paroisse se disait de très-grand matin. Dans les dernières années de sa vie, ce bon vieillard était retenu chez lui par des douleurs de jambes, et pendant l'hiver il lui était absolument impossible de se mettre en route; mais depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, il se levait à 1 heure ou à 2 heures après minuit, il s'appuyait sur deux bâtons, et il arrivait à l'église après une marche de 4 heures. Ce digne chrétien mourut à la fin de 1809, à l'âge de 75 ans.

7e *D. A quoi nous oblige le troisième commandement de l'Église :* Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an?

R. A nous confesser au moins une fois l'an.

D. Qu'est-ce que se confesser?

R. C'est accuser à un prêtre approuvé les péchés qu'on a commis, pour en recevoir l'absolution.

D. Quel est le sens de ces mots : « A tout le moins une fofs l'an? »

R. Ces mots indiquent que le désir de l'Église est qu'on se confesse plus souvent, et qu'une fois par an est le moins que nous puissions le faire pour obéir au précepte : ceux qui ont un véritable désir de se sauver le font plus souvent.

D. A quel âge est-on obligé de se confesser?

R. A l'âge de raison, quand on a commis quelque péché mortel, et l'âge de raison arrive ordinairement vers la septième année.

D. Pourquoi dites-vous : « ordinairement vers la septième année? »

R. Parce qu'il peut se faire qu'il y ait des intelligences précoces qui distinguent le mal avant l'âge de sept ans, comme aussi il peut se rencontrer des enfants qui n'aient pas, à cet âge, assez de raison pour offenser Dieu.

D. Dans quel temps doit-on se confesser?

R. L'Église ne l'a point déterminé ; mais il est convenable de le faire vers le temps de Pâques, pour se préparer à la communion pascale.

8e *D. A qui faut-il faire sa confession annuelle et commandée?*

R. On devrait la faire à son propre pasteur, mais l'Église tolère qu'on la fasse à tout prêtre approuvé.

D. On peut donc, pour satisfaire au précepte de la confession annuelle, se confesser à quel prêtre que ce soit?

R. Oui, pourvu qu'il soit approuvé pour entendre la confession.

9e *D. Qui est le propre pasteur?*

R. C'est l'Évêque, le Curé, ou ceux qui tiennent leur place.

D. Qui tient la place, soit de l'Évêque, soit du Curé?

R. Les vicaires généraux et les vicaires placés dans les paroisses.

Ce sera donc pendant toute votre vie, mes chers enfants, que vous vous confesserez au moins une fois chaque année, comme l'Église vous l'ordonne; et j'espère que vous vous confesserez plus souvent, pour vivre plus saintement, pour mieux témoigner à Jésus-Christ votre amour et votre reconnaissance, et pour recevoir avec plus d'abondance les grâces qui vous seront si nécessaires pour être fidèles à Dieu jusqu'à votre dernier soupir.

10e *D. A quoi nous oblige le quatrième commandement de l'Église :* Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement?

R. A communier, au moins dans le temps pascal, et dans l'église paroissiale ou dans celle qui en tient lieu.

D. Que faut-il entendre par temps pascal?

R. De droit commun, le temps pascal commence le dimanche des Rameaux, et finit le dimanche qui suit la fête de Pâques. Mais l'évêque diocésain ajoute ordinairement deux semaines.

D. A quel âge est-on obligé de communier dans le temps pascal?

R. A l'âge de discrétion, c'est-à-dire, à l'âge où la raison est assez développée pour connaître suffisamment la grandeur de la divine Eucharistie, et les dispositions qu'elle exige.

D. A quel âge arrive ordinairement cet état de discrétion?

R. Cet état se produit ordinairement vers les dix ans.

D. Pourquoi l'Église oblige-t-elle les fidèles à communier dans leur paroisse?

R. Pour trois raisons : 1° Pour resserrer l'union

qui doit régner entre les brebis et le pasteur ; 2° pour procurer l'édification mutuelle ; 3° pour mettre le curé à même de savoir quels sont ceux de ses paroissiens qui ne s'acquittent pas de ce devoir , et de faire en sorte de les faire rentrer en eux-mêmes.

D. Quelle est l'église qui tient lieu de l'église paroissiale ?

R. C'est l'église ou la chapelle autorisée par le Pape , par l'Évêque ou par l'usage.

D. Les religieux et les religieuses peuvent-ils accomplir le devoir pascal dans leur chapelle ?

R. Oui , ainsi que les personnes attachées à leur service qui vivent dans le monastère.

D. Où les voyageurs , les vagabonds, les étrangers, les pèlerins , peuvent-ils remplir ce devoir ?

R. Là où ils se trouvent , s'ils ne peuvent pas se rendre dans leur paroisse.

D. Où peuvent satisfaire au devoir pascal les personnes qui ont plusieurs domiciles ?

R. Elles peuvent communier dans celui où elles passent la plus grande partie de l'année , ou bien dans celui où elles se trouvent dans le temps fixé pour l'accomplissement de ce devoir. Si l'on habitait le jour dans un endroit et la nuit dans un autre , l'usage a déterminé que le véritable domicile est dans la paroisse où l'on couche.

D. Combien d'obligations sont renfermées dans ce précepte ?

R. Il y en a trois , et toutes obligent gravement : 1° celle de communier une fois l'an ; 2° celle de com-

munier dans le temps pascal ; 3° celle de communier dans l'église paroissiale, ou dans la chapelle qui en tient lieu.

D. Qui peut dispenser de l'accomplissement du devoir pascal à la paroisse ?

R. Le Pape, l'Évêque, le Curé.

D. Pourquoi l'Église nous oblige-t-elle à communier au moins une fois l'an ?

R. Pour nous faire remplir ce précepte de Jésus-Christ : « Si vous ne mangez la chair du Fils de « l'Homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez « point la vie en vous. »

11e *D. Est-ce l'intention de l'Église que les fidèles se contentent de se confesser et de communier une fois l'an ?*

R. Non : elle désire qu'ils s'approchent souvent de ces deux sacrements.

D. Pourquoi dit-elle « au moins ? »

R. Pour nous faire comprendre qu'elle désire que ce soit plus souvent, car nos besoins spirituels le demandent.

D. Peut-on différer la communion pascale ?

R. On le peut pour un motif raisonnable, mais seulement avec la permission du curé ou du confesseur.

D. Celui qui n'a pas rempli le devoir pascal au temps fixé par l'Église, en est-il ensuite dispensé ?

R. Non, mais il est obligé de se disposer à le remplir le plus tôt possible ; il lui reste toujours l'obligation de communier dans l'année et dans sa paroisse.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle déterminé le temps pascal pour la communion annuelle?

R. 1° Pour que les fidèles aient le temps du carême pour s'y préparer; 2° pour qu'ils célèbrent l'anniversaire de l'institution de l'Eucharistie : ce qu'ils ne peuvent mieux faire qu'en communiant.

D. Satisferait-on au devoir pascal si on avait le malheur de faire une communion sacrilége?

R. Non, assurément, puisqu'une communion sacrilége est un péché exécrable, et celui qui aurait eu le malheur de le commettre serait obligé d'en obtenir le pardon par une bonne confession, et de communier de nouveau dans son église paroissiale.

D. Que faut-il penser de ceux qui n'accomplissent pas le devoir pascal?

R. Que ce sont des chrétiens sans honneur, parce qu'ils manquent à la promesse solennellement donnée à Dieu d'observer ses commandements et ceux de son Église; des chrétiens sans courage, se laissant guider le plus souvent par le respect humain; des chrétiens sans prudence, s'exposant à la damnation éternelle.

Au siége de Sébastopol, en 1855, un colonel français reçut l'ordre d'enlever à l'ennemi une batterie de canons. Aussitôt il s'élança à la tête de son régiment, au milieu des baïonnettes et de la mitraille des Russes, et il enleva la batterie de canons avec autant de tranquillité que s'il n'y avait eu rien à craindre. Son général étonné lui crie au milieu de ses officiers : « Colonel, quelle tranquillité! d'où peut venir un tel « courage? » — Mon général, » répond le colonel, « j'avais communié ce matin. » Tous ceux qui l'entendirent restèrent saisis de respect et d'admiration.

LEÇON QUATORZIÈME

Suite des Commandements de l'Église

1re *D. A quoi nous oblige le cinquième commandement de l'Église :* Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement?

R. A jeûner le Carême, les Quatre-Temps et les Vigiles de fêtes commandées par l'Église.

D. Ce commandement est-il ancien dans l'Église?

R. Il remonte au temps même des Apôtres, qui durent imiter les quarante jours de jeûne du divin Maître.

D. Combien y a-t-il de jours de jeûne dans les Quatre-Temps de l'année?

R. Il y en a douze : trois de ces jours de jeûne sont compris dans les jeûnes du Carême.

D. Combien y a-t-il de fêtes avec jeûnes?

R. Il y en a cinq en France : les veilles de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint, et dans quelques localités, de la solennité des Saints Pierre et Paul.

D. Qu'est-ce que jeûner?

R. C'est s'abstenir de certains aliments et ne faire, par jour, qu'un repas, auquel il est permis d'ajouter une légère collation.

D. De quels aliments est-on obligé de s'abstenir les jours de jeûne ?

R. 1° De la chair des animaux qui naissent et vivent hors de l'eau ; 2° du sang, de la moëlle de ces animaux et de la graisse qui en provient.

D. Est-il permis de manger, les jours de jeûne, la chair des animaux aquatiques qui vivent dans l'eau ?

R. Oui, et même dans quelques diocèses l'usage est toléré de manger certains animaux amphibies, qui vivent sur la terre et dans l'eau.

D. Quand on est dispensé, les jours de jeûne, de la loi de l'abstinence, peut-on manger dans un même repas de la viande et du poisson ?

R. Non, à cause de la défense qui en a été faite par le pape Benoît XIV, et qui est obligatoire sous peine de péché grave.

D. Mais ce mélange est-il défendu les jours de simple abstinence ?

R. Non, en sorte qu'une personne qui, pour une bonne raison, est autorisée à faire gras le vendredi, peut manger du poisson et de la viande au même repas.

D. Qui sont ceux qui sont obligés au jeûne ?

R. Tous les fidèles qui ont accompli leur vingt-et-unième année, à moins qu'ils n'en soient exempts pour quelque cause légitime.

D. Quelle différence y a-t-il entre la loi du jeûne et celle de l'abstinence ?

R. C'est que les fidèles qui ont accompli leur septième année, quoique dispensés de la loi du jeûne

jusqu'à leur vingt-et-unième année, sont obligés à l'abstinence les jours de jeûne, à moins qu'une raison suffisante ne les en exempte.

D. A quelle heure peut-on prendre le repas permis les jours de jeûne ?

R. On peut le prendre vers midi, et même à onze heures, quand c'est la coutume.

D. Peut-on anticiper cette heure ?

R. Oui, pour un motif raisonnable et proportionné au plus ou au moins d'anticipation sur cette heure.

D. Peut-on interrompre le repas les jours de jeûne ?

R. Oui, pourvu qu'il y ait une union morale entre les diverses fractions du repas ; ainsi l'interruption d'un quart d'heure, même sans raison, ne serait pas un péché.

D. En quoi consiste la collation permise les jours de jeûne ?

R. A ne prendre qu'une réfection légère et composée d'aliments permis.

D. Qu'est-il permis de prendre à la collation ?

R. On doit se régler, pour tout ce qui concerne la quantité et la qualité des aliments de la collation, à l'usage des chrétiens timorés.

D. Si l'on faisait un repas entier à la collation, y aurait-il jeûne ?

R. Non, puisque l'essence du jeûne consiste à ne faire qu'un repas dans le jour.

D. Quelle est la quantité de nourriture permise certainement à la collation ?

R. Ici on doit tenir compte des lieux, des com-

plexions, des âges, des devoirs d'état, du nombre des jeûnes consécutifs, etc. Mais, en supposant qu'on soit même dans de bonnes conditions, on peut prendre huit onces ou 200 grammes de nourriture, lors même, dit saint Alphonse, que l'appétit serait entièrement satisfait.

D. Qu'est-il permis de manger à la collation?

R. Cela dépend de la coutume des lieux autorisée par l'Évêque diocésain. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, cinquième commandement de l'Église).

D. Est-il permis de boire hors des repas les jours de jeûne?

R. Oui, la boisson, d'après saint Thomas, n'est pas interdite; mais on doit plus que jamais, les jours de jeûne, s'appliquer à garder les règles de la tempérance.

D. Quelles sont les personnes qui ne sont pas tenues au jeûne?

R. Toutes celles qui ont un empêchement légitime: les malades, les convalescents, celles qui sont faibles de santé. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*).

D. L'âge est-il une dispense du jeûne?

R. Quoiqu'on doive tenir compte des tempéraments, on peut dire avec le cardinal Gousset, que les septuagénaires n'y sont pas obligés. Saint Alphonse excuse même de cette obligation les sexagénaires.

D. Les enfants sont-ils soumis à la loi de l'Église touchant les aliments défendus aux jours de jeûne?

R. Oui, mais seulement quand ils sont parvenus à l'âge de raison.

D. Qui peut dispenser du jeûne ?

R. Les Évêques et ceux qu'ils délèguent à cet effet.

2e *D. Pourquoi l'Église nous oblige-t-elle de jeûner ?*

R. C'est pour nous engager à mortifier notre corps et à satisfaire à Dieu par la pénitence.

D. A quoi sert la mortification de nos corps ?

R. A nous préserver du péché, à nous en purifier, à nous le faire expier ; et nos âmes ainsi préparées peuvent se présenter avec une plus grande confiance au banquet eucharistique.

D Pourquoi les jeûnes des Quatre-Temps sont-ils établis ?

R. 1o Pour consacrer par la pénitence chacune des quatre saisons de l'année ; 2o pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre ; 3o pour appeler les grâces de Dieu sur les ordinations qui ont lieu à ces époques.

D. D'où vient le nom des Quatre-Temps ?

R. Des quatre époques où l'Église nous oblige de jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine.

D. Que signifie le nom de Vigile ?

R. Il signifie veille ; autrefois on passait en prières la nuit qui précédait les fêtes solennelles, comme on le fait encore la veille de Noël.

D. Quelles sont, en France, les fêtes à la veille desquelles on est obligé de jeûner ?

R. Ce sont : la Noël, la Pentecôte, la solennité des Saints Pierre et Paul, dans certaines localités, l'Assomption de la Sainte Vierge et la Toussaint.

D. Dans quel but l'Église a-t-elle établi le jeûne des veilles de ces fêtes?

R. Pour nous disposer à les célébrer plus saintement.

3e *D. Que doivent faire ceux qui ne peuvent pas jeûner?*

R. Ils doivent réparer, selon leur pouvoir, le défaut du jeûne, par la prière, l'aumône ou d'autres bonnes œuvres.

D. Pourquoi doivent-ils remplacer la loi du jeûne qu'ils ne peuvent pas observer?

R. Parce qu'étant pécheurs, ils sont assujettis à la loi générale de la pénitence, écrite dans l'Évangile, et indépendante du commandement de l'Église.

D. Que faut-il faire pour rendre les jeûnes agréables à Dieu et profitables à soi-même?

R. Il faut y joindre la fuite du péché, la mortification des sens, l'aumône et la prière.

Autrefois, on ne faisait, les jours de jeûne, qu'un seul repas après le coucher du soleil, et plusieurs jeûnaient au pain et à l'eau. La coutume de rester à jeun jusqu'au soir pendant le Carême, durait encore au douzième siècle, et saint Bernard, qui vivait alors, assure que les rois, les princes, le clergé, le peuple, tous sans distinction ne mangeaient en Carême que vers la fin du jour.

4e *D. Que nous défend le sixième commandement de l'Église :* Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement?

R. Il nous défend de manger de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine.

D. N'y a-t-il que la manducation de la viande qui soit défendue ?

R. Sont également prohibés le sang et les sucs provenant de la chair des animaux.

D. Dans certains diocèses n'est-il pas permis de faire gras le samedi ?

R. Cela est permis en vertu d'une dispense du Souverain Pontife. Mais il est à remarquer qu'on ne peut pas user de cette permission un samedi où tombe un jeûne d'obligation.

5e *D. Pourquoi l'Église nous oblige-t-elle à l'abstinence ces jours-là ?*

R. C'est pour honorer la mort et la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous préparer par la mortification à sanctifier le dimanche.

D. Quels sont ceux qui sont dispensés de la loi de l'abstinence ?

R. Ce sont tous ceux qui ont une raison légitime. On peut quelquefois être dispensé du jeûne et non de l'abstinence.

6e *D. Les commandements de l'Église obligent-ils sous peine de péché ?*

R. Oui : car Jésus-Christ a dit que celui qui n'obéit pas à l'Église doit être regardé comme un Païen et un Publicain.

D. Que répondre à un protestant qui objecterait les paroles de Jésus-Christ : « Ce n'est pas ce qui en-« tre dans la bouche de l'homme qui le souille ? »

R. Que c'est la désobéissance à l'Église qui souille l'âme, et non la manducation de la viande qu'elle prohibe. Ce ne fut pas le fruit qui souilla l'âme de nos premiers parents, mais leur désobéissance.

Une enfant de 14 ans se laissait maltraiter par ses parents, parce qu'elle ne voulait pas les imiter en mangeant comme eux de la viande les jours défendus. Une fois elle dit à sa mère : « Ma chère mère, je demande à Dieu qu'il vous fasse comprendre le péché que vous commettez en désobéissant ainsi à l'Église. Je vous en conjure, allez vous confesser, et vous verrez. » La mère, vaincue par cette prière et par l'exemple de sa fille, alla se confesser, ainsi que le père.

QUATRIÈME PARTIE

DE LA GRACE ET DES SACREMENTS

LEÇON PREMIÈRE

De la Grâce

1re *D. Pouvons-nous, par nos propres forces, **observer** les commandements de Dieu et de l'Église?*

*R. Non : nous ne le pouvons pas sans la grâce de **Dieu**.*

D. Que signifient ces mots : « par nos propres forces ? »

R. Ils signifient par nous-mêmes et sans l'aide de personne.

D. De quoi avons-nous besoin pour observer les commandements de Dieu et de l'Église ?

R. Nous avons besoin de la grâce de Dieu, sans laquelle nous ne pouvons éviter le mal, ni faire le bien.

2e *D. Qu'est-ce que la grâce?*

R. C'est un don, ou un secours surnaturel et intérieur que Dieu nous donne pour faire notre salut.

D. Pourquoi la grâce est-elle un don?

R. Parce que Dieu nous l'accorde gratuitement, par pure libéralité.

D. Pourquoi la grâce est-elle appelée secours surnaturel ?

R. Pour trois raisons : 1° parce que nous ne pouvons pas l'obtenir de nous-mêmes ; 2° parce que la grâce n'a rien de commun avec les dons naturels de l'âme et du corps , auxquels Dieu la surajoute ; 3° parce que ce n'est qu'au moyen de la grâce que nous pouvons faire des actes méritoires et dignes de la gloire éternelle.

D. Pourquoi appelle-t-on ce don intérieur?

R. Parce qu'il est confié à notre âme et qu'il est invisible.

D. Si Dieu ne nous doit pas ce don , pourquoi nous l'accorde-t-il ?

R. Parce que Jésus-Christ son Fils nous l'a mérité par ses souffrances et par sa mort.

3e *D. Combien y a-t-il de sortes de grâce?*

R. Il y a deux sortes de grâce : la grâce habituelle et la grâce actuelle.

4e *D. Qu'est-ce que la grâce habituelle?*

R. La grâce habituelle, que l'on appelle aussi grâce sanctifiante, est une grâce qui demeure en notre âme, et qui la rend sainte et agréable aux yeux de Dieu.

D. Pourquoi cette grâce est-elle appelée habituelle ?

R. Parce qu'elle est permanente, qu'elle demeure en nous.

D. De combien de manières cette grâce nous sanctifie-t-elle ?

R. De deux manières : en effaçant le péché de

notre âme, et en donnant, augmentant, perfectionnant l'amour de Dieu.

D. Qui sont ceux qui ont cette grâce sanctifiante ?

R. Ceux qui sont sans péché mortel ; on appelle leur état, l'état de grâce.

D. Quand le chrétien reçoit-il la première fois cette grâce ?

R. Dans le sacrement de Baptême.

D. Qu'est-ce qui peut nous faire perdre cette grâce?

R. C'est le péché mortel. L'apôtre saint Jacques dit : « La violation d'un seul commandement constitue un « péché mortel, comme la violation de tous. »

D. Comment recouvre-t-on la grâce sanctifiante, quand on a eu le malheur de la perdre?

R. Ordinairement par le sacrement de pénitence, et même par la contrition parfaite, si l'on ne peut recevoir ce sacrement.

D. Peut-on augmenter la grâce habituelle ?

R. Oui, on peut l'augmenter par la pratique des sacrements et des bonnes œuvres : « Dieu, » dit saint Paul, » fera croître de plus en plus les fruits de votre « justice. »

5e *D. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?*

R. La grâce actuelle est un secours du moment, que Dieu nous donne pour faire le bien et fuir le mal.

D. Que signifie le mot *actuelle ?*

R. Ce mot veut dire que cette grâce n'est pas inhérente à notre âme d'une manière fixe et permanente, comme la grâce sanctifiante, mais qu'elle passe comme l'acte qu'elle nous porte à produire.

D. A quoi peut-on la comparer?

R. On peut la comparer à une lumière qui paraît et disparaît, ou à un éclair; elle passe avec l'acte de vertu qu'elle nous fait produire.

D. Pourquoi Dieu nous donne-t-il la grâce actuelle?

R. Pour nous faire voir le bien et nous aider à le faire; pour nous montrer le mal et nous aider à l'éviter.

6e *D. Pouvons-nous mériter cette grâce par nos propres forces?*

R. Non : quand Dieu nous la donne, c'est un effet de sa miséricorde, et c'est pour cela qu'elle est appelée grâce.

D. Qui nous donne la grâce actuelle?

R. C'est Dieu seul, sans aucun mérite de notre part.

7e *D. Par les mérites de qui Dieu nous donne-t-il la grâce?*

R. Par les mérites de Jésus-Christ.

D. C'est donc à Jésus-Christ que nous sommes redevables de la grâce actuelle?

R. Oui, ainsi que de la grâce sanctifiante; c'est lui qui nous l'a méritée par sa mort.

8e *D. Ne pouvons-nous rien faire pour notre salut sans la grâce de Dieu?*

R. Non : sans la grâce de Dieu, nous ne pouvons rien faire qui soit utile pour notre salut.

D. Comment le savons-nous?

R. Nous le savons par Jésus-Christ, qui nous déclare formellement dans le saint Évangile, que sans Lui nous ne pouvons rien faire; l'Église a toujours cru et enseigné cette doctrine.

D. L'homme ne peut-il pas, sans la grâce, opérer quelque bien purement naturel ?

R. Il le peut ; mais ce bien ne peut mériter qu'une récompense temporelle, et jamais une récompense éternelle.

9e *D. Pouvons-nous résister à la grâce?*

R. Oui, et il n'arrive que trop souvent que nous y résistons.

D. Pouvons-nous faire ou ne pas faire ce à quoi la grâce nous porte?

R. Oui, nous pouvons omettre le bien qu'elle nous suggère, comme aussi nous pouvons faire le mal dont elle nous détourne.

D. Quels sont ceux qui résistent à la grâce?

R. Ce sont ceux qui abusent de la liberté que Dieu leur a laissée, en désobéissant à la grâce et en négligeant ses conseils.

10e *D. Dieu donne-t-il le secours de la grâce actuelle à toute sorte de personnes?*

R. Oui, en considération des mérites de Jésus-Christ, Dieu ne refuse à personne les grâces nécessaires et suffisantes pour pouvoir accomplir ce qu'il commande.

D. Pourquoi Dieu donne-t-il des grâces à tout le monde?

R. Parce qu'il veut le salut de tous. Jésus-Christ

s'est « donné pour le rachat de tous, » dit saint Paul, et il accorde à tous les grâces nécessaires pour l'opérer ; et cela est vrai pour tous les hommes, puisque le salut est possible, même chez les infidèles.

11e *D. Qu'est-ce que la grâce efficace?*

R. La grâce efficace est celle qui obtient toujours son effet.

D. Que faut-il faire pour que l'effet de cette grâce soit obtenu?

R. Il faut y correspondre, y coopérer, suivre ses inspirations, ses invitations, ses conseils, et alors elle aura son effet.

D. Qu'entendez-vous par inspirations?

R. J'entends des pensées, des désirs, des sentiments, des mouvements pieux, de bonnes résolutions, que la grâce excite dans l'âme.

12e *D. Par quels moyens obtenons-nous ordinairement la grâce?*

R. Par la prière et par les sacrements.

D. Pourquoi dites-vous « ordinairement? »

R. Parce que, quoique la prière et les sacrements soient des moyens directs pour l'obtenir, néanmoins ils ne sont pas les seuls.

D. Quels sont les autres?

R. La mortification, le jeûne, l'aumône et toutes les bonnes œuvres ; d'ailleurs il arrive que Dieu, dans son infinie bonté, nous donne souvent la grâce sans que nous la sollicitions.

Dieu nous donne des grâces à chaque instant; il faut que nous en profitions, car, plus nous en aurons reçu, plus le compte que nous aurons à en rendre sera sévère.

LEÇON SECONDE

Des Sacrements en général

1re *D. Qu'est-ce qu'un sacrement?*

R. Un sacrement est un signe sensible établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Que signifie le mot *sacrement*?

R. Il signifie une chose sacrée et secrète, qu'on ne peut faire connaître qu'aux initiés.

D. Qu'est-ce qu'un signe?

R. Un signe est une chose que l'on voit, et qui fait penser à une autre que l'on ne voit pas, qui n'est pas connue.

2e *D. Qu'entendez-vous par signe sensible?*

R. J'entends une chose que nous voyons, et qui nous en fait connaître une autre que nous ne voyons pas.

D. Que nous font connaître les signes employés dans les sacrements?

R. Ils nous font connaître extérieurement la grâce qu'ils confèrent intérieurement à l'âme.

3e *D. Comment les sacrements sont-ils des signes sensibles?*

R. C'est que ce sont des actions ou des choses qui tombent sous les sens, et qui nous font connaître la grâce invisible qu'ils confèrent pour sanctifier nos âmes.

D. Qu'est-ce que cela veut dire : « des actions ou des choses qui tombent sous les sens ? »

R. Cela veut dire que nous pouvons voir ces actions, ces choses, les entendre, les toucher, les sentir ou les goûter.

D. Pourquoi Jésus-Christ emploie-t-il ces signes ?

R. Afin que nous sachions quand la grâce, qui est invisible, est produite dans nos âmes.

4e *D. Expliquez-nous cela par un exemple.*

R. Voici un exemple : L'eau que l'on voit verser, dans le Baptême, sur la tête de l'enfant, est un signe qui représente la grâce invisible par laquelle son âme est purifiée du péché.

D. Qui a établi les sacrements ?

R. Jésus-Christ ; lui seul pouvait, par sa puissance, attacher à des choses sensibles, matérielles, la production surnaturelle de la grâce qu'il nous a méritée comme Dieu et comme homme.

D. Comment les sacrements nous sanctifient-ils ?

R. En effaçant le péché, et en donnant la grâce, ou bien en augmentant celle qui est déjà en nous.

5e *D. Combien y a-t-il de sacrements ?*

R. Il y a sept sacrements, savoir : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Comment savons-nous qu'il y a sept sacrements ?

R. Par la sainte Écriture. Cette vérité est définie

par le saint concile de Trente ; elle est de foi catholique.

D. Jésus-Christ aurait-il pu établir un plus grand nombre de sacrements ?

R. Assurément ; mais ce nombre suffit à tous les besoins de notre âme, et même à ceux de l'Église.

D. Comment les sacrements suffisent-ils à tous nos besoins et aux besoins de l'Église ?

R. 1° Le Baptême donne à l'âme une vie nouvelle, surnaturelle ; 2° la Confirmation fait croître et perfectionne cette vie surnaturelle ; 3° l'Eucharistie l'entretient et la développe ; 4° la Pénitence la rend quand on l'a perdue ; 5° l'Extrême-Onction la fortifie et lui donne de nouvelles forces, dans le moment le plus décisif et le plus critique de la vie ; 6° l'Ordre donne des pasteurs à l'Église ; 7° le Mariage perpétue ses enfants.

6e *D. Quels sont, parmi les sept sacrements, ceux qu'on appelle* sacrements des morts ?

R. Le Baptême et la Pénitence.

7e *D. Pourquoi appelle-t-on ordinairement ces deux sacrements* sacrements des morts ?

R. Parce qu'ils ont été institués pour donner ou rendre la vie de la grâce à ceux qui sont morts par le péché.

D. Quel est le sacrement qui donne la vie de la grâce ?

R. Le Baptême, qui donne à l'âme la vie surnaturelle, qu'elle n'avait pas encore.

D. Quel est le sacrement qui la lui rend ?

R. C'est le sacrement de Pénitence, quand il est reçu dans de bonnes dispositions.

D. Quel est donc l'effet des sacrements des morts?

R. C'est de faire passer l'âme de la mort du péché à la vie de la grâce, et de rétablir l'union de l'âme avec Dieu.

8e *D. Quels sont les sacrements des vivants?*

R. Ce sont les autres sacrements.

D. Quels sont ces autres sacrements?

R. La Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

9e *D. Pourquoi les appelez-vous sacrements des vivants?*

R. Parce qu'il faut être en état de grâce pour les recevoir avec fruit.

D. Qu'est-ce qu'être en état de grâce?

R. C'est n'avoir aucun péché mortel sur sa conscience. Si on n'était pas dans cet état, non-seulement on ne retirerait aucun fruit de ces sacrements, mais on les profanerait.

10e *D. Les sacrements ne produisent-ils pas d'autre effet dans l'âme que la grâce?*

R. Il y en a trois qui produisent dans l'âme un caractère qui ne peut être effacé, et c'est pour cela qu'on ne les reçoit qu'une fois.

11e *D. Quels sont les sacrements qui impriment ce caractère?*

R. Ce sont : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

D. Qu'entendez-vous par ce caractère?

R. J'entends une marque spirituelle, surnaturelle,

invisible et ineffaçable, que le sacrement grave dans l'âme, comme un sceau par lequel le chrétien est consacré à Dieu d'une manière spéciale, et qui le distingue de ceux qui ne l'ont pas reçu.

D. Quel est le caractère que donne le Baptême ?

R. Le caractère de chrétien, d'enfant de Dieu et de membre de l'Église.

D. Quel est le caractère que donne la Confirmation?

R. Celui de parfait chrétien et de soldat de J.-C.

D. Quel est le caractère que donne l'Ordre.

R. Celui de ministre de Jésus-Christ.

12e *D. Tous ceux qui reçoivent les sacrements reçoivent-ils aussi l'effet des sacrements?*

R. La grâce des sacrements n'est conférée qu'à ceux qui les reçoivent dignement; mais le caractère est imprimé dans tous ceux qui reçoivent, même indignement, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

D. Quels sont donc ceux qui ne reçoivent pas la grâce des sacrements des vivants?

R. Ce sont ceux qui les reçoivent avec une âme souillée par le péché mortel, parce qu'alors ils ne les reçoivent pas dignement, mais indignement.

D. Comment savons-nous que le caractère est imprimé dans ceux qui reçoivent indignement les trois sacrements de Baptême, de Confirmation et de l'Ordre?

R. Nous le savons par le saint concile de Trente, et cette vérité est de foi.

D. Que remarque-t-on dans tout sacrement?

R. On remarque trois choses : 1° la matière ; 2° la forme ; 3° le ministre.

Quelle reconnaissance, mes enfants, ne devez-vous pas à Notre-Seigneur pour l'institution des sept sacrements, qui sont comme les grands canaux de la grâce, fruit précieux du sang qu'il a répandu sur la croix ! Avec quel soin n'irez-vous pas puiser dans ces inappréciables trésors ! Prenez donc pour résolution de bien étudier chaque sacrement en particulier, afin de vous mettre en état d'y participer souvent, et de recueillir les grâces qui y sont attachées.

LEÇON TROISIÈME

Du Baptême

1re *D. Qu'est-ce que le Baptême ?*

R. Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, et nous fait enfants de Dieu et de l'Église.

D. Quel est le premier des sacrements ?

R. C'est le Baptême, que le concile de Florence appelle « la porte de la vie spirituelle. » Il faut l'avoir reçu pour avoir droit aux autres sacrements ; il est comme la porte par laquelle on entre dans l'Église.

D. Si on recevait les autres sacrements avant d'avoir reçu le Baptême, qu'en résulterait-il ?

R. Il en résulterait que non-seulement la réception en serait nulle, mais même sacrilége.

D. Que signifie le mot *Baptême* ?

R. Ce mot signifie ablution, mot grec qui exprime l'effet spirituel de ce sacrement.

D. Y a-t-il dans le Baptême tout ce qui est nécessaire pour un sacrement?

R. Oui, il y a le signe sensible, l'eau et les paroles; le signe qui produit la grâce, et l'institution de Jésus-Christ.

D. Quand Jésus-Christ institua-t-il ce sacrement?

R. D'après saint Thomas, quand il reçut le baptême figuratif dans les eaux du Jourdain; et d'après d'autres théologiens, quand, après sa résurrection, il dit à ses Apôtres: « Allez, et instruisez toutes les « nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, « et du Saint-Esprit. »

D. Quel est le premier effet du Baptême?

R. C'est d'effacer le péché originel, ce péché que nous apportons tous en naissant.

D. Comment le Baptême nous fait-il enfants de Dieu?

R. Le Baptême, par l'effusion de la grâce sanctifiante, nous fait enfants adoptifs de Dieu, frères de Jésus-Christ, temples du Saint-Esprit, et enfants de l'Église.

D. A qui appartenions-nous avant de recevoir le Baptême?

R. Nous appartenions au démon, nous étions ses esclaves.

D. Le Baptême nous fait-il réellement enfants de l'Église?

R. Oui, parce qu'il nous introduit dans la famille chrétienne, et nous donne le droit de participer aux

sacrements et à tous les biens spirituels que le divin Sauveur lui a confiés.

2e *D. Le Baptême n'efface-t-il que le péché originel?*

R. Il efface aussi tous les autres péchés commis avant le Baptême, quelque énormes qu'ils soient.

D. Quel est donc le second effet du Baptême?

R. Le second effet est d'effacer dans les adultes les péchés actuels dont ils se seraient rendus coupables. C'est l'enseignement formel de la sainte Écriture.

D. Qu'entend-on par adultes?

R. On entend par adultes ceux qui ont atteint l'âge de raison, âge où l'on est capable de pécher.

D. Comment se fait-il que le Baptême, ayant été établi pour effacer le péché originel, efface les péchés actuels?

R. Parce que Dieu ne pardonne jamais à demi; on ne peut être tout à la fois ami et ennemi de Dieu dans le même moment. C'est ce qui arriverait, s'il pardonnait le péché originel, sans remettre en même temps les péchés mortels actuels.

3e *D. Le Baptême ne remet-il pas aussi la peine due au péché?*

R. Oui : le Baptême ne laisse rien dans l'âme qui puisse l'empêcher d'entrer aussitôt dans le ciel.

D. Le troisième effet du Baptême est donc de remettre toute la peine due au péché; mais qu'entendez-vous par l'entière rémission de toute cette peine?

R. C'est effacer non-seulement les péchés, mais toute la peine temporelle, de manière qu'on est dispensé de toute pénitence en ce monde et en l'autre.

Le pape Eugène IV dit expressément : « L'effet du « Baptême est la rémission de tout péché originel et « actuel, et aussi de toute peine due au péché. »

D. Quel est le quatrième effet du Baptême ?

R. C'est de conférer la grâce sanctifiante, qui « rend « le chrétien participant de la nature divine, » dit saint Pierre, avec les vertus théologales et morales infuses, qui l'accompagnent toujours.

D. Quel est le cinquième effet ?

R. C'est d'imprimer dans l'âme un caractère ineffaçable qui nous fait chrétiens pour toujours.

4e *D. Pourquoi dites-vous que le Baptême nous fait enfants de Dieu et de l'Église ?*

R. Parce que ceux qui sont baptisés reçoivent la vie de la grâce, qui leur donne droit au ciel et à tous les biens spirituels de l'Église ?

5e *D. Comment donne-t-on le sacrement de Baptême ?*

R. On verse de l'eau naturelle, en forme de croix, sur la tête de la personne que l'on baptise, et on dit en même temps ces paroles : Je te baptise au nom du Père, † et du Fils, † et du Saint-Esprit. †

D. Est-il nécessaire de savoir baptiser ?

R. Oui, puisque tout homme peut baptiser, et qu'on peut se trouver dans la nécessité de le faire.

D. Qu'entendez-vous par eau naturelle ?

R. J'entends l'eau de pluie, de fontaine, de puits, de rivière, de neige fondue, et généralement celle qui n'est pas produite par l'art des hommes. On doit toujours donner la préférence à l'eau bénite.

D. Qui a indiqué l'eau comme matière du Baptême ?

R. C'est Jésus-Christ : « Si quelqu'un n'est régé-« néré par l'eau, etc. »

D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il choisi l'eau pour matière du Baptême?

R. Pour deux raisons : 1° parce que l'eau, par sa pureté et sa limpidité, représente mieux la grâce et l'effet du Baptême qui purifie l'âme du péché ; 2° parce que l'on peut se procurer l'eau partout et plus facilement que les autres substances.

D. Est-il nécessaire, pour la validité du Baptême, qu'on verse l'eau par trois fois, et qu'on forme le signe de la croix en la versant ?

R. Non, ni l'un ni l'autre ne sont nécessaires pour la validité du Baptême ; mais ce sont deux usages respectables et saints, qui rappellent le sacrifice de la croix, source de la grâce baptismale, et les trois personnes divines au nom desquelles se confère le sacrement.

D. Faut-il que l'eau touche la peau et que toutes les paroles soient prononcées distinctement?

R. Oui ; et pour être sûr que le Baptême soit valide, il faut faire parvenir l'eau jusqu'à la peau, et bien prononcer toutes les paroles.

D. Est-il nécessaire que ce soit la même personne qui verse l'eau et prononce les paroles?

R. Oui, cela est absolument nécessaire ; autrement la forme du sacrement ne serait pas vraie, et il n'y aurait pas unité d'action.

D. Peut-on baptiser ailleurs qu'à l'église ?

R. Non, à moins qu'il n'y ait nécessité ; et dans ce

cas, on doit porter l'enfant à l'église, afin qu'un prêtre supplée les cérémonies qui sont prescrites par les lois ecclésiastiques.

D. Une personne laïque pècherait-elle en baptisant sans nécessité ?

R. Oui, et gravement.

6e *D. Quelle intention doit avoir celui qui baptise?*

R. Il doit avoir l'intention de faire ce que fait l'Église en baptisant.

D. Quelle est l'intention de l'Église en baptisant?

R. C'est, tout en faisant la cérémonie extérieure, de faire un chrétien, un enfant de Dieu.

7e *D. N'y a-t-il que les prêtres et les ministres de l'Église qui puissent donner le Baptême?*

R. Toute personne, sans distinction d'état ni de religion, peut baptiser en cas de nécessité.

D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu que toute personne pût baptiser en cas de nécessité ?

R. Parce que le Baptême étant absolument nécessaire, son infinie bonté a voulu en faciliter la réception.

D. En cas de nécessité, est-on tenu de baptiser?

R. Oui, et cette obligation est fondée sur le précepte de la charité. Refuser ce secours en pareille circonstance, serait se rendre coupable de la perte d'une âme.

D. N'y a-t-il pas un ordre à observer dans l'administration du Baptême, en cas de nécessité?

R. Il convient qu'un ecclésiastique quelconque soit préféré au laïque, l'homme à la femme, le fidèle à

l'infidèle, à moins qu'il n'y eût pas la même garantie.

D. Est-il permis au père et à la mère de baptiser leur propre enfant?

R. Non, à moins qu'il n'y ait danger de mort, et qu'il n'y ait pas d'autre personne qui puisse le baptiser.

8e *D. Le Baptême est-il absolument nécessaire pour être sauvé?*

R. Oui, parce que Jésus-Christ a dit que si quelqu'un n'est régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, il n'entrera jamais dans le royaume des Cieux.

D. Quelle est la conclusion que nous devons tirer de ces paroles de Notre-Seigneur?

R. C'est que ni les enfants ni les adultes, alors même qu'ils n'auront commis aucune faute, n'entreront jamais dans le ciel, s'ils n'ont pas été baptisés.

9e *D. N'y a-t-il pas quelques moyens qui suppléent au défaut du Baptême?*

R. Il peut être suppléé par le désir de recevoir le Baptême, ou par le martyre, qu'on appelle aussi Baptême de sang.

D. Que signifie suppléer?

R. Il signifie remplacer.

D. Qu'est-ce que le martyre proprement dit?

R. C'est la mort endurée pour le nom de Jésus-Christ, par exemple, pour garder la vraie foi, ou la chasteté, ou quelqu'autre vertu chrétienne.

D. Qui a dit que le martyre remplace le Baptême?

R. En parlant de sa mort, Jésus-Christ a dit : « J'ai un baptême dont je dois être baptisé, et com- « bien il me tarde de le voir s'accomplir ! » « Nous « avons un second baptême, » dit Tertullien, « celui « du sang. »

D. Qu'entendez-vous par le désir qui supplée le Baptême ?

R. Le désir qui supplée le Baptême n'est autre chose que la charité parfaite, l'amour parfait, qui nous porte à faire tout ce que Dieu nous commande, et renferme par conséquent le désir implicite du Baptême.

D. Le martyre et l'amour parfait sont-ils des sacrements ?

R. Non : ils effacent le péché originel et les péchés actuels, parce que l'état de péché est incompatible avec la charité ; le martyre efface aussi la peine que méritent les péchés actuels ; mais ni l'un ni l'autre ne donne le caractère du Baptême.

D Le Baptême de sang, le Baptême de désir impriment-ils un caractère ?

R. Non, il n'y a que le Baptême d'eau.

D. Quelles sont les dispositions requises pour recevoir licitement et fructueusement le Baptême d'eau et de sang ?

R. Aucune disposition n'est requise dans les enfants, puisqu'ils en sont incapables ; mais le saint concile de Trente exige de la part des adultes le repentir, la détestation surnaturelle du péché.

D. Est-il permis de différer le Baptême aux enfants ? (1)

(1)

R. Non, l'Église le défend, parce que c'est exposer les enfants à mourir sans avoir été baptisés.

10e *D. Quelles sont les promesses que l'on fait au Baptême?*

R. On promet de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, pour s'attacher à Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que « renoncer à Satan? »

R. C'est se séparer de lui, lui déclarer une guerre implacable, le combattre, repousser ses attaques, le haïr.

D. Qu'entendez-vous par les « pompes du démon? »

R. J'entends les vanités, les maximes du monde, tous les moyens dont il se sert pour perdre les âmes.

D. Qu'entendez-vous par les « vanités du monde? »

R. J'entends les modes, les ajustements somptueux, les équipages magnifiques, les meubles précieux, les danses, les spectacles, etc.

D. Qu'est-ce que les « maximes du monde? »

R. Toutes celles que le monde proclame et qui sont plus ou moins fausses, plus ou moins opposées aux règles de la foi, aux maximes du saint Évangile.

D. Qu'entendez-vous par les « œuvres du démon? »

R. J'entends toute espèce de péché et tout ce qui nous porte au péché.

D. Qu'est-ce que « s'attacher à Jésus-Christ? »

R. C'est croire en lui, l'aimer, professer sa doctrine et imiter ses exemples.

11e *D. Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui qu'on baptise?*

R. Pour promettre en son nom qu'il sera fidèle aux engagements de son Baptême, et veiller, s'il est nécessaire, à ce qu'il les accomplisse.

D. Pourquoi l'Église exige-t-elle des promesses de la part du parrain et de la marraine?

R. Pour être caution des engagements qu'ils prennent au nom de l'enfant.

D. Quelles qualités doivent avoir les parrains et les marraines?

R. 1° Ils doivent avoir l'usage de la raison; 2° être catholiques; 3° être de bonne réputation et de bonnes mœurs; 4° être suffisamment instruits de la religion; 5° n'être ni le père ni la mère de celui qu'on présente au Baptême.

D. Les parrains et les marraines ont-ils des devoirs à remplir?

R. Oui : ils doivent, à défaut des parents, subvenir aux besoins spirituels de leurs filleuls, et dans une certaine mesure même à leurs besoins temporels.

12e *D. Faut-il renouveler souvent les promesses que l'on a faites à Dieu dans le Baptême?*

R. Oui : il est bon de les renouveler souvent, mais surtout lorsqu'on a atteint l'âge de raison, le jour de la Confirmation, le jour de la première Communion et le jour anniversaire de son Baptême.

D. Pourquoi faut-il renouveler ces promesses quand on est parvenu à l'âge de raison?

R. 1° Parce qu'il est juste que les premiers actes de la raison soient spécialement consacrés à Celui qui en est l'auteur; 2° parce qu'il est juste aussi que l'enfant

renouvelle lui-même des engagements qui ont été pris en son nom au moment où il est capable d'en comprendre l'importance et les avantages. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, sacrement de Baptême.)

D. Que faut-il pour célébrer dignement l'anniversaire du Baptême ?

R. Il faut : 1° s'approcher avec dévotion des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; 2° remercier Dieu de l'incomparable faveur du Baptême, faveur refusée à tant d'autres ; 3° demander pardon des péchés commis contre ces engagements solennels et les renouveler du fond du cœur.

Chers enfants, respectez le caractère que vous avez reçu au Baptême. Quand vous avez vos beaux vêtements, vous faites bien attention de ne pas les salir. Combien plus devez-vous prendre garde de ne pas salir par le péché votre belle âme, qui porte et qui portera toujours la marque d'enfant de Dieu !

Une femme chrétienne pauvre avait tant épargné, qu'elle offrit un écu pour une église magnifique qu'on voulait construire. Non seulement le prêtre refusa cette offrande, mais il voulait lui faire une aumône. La femme répondit : « Quoi, mon père, vous croyez « que je suis pauvre ! mais ne suis-je pas chrétienne ? « et étant chrétienne, ne suis-je pas la fille d'un grand « roi et héritière d'un grand royaume ? »

LEÇON QUATRIÈME

Du Sacrement de Confirmation

1re *D. Qu'est-ce que la Confirmation?*

R. La Confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, avec l'abondance de ses grâces, pour nous rendre parfaits chrétiens.

D. Que signifie le mot *Confirmation?*

R. Il signifie affermissement, perfectionnement, augmentation de grâces et de forces.

D. Comment savons-nous que la Confirmation est un sacrement?

R. Nous le savons par l'Écriture sainte et par le saint concile de Trente, qui a défini comme dogme de foi que la Confirmation est un véritable sacrement.

D. Trouve-t-on dans la Confirmation tout ce qu'il faut pour un sacrement?

R. Oui, il y a un signe sensible, l'onction du saint chrême faite par l'imposition de la main de l'Évêque, et les paroles qui l'accompagnent.

D. Ce signe produit-il la grâce?

R. Oui, puisqu'il communique à l'âme le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons.

D. Par qui ce signe a-t-il été institué?

R. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est l'auteur de tous les sacrements, et qui lui seul peut attacher

à un signe sensible la vertu, la grâce d'attirer le Saint-Esprit.

2e *D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens?*

R. La Confirmation nous rend parfaits chrétiens, en augmentant en nous la grâce du Baptême, et en nous donnant la force de confesser librement la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.

D. En quoi la Confirmation « nous rend-elle parfaits chrétiens? »

R. En nous faisant passer de l'état d'enfance spirituelle à l'état d'homme fait, de soldat de Jésus-Christ.

D. Quelle différence y a-t-il donc entre un chrétien et un parfait chrétien?

R. La même différence qui se trouve entre un enfant et un homme fait: tous deux sont hommes, mais l'un est faible, et l'autre plein de vigueur et de force.

D. Qu'est-ce que « confesser librement la foi de Jésus-Christ? »

R. C'est la professer publiquement, courageusement, par ses paroles et par ses actes, même au péril de la vie, comme le firent et le font encore les confesseurs et les martyrs.

3e *D. Comment appelez-vous les principales grâces que le Saint-Esprit répand dans nos âmes quand nous sommes confirmés?*

R. On les appelle les dons du Saint-Esprit.

D. Que faut-il entendre par les dons du Saint-Esprit?

R. On entend des grâces particulières qui ornent, perfectionnent notre âme, et nous portent à nous conformer aux lumières et aux bons mouvements que Dieu nous donne.

4e *D. Combien y a-t-il de dons du Saint-Esprit?*

R. Il y a sept dons du Saint-Esprit : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu.

D. Où se trouvent énumérés ces sept dons?

R. Dans le prophète Isaïe. (Voir, pour l'explication de ces dons, le *Catéchisme du Catéchiste*, chapitre III, ou le *Catéchisme de Rodez*, de la Confirmation, page 177.)

D. Outre ces dons, le Saint-Esprit ne nous donne-t-il pas quelques autres grâces?

R. Le Saint-Esprit nous donne encore les fruits dont parle saint Paul.

D. Combien y a-t-il de fruits du Saint-Esprit?

R. Il y en a douze : la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la fidélité, la modération, la continence, la chasteté. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, sacrement de Confirmation.)

5e *D. Peut-on recevoir plusieurs fois le sacrement de Confirmation?*

R. Non, on ne peut le recevoir qu'une seule fois, parce qu'il imprime un caractère ineffaçable, aussi bien que le Baptême.

D. Ceux qui reçoivent la Confirmation en état de

péché mortel, reçoivent-ils le caractère et la grâce de ce sacrement?

R. Ils reçoivent le caractère, mais ils ne reçoivent ni le Saint-Esprit, ni ses grâces, et ils commettent un sacrilége.

D. Que faudrait-il faire si on avait eu le malheur de recevoir ce sacrement en état de péché mortel?

R. Il faudrait se confesser avec une sincère contrition du sacrilége qu'on aurait commis, et les péchés étant remis, on recevrait les grâces de la Confirmation.

6e *D. Le sacrement de Confirmation est-il absolument nécesssaire?*

R. Non, mais ce serait un péché de négliger de le recevoir.

D. Quand est-on obligé de recevoir la Confirmation?

R. Lorsqu'on est parvenu à l'âge de raison et qu'on a l'occasion de le recevoir, parce qu'à cet âge, on doit commencer à confesser la foi, et que, pour l'accomplissement de ce devoir, on a besoin de grâces et de force.

7e *D. Qui peut donner le sacrement de Confirmation?*

R. Les Évêques sont les ministres ordinaires de ce sacrement.

D. Est-il certain que l'Évêque est seul le ministre ordinaire de ce sacrement?

R. Oui, cette vérité a été définie par le saint concile de Trente. Il convenait que le sacrement de la

perfection fût donné par celui qui possède la plénitude du sacerdoce.

D. Pourquoi dites-vous que les Évêques sont les ministres ordinaires de ce sacrement ?

R. Parce que, dans certains cas, le Souverain Pontife donne à de simples prêtres l'autorisation d'administrer ce sacrement ; mais ces prêtres ne peuvent se servir, dans cette administration, que du chrême consacré par un Évêque.

8e *D. Comment l'Évêque donne-t-il le sacrement de Confirmation ?*

R. L'Évêque donne le sacrement de Confirmation en imposant les mains sur ceux qu'il confirme, et en faisant une onction sur leur front avec le saint chrême, en forme de croix.

D. Qu'est-ce à dire que « l'Évêque impose les mains. »

R. Cela veut dire qu'il les étend, qu'il les place ouvertes sur ceux qu'il confirme.

D. Que signifie l'imposition des mains ?

R. Elle signifie la grande abondance de grâces produites, dans la Confirmation, par la descente du Saint-Esprit.

D. Que faut-il faire pendant que l'Évêque impose les mains ?

R. Se tenir dans un grand recueillement, et exciter dans son âme un désir ardent de recevoir les grâces du Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce que le saint chrême ?

R. C'est de l'huile d'olive mêlée avec du baume, et consacrée par l'Évêque le Jeudi Saint.

D. Que signifie l'huile?

R. L'huile marque la force et l'abondance des grâces du Saint-Esprit, que l'on reçoit dans ce sacrement.

D. Que signifie le baume?

R. La grâce du Saint-Esprit qui, comme le baume, préserve du péché et fait répandre la bonne odeur des vertus chrétiennes que doit pratiquer celui qui est confirmé.

D. Pourquoi l'Évêque fait-il l'onction sur le front en forme de croix?

R. C'est pour marquer qu'un chrétien confirmé ne doit jamais rougir de Jésus-Christ, ni des maximes de son Évangile ; en forme de croix, pour marquer que c'est de la croix que vient la vertu de ce sacrement.

D. Qui sont ceux qui rougissent de Jésus-Christ?

R. Ce sont ceux particulièrement qui se laissent guider par le respect humain.

9e *D. Que dit l'Évêque en faisant cette onction?*

R. Il dit ces paroles : Je te marque du signe de la croix, et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

10e *D. Pourquoi l'Évêque fait-il le signe de la croix sur le front de celui qu'il confirme?*

R. C'est pour marquer qu'il ne doit point rougir d'être chrétien.

11e *D. Pourquoi l'Évêque donne-t-il un léger soufflet à celui qui est confirmé?*

R. C'est pour signifier qu'il doit être disposé à souffrir toute sorte d'injures pour Jésus-Christ.

D. Pourquoi le soufflet est-il employé?

R. Parce que donner un soufflet à quelqu'un étant la plus grande injure qu'on puisse lui faire, l'Évêque veut apprendre au confirmé qu'il doit être prêt à souffrir tout, même la mort.

12e *D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir dignement le sacrement de Confirmation?*

R. Il faut être instruit des principaux mystères de la Foi, avoir la conscience pure de tout péché mortel, et s'y préparer par le recueillement et la prière.

D. Pourquoi faut-il être instruit des principaux mystères de la Foi?

R. Parce que la connaissance des principales vérités de la Foi, et particulièrement celle de tout ce qui concerne le sacrement de Confirmation, est indispensable.

D. Pourquoi faut-il avoir la conscience pure de tout péché mortel pour recevoir la Confirmation?

R. Parce que c'est un sacrement des vivants, et que si on le recevait sans être en état de grâce, non seulement on ne retirerait aucun fruit de ce sacrement, mais on commettrait un sacrilége.

D. Pourquoi faut-il s'y préparer par le recueillement et la prière?

R. Afin d'imiter les Apôtres qui, dans le cénacle, persévérèrent dans le recueillement et la prière, dans l'attente du Saint-Esprit.

Lorsque vous serez sur le point d'être confirmés, mes chers enfants, tenez-vous à genoux, invoquez avec ardeur l'Esprit Saint qui va descendre dans vos

âmes, et après l'avoir reçu, adorez-le, remerciez-le de ses dons; recevez avec le plus profond respect la bénédiction de l'Evêque, et faites la pénitence qu'il vous impose.

Vous seriez bien coupables, mes enfants, si, faibles comme on l'est toujours à votre âge, à l'entrée de la vie, environnés de mille dangers, vous négligiez de recevoir un sacrement qui vous fortifiera.

LEÇON CINQUIÈME

De l'Eucharistie

1re *D. Qu'est-ce que l'Eucharistie?*

R. L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

D. Que signifie le mot *Eucharistie?*

R. Il signifie grâce parfaite, action de grâces.

D. Pourquoi ce sacrement est-il appelé don excellent?

R. Il est appelé don excellent, parce que l'homme était dans l'impuissance de mériter un don qui n'est autre que celui du corps et du sang de Jésus-Christ; don incomparable, puisque la divine Eucharistie ne contient pas seulement la grâce comme les autres sacrements, mais l'auteur même de la grâce.

D. Pourquoi ce sacrement est-il appelé action de grâces?

R. 1° Parce qu'il contient Jésus-Christ, source et auteur de toute grâce; 2° parce que Jésus-Christ, en l'instituant, rendit grâces à son Père, et qu'il est une excellente action de grâces.

D. Ce sacrement n'a-t-il pas d'autres noms?

R. On l'appelle encore le Très-Saint Sacrement, le Saint Sacrement de l'Autel, la Sainte Hostie, la Sainte Communion, le Saint Viatique. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste*, du sacrement de l'Eucharistie.)

D. Y a-t-il dans l'Eucharistie tout ce qui constitue un sacrement?

R. Oui, il y a : 1° le signe sensible de la grâce, les apparences du pain et du vin, les paroles de la consécration; 2° le signe productif de la grâce, Jésus-Christ qui s'y trouve, et qui, quoique invisible, communique la grâce à nos âmes; 3° l'institution de ce sacrement par Jésus-Christ. C'est une vérité de Foi catholique.

D. Que signifient les mots : « réellement et en vérité? »

R. Ils signifient que Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, non pas seulement en apparence ou en figure, comme le disent les hérétiques, mais en vérité, en réalité, en nature.

D. Y a-t-il quelque différence entre l'Eucharistie et les autres sacrements?

R. Oui, l'Eucharistie diffère des autres sacrements, principalement en ce qu'il a une existence permanente, c'est-à-dire, que quand il est fait, il demeure jusqu'à ce qu'on l'administre, tandis que les autres sacre-

ments n'ont qu'une existence transitoire, c'est-à-dire, qu'ils n'existent que dans l'instant où on les fait.

D. Avec quoi doit être fait le pain propre à la consécration ?

R. Avec du froment pétri avec de l'eau naturelle, cuit au four et sans levain.

D. Ce pain doit-il être levé ou sans levain ?

R. Il doit être sans levain dans l'Église latine, et levé dans l'Église grecque.

D. Pourquoi l'Église latine se sert-elle du pain azyme ?

R. Parce que ce pain était prescrit pour la manducation de l'agneau pascal, et que Jésus-Christ, fidèle observateur de la loi, a dû s'en servir. Il marque la pureté de cœur avec laquelle nous devons nous approcher de la sainte table.

2e *D. Quand Notre-Seigneur a-t-il institué ce sacrement ?*

R. Le Jeudi-Saint, la veille de sa Passion.

D. Avant l'institution de la divine Eucharistie, quel nom donnait-on à ce jour ?

R. On le nommait simplement jeudi, et c'est pour honorer le grand mystère opéré en ce jour qu'on y a ajouté le mot saint.

3e *D. Que fit Notre-Seigneur lorsqu'il institua ce sacrement ?*

R. Il prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps. *Et ensuite il prit le calice, rendit grâces à Dieu et le leur donna, en disant :* Ceci est mon sang.

D. Quelle est la matière du sacrement de l'Eucharistie ?

R. C'est le pain et le vin : le pain qu'on met d'abord sur l'autel, et le vin qu'on verse dans le calice.

D. Que signifient, en parlant du pain, ces mots : « le bénit, le rompit ? »

R. Ce mot « le bénit » signifie que Jésus-Christ le consacra, le sanctifia, c'est-à-dire, qu'il le tira de la masse commune, et lui communiqua certaines qualités mystérieuses ; le mot « le rompit » signifie qu'il le partagea en plusieurs parties.

D. Quel est le vin qui est propre à la consécration ?

R. C'est le vin seul de vigne. Tout autre liquide est une matière impropre à la consécration. Il est indifférent qu'il soit blanc ou rouge, pourvu qu'il ne soit pas passé à l'état de vinaigre.

D. Pourquoi le prêtre mêle-t-il un peu d'eau au vin ?

R. 1° Parce qu'on croit que Jésus-Christ en usa aiusi ; 2° pour représenter le sang et l'eau qui coulèrent de l'ouverture faite au côté de Jésus-Christ par un coup de lance ; 3° pour représenter l'union du peuple chrétien, symbolisée par l'eau, avec Jésus-Christ son chef, que le vin représente.

D. Quel était ce calice dont Jésus-Christ se servit à la dernière cène ?

R. C'était une coupe, un vase en usage chez le peuple juif.

D. Que reçurent les Apôtres des mains de Jésus-Christ ?

R. Ils reçurent son corps, qu'ils mangèrent, son sang, qu'ils burent.

4e *D. Quel fut l'effet de ces paroles de Jésus-Christ?*

R. Ce fut de changer le pain et le vin en son corps et en son sang.

5e *D. Comment se fait maintenant ce changement?*

R. Par la vertu des paroles de la consécration, que le prêtre prononce à la sainte messe.

D. Que signifient ces mots « par la vertu? »

R. Par le pouvoir que Dieu a attaché à ces paroles.

6e *D. Quelles sont ces paroles?*

R. Les mêmes que Notre-Seigneur a prononcées en instituant l'Eucharistie.

D. Comment savons-nous que ce sont les mêmes paroles?

R. Nous le savons par la tradition et par le saint concile de Trente, qui enseigne formellement cette vérité.

7e *D. Qui a donné ce pouvoir aux prêtres?*

R. C'est Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il a dit à ses Apôtres, après avoir institué ce sacrement : Faites ceci en mémoire de moi.

D. Comment savons-nous que, par ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi, » les évêques et les prêtres ont reçu le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ?

R. Nous le savons par l'enseignement de l'Église, et par les paroles que Jésus-Christ adressa à ses Apôtres et à tous leurs successeurs.

D. Quel pouvoir Notre-Seigneur donna-t-il à ses Apôtres par ces paroles : « Faites ceci en mémoire « de moi ? »

R. Il leur donna le pouvoir de faire le double miracle qu'il venait de faire lui-même, et de plus celui d'ordonner des prêtres et de sacrer des évêques.

D. Qui sont ceux qui ont le pouvoir de distribuer aux fidèles la sainte Eucharistie ?

R. Les prêtres, et les diacres extraordinairement, en cas de nécessité.

8e *D. Le pain et le vin restent-ils après la consécration ?*

R. Non : ils sont changés au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il n'en reste que les espèces ou apparences.

D. Comment appelle-t-on ce changement merveilleux ?

R. On l'appelle transsubstantiation, c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre substance ; changement de toute la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ.

D. Ne pourriez-vous pas nous citer quelques exemples de transsubstantiation ?

R. La baguette de Moïse changée en serpent, la femme de Loth en statue de sel, l'eau en vin aux noces de Cana.

D. Quelle est la signification de ce mot ?

R. Il signifie changement d'une substance en une autre substance, changement de la substance du

pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ.

D. Que reste-t-il donc après la consécration ?

R. Il ne reste que les espèces ou apparences de ce qui n'existe plus

D. Comment subsistent les espèces du pain et du vin ?

R. Elles subsistent sans objet réel qui les supporte, qui les soutienne, puisque la substance du pain et du vin a été changée au corps et au sang de Jésus-Christ. Cependant ces saintes espèces restent susceptibles d'éprouver les mêmes mutations que si elles étaient unies à leurs substances.

9e *D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?*

R. J'entends ce qui paraît à nos sens, comme la couleur, la figure et le goût.

D. Quels sont les sens qui sont frappés par les apparences qui se trouvent dans la divine Eucharistie ?

R. Ce sont : la vue, le goût et le tact.

D. Pourquoi Jésus-Christ s'est-il ainsi caché sous les espèces du pain et du vin ?

R. Pour deux raisons : 1o pour ne pas effrayer notre faiblesse ; 2o pour ne pas nous forcer à croire, mais donner plus de mérite à notre foi.

10e *D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain, et que le sang sous les espèces du vin ?*

R. Le corps et le sang de Jésus-Christ sont également sous chaque espèce.

D. Pour quelle raison le corps n'est-il pas séparé du sang ?

R. Parce que Jésus-Christ, étant ressuscité, ne peut plus mourir.

D. Dans la sainte Eucharistie est-ce le même Jésus-Christ que celui qui est né dans une étable, qui a souffert et qui est mort pour nous ?

R. Oui, assurément, mais dans un état de résurrection et de gloire.

11e *D. Quand on divise les espèces du pain et du vin, divise-t-on aussi le corps et le sang de Jésus-Christ?*

R. Non : on ne divise que les espèces du pain et du vin, et chaque partie de l'espèce divisée contient le corps et le sang de Jésus-Christ tout entier.

D. Pourquoi le corps de Jésus-Christ ne peut-il pas être divisé ?

R. Parce que, depuis sa résurrection, il est dans un état d'impassibilité et d'immortalité ; par conséquent il ne peut ni être rompu, ni être partagé.

D. Ne pourrait-on pas donner une certaine idée de ce miracle ?

R. On peut dire qu'un miroir, qui contient l'image entière d'une personne, s'il vient à être divisé, la contient également dans chaque fragment.

12e *D. Sous une petite hostie y a-t-il autant que sous une grande ?*

R. Oui : la plus petite hostie contient Jésus-Christ tout entier comme la plus grande.

13e *D. Comment tout cela peut-il se faire ?*

R. Tout cela se fait par la toute-puissance de Dieu.

D. Jésus-Christ quitte-t-il le ciel pour venir dans l'Eucharistie?

R. Non, certes : mais il est en même temps au ciel et dans toutes les hosties et parcelles d'hosties consacrées ; c'est la foi qui nous l'enseigne.

D. Comment Jésus-Christ peut-il être dans plusieurs endroits à la fois?

R. Tout est possible à Dieu, et nous trouvons une ressemblance de ce miracle dans la parole, qui communique la pensée à des milliers de personnes à la fois.

14e *D. Faut-il adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie?*

R. Oui, parce qu'il faut adorer Jésus-Christ partout où il se trouve.

D. Pourquoi devons-nous adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie?

R. Parce que le corps et l'âme de Jésus-Christ, inséparablement unis à la divinité, méritent nos adorations partout où ils se trouvent.

D. Est-ce les espèces que l'on adore dans l'Eucharistie?

R. Non, mais Jésus-Christ uni aux espèces consacrées ; car l'adoration doit s'adresser au sacrement tout entier, comme l'ordonne le concile de Trente. Ainsi l'on adore le Verbe divin conjointement avec le corps auquel il s'est uni.

15e *D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l'Eucharistie?*

R. Pour laisser à son Église le gage le plus parfait de son amour.

16e *D. Comment l'Eucharistie est-elle le gage le plus parfait de l'amour de Jésus-Christ envers son Église?*

R. En ce qu'elle est la nourriture la plus excellente que les fidèles puissent recevoir, le sacrifice le plus parfait qu'ils puissent offrir à Dieu.

D. Pour combien de fins Jésus-Christ a-t-il institué la sainte Eucharistie?

R. Pour trois fins : 1° pour s'offrir à son Père; 2° pour se donner à nous ; 3° pour y recevoir nos adorations et nos requêtes.

De quelle reconnaissance, mes chers enfants, devons-nous être animés envers le Dieu qui nous a donné, en instituant l'Eucharistie, une preuve si ineffable de son amour. Vous la lui témoignerez par votre respect pour sa sainte présence, par votre silence, votre profond recueillement dans le lieu saint. Vous le visiterez souvent, et vous ne passerez jamais devant une église, sans donner à Celui qui l'habite un témoignage de votre foi.

LEÇON SIXIÈME

Suite de l'Eucharistie. De la Communion

1re *D. Qu'est-ce que communier?*

R. C'est recevoir Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.

D. Que veut dire le mot *communier?*

R. Il veut dire union commune, parce qu'en le recevant, nous contractons avec Jésus-Christ, et par

Jésus-Christ avec la Trinité tout entière, l'union la plus intime.

D. On reçoit donc les trois personnes de la Sainte Trinité ?

R. Oui, par concomitance, parce qu'elles sont inséparables, indivisibles.

D. Ce n'est donc pas l'image ni la représentation de Notre-Seigneur que nous recevons en communiant ?

R. Non, mais c'est Jésus-Christ lui-même, Dieu et homme comme il était sur la terre, et comme il est maintenant au ciel.

D. N'y a-t-il aucune différence entre l'état de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et l'état de Jésus-Christ quand il était sur la terre ?

R. Quand Jésus-Christ était sur la terre, son corps était sujet aux douleurs et à la mort; aujourd'hui, étant ressuscité, il est impassible, glorieux, immortel.

2e *D. Est-il nécessaire de recevoir les deux espèces ?*

R. Non, cela n'est pas nécessaire : les prêtres qui célèbrent la messe reçoivent les deux espèces; mais les fidèles ne communient que sous l'espèce du pain.

D. Pourquoi le fidèle, en communiant seulement sous l'espèce du pain, reçoit-il autant que le prêtre qui communie sous les deux espèces ?

R. Parce que chaque espèce contient Jésus-Christ tout entier ; son corps, son sang, son âme et sa divinité étant inséparables, se trouvent sous l'espèce du pain, aussi bien que sous l'espèce du vin.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle défendu aux laïques

la communion sous les deux espèces, qu'elle leur avait primitivement accordée?

R. C'est : 1° à cause du danger de répandre par terre le précieux sang du Sauveur ; 2° de la difficulté de conserver l'espèce du vin ; 3° de la répulsion d'un certain nombre de personnes pour le vin ; 4° de la rareté du vin dans certains pays ; 5° enfin l'Église voulait réprimer l'erreur de certains hérétiques qui niaient la présence de Jésus-Christ sous chaque espèce.

3e *D. Quels sont les effets que la communion produit?*

R. 1° La communion nous unit intimement à Jésus-Christ ; 2° elle affaiblit en nous la concupiscence et nous fortifie contre les tentations ; 3° elle augmente en nous la grâce sanctifiante ; 4° elle est pour nous une source de plusieurs grâces actuelles ; 5° elle est un gage de la vie éternelle.

D. Cette union est-elle bien étroite?

R. Oui, elle est aussi étroite, disent les Pères de l'Église, que celle qui existe entre deux morceaux de cire fondus ensemble ; et ce n'est pas seulement avec notre âme qu'a lieu cette union, mais encore avec notre corps. « Celui qui mange ma chair et boit mon « sang, » dit Jésus-Christ, « demeure en moi et moi « en lui. »

D. Que signifient ces mots : « elle affaiblit en nous la concupiscence ? »

R. Ils signifient que la communion affaiblit le penchant malheureux que nous avons au mal, au péché.

D. Quel est le sens de ces paroles « : elle nous fortifie contre les tentations ? »

R. Que la communion nous donne de la force pour résister aux attaques du monde et du démon qui rôde sans cesse autour de nous.

D. Comment la sainte communion « augmente-t-elle la grâce sanctifiante ? »

R. De la même manière que la nourriture matérielle sert à augmenter et à affermir les forces corporelles ; de plus, elle efface les péchés véniels dont on a le regret, selon la doctrine du saint concile de Trente.

D. Comment est-elle « une source de plusieurs grâces actuelles ? »

R. En ce qu'elle donne à l'âme une grâce pour le moment où elle en a besoin pour faire le bien et éviter le mal.

D. Qu'est-ce qu'un gage?

R. C'est quelque chose que l'on donne à autrui pour prouver qu'on sera fidèle à la parole donnée.

D. Qui nous a dit que la sainte communion est un gage de notre résurrection glorieuse et de la vie éternelle ?

R. C'est Jésus-Christ lui-même : « Celui, » dit-il dans le saint Évangile , « qui mange ma chair et boit mon « sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au der- « nier jour. » Rien de plus clair et de plus exprès que cette déclaration.

4e D. L'Eucharistie produit-elle ces effets dans tous ceux qui communient?

R. Elle ne les produit pas dans ceux qui communient indignement.

5e *D. Qui sont ceux qui communient indignement?*

R. Ce sont ceux qui communieraient en état de péché mortel.

6e *D. Ceux qui communieraient en état de péché mortel recevraient-ils Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ce sacrement?*

R. Oui, mais ils commettraient un horrible sacrilége, et ils recevraient en même temps leur jugement et leur condamnation.

D. Que veulent dire ces paroles : « ils commettraient un horrible sacrilége ? »

R. Elles veulent dire que celui qui aurait l'audace de communier avec un péché mortel sur la conscience, profanerait le corps et le sang de Jésus-Christ, et s'exposerait à des châtiments épouvantables, châtiments pour le temps et pour l'éternité.

7e *D. En quel état faut-il être pour communier dignement?*

R. Il faut être en état de grâce.

D. Combien y a-t-il de sortes de dispositions requises pour la communion ?

R Il y en a de deux sortes : les unes regardent l'âme et les autres le corps.

D. Quelle est la principale disposition de l'âme?

R. La principale, c'est de n'être coupable d'aucun péché mortel, d'être par conséquent en état de grâce.

8e *D. Que faut-il faire pour se mettre en état de grâce, quand on a eu le malheur de pécher mortellement?*

R. Il faut recourir au sacrement de Pénitence.

9e *D. Suffit-il de s'être confessé pour aller ensuite communier?*

R. Non : il faut s'être confessé avec les dispositions nécessaires, et avoir reçu l'absolution de ses péchés.

D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour faire une bonne confession?

R. Il faut, comme nous le dirons plus tard, avoir examiné soigneusement sa conscience, avoir une véritable contrition de ses péchés, les avoir confessés avec sincérité, et être dans la disposition d'accomplir la pénitence imposée par le confesseur.

10e *D. Que faut-il faire encore pour communier avec plus de fruit?*

R. Il faut se purifier autant que l'on peut des péchés véniels et de tout attachement déréglé aux créatures, et ne rien négliger de ce qui peut exciter en nous la dévotion et la ferveur.

D. Pourquoi faut-il se purifier des péchés véniels?

R. Parce que les péchés véniels sont des taches, des plaies qui blessent les regards du Dieu de toute sainteté, et mettent obstacle à une plus grande effusion de grâce.

D. Faut-il se contenter d'ôter de notre âme tout ce qui pourrait blesser le regard de Dieu?

R. Non, il faut encore la détacher de toute affection désordonnée aux biens terrestres, aux plaisirs, aux honneurs et aux créatures humaines, et l'orner de vertus.

D. De quelles vertus faut-il principalement orner notre âme?

R. D'une foi vive, d'une humilité sincère, d'une confiance ferme et d'un amour ardent.

D. A quoi s'exposeraient ceux qui, avant de communier, négligeraient d'exciter en eux la dévotion et la ferveur?

R. A faire des communions peu fructueuses, c'est-à-dire, des communions dont on retirerait peu de fruit.

D. Qui sont ceux qui s'exposent à faire des communions peu fructueuses?

R. Ceux qui, quoique étant en état de grâce, ne se mettent pas en peine d'éviter les péchés véniels, de se corriger de leurs mauvaises habitudes, d'être fidèles à leurs exercices de piété, et communiant par habitude, par routine, privent ainsi leur âme des grâces les plus précieuses.

11e *D. Quelles sont les dispositions corporelles nécessaires pour bien communier?*

R. Il faut être à jeun depuis minuit et avoir un extérieur modeste et recueilli.

D. En quoi consiste le jeûne requis pour la communion?

R. Il consiste à n'avoir rien mangé ni bu depuis minuit précis. (Pour plus ample explication du jeûne eucharistique, voir le *Catéchisme du Catéchiste*, chapitre de l'Eucharistie).

D. Pourquoi l'Église ordonne-t-elle ce jeûne, puisque Jésus-Christ communia ses Apôtres le soir après la cène?

R. L'Église a fait cette loi : 1° pour inspirer un plus grand respect pour la divine Eucharistie ; il convenait que le corps de Jésus-Christ fût reçu du chrétien avant toute autre nourriture ; 2° pour empêcher les accidents qui pourraient arriver en communiant après le repas.

D. En quoi consiste un extérieur modeste et recueilli ?

R. Il consiste en un maintien grave, en un costume propre, décent et honnête, et en une tenue respectueuse, évitant toute dissipation, toute parole inutile.

D. Comment faut-il se présenter à la sainte table ?

R. Avec une grande modestie, étendre la nappe sur les mains, tenir la tête droite, ouvrir la bouche médiocrement, et avancer un peu la langue sur la lèvre inférieure.

12e *D. N'est-il jamais permis de communier sans être à jeun ?*

R. Non, il n'est jamais permis de communier sans être à jeun, à moins qu'on ne reçoive la sainte communion en viatique, dans une maladie grave.

D. Celui qui communierait volontairement sans être à jeun, se rendrait-il coupable ?

R. Oui, il ferait un péché mortel et commettrait un sacrilége.

D. Qu'est-ce que communier en viatique ?

R. C'est communier pour se préparer à mourir, à faire le grand voyage de l'éternité.

Qu'ils sont nombreux, précieux, qu'ils sont admirables, mes enfants, les effets que produit la sainte communion dans une âme pure et fervente! Par contre, il n'y a rien de si funeste pour ceux qui la reçoivent mal; car il n'y a pas de crime plus abominable que la communion sacrilége. Si vous voulez éviter un si grand malheur, mes enfants, faites bien vos confessions; qu'une fausse honte ne vous ferme jamais la bouche; communiez bien, et vivez si saintement, que vous puissiez communier souvent, selon le désir de Jésus-Christ et de la sainte Église. La communion, qui a conduit au ciel des millions de chrétiens, vous y conduira vous-mêmes.

LEÇON SEPTIÈME

Des Actes avant et après la Communion

1re *D. Quels sont les principaux actes qu'il faut produire avant la sainte communion?*

R. Il faut faire des actes de foi, d'adoration, d'humilité, de contrition, de confiance, d'amour de Dieu et du prochain.

2e *D. Que faut-il faire après la sainte communion?*

R. Il faut faire des actes de remercîment, d'offrande et de demande.

D. Quand on a reçu la sainte hostie, que faut-il faire?

R. Il faut fermer doucement la bouche, incliner lentement la tête, et se retirer de la sainte table avec plus de recueillement encore qu'on n'y était venu.

D. Pourquoi doit-on fermer doucement la bouche et incliner lentement la tête ?

R. Parce que si l'on y mettait trop de précipitation, outre le manque de convenance qu'il y aurait, on s'exposerait à toucher les doigts du prêtre, ou avec la tête le saint ciboire, ou à laisser la sainte hostie s'attacher au palais de la bouche ; ce qui ôterait plus ou moins la facilité de l'avaler.

D. Faut-il laisser longtemps la sainte hostie dans la bouche ?

R. Non, il ne faut pas l'y laisser longtemps ; dès qu'elle est humectée, il faut l'avaler aussitôt qu'on le peut ; car si elle perdait auparavant son apparence de pain, on courrait risque de ne pas communier.

D. Pourquoi courrait-on risque de ne pas communier ?

R. Parce que si la sainte hostie était tout-à-fait fondue, Jésus-Christ n'y serait plus, puisque une fois que l'espèce ou apparence a disparu, sa présence sacramentelle cesse, et que, par conséquent, on ne le recevrait pas sous forme de nourriture.

D. Faudrait-il s'inquiéter si le prêtre nous donnait deux hosties ou seulement la moitié d'une ?

R. Non certes, puisqu'on ne reçoit ni plus ni moins dans l'un et l'autre cas.

D. Que faudrait-il faire si la sainte hostie s'attachait au palais de la bouche ?

R. Il faudrait éviter d'y porter les doigts, la détacher doucement avec la langue, afin d'en avaler au moins une parcelle.

D. Peut-on cracher aussitôt après la sainte communion ?

R. Non , il faut s'en abstenir pendant quelque temps, par respect d'abord pour le Sacrement, et aussi pour ne pas s'exposer à rejeter quelques parcelles de la sainte hostie. Si même on pensait qu'il y a encore quelques parcelles dans la bouche, on pècherait si on crachait avant de les avoir avalées.

D. Que faudrait-il faire si l'on venait à vomir ?

R. Il faudrait faire attention au temps qui s'est écoulé depuis la communion jusqu'à l'accident. Le corps de Notre-Seigneur cesse d'être présent sous les saintes espèces, quand elles sont altérées et ne paraissent plus être du pain : ce qui a lieu dans l'estomac en moins de demi-heure après la communion ; s'il n'y avait pas ce temps, il faudrait appeler un prêtre ; et si on ne le pouvait pas aisément, il serait convenable de tout brûler.

D. Que faut-il faire après la sainte communion ?

R. Il faut faire des actes de remercîment, d'offrande et de demande.

D. Combien de temps faut-il employer à l'action de grâce ?

R. Il convient d'y consacrer au moins un quart d'heure ; il n'est pas de temps plus précieux que celui où l'on possède en soi l'auteur et la source de tous les biens.

D. Que faut-il faire quand on ne communie pas à la sainte messe ?

R. Il faut faire la communion spirituelle.

D. Qu'est-ce que la communion spirituelle ?

R. La communion spirituelle consiste dans une foi vive en Jésus-Christ, dans un amour ardent, et surtout dans un désir sincère de s'unir à Lui spirituellement, ne pouvant le faire sacramentellement. La communion spirituelle n'est autre chose qu'un désir véritable de s'unir de cœur et d'affection à Notre-Seigneur, quand nous ne pouvons le faire sacramentellement.

Saint Louis de Gonzague fit sa première communion à l'âge de douze ans. Sa figure était toute rayonnante lorsqu'il s'approcha de l'autel. Depuis, il communiait ordinairement tous les huit jours. Pendant les trois premiers jours de la semaine, il remerciait Jésus-Christ d'être venu dans son cœur, et pendant les trois derniers jours, il se préparait à la communion suivante. Le plus souvent, en recevant le corps de Jésus-Christ, il répandait des larmes d'amour. Imitez ce bel exemple.

LEÇON HUITIÈME

Du Sacrifice de la Messe

1re *D. Qu'est-ce que la messe?*

R. La messe est le sacrifice de Jésus-Christ, offert à Dieu sous les espèces du pain et du vin.

D. D'où vient le mot *messe?*

R. Le mot *messe* vient d'un mot latin qui signifie renvoi. Dans les premiers siècles, on renvoyait les

catéchumènes et les pécheurs publics avant l'offrande du saint sacrifice. Ce mot est resté pour désigner le sacrifice de la nouvelle loi.

D. Qu'est-ce qu'un sacrifice?

R. C'est l'offrande d'une chose extérieure et visible qu'un ministre qui en a reçu le pouvoir fait à Dieu, avec quelque destruction ou changement de la chose offerte, pour reconnaître le souverain domaine de Dieu sur la créature.

D. Si la chose qui est offerte est un être vivant, comment la désigne-t-on?

R. On la désigne par le nom de victime, et sa destruction en l'honneur de la Divinité s'appelle immolation.

D. Qu'offre-t-on à Dieu dans la sainte messe?

R. On lui offre le corps, le sang, l'âme et la divinité de son Fils bien-aimé, sous les apparences du pain et du vin qui sont offerts.

2e *D. Quelle différence y a-t-il entre le sacrifice de la messe et le sacrifice de la croix?*

R. C'est le même sacrifice, mais la manière de l'offrir est différente.

3e *D. Pourquoi dites-vous que le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix?*

R. Parce que c'est le même prêtre et la même victime, c'est-à-dire, Jésus-Christ qui s'est offert a Dieu son Père sur la croix, et qui s'offre encore lui-même sur nos autels.

D. En quoi le sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix?

R. En deux choses. En ce que : 1o sur l'autel, com-

me sur la croix, Jésus-Christ est à la fois la victime et le sacrificateur ; voilà pourquoi, arrivé à la consécration, le prêtre ne dit point : Ceci est le corps de Jésus-Christ, ceci est son sang ; mais : « Ceci est mon « corps, ceci est mon sang. » 2° L'anéantissement de Jésus-Christ sur l'autel est la reproduction réelle de son immolation sur le calvaire, dont il fait revivre toute la vertu par la séparation mystique du corps et du sang du Sauveur.

4e *D. Pourquoi dites-vous que la manière de l'offrir est différente?*

R. Parce que Jésus-Christ s'est offert sur la croix en souffrant la mort et en répandant son sang, au lieu que, sur nos autels, il continue le même sacrifice sans effusion de sang.

D. Pourquoi sur l'autel Jésus-Christ ne répand-il pas son sang?

R. Parce que, étant ressuscité, il ne peut plus mourir.

D. N'y a-t-il pas quelques autres différences?

R. Sur la croix, la victime était visible ; sur l'autel, elle est invisible, puisqu'on ne voit que les apparences du pain et du vin ; sur la croix, Jésus-Christ était seul sacrificateur ; sur l'autel, il s'offre par le ministère des prêtres.

5e *D. Qui a le pouvoir d'offrir le sacrifice de la messe?*

R. Les seuls prêtres peuvent l'offrir.

6e *D. Qui a donné ce pouvoir aux prêtres?*

R. Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il a dit à ses

Apôtres, après l'institution de l'Eucharistie : Faites ceci en mémoire de moi.

D. Que signifient ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi ? »

R. Elles signifient évidemment : Faites ce que je viens de faire moi-même, c'est-à-dire, le miracle que je viens d'opérer. « Par ces paroles, » dit le saint concile de Trente, « Jésus-Christ a ordonné prêtres les « Apôtres, et les a établis, eux et les autres prêtres, « ministres de son corps et de son sang. »

7e *D. A qui offre-t-on le sacrifice?*

R. A Dieu seul.

D. Pourquoi le sacrifice est-il offert à Dieu seul ?

R. Parce que le sacrifice étant une reconnaissance de la souveraineté de Dieu et un hommage de notre dépendance, il ne peut être offert à une simple créature.

8e *D. Ne dit-on pas des messes en l'honneur de la Sainte Vierge et des Saints?*

R. Oui : mais ce n'est pas pour leur offrir le sacrifice; c'est seulement pour remercier le Seigneur des grâces qu'il leur a faites, et pour les prier de nous obtenir celles dont nous avons besoin.

9e *D. Pour quelles fins offre-t-on le sacrifice?*

R. 1° Pour adorer Dieu; 2° pour le remercier des grâces qu'il nous a faites; 3° pour lui demander pardon de nos péchés; 4° pour lui demander les grâces dont nous avons besoin, soit pour l'âme, soit pour le corps.

D. Quelles sont donc en abrégé les quatre fins du saint sacrifice ?

R. Ce sont : l'adoration, l'action de grâces, l'expiation et la demande.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur les quatre fins du sacrifice de la messe ?

R. Il faut remarquer l'excellence de ce sacrifice, qui renferme à lui seul la fin de tous les sacrifices de l'ancienne loi, et les surpasse même infiniment par la dignité du prêtre qui l'offre et de la victime qui est offerte.

10e *D. Pour qui offre-t-on le sacrifice?*

R. Pour les fidèles vivants et pour les morts.

D. Qu'entendez-vous ici par les vivants ?

R. J'entends ceux qui sont sur la terre, justes ou pécheurs, catholiques ou non ; sont exceptés ceux qui seraient nominativement excommuniés.

D. Qu'entendez-vous par les morts ?

R. J'entends ceux qui sont morts dans le sein de l'Église et qui sont en purgatoire.

D. Peut-on l'offrir pour les damnés ?

R. Non, leur réprobation est éternelle. « Dans l'enfer, » dit saint Paul, « il n'y a plus de rédemption. » On ne l'offre pas non plus pour les saints qui sont au ciel, parce qu'ils n'en ont pas besoin.

11e *D. Avec quels sentiments doit-on assister à la messe ?*

R. Avec des sentiments de foi, de contrition de nos péchés, de confiance et d'union avec Jésus-Christ qui s'offre pour nous.

Mes chers enfants, il y a dans le sacrifice de la messe trois parties qui méritent de votre part une attention toute particulière : l'oblation ou l'offrande, la consécration et la communion. Sur l'autel où Jésus-Christ s'offre tout entier à son Père, comme il s'offrit à lui tout entier sur la croix, offrez-vous aussi à Dieu avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, avec tout ce que vous avez, et que votre seul désir soit de vivre pour lui, et de mourir dans son saint amour. A la consécration, où Jésus-Christ s'incarne de nouveau dans les mains de son ministre, anéantissez-vous en sa sainte présence, unissant vos adorations à celles des Anges qui entourent l'autel. A la communion, unissez-vous au prêtre et communiez spirituellement, si vous n'avez pas le bonheur de le faire sacramentellement. Prenez la résolution, mes enfants, d'assister chaque jour à la sainte messe, à moins que vos occupations ne vous le permettent pas.

LEÇON NEUVIÈME

Du Sacrement de Pénitence

1re D. ***Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence?***

R. La Pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Que signifie le mot *Pénitence* ?

R. Il signifie repentir et punition.

D. La Pénitence renferme-t-elle tout ce qui est nécessaire pour constituer un sacrement?

R. Oui : 1° parce qu'il y a un signe sensible de la grâce ; 2° parce qu'il a été institué par Jésus-Christ ;

3° parce qu'il a été institué pour nous sanctifier; 4° parce qu'il y a le ministre de ce sacrement.

D. Où est le signe sensible dans le sacrement de Pénitence?

R. Le signe sensible se trouve dans les actes du pénitent et dans l'absolution que donne le prêtre ; car la contrition, la confession, la satisfaction et l'absolution sont sensibles.

D. Qui a institué ce signe sensible?

R. Jésus-Christ lorsqu'il a dit à ses Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit, etc. »

D. Ce signe est-il productif de la grâce?

R. Oui, puisqu'il remet les péchés, qui sont le seul obstacle à l'effusion de la grâce, et cette rémission en est inséparable.

D. Quand Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement de Pénitence?

R. Après sa résurrection, lorsqu'il dit à ses Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit, etc. »

D. A qui a été transmis le pouvoir de remettre les péchés?

R. Aux évêques et aux prêtres.

2e *D. Qui a le pouvoir de remettre les péchés?*

R. Dieu seul; mais il se sert, dans le sacrement de Pénitence, du ministère des prêtres, qui les remettent en son nom.

3e *D. Qui a donné aux prêtres le pouvoir de remettre les péchés?*

D. Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il a dit à ses Apôtres : Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront

remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

D. Quand les évêques et les prêtres reçoivent-ils le pouvoir de remettre les péchés?

R. Ils le reçoivent dans le sacrement de l'Ordre.

D. Que signifient ces paroles : « les péchés seront remis? »

R. Elles signifient que les péchés seront effacés, pardonnés par l'absolution, comme une dette est anéantie par une remise expresse qu'en fait le créancier.

D. Que signifient ces paroles : « les péchés seront retenus? »

R. Elles signifient que le pardon en est différé, afin que le prêtre puisse mieux s'assurer des dispositions du pénitent. Le prêtre le délie de ses péchés en lui accordant l'absolution; il le lie en la différant.

D. Pourquoi Dieu seul peut-il remettre les péchés?

R. Parce que lui seul peut céder de ses droits, lui seul peut accorder le pardon d'une offense qu'il a reçue.

4e D. Le sacrement de Pénitence est-il nécessaire à tous les fidèles?

R. Il est absolument nécessaire à ceux qui ont commis quelque péché mortel depuis le Baptême.

D. Pourquoi ce sacrement n'est-il nécessaire qu'à ceux qui ont commis quelque péché mortel depuis le Baptême?

R. Parce que le péché véniel n'empêche pas l'état de grâce, et qu'on peut l'effacer par d'autres moyens,

et que le Baptême, comme nous l'avons dit, n'efface pas seulement le péché originel, mais encore les péchés actuels.

D. Le sacrement de Pénitence a-t-il toujours existé?

R. Non, il n'existe que depuis Jésus-Christ.

D. Avant la venue de Jésus-Christ, quel était le moyen d'obtenir le pardon de ses péchés?

R. Ce moyen était la contrition parfaite, indispensable alors pour obtenir la rémission des péchés.

5e *D. Combien y a-t-il de parties dans le sacrement de Pénitence?*

R. Trois: la contrition, la confession et la satisfaction.

6e *D. Qu'est-ce que la contrition?*

R. C'est une douleur et une détestation des péchés que l'on a commis, avec un ferme propos de ne plus les commettre.

D. Que renferme la contrition?

R. Trois choses : 1o la douleur de l'âme ; 2o la détestation du péché commis ; 3o le ferme propos de ne plus le commettre.

D. Qu'est-ce que la douleur de l'âme?

R. C'est un véritable et sincère regret d'avoir offensé Dieu.

D. Qu'est-ce que la détestation du péché commis?

R. C'est une haine souveraine, c'est-à-dire, sans égale, pour le péché.

D. Qu'est-ce que le ferme propos?

R. C'est une résolution sincère et véritable de ne plus pécher.

7e *D. Combien y a-t-il de sortes de contrition?*

R. Deux : l'une parfaite, et l'autre imparfaite, que l'on appelle attrition.

D. Quelle est la meilleure de ces deux contritions?

R. C'est évidemment la première : ce qui est parfait est préférable à ce qui est imparfait.

8e *D. Qu'est-ce que la contrition parfaite?*

R. C'est celle qui est conçue par un motif de charité et d'amour de Dieu.

D. Quel est le motif de la contrition parfaite?

R. L'amour de Dieu : on a du regret d'avoir offensé Dieu par rapport à lui-même, parce qu'il est infiniment bon, infiniment aimable et digne d'être infiniment aimé : c'est là un sentiment parfait.

D. Quel est l'effet de la contrition parfaite?

R. L'effet de la contrition parfaite est d'effacer le péché, même avant l'absolution, pourvu qu'on ait le désir de la recevoir, désir qui se trouve implicitement renfermé dans cette contrition, dit le saint concile de Trente.

D. Pourquoi la contrition parfaite efface-t-elle le péché avant l'absolution?

R. Parce que Dieu nous rend son amitié dès que nous l'aimons parfaitement; dès qu'il y a contrition parfaite, il n'y a plus de péché.

D. La contrition parfaite dispense-t-elle de recevoir le sacrement de Pénitence?

R. Non, parce que l'amour parfait qui se trouve dans cette contrition, renferme la volonté d'accomplir toutes les lois, et par conséquent celle de se confesser

et de recevoir l'absolution, puisque Jésus-Christ nous en a imposé l'obligation.

9e *D. Qu'est-ce que la contrition imparfaite ou l'attrition?*

R. C'est celle qui est ordinairement conçue par le motif de la crainte des peines de l'enfer, ou de la laideur du péché.

D. Pourquoi dites-vous « ordinairement? »

R. Parce que, dans la contrition imparfaite, il y a encore les motifs de la perte du ciel, des mérites acquis, des peines du purgatoire.

D. Pourquoi cette seconde espèce de contrition est-elle appelée imparfaite?

R. Parce que les motifs en sont moins nobles et moins parfaits que les motifs de la contrition parfaite.

D. Quelle différence y a-t-il entre la contrition parfaite et l'attrition?

R. Ces deux sortes de contrition se ressemblent en ce qu'elles sont toutes deux une douleur d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser; mais elles diffèrent dans les motifs et dans les effets.

D. En quoi diffèrent-elles dans les motifs et dans les effets?

R. 1o Elles diffèrent dans les motifs, en ce que la contrition parfaite procède de l'amour, et l'attrition ordinairement de la crainte; 2o elles diffèrent dans les effets, en ce que la contrition parfaite efface le péché, même avant l'absolution, tandis que l'attrition n'efface pas le péché par elle-même; mais elle dispose le pécheur à obtenir le pardon de ses fautes.

10e *D. Cette attrition dispose-t-elle le pécheur à obtenir la grâce dans le sacrement de Pénitence?*

R. Oui, si elle exclut la volonté du péché, et si elle est accompagnée de l'espérance du pardon.

D. Pourquoi la contrition imparfaite doit-elle renfermer la volonté de ne plus pécher?

R. Parce que, pour être véritable, cette contrition doit renfermer le bon propos.

11e *D. Un pécheur ne doit-il s'exciter à la douleur de ses fautes que par le motif de la laideur du péché ou par la crainte des peines?*

R. Il doit encore s'y exciter par la considération de la bonté de Dieu.

12e *D. Pourquoi le pécheur doit-il s'exciter à cette douleur par la considération de la bonté de Dieu?*

R. Parce qu'il ne peut s'assurer de sa réconciliation avec Dieu dans le sacrement de Pénitence, qu'autant qu'il commencera de l'aimer comme source de toute justice.

D. Quel est le sens de ces mots : « source de toute justice? »

R. Ces mots signifient : source de toute perfection, de toute sainteté.

D. La contrition imparfaite suffit-elle dans le sacrement de Pénitence?

R. Certainement, pourvu qu'elle ait les conditions indiquées et les qualités requises.

13e *D. Quelles sont les conditions d'une véritable contrition?*

R. Il y en a quatre : elle doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle

14e *D. Qu'entendez-vous lorsque vous dites qu'il faut que la contrition soit intérieure?*

R. J'entends qu'elle doit venir du fond du cœur.

D. Que veut dire le mot « intérieure? »

R. Intérieure signifie qui est au dedans, qui repose dans le cœur.

D. Pourquoi faut-il que ce soit le cœur qui se repente?

R. Parce que c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les mauvaises actions, dit Jésus-Christ : puisque c'est le cœur qui est la source du mal, c'est là que doit être placé le remède.

15e *D. Pourquoi dites-vous qu'il faut que la contrition soit surnaturelle?*

R. Parce qu'elle doit être excitée en nous par un mouvement du Saint-Esprit et par un motif provenant de la foi.

D. Pourquoi le Saint-Esprit doit-il exciter en nous la contrition?

R. Parce que de nous-mêmes, nous ne pouvons rien pour le salut, que lui seul peut opérer notre conversion et nous donner la force de faire pénitence.

D. Quel est le moyen principal que nous devons employer pour obtenir la contrition?

R. Une prière fervente et la réflexion sur les motifs les plus propres à l'exciter en nous.

D. Qu'entendez-vous par « motifs provenant de la foi? »

R. J'entends les motifs que Dieu nous a révélés, qui se rapportent aux intérêts de Dieu, de notre âme, et non à des intérêts purement humains.

D. Une personne, par exemple, qui se repentirait de ses péchés, parce qu'ils seraient cause de la perte de ses biens, de sa santé, de son honneur, aurait-elle une véritable contrition ?

R. Non, puisque ces motifs sont purement naturels.

16e *D. Pourquoi dites-vous qu'il faut que la contrition soit souveraine ?*

R. C'est que nous devons être plus fâchés d'avoir offensé Dieu que de tous les maux qui peuvent nous arriver.

D. Pourquoi dites-vous que nous devons être plus fâchés d'avoir offensé Dieu que de tous les maux qui peuvent nous arriver ?

R. Parce que le péché mortel est le plus grand de tous les maux, puisqu'il nous prive des biens éternels et nous conduit à des maux qui ne finiront jamais.

D. Quand la contrition est-elle souveraine ?

R. Quand on est plus fâché d'avoir commis un péché, qu'on ne le serait de tous les maux qui pourraient nous arriver, et qu'on est disposé à tout perdre, à tout souffrir plutôt que de le commettre.

17e *D. Pourquoi dites-vous qu'il faut que la contrition soit universelle ?*

R. C'est qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels, sans en excepter aucun.

D. Pourquoi faut-il se repentir de toutes ses fautes mortelles ?

R. Parce que toutes ont également offensé Dieu,

toutes nous ont fait perdre le ciel, toutes nous ont mérité l'enfer, et on ne peut détester les unes sans détester les autres.

D. La contrition doit-elle s'étendre aussi à tous les péchés véniels ?

R. Non ; car un péché véniel ne détruisant pas l'amitié de Dieu, pourvu qu'on en ait la contrition, peut être effacé sans que les autres le soient.

D. Qu'arriverait-il si on ne confessait que des péchés véniels et qu'on n'eut la contrition d'aucun ?

R. L'absolution volontairement reçue dans cette disposition, serait nulle et même sacrilége, parce qu'on annulerait et profanerait le sacrement.

D. Que faut-il faire pour éviter un si grand malheur ?

R. Il faut ajouter à l'accusation des fautes vénielles quelques fautes graves ou même vénielles de la vie passée, dont on croit avoir une contrition suffisante.

18e *D. Suffit-il de détester les péchés que l'on a commis ?*

R. Non, il faut encore avoir un bon propos, c'est-à-dire, une ferme résolution de ne plus les commettre.

D. Dieu peut-il pardonner si on n'a pas la résolution de ne plus pécher ?

R. Non, parce que Dieu étant la sainteté même, ne peut jamais approuver le mal, ce qu'il ferait, puisqu'il pardonnerait à celui qui serait encore dans la disposition de le commettre.

19e *D. A quelles marques peut-on connaître qu'on a cette ferme résolution de ne plus les commettre ?*

R. On peut le connaître par la sincère disposition où l'on est de faire des efforts pour se corriger, et de fuir les occasions prochaines du péché.

D. Quand y a-t-il des efforts de se corriger?

R. Quand on emploie les moyens que la foi nous propose et qu'on suit les avis du confesseur.

20e *D. Qu'entendez-vous par les occasions prochaines du péché?*

R. J'entends ce qui nous porte ordinairement au péché ou qui nous met en danger de le commettre.

D. Quelles sont ces occasions prochaines?

R. Ce sont quelques objets extérieurs qui nous mettent dans un danger vraisemblable et moralement certain d'offenser Dieu.

D. Sommes-nous obligés de fuir ces occasions?

R. Oui. Parlant de ces occasions, Jésus-Christ a dit : « Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et je-« tez-le loin de vous ; car il vaut mieux entrer dans « le ciel avec un seul œil, que d'être jeté, en conser-« vant les deux yeux, dans le feu de l'enfer. »

Saint Philippe de Néri, encore enfant, avait fait une faute. Son père lui en fit une sévère réprimande. Aussitôt Philippe se mit à pleurer amèrement, non pas parce qu'il avait été repris par son père, mais parce qu'il avait offensé Dieu, et il ne retomba plus dans la même faute. N'oubliez pas, mes enfants, que la contrition est indispensable. Il faut, si vous voulez l'obtenir, la demander à Dieu, renoncer au péché et aux occasions qui vous y exposent.

LEÇON DIXIÈME

Suite du Sacrement de Pénitence.

De la Confession

1re *D. Qu'est-ce que la confession ?*

R. La confession est une accusation de ses péchés, faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolution.

D. Que signifie le mot *confession ?*

R. Il signifie aveu.

D. Pourquoi appelle-t-on cet aveu une accusation ?

R. C'est pour faire entendre qu'on doit déclarer soi-même ses péchés, les avouer humblement, et non les raconter par manière de conversation, comme on ferait le récit d'une histoire.

D. Que signifient ces mots : « de ses péchés ? »

R. Ces mots nous font comprendre que nous devons déclarer nos propres péchés, et non ceux des autres ; les péchés que nous avons commis, et non les tentations et les manquements involontaires.

D. Pourquoi faut-il les accuser à un prêtre approuvé ?

R. Parce que lui seul est le ministre du sacrement de Pénitence, seul il a le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, et qu'il ne peut exercer ce pouvoir qu'avec l'approbation de son supérieur.

D. Qu'entendez-vous par « prêtre approuvé ? »

R. J'entends un prêtre autorisé, en vertu d'un titre ou d'une délégation légitime, à entendre les confessions.

D. Quel est le but qu'on doit se proposer en accusant ses péchés ?

R. C'est d'en obtenir le pardon par l'absolution ; ce ne serait pas se confesser que d'accuser ses fautes, même à un prêtre approuvé, si on n'avait pas l'intention de recevoir le sacrement de Pénitence.

2e *D. Qu'est-ce que l'absolution?*

R. C'est la sentence du prêtre qui délie le pénitent de ses péchés.

D. Qu'est-ce qu'une sentence ?

R. C'est un jugement, un arrêt que le prêtre rend au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Que signifient ces mots : « délie le pénitent de ses péchés ? »

R. Ils signifient que l'absolution brise les liens qui tenaient l'âme attachée au péché, au démon, et l'empêchait de faire le bien.

D. Qui a établi la confession ?

R. C'est Jésus-Christ. C'est une vérité de foi ; elle est consignée dans le saint Evangile, et le concile de Trente dit anathème à quiconque « nie que la confession sacramentelle soit ou établie ou nécessaire au salut de droit divin. »

3o *D. Quelles qualités la confession doit-elle avoir pour être bonne?*

R. Quatre : elle doit être entière, humble, simple et prudente.

4e *D. Pourquoi dites-vous que la confession doit être entière?*

R. Parce qu'on doit accuser tous les péchés, au moins mortels, qu'on a commis, et si l'on en cachait volontairement un seul, l'absolution serait nulle et sacrilége.

D. Que dit le saint concile de Trente relativement à l'intégrité de la confession?

R. « Qu'on est obligé de confesser tous les péchés mortels dont on se souvient, après qu'on a soigneusement examiné sa conscience, avec leur nombre et les circonstances qui en changent l'espèce. »

D. Si, après un examen suffisant, on oubliait involontairement l'une de ces trois obligations imposées par le saint concile de Trente, la confession serait-elle nulle et sacrilége?

R. Non, les péchés seraient remis, mais il resterait l'obligation de s'en accuser à la confession suivante.

5e *D. Est-on obligé de confesser les péchés véniels?*

R. Il est bon et utile de les confesser, mais cela n'est pas absolument nécessaire, parce qu'il y a d'autres moyens d'en obtenir le pardon.

D. Pourquoi est-il bon et utile de confesser les péchés véniels?

R. 1° Parce que la confession est toujours le meilleur moyen d'en obtenir le pardon; 2° parce que quelquefois on pourrait prendre pour véniel un péché qui serait mortel.

6e *D. Que faut-il rechercher particulièrement à l'égard des péchés mortels?*

R. Il faut en rechercher le nombre et les différentes circonstances, surtout celles qui en changent l'espèce, ou qui en aggravent notablement la malice.

D. Si l'on ne sait pas le nombre de ses fautes, que faut-il faire?

R. Il faut accuser un nombre approximatif, dire combien de fois on croit avoir commis cette faute par jour, par semaine, par mois, par année; ce n'est que lorsqu'on se rappelle le nombre qu'on est obligé de le faire connaître.

7e *D. Qu'entendez-vous par les circonstances qui changent l'espèce du péché?*

R. J'entends ce qui fait que les péchés changent de nature : par exemple, voler dans l'église est un sacrilége et un péché d'une autre espèce qu'un simple vol.

D. Pourquoi est-on obligé d'accuser les circonstances qui changent la nature du péché?

R. Parce qu'alors le péché a une malice d'une espèce différente, qui fait que par un seul acte on viole simultanément plusieurs lois, quoiqu'il n'y ait qu'un seul péché.

8e *D. Qu'entendez-vous par les circonstances notablement aggravantes?*

R. J'entends ce qui rend le péché beaucoup plus grave dans la même espèce. Ainsi, dérober dix écus est une circonstance qui fait que le vol est beaucoup plus grand que si on n'avait volé qu'un écu.

D. Quelle différence y a-t-il entre la circonstance

qui fait que le péché change de nature, et la circonstance qui ne fait que l'aggraver?

R. Dans la circonstance qui change la nature du péché, la qualité en est changée, tandis que dans la circonstance aggravante, c'est l'intensité. Ainsi, une personne qui vole mille francs commet un péché beaucoup plus grave que celle qui ne volerait que cent francs.

9e *D. Que faut-il faire pour que la confession soit entière?*

R. Il faut examiner soigneusement sa conscience avant que de se confesser.

D. Qu'est-ce qu'examiner sa conscience?

R. C'est repasser attentivement en sa mémoire les fautes dont on s'est rendu coupable.

D. Pourquoi l'examen de conscience doit-il précéder la confession?

R. Parce qu'on ne peut se repentir de ses péchés et les confesser entièrement, si l'on ne s'est appliqué à les connaître.

D. Le défaut d'examen peut-il rendre la confession sacrilége?

R. Oui, puisque, sans cet examen, on ne peut remplir le précepte ni de la confession, ni de la contrition.

D. Sur quoi faut-il s'examiner?

R. Sur les commandements de Dieu et de l'Église, sur les péchés capitaux et sur les devoirs de son état.

10e *D. Que faut-il faire pour se souvenir plus aisément de ses péchés?*

R. Après avoir invoqué le Saint-Esprit, il faut penser aux lieux où l'on a été, aux personnes que l'on a fréquentées, aux affaires auxquelles on a été employé, et aux péchés auxquels on est le plus porté.

D. Est-il bien nécessaire d'implorer les lumières de l'Esprit Saint?

R. Oui, puisque de nous-mêmes nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, principalement quand nous sommes tombés dans le péché.

D. Pourquoi faut-il suivre l'ordre indiqué dans la réponse précédente?

R. Parce que les occupations de la journée auxquelles nous nous sommes livrés, les lieux, les personnes que nous avons fréquentées, les habitudes que nous avons contractées, serviront à nous rappeler le mal que nous avons fait.

11e *D. Quand est-ce que la confession est humble?*

R. Quand elle est accompagnée d'un extérieur modeste, d'une confusion salutaire, et qu'on ne cherche point d'excuse.

D. En quoi consiste l'extérieur modeste du pénitent?

R. A se présenter au confessionnal avec un maintien recueilli, des vêtements simples et décents, les mains jointes, les yeux modestement baissés.

D. Qu'entendez-vous par confusion salutaire?

R. J'entends la confusion d'un coupable devant son juge, confusion qui se produit par le ton et l'attitude d'un pénitent humilié devant Dieu; dans la docilité à

écouter les paroles du confesseur, s'abstenant de toute excuse, de toute réplique.

12e *D. Quand est-ce que la confession est simple?*

R. Quand on accuse ses péchés comme on les connaît, sans les augmenter ni les diminuer.

D. Que faut-il faire pour bien pratiquer cette simplicité?

R. Donner comme certains les péchés certains, comme douteux ceux qui sont douteux; retrancher tout ce qui est inutile, vague, nuageux.

13e *D. Quand est-ce que la confession est prudente?*

R. Quand on se confesse en termes honnêtes et qu'on ne découvre pas les péchés d'autrui sans nécessité.

D. Que faut-il faire si on ne sait en quels termes s'exprimer, quand il s'agit de matières délicates?

R. Prier le confesseur de nous interroger, de nous aider, en ayant soin de lui indiquer le commandement sur lequel nous sommes embarrassés.

D. Est-il quelquefois nécessaire de faire connaître la qualité d'une personne avec laquelle on a eu le malheur de pécher?

R. Oui, quand on ne peut autrement faire connaître au confesseur l'espèce de péché commis.

D. Est-il permis d'écouter ce que disent les autres en confession?

R. Non : cela est défendu; et si on entendait, soit volontairement, soit involontairement, ce que les autres disent en confession, on est rigoureusement tenu à ne pas le révéler.

14e D. A qui faut-il se confesser?

R. A son propre pasteur, ou à un autre prêtre approuvé par l'Évêque pour entendre les confessions.

15e D. Est-il à propos de se confesser indifféremment à toute sorte de prêtres?

R. Non, il faut choisir son confesseur avec une grande circonspection.

D. Quelle règle faut-il suivre pour le choix d'un confesseur?

R. Il faut : 1° implorer les lumières du Saint-Esprit; 2° se mettre au dessus de toute considération humaine dans ce choix ; 3° examiner devant Dieu pour quel confesseur on se sent plus de confiance et de respect.

16e D. Quelles qualités doit avoir un confesseur?

R. Il doit être savant, prudent et charitable.

Une personne avait montré tant de vertu, tant de piété pendant sa vie, qu'après sa mort, on la priait comme nous prions les Saints, parce que l'on était persuadé qu'elle était déjà dans le ciel ; mais elle apparut tout-à-coup, et fit entendre ces paroles épouvantables : « Que l'on cesse de me prier, j'ai été con« damnée à l'enfer, parce que j'ai caché un péché « mortel à confesse. » Vous éviterez ce grand malheur, mes enfants, en apportant dans vos confessions la plus grande sincérité. Il y a deux péchés qui inspirent une plus grande confusion que les autres : ce sont les vols et les immodesties. Si vous avez eu le malheur de vous en rendre coupable, ayez le courage d'en faire l'aveu, et Dieu vous les pardonnera et vous comblera même d'ineffables consolations.

LEÇON ONZIÈME

Suite du Sacrement de Pénitence.

De la Satisfaction

1re *D. Qu'est-ce que la satisfaction?*

R. C'est la pénitence que le prêtre nous impose.

D. Que signifie le mot *satisfaction?*

R. Le mot satisfaction signifie faire assez pour contenter une personne qu'on a offensée.

D. Combien y a-t-il de satisfactions?

R. Il y en a deux : l'une envers Dieu, et l'autre envers le prochain.

2e *D. Pourquoi le prêtre nous impose-t-il une pénitence?*

R. C'est pour nous faire expier la peine due à nos péchés, et pour satisfaire, selon notre pouvoir, à la justice de Dieu que nous avons offensé.

D. Quelle est cette peine que remet la satisfaction?

R. C'est la peine temporelle.

3e *D. Le sacrement de Pénitence remet-il toute la peine due au péché?*

R. Le sacrement de Pénitence remet la peine éternelle due au péché, et quelquefois même la peine temporelle, quand il est reçu avec d'excellentes dispositions.

D. Que devient l'âme quand on meurt avec une peine temporelle non acquittée?

R. Elle va en purgatoire jusqu'à ce qu'elle ait payé sa dette, parce que rien de souillé ne peut entrer dans le ciel.

D. Sommes-nous obligés d'accepter la pénitence que le prêtre nous impose?

R. Oui, certainement, puisque, d'après le saint concile de Trente, le confesseur est obligé de nous l'imposer.

D. Qu'arriverait-il si l'on recevait l'absolution avec l'intention de ne pas accomplir la pénitence?

R. Si l'on recevait l'absolution avec l'intention de ne pas accomplir sa pénitence, on pècherait grièvement, parce que ce serait une irrévérence grave contre le sacrement de Pénitence, que de s'en approcher avec la disposition de ne pas faire ce qui en constitue une partie intégrante.

D. En serait-il de même si la pénitence était imposée pour des fautes vénielles ou pour des péchés de la vie passée déjà remis ?

R. Non, il est plus probable que l'absolution serait valide; mais s'il est vrai qu'il n'y ait que péché véniel à omettre une pénitence imposée pour des péchés véniels, on n'en peut pas dire autant de la disposition de ne pas faire la pénitence en approchant du sacrement.

D. Dans quels cas pourrait-on refuser la pénitence sacramentelle et être dispensé de l'accomplir, même après l'avoir acceptée?

R. Si elle devenait impossible ou très-difficile; dans

ces deux cas, il faudrait prier respectueusement le confesseur d'en imposer une autre.

D. Ne peut-on pas changer soi-même la pénitence ?

R. Non, on n'a pas ce droit, et le pénitent agirait sans aucune espèce d'autorité en la changeant lui-même.

D. La pénitence peut-elle être changée par un autre confesseur ?

R. Elle peut l'être avec des raisons suffisantes ; mais il faut répéter sommairement la confession faite au confesseur précédent, pour que le nouveau confesseur puisse donner une autre pénitence en connaissance de cause.

D. Comment faut-il accomplir la pénitence ?

R. Intégralement, exactement, au temps et au lieu prescrit ; avec attention, respect et ferveur ; à genoux, si c'est une prière ; assis ou à genoux, si c'est une lecture, à moins que le confesseur n'ait exprimé formellement une autre intention.

D. Doit-on accomplir la pénitence avec plus de ferveur qu'une prière ordinaire ?

R. Oui, parce que c'est tout à la fois un acte de précepte et un acte sacramentel, et que son efficacité pour la rémission de la peine temporelle dépend du plus ou moins de disposition.

D. Pècherait-on si on manquait volontairement la pénitence imposée ?

R. Oui, certainement, parce que la pénitence est une partie intégrante du sacrement, et que l'obliga-

tion de l'accepter entraîne évidemment celle de l'accomplir.

D. Quelle faute commettrait-on si on omettait volontairement la pénitence ?

R. On pècherait plus ou moins, suivant qu'elle aurait été imposée pour des péchés mortels ou véniels, ou qu'on en manquerait volontairement une grande ou une légère partie.

D. Pècherait-on si on retardait sans raison l'accomplissement de la pénitence ?

R. Oui, si on le faisait sans raison et contre l'intention du confesseur.

D. Quelle faute commettrait-on?

R. Généralement la faute ne serait que vénielle, à moins que la pénitence n'eut été imposée pour des péchés mortels, et que le retard ne fut très-considérable, ou bien qu'elle eut été imposée dans le but de prévenir quelque rechute dans un péché grave.

D. Satisferait-on à l'obligation de la pénitence si on l'accomplissait en état de péché mortel ?

R. Oui; mais on se priverait de tout mérite pour le ciel, et de la rémission de la peine temporelle.

D. Que faut-il faire quand on a oublié la pénitence ?

R. Il faut aller retrouver le confesseur, si on le peut commodément.

D. Quand on a omis sa pénitence en totalité ou en partie, suffit-il de s'en confesser?

R. Non, il faut de plus accomplir ce qu'on n'a pas fait, parce que le délai plus ou moins coupable de

l'acquittement d'une dette ne dispense pas de la payer.

4e *D. Quelles sont les œuvres par lesquelles nous pouvons satisfaire à la justice de Dieu?*

R. Elles peuvent se réduire à la prière, au jeûne et à l'aumône.

D. Il ne suffit donc pas de faire la pénitence imposée par le confesseur?

R. Non, il est à propos de suppléer à l'insuffisance de la courte pénitence imposée par le confesseur.

D. Qu'entendez-vous par la prière dont il est ici question?

R. J'entends toutes sortes de prières, soit mentales, soit vocales, soit publiques, soit privées.

D. Qu'entendez-vous par jeûne?

R. J'entends, non pas seulement la privation dans le boire et le manger, mais encore tout ce qui mortifie notre corps et notre esprit.

D. Qu'entendez-vous par aumône?

R. Toutes les œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde.

5e *D. Ne pouvons-nous pas satisfaire à Dieu par les afflictions qu'il nous envoie?*

R. Oui, pourvu que nous les recevions de la part de Dieu, avec soumission et avec patience.

D. Que devons-nous éviter dans les peines?

R. Nous devons éviter les plaintes, les murmures, et nous soumettre à la sainte volonté de Dieu avec une inaltérable résignation.

6e *D. Nos satisfactions et nos pénitences tirent-elles leur vertu de nos propres mérites?*

R. Non, elles tirent leur force et leur vertu de la satisfaction de Jésus-Christ.

D. Avons-nous droit aux satisfactions de Jésus-Christ?

R. Oui, puisque Jésus-Christ les a offertes à son Père pour nous, qu'il nous les a léguées; et c'est en unissant nos pénitences à ses mérites que nous pouvons expier nos péchés.

7e *D. Ne faut-il satisfaire qu'à Dieu?*

R. Il faut aussi satisfaire au prochain, quand on lui a fait tort dans ses biens ou sa réputation, et réparer les scandales qu'on a causés.

D. Comment peut-on faire tort à son prochain dans ses biens?

R. On peut lui faire tort par le vol ou par la détention d'un bien qui ne nous appartient pas.

D. Comment peut-on faire tort au prochain dans sa réputation?

R. Par la médisance, par la calomnie et par des jugements injurieux.

D. Que faut-il faire quand on a ainsi porté préjudice à son prochain?

R. Il faut, autant que possible, réparer le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ou dans ses biens, ou dans son honneur, lui demander pardon si on l'a insulté, et réparer le scandale qu'on peut avoir causé.

8e *D. Comment répare-t-on le scandale?*

R. En le faisant cesser et en édifiant par toute sa conduite.

D. Qu'est-ce que faire cesser un scandale?

R. C'est ne plus faire ce qui a porté ou qui porte le prochain à offenser Dieu, et effacer, par une conduite édifiante, le mauvais exemple qu'on aurait donné.

Vous accepterez avec une humble soumission, mes enfants, la pénitence qui vous sera imposée par votre confesseur, et vous l'accomplirez exactement; car elle renferme une vertu particulière qu'elle tire du sacrement, dont elle est une partie intégrante. Aux pénitences imposées par le confesseur, vous en joindrez d'autres; les meilleures sont celles que nous ne choisissons pas, mais qui nous viennent de Dieu. Acceptez donc en expiation de vos péchés, les travaux, les fatigues, les pertes des biens, des parents, les maladies, les contrariétés, les déceptions, les intempéries des saisons, etc., etc. Par ce moyen, vous effacerez en totalité, ou du moins en partie, la peine que méritent vos péchés.

LEÇON DOUZIÈME

Instruction pour apprendre à se bien confesser

1re *D. Que faut-il faire pour se préparer à la confession?*

R. Il faut demander à Dieu la grâce de connaître ses péchés, et l'esprit de pénitence pour en avoir une vraie contrition.

D. Est-il bien important de se préparer à la confession ?

R. Oui, puisque, comme nous l'avons dit, nous ne pouvons ni connaître nos péchés, ni en avoir une véritable contrition, sans la grâce de Dieu.

2° *D. Dites-nous une prière pour faire cette demande.*

R. Mon Dieu, etc.

3° *D. Que faut-il faire après cette prière?*

R. Il faut examiner sa conscience avec soin sur les commandements de Dieu et de l'Église, sur les sept péchés capitaux, sur les devoirs de son état et de sa condition.

4° *D. Que faut-il faire quand on s'est suffisamment examiné?*

R. Il faut s'exciter à la contrition.

D. Est-il bien important de s'exciter à la contrition ?

R. Oui, puisque la contrition est absolument nécessaire, et que plus une âme a de contrition, plus elle retire de fruit du sacrement de Pénitence.

D. Que faut-il faire pour s'exciter à la contrition ?

R. Après l'avoir demandée instamment à Dieu, on peut se servir de la méthode qu'employait saint Charles Borromée.

D. En quoi consiste cette méthode ?

R. Elle consiste à faire en esprit trois stations : une à l'enfer, une autre au ciel et une autre au calvaire.

D. Que considérait-il dans l'enfer, dans le ciel et au calvaire ?

R. Il considérait dans l'enfer les châtiments terribles que mérite le péché mortel ; dans le ciel, le bonheur infini et la gloire éternelle que le péché lui avait fait

perdre ; au calvaire, les souffrances du Sauveur crucifié à cause de ses fautes, et l'amour infini qu'il lui avait témoigné par sa passion et par sa mort.

D. N'y a-t-il pas quelques autres pratiques qu'on peut utilement employer pour s'exciter à la contrition ?

R. On peut très-utilement faire le chemin de la croix, assister à la sainte messe.

D. Comment peut-on s'exciter à la contrition des péchés véniels ?

R. En se transportant en esprit au purgatoire, au ciel et sur le calvaire. (Voir le *Catéchisme du catéchiste*, tome II, page 531.)

5° *D. Faites un acte de contrition.*

R. Mon Dieu, etc.

6° *D. Comment faut-il commencer la confession ?*

R. Après avoir fait le signe de la croix, il faut dire : Mon père, bénissez-moi, parce que j'ai péché ; et ensuite réciter le Confiteor *jusqu'à* meâ culpâ *en latin, ou en français, si on ne le sait pas en latin.*

D. Pourquoi fait-on le signe de la croix ?

R. Parce que ce signe nous rappelle que c'est en vertu des mérites de Jésus-Christ mort sur la croix, que nos péchés nous sont pardonnés dans le sacrement de Pénitence.

D. Pourquoi dit-on au confesseur : « Mon père ? »

R. Parce que le confesseur représente Dieu, notre père, et que nous le prions d'en avoir la bonté et les sentiments.

D. N'est-il pas étrange de lui dire : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché ? »

R. Non, cette parole nous montre qu'aux yeux de Dieu, plus nous sommes coupables, plus aussi nous sommes dignes de compassion.

D. Pourquoi récite-t-on le *Confiteor?*

R. Cette prière est une sorte de confession générale, avant la confession détaillée qu'on va faire.

7e *D. Après le* Confiteor, *que faut-il dire?*

R. Il faut dire le temps qu'il y a depuis sa dernière confession, si on a accompli la pénitence, et déclarer ensuite ses péchés.

D. Est-il toujours nécessaire de donner tous ces détails?

R. Non, les personnes pieuses et qui se confessent souvent peuvent s'en dispenser.

D. Quel ordre convient-il de suivre dans la déclaration de ses péchés?

R. L'ordre qu'on a suivi dans son examen.

8e *D. Quand la déclaration des péchés est finie, que doit faire le pénitent?*

R. Il doit dire : Je m'accuse généralement de tous les autres péchés que je pourrais avoir commis, et dont je ne me souviens pas; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, pénitence et absolution. Ensuite il faut achever le Confiteor.

D. Quand on n'a pas l'intention de recevoir l'absolution, que faut-il faire?

R. Ne demander que la pénitence et la bénédiction.

D. Que doivent ajouter à l'accusation générale les personnes qui n'ont confessé que des fautes douteuses, ou du moins, très-légères?

R. Il est très à propos, pour assurer la contrition, d'ajouter l'accusation d'une faute grave de leur vie passée, comme il a été déjà dit.

9e. *D. Le pénitent n'a-t-il plus rien à faire?*

R. Non, mais il doit écouter avec beaucoup d'attention les avertissements que le confesseur lui donne, et recevoir avec soumission la pénitence qu'il lui impose.

D. Que doit-il faire pendant que le confesseur lui donne ces avertissements?

R. Il doit s'abstenir de tout examen, et si quelque faute grave se présentait à son esprit, ce ne serait que lorsque le prêtre aurait cessé de parler, qu'il devrait s'en accuser.

10e *D. Que doit faire le pénitent quand le confesseur lui donne l'absolution?*

R. Il doit la recevoir comme une grâce qu'il ne méritait pas, la tête baissée et le corps incliné, faisant de tout son cœur un acte de contrition.

D. Pourquoi le pénitent doit-il avoir le corps incliné pendant l'absolution?

R. Parce qu'il reçoit l'application du sang de Jésus-Christ et la rémission de ses péchés.

D. Que devrait faire le pénitent si le confesseur lui refusait l'absolution?

R. Il faudrait qu'il se soumît humblement à sa décision, qu'il se présentât de nouveau au temps fixé, et se préparât à recevoir le bienfait de l'absolution, dont le confesseur ne l'a pas jugé digne.

11e *D. Que doit faire le pénitent après être sorti du confessionnal?*

R. Il doit remercier Dieu de la grâce qu'il vient de recevoir, et prendre une nouvelle résolution et les mesures convenables pour ne plus pécher.

12e *D. Faites un acte de remercîment après la confession.*

R. Mon Dieu, etc.

13e *D. Quand est-ce qu'il faut accomplir la pénitence que le confesseur a imposée?*

R. Il faut la faire au temps et de la manière que le confesseur l'a prescrit; et s'il n'a point marqué de temps, il faut la faire le plus tôt qu'on le peut.

Toutes les fois que vous irez à confesse, mes enfants, ayez soin de vous conformer à toutes ces prescriptions : examinez bien votre conscience, excitez-vous bien à la contrition de vos péchés, et accomplissez exactement la pénitence qui vous a été imposée; ne manquez pas de remercier le Seigneur du pardon si généreux qu'il a daigné vous accorder.

LEÇON TREIZIÈME

Des Indulgences et du Purgatoire

1re *D. Qu'est-ce qu'une Indulgence?*

R. Une Indulgence est la rémission entière ou partielle de la peine temporelle que nous devrions subir pour les péchés que nous avons commis.

D. Que signifie le mot *indulgence?*

R. Il signifie condescendance, pardon ; c'est, de la part de l'Église, un acte de clémence et de miséricorde.

D. L'indulgence remet-elle les péchés ?

R. Non : c'est une erreur assez commune de le croire. L'indulgence ne remet ni le péché mortel, ni le péché véniel.

D. Que remet donc l'indulgence ?

R. Elle remet la peine due au péché, soit mortel, soit véniel, après qu'ils ont été pardonnés.

D. Qu'est-ce qu'une indulgence plénière ?

R. L'indulgence plénière est la rémission de toute la peine temporelle due au péché.

D. Qu'est-ce que l'indulgence partielle ?

R. L'indulgence partielle est la rémission d'une partie de la peine temporelle due au péché.

D. Où irait l'âme d'une personne qui mourrait immédiatement après avoir gagné une indulgence plénière ?

R. Elle irait au ciel, sans passer même par les flammes du purgatoire.

D. Qu'entend-on en disant qu'on gagne une indulgence de quarante jours, de cent jours, etc., etc. ?

R. Cela veut dire qu'en gagnant ces sortes d'indulgences, on obtient une rémission de peines temporelles équivalant à la durée des pénitences imposées dans la primitive Église.

2e D. L'Église veut-elle dispenser les fidèles de satisfaire à Dieu, lorsqu'elle leur accorde des indulgences ?

R. Non, mais elle veut récompenser la ferveur de leur pénitence, et suppléer à leur impuissance et à leur faiblesse.

D. Que fait donc l'Église en nous accordant des indulgences ?

R. Elle nous aide à payer nos dettes ; mais elle entend que nous en acquittions une partie. C'est un encouragement et une récompense de nos efforts.

3e *D. Comment l'Église supplée-t-elle au défaut de nos satisfactions par les indulgences ?*

R. En nous appliquant, par ce moyen, les satisfactions de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, lesquelles on appelle trésor de l'Église.

D. Que faut-il entendre par les satisfactions de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints ?

R. Il faut entendre les satisfactions surabondantes qui se trouvent dans un trésor commun, où l'Église les puise, et nous les donne pour suppléer à l'insuffisance de nos propres satisfactions.

4e *D. Que faut-il faire pour gagner les indulgences ?*

R. Il faut faire en esprit de pénitence ce que l'Église nous ordonne pour les gagner.

D. Quelles sont les conditions requises pour gagner les indulgences ?

R. 1o Il faut être en état de grâce ; et pour la gagner tout entière, il faut de plus être exempt de toute affection volontaire au péché véniel, au moment où l'on fait la dernière œuvre prescrite ; 2o avoir l'intention, sinon actuelle, au moins virtuelle, de gagner

l'indulgence ; 3° s'acquitter exactement et avec piété des conditions ordinaires.

5e *D. Qui a le pouvoir de donner les indulgences?*

R. Le Pape dans toute l'Église, et les Évêques dans leurs diocèses.

D. Les Évêques peuvent-ils accorder dans leur diocèse respectif les mêmes indulgences que le Pape?

R. Non, ils ne peuvent accorder à leurs diocésains que quelques indulgences partielles, et ces indulgences ne sont pas applicables aux âmes du purgatoire. (Voir le *Catéchisme du Catéchiste,* tome II, page 459 et suivantes.)

6e *D. Ceux qui meurent sans avoir satisfait entièrement à la justice de Dieu pour la peine temporelle due au péché, sont-ils damnés?*

R. Non, ils vont en purgatoire.

7e *D. Qu'est-ce que le purgatoire?*

R. C'est un lieu de souffrance, où sont les âmes de ceux qui sont morts en la grâce de Dieu, mais qui n'ont pas entièrement satisfait à sa justice pour leurs péchés.

D. Comment savons-nous qu'il y a un purgatoire?

R. Nous le savons par l'Écriture Sainte et par la tradition. Le saint concile de Trente a défini : « Qu'il y a un purgatoire, et que les âmes y sont secourues par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice propitiatoire de l'autel. »

D. Que souffre-t-on en purgatoire?

R. On souffre de la privation de Dieu qui est le souverain bien, et d'un feu qui purifie l'âme.

8e D. Quelle est la consolation des âmes du purgatoire?

R. C'est de savoir qu'elles souffrent pour satisfaire à la justice de Dieu, et qu'elles jouiront un jour de sa gloire dans le ciel.

9e *D. Pouvons-nous les aider?*

R. Oui, nous pouvons les aider par nos prières, par nos œuvres satisfactoires, et principalement par le sacrifice de la messe.

D. Qu'est-ce qu'appliquer les indulgences aux âmes du purgatoire?

R. C'est leur céder la remise de la peine temporelle qu'on aurait gagnée pour soi.

D. Savons-nous à quel degré cette cession leur est profitable?

R. Non, c'est un secret que Dieu s'est réservé; c'est pour cela qu'il faut la leur appliquer souvent.

Ayons toujours notre âme pure pour pouvoir gagner les indulgences, et faisons notre possible pour en gagner le plus que nous pourrons; car il vaut beaucoup mieux apaiser Dieu sur la terre, que d'être puni en purgatoire. N'oubliez pas les chers défunts, mes enfants: en les soulageant, nous ferons une œuvre excellente de charité, envers Dieu qui aime ces âmes, envers ces frères bien-aimés, et vous travaillerez en même temps à vos propres intérêts.

LEÇON QUATORZIÈME

Du Sacrement de l'Extrême - Onction

1re *D. Qu'est-ce que le sacrement de l'Extrême-Onction?*

R. C'est un sacrement qui efface les restes du péché, nous donne la force de résister aux tentations du démon lorsque nous sommes gravement malades, et nous aide à mourir saintement.

D. Pourquoi ce sacrement est-il appelé Extrême-Onction?

R. Parce que c'est la dernière onction sacramentelle que reçoit un chrétien, et que c'est la dernière onction que Jésus-Christ a prescrite.

D. De quoi se compose cette onction?

R. Elle se compose d'huile mêlée de baume, que l'Évêque consacre le Jeudi Saint.

D. Que signifient l'huile et le baume?

R. La vertu naturelle de ces deux substances étant d'adoucir et de fortifier, elles signifient les effets de ce sacrement.

D Comment savez-vous que l'Extrême-Onction est un sacrement?

R. Parce qu'il y a tout ce qu'il faut pour le constituer.

D. Où est le signe sensible?

R. Le signe sensible est l'onction et les paroles qui l'accompagnent.

D. Ce signe produit-il la grâce?

R. Oui, puisque saint Jacques lui attribue la rémission des péchés et le soulagement du malade.

D. Par qui ce signe a-t-il été institué?

R. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que l'a défini le saint concile de Trente.

D. Quand ce sacrement a-t-il été institué?

R. On croit que c'est après sa résurrection que Jésus-Christ l'a institué.

D. Quels sont les effets de ce sacrement?

R. Les effets de ce sacrement sont de deux sortes : les uns regardent l'âme et les autres le corps.

D. Quels sont les effets de ce sacrement dans l'âme?

R. 1° Il augmente la grâce sanctifiante ; 2° il efface les péchés véniels, quelquefois les péchés mortels ; 3° il efface les restes du péché ; 4° il fortifie contre les tentations.

D. Dans quel cas l'Extrême-Onction peut-elle effacer les péchés mortels?

R. Dans deux cas.

D. Quel est le premier cas?

R. Si le malade a commis quelque péché mortel et qu'il oublie de s'en confesser, ou qu'il soit dans un tel état de maladie qu'il lui soit impossible de le faire, son péché est remis, pourvu qu'il en ait l'attrition.

D. Quel est le second cas?

R. Si le malade a reçu l'absolution de bonne foi,

sans une contrition suffisante, qu'il conçoit au moment où il reçoit l'Extrême-Onction , il obtient également le pardon de son péché.

D. Quels sont les restes des péchés que ce sacrement remet ?

R. Ce sont : 1° les langueurs et les infirmités de l'âme ; 2° les peines temporelles qui sont dues au péché. Voilà pourquoi saint Thomas appelle ce sacrement : « la consommation totale de notre guérison spirituelle. »

D. Quelles sont les tentations contre lesquelles ce sacrement nous fortifie ?

R. Ce sont : des tentations d'impatience, de défiance, de fausse confiance, de frayeurs excessives, de répugnance de la mort et de ses suites.

2e *D. Ce sacrement est-il institué aussi pour nous rendre la santé corporelle?*

R. Oui, il nous procure la santé corporelle, si Dieu juge qu'elle soit utile au salut de notre âme, et si l'on reçoit ce sacrement en temps opportun.

D. Comment savons-nous que ce sacrement nous procure la santé corporelle ?

R. L'apôtre saint Jacques nous dit que ce sacrement a la vertu de « soulager, et même de guérir le malade. » « Le malade , » dit le saint concile de Trente, « reçoit même quelquefois la santé. »

D. D'où vient que le sacrement de l'Extrême-Onction ne rend pas toujours la santé aux malades?

R. Parce que : 1° on le reçoit souvent sans les dispositions requises ; 2° on attend trop tard à le rece-

voir, et alors c'est demander un miracle que Dieu n'est pas tenu de faire ; 3° il est souvent plus avantageux pour le malade de mourir, que de recouvrer la santé.

3e *D. Qui sont ceux qui confèrent ce sacrement ?*

R. Les prêtres sont les ministres de ce sacrement.

D. Comment savons-nous que les prêtres sont les ministres de ce sacrement ?

R. 1° Par la Sainte Écriture : saint Jacques commande aux malades d'appeler les prêtres de l'Église pour administrer ce sacrement ; 2° par le saint concile de Trente, qui a défini que les évêques et les prêtres étaient seuls ministres du sacrement de l'Extrême-Onction.

4e *D. Comment confèrent-ils ce sacrement ?*

R. En faisant, sur les principales parties du corps du malade, plusieurs onctions accompagnées de prières.

D. Pourquoi les prêtres font-ils les onctions sur les cinq sens du malade ?

R. Parce que ces cinq sens servent d'instrument au péché.

5e *D. Qu'est-ce que le prêtre demande à Dieu par ces prières ?*

R. Qu'il pardonne, par sa miséricorde et par la vertu de ce sacrement, les péchés que le malade a commis par ses sens extérieurs.

6e *D. A qui ce sacrement doit-il être conféré ?*

R. Aux malades qui sont en danger de mort.

D. Que faut-il pour être capable de recevoir ce sacrement ?

R. Il faut : 1° être chrétien ; 2° avoir atteint l'âge de raison ou en avoir joui ; 3° être en danger de mort.

D. Quels sont ceux auxquels ce sacrement ne peut être conféré ?

R. 1° Aux enfants qui n'ont pas encore l'âge de raison ; 2° aux adultes qui n'en ont jamais eu l'usage.

7° *D. Faut-il attendre la dernière extrémité de la maladie pour recevoir ce sacrement ?*

R. Non, il faut tâcher de le recevoir dès qu'on peut être en danger de mort.

D. Pourquoi faut-il se hâter de recevoir ce sacrement ?

R. Pour ne pas se priver des grâces si précieuses, si abondantes, qu'il confère à ceux qui le reçoivent en parfaite connaissance.

8° *D. Avec quelles dispositions doit-on le recevoir ?*

R. Avec une vraie contrition de tous ses péchés, une parfaite confiance aux mérites de Jésus-Christ, et une résignation entière à la volonté de Dieu.

D. Quelle est la disposition la plus essentielle pour bien recevoir ce sacrement ?

R. L'état de grâce, puisque c'est un sacrement des vivants. Si on avait quelque péché mortel sur la conscience, on devrait se confesser.

9° *D. Le sacrement de l'Extrême-Onction est-il nécessaire pour être sauvé ?*

R. Non, il n'est pas absolument nécessaire, mais ce serait un péché de négliger de le recevoir.

D. Pourquoi serait-ce un péché de négliger de le recevoir?

R. A cause du besoin plus ou moins grand qu'en a le malade; et il peut se faire que, à cause des grandes tentations à vaincre, le besoin en soit absolu.

10e *D. Peut-on recevoir plusieurs fois le sacrement de l'Extrême-Onction?*

R. Oui, pourvu que ce ne soit pas dans le même péril de mort.

11e *D. Est-on obligé d'avertir les malades de recevoir les derniers sacrements?*

R. Oui, on est obligé d'avertir les malades de recevoir les derniers sacrements; et c'est le plus grand service qu'on puisse leur rendre, puisque, faute de cet avertissement, on expose leur salut éternel.

D. Sur qui repose principalement l'obligation de procurer aux malades la réception de ce sacrement?

R. Sur les confesseurs, les parents, les amis du malade et les garde-malades.

D. Que faut-il préparer pour l'administration de ce sacrement?

R. Il faut, autant que possible, que la chambre du malade soit propre et décente, et son lit couvert d'un linge blanc, par respect pour le sacrement qu'il va recevoir. On dispose une table sur laquelle on met une nappe blanche, un crucifix, deux chandeliers garnis de cierges allumés, de l'eau bénite avec un petit rameau de buis ou de laurier, une assiette contenant

six pelotons d'étoupe ou de coton pour essuyer les onctions, un peu de mie de pain pour servir à essuyer les doigts du prêtre, un vase ou verre plein d'eau, avec une serviette. L'eau, les miettes de pain, ainsi que les étoupes ou le coton, doivent être jetés au feu après la cérémonie, et l'assiette qui les a reçus doit être lavée avec trois eaux, qu'on jette pareillement au feu.

LEÇON QUINZIÈME

Du Sacrement de l'Ordre

1re *D. Qu'est-ce que le sacrement de l'Ordre?*

R. C'est un sacrement qui donne le pouvoir et la grâce d'exercer les saintes fonctions de l'Église.

D. Pourquoi ce sacrement est-il appelé Ordre?

R. Parce qu'il est destiné à former la hiérarchie ecclésiastique, et que ceux qui reçoivent ce sacrement forment dans l'Église une place à part essentiellement distincte de celle des simples fidèles.

D. Qu'entend-on par hiérarchie ecclésiastique?

R. On entend par hiérarchie ecclésiastique les degrés et la subordination des diverses fonctions relatives au culte divin.

D. Comment l'Ordre est-il un sacrement?

R. L'Ordre est un sacrement, parce qu'on y trouve tout ce qu'il faut pour un sacrement : un signe sen-

sible de la grâce, un signe qu'elle a produit, un signe institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Où est le signe sensible ?

R. Le signe sensible se trouve dans l'imposition des mains et dans les paroles de l'Évêque.

D. Ce signe produit-il la grâce ?

R. « Oui, je vous avertis, » dit saint Paul à son disciple Timothée au sujet de son ordination, « de ra« viver en vous la grâce de l'imposition des mains. »

D. Quels sont les effets de ce sacrement ?

R. 1° Une augmentation de grâce sanctifiante ; 2° une grâce sacramentelle qui lui est propre ; 3° un caractère ineffaçable.

D. Ce signe a-t-il été institué par Jésus-Christ ?

R. Les Pères de l'Église l'attestent, et le saint concile de Trente le définit.

D. Quand Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement de l'Ordre ?

R. D'après le saint concile de Trente, c'est lorsque, après l'institution de l'Eucharistie, Jésus-Christ dit à ses Apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi. »

D. Quand les a-t-il faits Évêques ?

R. C'est lorsque, après sa Résurrection, il a étendu les mains sur eux pour les bénir.

D. Qui peut donner le sacrement de l'Ordre ?

R. D'après le saint concile de Trente, les Évêques seuls ont le pouvoir de conférer ce sacrement.

2e *D. Combien y a-t-il d'ordres ?*

R. Il y en a trois majeurs ou sacrés, et quatre mineurs.

3e *D. Quels sont les ordres majeurs ou sacrés ?*

R. 1° Le sacerdoce, qui comprend l'Épiscopat et la Prêtrise; 2° le Diaconat; 3° le Sous-Diaconat.

D. Que veut dire le mot *sacerdoce?*

R. Le mot *sacerdoce* vient de deux mots latins, qui signifient guide sacré, parce que ceux qui reçoivent le dernier degré du sacrement de l'Ordre sont chargés de l'administration des sacrements, et en général de la conduite des âmes.

D. Qu'est-ce que la Prêtrise?

R. C'est un ordre qui donne le pouvoir de consacrer le corps de Jésus-Christ et de remettre les péchés.

D. Qu'est-ce que l'Épiscopat?

R. C'est la plénitude du sacerdoce. Voilà pourquoi, en parlant à un Évêque, on dit : Votre Grandeur.

D. Où se trouvent les ordres sacrés?

R. Dans les Épîtres de saint Paul et dans le saint concile de Trente, qui dit « que la hiérarchie ecclésiastique, qui est d'institution divine, se compose : d'évêques, de prêtres et de ministres. »

D. Sur l'ordre de qui le sacre des évêques se fait-il?

R. Le sacre des évêques se fait sur l'ordre du Pape, par trois évêques, ou par un seul, si le Pape le permet.

D. Les évêques sont-ils égaux entre eux?

R. Ils sont égaux quant au caractère épiscopal; mais l'évêque de Rome a sur tous les autres évêques la primauté d'honneur, de préséance, d'autorité et de juridiction.

D. Pourquoi l'évêque de Rome est-il investi de tous ces priviléges?

R. Parce qu'il est le successeur de saint Pierre, prince des Apôtres.

D. Qu'est-ce que le Cardinalat ?

R. Le Cardinalat est la plus haute dignité de l'Église après la Papauté.

D. Quelles sont les attributions des cardinaux ?

R. Les cardinaux sont chargés d'élire le Pape ; ils sont ses conseillers et comme ses vicaires.

D. Qu'entendez-vous par cardinal-vicaire ?

R. C'est le cardinal qui gouverne et administre, au nom du Souverain Pontife, le diocèse de Rome.

D. Combien y a-t-il de cardinaux ?

R. Dans le principe, le nombre des cardinaux était indéterminé ; Sixte V le fixa à soixante-dix.

D. Comment sont-ils divisés ?

R. En trois ordres : cinquante appartiennent à l'ordre des prêtres, quatorze à l'ordre des diacres, et six à celui des évêques.

4e *D. Quels sont les quatre Ordres Mineurs ?*

R. Ce sont les ordres d'Acolyte, d'Exorciste, de Lecteur et de Portier.

D. Qu'est-ce que l'ordre d'Acolyte ?

R. C'est l'ordre qui donne le droit de porter les chandeliers, d'allumer les cierges et de préparer le pain et le vin pour le sacrifice.

D Qu'est-ce que l'ordre d'Exorciste ?

R. C'est celui qui donne le pouvoir de chasser les démons du corps des possédés.

D. Qu'est-ce que l'ordre de Lecteur ?

R. C'est celui qui donne le pouvoir de lire publi-

quement dans l'église les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

D. Qu'est-ce que l'ordre de Portier?

R. C'est celui qui donne le pouvoir d'ouvrir et de fermer les portes de l'église, et de prendre soin de tout ce qui y est renfermé.

5e *D. La tonsure n'est-elle point un ordre?*

R. Non : c'est seulement une cérémonie établie par l'Église pour entrer dans l'état ecclésiastique, et pour se préparer à recevoir les ordres.

6e *D. Toutes sortes de personnes peuvent-elles entrer dans l'état ecclésiastique?*

R. Il faut y être appelé de Dieu.

D. Qu'y a-t-il à remarquer relativement à la vocation à l'état ecclésiastique?

R. Que, vu la sublimité du sacerdoce et les redoutables devoirs qu'il impose, il est de la dernière importance de bien examiner si on a une véritable vocation avant d'entrer dans cet état.

7e *D. A quelles marques peut-on connaître qu'on est appelé de Dieu?*

R. Lorsqu'ayant toutes les qualités d'esprit et de corps que l'Église demande, on se sent une inclination pour cet état, et qu'on n'y entre que dans la vue de servir Dieu, et de travailler à son salut et à celui de son prochain.

D. Quelles sont les qualités d'esprit nécessaires pour entrer dans l'état ecclésiastique?

R. Une intelligence suffisante pour acquérir la science indispensable à un prêtre et une vertu éprouvée.

D. Quelles sont les qualités du corps?

R. Celles qui sont requises par les saints canons.

D Pourquoi faut-il une grande inclination pour l'état ecclésiastique?

R. Parce que quand Dieu appelle à un état, il donne pour cet état un attrait tout particulier qui attire l'âme.

D. Qu'est-ce que n'avoir en vue que la gloire de Dieu et le salut du prochain?

R. C'est n'avoir d'autre but que celui pour lequel Dieu a établi ce saint état : servir Dieu, sauver les âmes et se sauver soi-même; tout motif humain doit être exclu.

D. En quel état faut-il être pour recevoir le sacrement de l'Ordre?

R. En état de grâce, puisque c'est un sacrement des vivants.

D. Quels sont les devoirs des fidèles envers le Pape, les Évêques, leurs pasteurs et les autres ecclésiastiques?

R. Les fidèles doivent vénérer Notre Saint Père le Pape, les Évêques et leurs pasteurs, les aimer, leur obéir. Ils doivent, en général, honorer tous les ministres de Dieu et de la Sainte Église, qui sont tous les représentants de Dieu sur la terre.

Saint Martin, évêque de Tours, avait été invité, avec l'un de ses prêtres, à manger à la table de l'empereur Maxence. Pendant le repas, on offrait à boire à l'empereur. Le prince, par respect pour saint Martin, voulut que la coupe lui fut présentée d'abord;

mais il espérait que le saint la lui présenterait à lui-même, après qu'il aurait bu. Mais saint Martin, au lieu de présenter la coupe à l'empereur, la présenta au prêtre qui l'accompagnait, montrant qu'un prêtre est plus digne de respect qu'un empereur. Maxence et tous ceux qui étaient présents admirèrent cette belle action du saint Evêque.

Ne parlez des prêtres, mes enfants, qu'avec le plus grand respect, obéissez-leur en tout ce qui concerne le salut de votre âme, priez pour eux, et écoutez avec la plus grande attention et la plus grande docilité toutes les instructions qu'ils vous donnent.

LEÇON SEIZIÈME

Du Sacrement de Mariage

1re *D. Qu'est-ce que le sacrement de mariage?*

R. C'est un sacrement qui sanctifie l'union légitime de l'homme et de la femme, et leur donne les grâces nécessaires pour remplir les devoirs de leur état.

D. Le mariage est-il un sacrement?

R. Oui, le saint concile de Trente dit anathème à quiconque oserait soutenir le contraire.

D. Comment le mariage est-il un sacrement?

R. Parce qu'il y a dans le mariage chrétien tout ce qu'il faut pour constituer un sacrement : un signe sensible, un signe qui produit la grâce, et un signe établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Où est le signe sensible?

R. Il se trouve dans le consentement mutuel des

deux époux, qui représente l'union de Jésus-Christ avec son Église.

D. Ce signe produit-il la grâce?

R. Oui, puisque saint Paul enseigne que cette union est semblable à celle de Jésus-Christ avec son Église, par conséquent, sanctifiante; et le saint concile de Trente définit « qu'il confère la grâce. »

D. Qui a établi ce signe?

R. Jésus-Christ qui seul a pu y attacher la production surnaturelle de la grâce.

D. Quand Jésus-Christ a-t-il établi ce sacrement?

R. Quelques-uns pensent que ce fut aux noces de Cana; d'autres, lorsqu'il a prononcé ces paroles : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni; » et d'autres enfin après sa résurrection.

D. Qui sont ceux qui peuvent recevoir le sacrement de Mariage?

R. Ceux qui ont été baptisés et qui n'ont aucun empêchement au mariage qu'ils veulent contracter.

D. Quels sont les empêchements établis par l'Église?

R. Il y a les empêchements dirimants, qui rendent le mariage nul, et les empêchements prohibitifs, qui rendent le mariage illicite. C'est pour découvrir ces sortes d'empêchements que l'Église fait publier les bans de mariage.

2e *D. Que faut-il faire pour recevoir dignement le sacrement de Mariage?*

R. Il faut consulter Dieu, y entrer par des vues chré-

tiennes, et s'y préparer par la confession de ses péchés et la sainte communion.

D. Pourquoi faut-il consulter Dieu?

R. Pour deux raisons.

D. Quelle est la première?

R. Parce que, quoique la vocation au mariage soit la plus commune, elle n'est pas la seule; il y a, outre la vocation au mariage, une vocation spéciale pour telle ou telle personne.

D. Quelle est la seconde raison?

R. Parce que les obligations, les dangers inhérents à cet état, sont grands, et que les liens en sont indissolubles.

D. Que signifie le mot indissoluble?

R. Il signifie que le lien du mariage ne peut être rompu, cassé, dissous, anéanti que par la mort de l'un ou de l'autre des deux époux.

D. Comment peut-on savoir si on est appelé au mariage?

R. En priant, en s'interrogeant soi-même, en consultant ses parents et un directeur sage et expérimenté.

D. Quelles sont les intentions que doivent se proposer ceux qui entrent dans le mariage?

R. La gloire de Dieu et leur salut éternel.

D. Pourquoi faut-il se confesser avant de recevoir ce sacrement?

R. Parce que le mariage est un sacrement des vivants, et qu'il faut être en état de grâce pour ne pas le profaner.

D. Convient-il de faire une confession générale ?

R. Elle serait nécessaire si on avait eu le malheur de faire précédemment quelque mauvaise confession ; il peut être très-utile de faire une confession extraordinaire, pour mieux se préparer à la réception de ce sacrement.

D. Quand est-il à propos de communier ?

R. Le dimanche qui précède la cérémonie nuptiale. Heureux les fiancés qui se font un pieux devoir de recevoir Celui qui peut leur accorder un heureux avenir dans le nouvel état qu'ils vont embrasser !

3e *D. Ceux qui reçoivent le sacrement de Mariage en état de péché mortel reçoivent-ils la grâce du sacrement ?*

R. Non, ils commettent un sacrilége.

D. Pourquoi y a-t-il maintenant tant de mariages malheureux ?

R Parce qu'un grand nombre de ceux qui se marient n'ont pas des intentions pures, qu'ils profanent ce sacrement en le recevant en état de péché mortel ; au lieu d'attirer sur eux les bénédictions du ciel, ils provoquent ses malédictions.

4e *D. Que doit-on penser des personnes qui ne sont mariées que civilement ?*

R. Ces personnes ne sont nullement mariées, ni devant Dieu, ni devant l'Église ; et vivre ensemble de cette manière, c'est vivre en état habituel de péché mortel.

D. Qu'est-ce qu'être unis civilement ?

R. C'est s'être présentés seulement devant l'officier civil, ce qu'on appelle vulgairement : être mariés à la mairie.

D. Est-ce un mariage réel ?

R. Non, ce n'est qu'une formalité exigée par la loi civlie, et les promesses mutuelles que se font alors les époux n'ont aucun sens, et n'établissent entr'eux aucun lien, parce qne l'Eglise prescrit absolument, sous peine de nullité, de contracter le lien du mariage devant son propre Pasteur ou un prêtre par lui délégué.

5e *D. Quelle doit être l'intention de ceux qui s'engagent dans le mariage ?*

R. Leur intention doit être de s'aider mutuellement à porter les peines et les travaux de cette vie, et d'avoir des enfants pour les élever dans la crainte de Dieu.

D. Quelles sont les intentions auxquelles on doit renoncer ?

R. A toutes celles qui seraient uniquement dictées par la nature, par la sensualité, par l'intérêt, par la crainte et les caprices.

6e *D. Quelles sont les obligations réciproques du mari et de la femme ?*

R. Ils doivent s'aimer d'une manière chaste et chrétienne, supporter mutuellement leurs défauts et leurs infirmités, se garder inviolablement la foi conjugale, et s'assister l'un l'autre dans tous les besoins de l'âme et du corps.

D. En quoi consiste le support des défauts ?

R. A s'excuser mutuellement, à se pardonner les torts, les travers de caractère.

D. Qu'entendez-vous par la foi conjugale ?

R. C'est la promesse réciproque d'une fidélité inviolable que les époux jurent de se garder au pied des autels.

D. Comment les époux s'assisteront-ils l'un l'autre?

R. En priant l'un pour l'autre, en se donnant de bons exemples, en travaillant pour se procurer à eux-mêmes et à leurs enfants ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie corporelle.

7e *D. N'y a-t-il rien qui puisse rompre le lien du mariage?*

R. Il ne peut être rompu que par la mort.

D. Que signifie l'anneau que les époux se mettent mutuellement au doigt?

R. Cet anneau est une figure de la chaîne indissoluble qui les attache l'un à l'autre pour la vie.

8e *D. Que signifie cette union si étroite de l'homme et de la femme dans le mariage?*

R. Elle signifie l'union parfaite de Jésus-Christ avec son Église.

D. Pourquoi l'Église fait-elle publier les bans de mariage?

R. On publie les bans de mariage afin de faire prier pour les futurs époux, et pour découvrir les empêchements qui pourraient exister entre ceux qui se proposent de s'unir par les liens du mariage.

D. Que doivent faire ceux qui se proposent d'entrer dans l'état de mariage, relativement à ces empêchements?

R. Ils doivent consulter leur confesseur, et s'il était

reconnu qu'il en existât, ils seraient rigoureusement tenus d'en obtenir la dispense.

9e *D. N'y a-t-il pas un état plus parfait et plus agréable à Dieu que celui du mariage?*

R. Oui, il y a un état plus parfait: c'est celui de la virginité chrétienne et du célibat religieux.

D. Comment le savons-nous?

R. Par l'apôtre saint Paul, qui enseigne: « que le « célibat est préférable au mariage. » Les païens eux-mêmes ont rendu hommage à la virginité.

Un pieux médecin fit dire la messe pendant huit jours avant son mariage, pour attirer sur lui-même et sur sa future épouse les grâces du ciel. Le jour même du mariage, il communia avec son père et sa mère, et sa future épouse communia aussi avec sa mère et sa grand'mère.

LEÇON SUPPLÉMENTAIRE

Des Exercices du Chrétien et des moyens de sanctifier la journée.

D. Quel est le moyen de sanctifier la journée?

R. Le moyen de sanctifier la journée est de régler toutes ses actions dans la vue de plaire à Dieu.

D. Que fait un bon chrétien, à son réveil?

R. Un bon chrétien, à son réveil, fait le signe de

la croix, en disant : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur. »

D. Comment faut-il se lever ?

R. Il faut se lever avec promptitude, et s'habiller avec modestie.

D. Que faut-il faire lorsqu'on est habillé ?

R. Lorsqu'on est habillé, il faut se mettre à genoux et faire sa prière du matin.

D. Que faut-il faire après la prière du matin ?

R. Il faut s'appliquer au travail selon son état et sa condition.

D. Dans quel esprit doit-on s'appliquer au travail ?

R. Il faut s'appliquer au travail dans un esprit de pénitence et de soumission à la volonté de Dieu.

D. Comment un bon chrétien sanctifie-t-il ses repas ?

R. Un bon chrétien sanctifie ses repas, en disant lé *Benedicite* avant de les prendre, les *Grâces* après qu'il les a pris, et en observant les règles de la tempérance.

D. Dites le *Benedicite*.

R. Benedicite. Dominus. Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

Ou, en français :

Que la main de Jésus-Christ nous bénisse et la nourriture que nous allons prendre. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

D. Récitez les *Grâces*.

R. Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro uni-

versis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Ou, en français :

Nous vous rendons grâces, ô Dieu Tout-Puissant, pour tous vos bienfaits, vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

D. Quelle prière convient-il de faire en l'honneur de la Sainte-Vierge ?

R. Il convient de dire l'*Angelus*, le matin, à midi, et le soir, au son de la cloche.

D. Quelles sont les règles à observer par rapport aux récréations et aux délassements ?

R. Il y a deux règles principales à observer par rapport aux récréations et aux délassements : la première est de ne se livrer jamais qu'à des jeux honnêtes et permis ; la seconde, de ne pas les prolonger au-delà du temps convenable.

D. Que faut-il éviter dans les conversations ?

R. Il faut éviter de parler mal du prochain, et ne rien dire de contraire à la religion, à la vérité ou à la décence.

D. Si l'on était tenté d'offenser Dieu, que faudrait-il faire ?

R. Il faudrait recourir à Dieu avec confiance, et lui demander la grâce de ne pas succomber à la tentation.

D. Si par malheur on succombait, devrait-on se décourager ?

R. Non, si l'on succombait à la tentation, on ne devrait pas se décourager ; mais il faudrait à l'instant

même demander pardon à Dieu, et prendre la résolution de se confesser au plus tôt.

D. S'il nous survenait quelque peine ou quelque affliction, que faudrait-il faire ?

R. Il faudrait l'accepter avec résignation, pour expier nos péchés, et l'offrir à Dieu comme Notre-Seigneur, en lui disant : « Que votre volonté soit faite et non pas la mienne. »

D. Comment doit-on finir la journée ?

R. On doit finir la journée par la prière du soir et l'examen de conscience.

D. Que faut-il faire en se couchant ?

R. Il faut se déshabiller modestement, faire le signe de la croix, et se recommander à Dieu.

FIN.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

De la Foi et du Symbole

SECONDE PARTIE

De l'Espérance et de la Prière

TROISIÈME PARTIE

De la Charité et des Commandements de Dieu et de l'Eglise

QUATRIÈME PARTIE

De la Grâce et des Sacrements

FIN DE LA TABLE.

Imprimeries veuve Cestan et Prosper Dufour.

Villefranche (Aveyron), imp. de Veuve Cestan et P. Dufour.

